Mémoire de recherche

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
Université de Lille

Année universitaire 2023-2024

La lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille

Mémoire préparé sous la direction de Jean-Gabriel Contamin

Présenté et soutenu par Pierre Genibrel

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier l'intégralité de l'équipe pédagogique qui m'a accompagné et qui m'a permis de m'enrichir intellectuellement durant ces deux années de master de science politique : MRSP. Je remercie tout particulièrement mon directeur de mémoire Monsieur Jean-Gabriel Contamin pour ses conseils et pour l'ensemble de ses cours qui m'ont orienté dans la rédaction de ce mémoire de recherche.

Je tiens aussi à témoigner ma reconnaissance personnelle à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre lors des entretiens formels ou informels lors de mon enquête de terrain.

Par ailleurs, je tiens également à remercier ma mère ainsi que ma marraine qui ont pris le temps de relire ce mémoire de recherche.

Enfin, je remercie ma famille et notamment ma petite amie pour leur soutien inconditionnel durant cette année qui ne fut pas toujours facile.

« La mémoire ne vaut pas que pour le souvenir elle vaut aussi pour le devenir »

Léon Landini résistant communiste français d'origine italienne, membre des Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI)

A mes grands-parents

J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que ce travail de mémoire de recherche en soit exempt.

Sommaire

Remerciements : 2

Introduction : 5

Partie 1 : Les stratégies de dépassement des coûts de l'engagement initial 19

a) Les dynamiques d'une mobilisation pourtant improbable : 20

1) Les coûts du passage à l'action collective des travailleurs et travailleuses sans-papiers 21

2) Le paradoxe du passager clandestin dans les mobilisations sans-papiers 26

3) Le poids du collectif dans le passage à l'action collective 29

4) Les dispositions à l'émergence d'une mobilisation improbable 35

b) Les architectes de la mobilisation : rôle des organisations et des soutiens dans le passage à l'action collective des sans-papiers 44

1) Le rôle des organisations extérieures dans l'émergence de la mobilisation 45

2) Les rôles et profils des soutiens extérieurs de la mobilisation 56

Partie 2 : L'élaboration des stratégies de lutte chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs 65

a) Stratégies de luttes et identité collective 66

1) De la grève de la faim à la grève du travail : Le nouveau mode d'action central des luttes des sans-papiers 67

2) Construction du répertoire tactique et des modes d'action chez les grévistes de la communauté de la Halte Saint-Jean 71

3) Alignement des cadres et modes d'actions 79

b) Modes d'actions collectives et construction du rapport de force 86

1) Mobilisation et médiatisation : Le Rôle de la médiatisation dans la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs 87

2) Le rôle des opportunités dans le choix des actions collectives 100

3) Le droit un prolongement du répertoire d'actions 104

Conclusion 108

Bibliographie : 112

Ouvrage : 112

Chapitre d'ouvrage : 112

Articles : 115

Sources : 118
Article de presse : 118
Littérature grise : 120
Page Web : 121
Annexes : 122
Entretiens menés : 123
28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama 123
4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Anna 124
15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron 124
4 avril 14h34 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Clément 125
Compte rendu d'observations 126
12 septembre 2023. Récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille. 126
Vendredi 1er mars observation de l'Assemblée Générale des grévistes à 16h. 131
Extraits d'entretiens 133
Extraits d'entretien Saïd Bouamama mercredi 28 février 14h26 133
Extraits d'entretien Anna sans papier 4 mars 2024 151
Extraits d'entretien Stéphane bureau UD CGT Nord 15 mars 2024 163
Grille d'entretien à destination des militants moraux 169
Grille d'entretien à destination des grévistes 171
Dépouillement de l'activité sur X concernant la mobilisation : 174
Articles de médias grands publics publiés sur la grève des « Emmaus Saint-André-Lez Lille » entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024 196
Photographies du piquet 202

Introduction :

Mercredi 21 juin 2023, le site web d'information français StreetPress publie un article révélant qu'une enquête préliminaire pour traite d'êtres humains, travail dissimulé et abus de faiblesse sur des personnes vulnérables a été diligentée fin mai par le Parquet de Lille contre la direction de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, une commune de la Métropole Européenne de Lille[1]. Cet article révèle qu'une première perquisition a déjà été menée par les forces de l'Office Central de Lutte contre le Travail Illégal dans les locaux de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean le 13 juin. À la suite de ces événements, un premier débrayage des travailleurs sans-papiers a lieu le samedi 1er juillet. Le mardi 4 juillet, les vingt et un travailleurs sans-papiers de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean, soutenus par l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord (UD CGT Nord) et par le Comité des Sans-Papiers 59 (CSP59) commencent une grève illimitée. Les grévistes dénoncent des conditions de travail insupportables, des violences psychologiques, des traitements inhumains et la fausse promesse de leur régularisation après trois ans de travail au sein de cette communauté Emmaüs. En effet, d'après les travailleurs sans-papiers, la directrice de cet établissement, Anne Saingier, promettait la régularisation de leur situation après trois ans de travail en tant que compagnon d'Emmaüs. Or, cette dernière leur révèle au début de l'année 2023 que la communauté de la Halte Saint-Jean ne dispose pas de l'agrément dit OACAS, c'est-à-dire Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires qui donne depuis la loi Asile Immigration de 2018 la possibilité d'obtenir une carte de séjour après trois années de travail consécutives[2]. De ce fait, les sans-papiers de la Halte Saint-Jean ne sont pas reconnus statutairement comme des compagnons d'Emmaüs, comme des travailleurs salariés, mais comme de simples travailleurs bénévoles de l'association. Or, ces derniers

[1] Rochas, J. Varon, C. (21/06/2023). Dans le Nord, une communauté Emmaüs accusée de traite d'êtres humains et de travail dissimulé. Streetpress. https://www.streetpress.com/sujet/1687272147-nord-communaute-emmaus-traite-etres-humains-travail-dissimule-lille-sans-papiershumains et de travail dissimulé. Streetpress. https://www.streetpress.com/sujet/1687272147-nord-communaute-emmaus-traite-etres-humains-travail-dissimule-lille-sans-papiers

[2] « Art. L. 313-14-1.-Sauf si sa présence constitue une menace à l'ordre public et à condition qu'il ne vive pas en état de polygamie, la carte de séjour temporaire mentionnée à l'article L. 313-11 ou la carte de séjour mentionnée aux 1° et 2° de l'article L. 313-10 peut être délivrée, sans que soit opposable la condition prévue à l'article L. 313-2, à l'étranger accueilli par les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 265-1 du code de l'action sociale et des familles qui justifie de trois années d'activité ininterrompue au sein de ce dernier, du caractère réel et sérieux de cette activité et de ses perspectives d'intégration, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. » Légifrance. (11 septembre 2018). LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (1). legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000037381887

dénoncent cela puisque ce bénévolat ressemble bien plus à du travail salarié avec des horaires fixées et un nombre d'heures travaillées de 40 heures par semaine dans des conditions déplorables et tout cela pour un pécule qui varie entre 150 et 350 euros par mois. De plus, les sans-papiers dénoncent que, sur ce petit pécule, ils se retrouvent face à l'obligation de payer entre 20 et 110 euros au titre de l'hébergement au sein de l'établissement Emmaüs et de la remise de colis alimentaires qui seraient souvent d'après eux composés de produits périmés. A cela, s'ajoutent les traitements inhumains et une violence psychologique à travers des insinuations racistes, la fouille régulière de leur logement, l'interdiction de recevoir des visites ou encore le refus quasi-systématique des arrêts de travail qui entraînent obligatoirement pour chaque jour non travaillé une carence sur leur pécule pourtant octroyé au titre de leur travail bénévole. Toute remise en cause de ces conditions par les travailleurs est interdite puisque la directrice leur rappelle qu'aucune solution n'est disponible en dehors de la communauté. « Et la menace planante, c'était toujours que si tu ne veux pas tu peux rentrer chez toi, si tu ne veux pas tu peux repartir dans la rue, celui qui n'est pas content il peut faire ses valises. »[3]

Par la suite, ce mouvement de grève se diffuse dans différentes communautés Emmaüs du Nord où les travailleurs sans-papiers dénoncent des conditions de travail et des pratiques similaires. Ainsi, le 22 août, ce sont près d'une quarantaine de travailleurs sans-papiers d'Emmaüs Grande-Synthe qui rejoignent le mouvement. Le 12 septembre c'est au tour de la communauté Emmaüs de Tourcoing, composée de travailleurs sans-papiers et de travailleurs en CDI ou en contrat d'insertion, de rejoindre le mouvement. Enfin, le 30 septembre ce sont six travailleurs sans-papiers d'Emmaüs Nieppe qui entrent dans le mouvement. Cependant, le lundi 9 octobre, la grève prend fin sur le site Emmaüs de Tourcoing après qu'un accord ait été trouvé entre les grévistes français et la direction d'Emmaüs Tourcoing.

Ainsi, plus de 10 mois plus tard ce mouvement de grève soutenu, par le CSP59 et l'UD CGT Nord, regroupe trois mobilisations dans différentes communes du Nord qui se sont déclenchées les unes à la suite des autres. D'abord à Saint-André-Lez-Lille puis à Grande-Synthe et enfin à Nieppe. De surcroît, depuis la fin de la grève à la communauté Emmaüs de Tourcoing, ce mouvement est composé uniquement de grévistes qui sont des travailleurs et travailleuses sans-papiers.

[3] Extrait d'entretien 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Anna

Pour étudier les mécanismes de la mobilisation des travailleuses et travailleurs d'Emmaüs dans le Nord et les stratégies de luttes déployer par les différents acteurs, ce travail mobilise différents outils de la sociologie de l'action collective et en particulier des théories du choix rationnel afin d'analyser les données relatives à l'enquête. Premièrement, les outils de la sociologie de la mobilisation des ressources constituent l'un des fondements de ce travail de recherche pour étudier cette mobilisation que l'on peut qualifier d'improbable. En effet, ce mouvement de grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord questionne les facteurs qui ont permis la mobilisation de ce groupe qui a priori ne dispose que de faibles ressources et dont l'environnement ne semble pas faciliter la mobilisation. D'abord, car la structure dans laquelle émerge le mouvement semble être un facteur d'improbabilité puisqu'Emmaüs est un mouvement associatif fondé en 1949 par l'Abbé Pierre qui s'auto-définit comme un ensemble de structures qui souhaite placer « le projet social et la solidarité bien avant les logiques économiques ou individualistes »[4]. Emmaüs se donne comme but de lutter contre l'exclusion et notamment celle engendrée par la pauvreté, à travers la réinsertion dans une activité économique au sein d'une communauté Emmaüs. De plus, dans sa doctrine de lutte contre l'exclusion, le mouvement Emmaüs cherche non seulement à venir en aide aux exclus français, mais aussi aux exclus immigrés sans-papiers. Ainsi, aujourd'hui en France près de 5 000 personnes sont des compagnes et compagnons d'Emmaüs et plus de la moitié d'entre eux sont des sans-papiers[5]. Depuis 2008 et la création du statut OACAS dont peuvent disposer les communautés Emmaüs, les compagnes et compagnons sont encadrés par un statut de « travailleurs solidaires » qui déroge au code du travail. Comme évoqué en amont, depuis la loi asile immigration de 2018, cette reconnaissance en tant que « travailleurs solidaires » permet aux sans-papiers disposant d'au moins 3 ans de travail au sein d'une communauté Emmaüs de solliciter auprès de la préfecture une demande de régularisation du titre de séjour. L'adoption de cet article au sein de la loi asile immigration fut portée par des parlementaires en prenant directement appui sur l'image positive du mouvement Emmaüs comme le démontrent les prises de paroles des députés visant à défendre cet amendement :

> « Nous proposons d'étendre le bénéfice de cette mesure aux compagnes et compagnons d'Emmaüs, dont l'activité s'inscrit au cœur de

[4] Emmaüs France (s. d.) Qui sommes-nous?. Emmaus-France.org. https://emmaus-france.org/qui-sommes-nous/

[5] Guignat, T. (2020/3). L'exception Emmaüs. Plein droit. n°126. p. 24-27.

> la transition énergétique et solidaire. Cet amendement permettrait de renforcer la circulaire du 28 novembre 2012, qui clarifie les conditions de régularisation des étrangers en situation irrégulière, et d'inscrire dans la loi la particularité des compagnes et des compagnons d'Emmaüs. » ; « Tout le monde connaît Emmaüs. Dans le Puy-de-Dôme, il s'agit d'une communauté d'une cinquantaine de compagnes et de compagnons, qui vivent sans aucune subvention publique. […] Comme vous le savez, il y a, au sein de ces communautés, une proportion importante de sans-papiers. Pourquoi ne délivrerions-nous pas, madame la ministre, une carte de séjour temporaire aux compagnes et compagnons qui vivent depuis au moins trois ans au sein de ces communautés ? » ; « L'œuvre de l'abbé Pierre continue grâce à ces compagnons ; il faut aujourd'hui reconnaître leur travail. Parfois en situation irrégulière, ces compagnons cotisent à l'URSSAF et ne coûtent pas un sou d'argent public. Avançons, et facilitons leur régularisation après trois ans dans les communautés ! », « Quelqu'un qui travaille dans un foyer Emmaüs depuis trois ans est parfaitement intégré. Ces gens ne posent aucun problème ; ils sont là, simplement, pour les raisons que nous connaissons tous. Je demande donc au Gouvernement de faire preuve d'humanité et de tenir compte du travail formidable, sur le terrain, de ces associations. »6

Ce bref retour sur le mouvement Emmaüs et les valeurs que porte ce dernier dans la défense des plus démunis semblent montrer toute l'incongruité d'une grève au sein de cette structure associative.

De même, les travailleurs et travailleuses sans-papiers constituent un groupe à faibles ressources ce qui dans la sociologie de l'action collective rend la mobilisation du groupe improbable puisque ces derniers ne possèdent pas de ressources classiques comme des moyens organisationnelles, des moyens financiers, un savoir-faire militants. Dans ce travail de recherche, on se reporte à une définition interactionniste de ce que peut être une ressource telle qu'on peut le retrouver au sein de l'ouvrage *Penser les mouvements sociaux*[7] . Ainsi, une ressource dépend avant tout des relations entre les groupes ainsi que des contextes et conditions sociales dans lesquels elle est mobilisée. Tout peut être potentiellement « converti et activé comme une ressource »[8] selon les cadres de perception en place. De ce fait, il n'existe pas réellement de groupe sans aucune ressource. Certaines propriétés sociales peuvent être considérées comme des ressources avant la mobilisation et d'autres propriétés sociales peuvent devenir des ressources ou cesser de l'être au cours de

[6] Assemblée Nationale. (22 avril 2018). XVe législature Session ordinaire de 2017-2018 Deuxième séance du dimanche 22 avril 2018. assemble-nationale.fr. www.assemblee-nationale.fr/15/cri/2017-2018/20180206.asp#P1255042

[7] Pierru, E. (2010). 1. Organisations et ressources. dans *Penser les mouvements sociaux*. (p. 19-38). La Découverte.

[8] Ibidem., p. 37.

la mobilisation. Un stigmate peut se transformer en ressource et une ressource peut se voir disqualifiée. La définition de ce qui est ou n'est pas une ressource dépend donc d'un rapport relationnel entre les groupes en conflit. De ce fait, les sans-papiers ne sont donc pas un groupe sans ressources. Ils disposent tout de même de certaines ressources notamment symbolique, mais d'après la sociologie de l'action collective et les théories du choix rationnel, cela reste malgré tout insuffisant pour permettre l'émergence d'une mobilisation.

Pourtant, la grève des travailleurs sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord n'est pas une grève inédite au sein d'Emmaüs. Ainsi, en mars 2010 éclatait pour la première fois une grève au sein de l'association Emmaüs d'Île-de-France pour dénoncer les bas salaires ainsi que les mauvaises conditions de travail, d'hygiène et de sécurité auxquelles étaient confrontés les salariés[9]. D'autres mobilisations ont également eu lieu par la suite au sein du mouvement Emmaüs comme en 2014 où 70 compagnons d'Emmaüs Montpellier se mettent en grève après le licenciement de leur directeur par Emmaüs France ou encore en avril 2019 où les travailleurs sociaux d'Emmaüs Gironde se mettent en grève pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail et la maltraitance d'Emmaüs envers les mineurs étrangers accueillis au sein des centres Emmaüs Gironde[10]. Depuis plus d'une dizaine d'années, Emmaüs a ainsi fait face à plusieurs mobilisations de ces personnels dénonçant des mauvaises conditions de travail et d'accueil des plus démunis.

De même, les grèves de sans-papiers ne sont pas non plus inédites et s'inscrivent dans l'histoire des nombreuses mobilisations collectives d'immigrés sans-papiers revendiquant la régularisation de leur statut. Depuis le début des années 1970, suite à l'instauration des circulaires Marcellin-Fontanet (1972-1973) qui rendent obligatoire l'obtention d'un contrat de travail afin d'obtenir un titre de séjour[11], des mobilisations d'immigrés sans-papiers ont régulièrement lieu sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ces mobilisations s'organisent selon des modes d'actions divers pour dénoncer le durcissement des conditions d'accès au titre de séjour, pour dénoncer les conditions de

[9] Gorce, B. (08/03/2010). L'association Emmaüs secouée par un conflit social. La Croix. https://www.la-croix.com/Actualite/France/L-association-Emmaues-secouee-par-un-conflit-social-_NG_-2010-03-08-602240

[10] Barthélémy, S. (24/05/2019). L'association Emmaüs Gironde exclue du mouvement Emmaüs France. La Croix. https://www.la-croix.com/France/Exclusion/Lassociation-Emmaus-Gironde-exclue-mouvement-Emmaus-France-2019-05-24-1201024275

[11] Mustapha H. (2022). Qu'est-ce qu'un "sans-papiers" ?. histoire-immigration.fr. https://www.histoire-immigration.fr/les-mots/qu-est-ce-qu-un-sans-papiers#:~:text=Ainsi%2C%20l'usage%20du%20terme,travail%20et%20titre%20de%20s%C3%A9jour.

travail ou pour revendiquer la régularisation de leur statut. Aujourd'hui encore de nombreuses mobilisations de sans-papiers font régulièrement l'actualité.

Il est donc nécessaire de chercher à comprendre comment un groupe dont la mobilisation parait improbable parvient malgré tout à se mobiliser. Divers auteurs ont travaillé à répondre à ce paradoxe apparent de l'improbabilité des mobilisations comme Marlène Benquet dans son article « Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés »[12] dans lequel elle met en avant que le rôle du sentiment d'injustice dans le passage à l'action de ces travailleurs précaires. D'une manière similaire, Lilian Mathieu et Annie Collovald dans leur « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical »[13] étudient comment certains obstacles à la mobilisation peuvent être dépassés et devenir des dispositions à la mobilisation. L'ouvrage de Johanna Siméant *La cause des sans-papiers*[14] est également une contribution importante pour comprendre la mobilisation des sans-papiers. Ce travail de recherche s'appuiera notamment sur cet ouvrage qui pose une base de réflexion importante notamment pour analyser le rôle des entrepreneurs de mobilisation dans la mobilisation des travailleurs sans-papiers, et à partir duquel on cherchera à apporter certaines actualisations.

Cependant, ces deux travaux se différencient également. D'abord par l'époque puisque les contextes politiques, juridiques et sociaux ont fortement évolué depuis les années 1990. Mais aussi par l'objet exact de la recherche puisque le travail de Johanna Siméant se focalisait sur des mouvements de grèves de la faim de sans-papiers. Or, le mode d'action principal des mobilisations de sans-papiers s'est transformé au profit de la grève du travail. En effet, du début des années 1970 au milieu des années 1990, les sans-papiers recourent en grande majorité à la grève de la faim lors de leurs mobilisations. C'est notamment ce qu'étudie Johanna Siméant dans son ouvrage *La cause des sans-papiers*[15]. Près de 30 ans plus tard, les mobilisations de sans-papiers font toujours régulièrement l'objet de l'actualité mais le mode d'action principal s'est radicalement modifié, passant de

[12] Benquet, M. (2010). Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés. Sociologie du travail. Vol. 52. n° 3. p. 305-322

[13] Collovald, A. Mathieu, L. (2009/2). Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. Politix, n° 86. p. 119-143.

[14] Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po

[15] ibidem

la grève de la faim à la grève du travail. En effet, une certaine inflexion à lieu dans les modes d'actions des mobilisations de sans-papiers à la fin des années 2000. Ces derniers cherchent à mettre en lumière par leur mobilisation leurs conditions de travailleurs et travailleuses et les contradictions qui existent de par leur statut de sans-papiers. Ceux-ci vont alors recourir à la grève du travail. Ce changement dans le mode d'action débute au milieu des années 2000 avec tout d'abord une grève en 2006 à la blanchisserie Modeluxe dans l'Essonne où 18 travailleurs sans-papiers se mettent en grève et occupent leur usine avec le soutien des salariés français et de la CGT après leur licenciement et sont finalement régularisés par la préfecture[16]. En 2008 puis en 2009, la CGT soutient de nombreuses grèves de travailleurs sans-papiers qui ont eu lieu dans divers secteurs et parfois pendant plusieurs mois[17], comme par exemple dans un restaurant du groupe Costes en février 2008[18] ou dans une dizaine d'entreprises d'Île-de-France en avril 2008[19]. Aujourd'hui encore des grèves de travailleurs sans-papiers éclatent régulièrement, telles que les grèves menées par les travailleurs sans-papiers de DPD du Coudray-Montceaux, de Chronopost d'Alfortville et de RSI Intérim de Gennevilliers en 2021 ou plus récemment en octobre 2023, en Île-de-France, la grève de près de 500 travailleurs sans-papiers d'une trentaine d'entreprises[20]. Et bien entendu le mouvement de grève des travailleurs et travailleuses d'Emmaüs dans le Nord. Les importants mouvements de grève de travailleurs sans-papiers qui se sont déroulés entre 2006 et 2010 ont entraîné un important essor des recherches de la sociologie de l'action collective sur les sans-papiers en particulier pour comprendre les ressorts de ces grèves du travail et le rôle des syndicats dans ces mobilisations ou encore

[16] Follorou, J. (02/11/2006). Modeluxe : la révolte des blanchisseurs. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2006/11/02/modeluxe-la-revolte-des-blanchisseurs_830141_3208.html

[17] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Ndieye Fall, A. Jounin, N. Tourette, L. (2016/2). La grève des sans-papiers au miroir de la précarité. Savoir/Agir. N° 36. p. 59-64.

[18] Des cuisiniers sans papiers en grève dans un restaurant chic de Paris. (13/02/2008). *Le Monde.* https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/13/des-cuisiniers-sans-papiers-en-greve-dans-un-restaurant-chic-de-paris_1011020_3224.html#

[19] Kessous, M. (15/04/2008). Grève simultanée de plusieurs centaines de salariés sans papiers en Ile-de-France. Le Monde. https://www.lemonde.fr/economie/article/2008/04/15/greve-simultanee-de-plusieurs-centaines-de-salaries-sans-papiers-en-ile-de-france_1034333_3234.html#

[20] Des centaines de travailleurs sans-papiers se mettent en grève dans plus de 30 entreprises en Ile-de-France. (17/10/2023). *Libération*. https://www.liberation.fr/societe/des-centaines-de-travailleurs-sans-papiers-se-mettent-en-greve-dans-plus-de-30-entreprises-en-ile-de-france-20231017_MKL3XZA2GJATPKOGD3KQYXOVHQ/#:~:text=Des%20centaines%20de%20travailleurs%20sans%20papiers%20ont%20enclench%C3%A9%20ce%20mardi,doit%20aborder%20ce%20sujet%20%C3%A9pineux.

les stratégies d'actions mises en place. Le collectif ASPLAN composé de Pierre Barron, Anne Bory, Sébastien Chauvin, Amy Ndieye Fall, Nicolas Jounin, Lucie Tourette est un groupe de chercheurs qui a participé à cet essor des travaux sur les mobilisations de sans-papiers. Ce groupe de recherche a mené des enquêtes participatives en île-de France durant les mobilisations de travailleurs sans-papiers de 2008-2009. A la suite de ces enquêtes, ce groupe de recherche a publié des articles comme « La grève des sans-papiers au miroir de la précarité »[21] ou « Derrière le sans-papiers, le travailleur ? Genèse et usages de la catégorie de 'travailleurs sans papiers' en France »[22] ainsi qu'un ouvrage *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*[23]. D'autres articles viennent également étoffer cette littérature sur les grèves des sans-papiers comme « Au début était la grève. Les grèves du travail des sans-papiers : l'appropriation de routines conflictuelles »[24] d'Émeline Zougbédé qui étudie les interactions entre les travailleurs et travailleuses sans-papiers et la CGT ainsi que les routines conflictuelles qui amènent à des grèves cycliques chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers.

Pourtant, même si les mobilisations récentes de travailleurs sans-papiers se rapprochent de celles du mouvement ouvrier de par une forme d'action collective similaire, elles se différencient néanmoins sur deux aspects. D'abord, quant à la longueur de ces grèves qui pour la plupart des mobilisations de travailleurs sans-papiers s'étalent sur plusieurs mois et durant lesquelles différentes formes d'actions sont déployées ; près de 7 mois pour les travailleurs de Chronopost Alfortville, plusieurs mois également pour les sans-papiers d'île de France et plus de 10 mois pour les travailleurs et travailleuses d'Emmaüs dans le Nord. Mais, ces mobilisations diffèrent aussi par le recours systématique à des acteurs extérieurs pour soutenir la mobilisation. Ces acteurs extérieurs peuvent être des syndicats tels que la CGT ou Solidaires ou des associations de soutiens aux sans-papiers tels que les Comités Sans-Papiers. Pour analyser la présence de soutiens extérieurs au groupe bénéficiaire on peut s'appuyer sur la théorie de la mobilisation des ressources notamment développée dans les années 1970 par John McCarty et Mayer Zald

[21] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Ndieye Fall, A. Jounin, N. Tourette, L. (2016/2). La grève des sans-papiers au miroir de la précarité. Savoir/Agir. N° 36. p. 59-64.

[22] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2014/1). Derrière le sans-papiers, le travailleur ? Genèse et usages de la catégorie de « travailleurs sans papiers » en France. Genèses. n° 94. p. 114-139.

[23] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2011). On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite. La Découverte.

[24] Zougbédé E. (2021). Au début était la grève. Les grèves du travail des sans-papiers : l'appropriation de routines conflictuelles. Revue Européenne des Migrations Internationales. vol 37. p. 207-227.

dans Ressource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory[25]. Théorie qui accorde une place centrale aux acteurs extérieurs pour surmonter les coûts initiaux de la mobilisation. Ces derniers sont chargés de mobiliser les ressources nécessaires à la mobilisation et de les utiliser de façon rationnelle pour ne pas faire reposer le coût entier de la mobilisation sur les individus. Les groupes disposant de faibles ressources apparaissent alors comme des groupes nécessitant le plus d'être soutenu par des organisations afin de pouvoir se mobiliser. De même, les stratégies de luttes déployées au cours de la mobilisation, par les travailleurs et travailleuses sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille, peuvent être analysées au moyen des apports de Charles Tilly[26] sur les répertoires d'actions collectives et les modes d'actions collectives. Mais, pour approfondir la compréhension des dynamiques et ressorts des stratégies de lutte déployées par ce groupe mobilisé, on fera également appel aux théories du cadrage[27], aux travaux sur les médias[28], aux travaux sur les opportunités d'actions[29] ainsi qu'aux travaux sur le recours au droit dans les mobilisations collectives[30]. En bref, pour mener à bien cette étude sur la mobilisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord, il semble nécessaire de recourir à la grande diversité d'outils que nous fournit la sociologie de l'action collective et de chercher à les articuler entre au mieux.

Par conséquent, pour comprendre, ce mouvement de grève aux allures improbable ainsi que les stratégies que ce dernier déploie dans le temps la question suivante se pose : **C**omment des travailleurs sans-papiers désunis, démunis et exploités dans une institution

---

[25] McCarty, J.D. Zald M.N. (1977). Ressource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. *American Journal of Sociology.* n° 82. (6). (p.1212-1241).

[26] Sur les apports des travaux de Charles Tilly voir : Fillieule, O. (2010). 4. Tombeau pour Charles Tilly: Répertoires, performances et stratégies d'action. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 77-99). La Découverte.

[27] Sur la théorie de l'analyse des cadres voir notamment : Contamin, J-G. (2020). Analyse des cadres. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 44-51). Presses de Sciences Po et Contamin, J-G. (2010). 3. Cadrages et luttes de sens. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 55-75). La Découverte.

[28] Sur le rôle des médias dans les mobilisations voir : Neveu, É. (2010). 12. Médias et protestation collective. Dans *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 245-264). La Découverte.

[29] Sur les opportunités voir : Fillieule, O. & Mathieu, L. (2020). Structure des opportunités politiques. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 573-580). Presses de Sciences Po.

[30] Sur les usages du droit dans les mobilisations collectives voir : Agrikoliansky, É. (2010). 11. Les usages protestataires du droit. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 225-243). La Découverte.

jouissant d'une image positive à l'égard de l'opinion publique parviennent-ils malgré tout à se mobiliser dans le temps ?

Ou autrement dit : Comment un groupe à faibles ressources peut-il se mobiliser et déployer une stratégie de lutte dans un contexte défavorable ?

Plusieurs hypothèses de réponses à cette question seront abordées durant ce travail de recherche. En premier lieu, l'hypothèse selon laquelle il existe une nécessité d'une présence d'organisations professionnelles telles que la CGT et le CSP59 ainsi que de militants moraux dans cette lutte afin de surmonter le coût initial de l'engagement qui est ici grandement augmenté par la peur engendrée par le statut de sans-papiers et le contexte associatif de l'employeur. Il sera aussi étudié l'importance du rapport de force médiatique entre les grévistes et Emmaüs ainsi que le rôle important des actions et des soutiens extérieurs dans ce conflit où l'employeur bénéficie d'une image positive auprès de la société. Ou encore le rôle primordial de l'enquête judiciaire dans cette mobilisation et les stratégies mises en place vis-à-vis de cette dernière.

Dans le cadre de ce mouvement cette étude se concentrera principalement sur la mobilisation des grévistes de la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille. Cette communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille et la communauté de Nieppe se distinguent de celle de Grande-Synthe, d'abord car ces deux communautés ne disposent pas de l'agrément OACAS contrairement à celle de Grande-Synthe. De plus, les communautés Emmaüs de Nieppe et de Saint-André-Lez-Lille sont également liées par le fait que l'on retrouve dans les postes de direction des acteurs similaires. En effet, la directrice de la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille, Anne Saingier, est également la présidente de la communauté Emmaüs de Nieppe. Par ailleurs, ces liens étroits entre les directions de ces deux communautés ont amené les grévistes de Saint-André-Lez-Lille et de Nieppe à déposer une plainte commune contre la direction de ces deux communautés Emmaüs. La focalisation de cette étude avant tout sur la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean est motivée par le fait que les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs Saint-André-Lez-Lille sont les initiateurs de ce mouvement de grève chez Emmaüs et sont trois fois plus nombreux. De surcroit, le piquet de grève de cette communauté est le « centre » médiatique de la grève. Enfin, on se concentrera sur ce point de la mobilisation pour des raisons personnelles de proximité et de facilité d'immersion au sein de cette mobilisation.

Pour répondre à cette question de recherche et vérifier les hypothèses formulées, l'actualité de ce mouvement de grève et la tenue d'un piquet de grève par les travailleurs sans-papiers du lundi au samedi de 9h à 16h a offert l'opportunité de mettre en place une enquête de terrain qualitative. En effet, cela a permis de mener des observations sur la vie et l'activité du piquet de grève, d'assister aux assemblées générales pour comprendre les dynamiques du mouvement et de voir les différentes stratégies et actions mises en place dans la lutte de ces travailleurs sans-papiers. Dans ce cadre, plusieurs observations ont été réalisées. D'abord, sur le piquet de grève de la communauté Emmaüs de la halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, mais aussi lors de rassemblements devant la mairie de Saint-André-Lez-Lille ou encore lors d'un rassemblement devant le commissariat de la Madeleine. L'immersion régulière sur le terrain a également permis de gagner la confiance des travailleurs sans-papiers ce qui a facilité la récolte d'information et la possibilité de mener un entretien avec la porte-parole des travailleurs sans-papiers de la communauté de la Halte Saint Jean. La présence sur ce piquet de grève permet aussi de comprendre d'autres dynamiques relatives aux militants moraux et organisations impliqués dans le soutien à ce mouvement de grève comme la CGT ou le Collectif des Sans-Papiers 59. De plus, tout comme pour les travailleurs sans-papiers cela permet de négocier plus facilement la possibilité de s'entretenir avec les militants présents. Ainsi, il a été possible de mener trois entretiens avec des militants moraux extrêmement impliqués dans la lutte de ces travailleurs sans-papiers et un entretien avec l'une des porte-paroles des grévistes

Néanmoins, lors de l'enquête de terrain certaines difficultés sont apparues. En effet, le passage de la casquette de militant CGT à celle de chercheur a entamé la confiance de certains sans-papiers et militants moraux. Ce sentiment de défiance ressenti auprès de certains enquêtés peut possiblement s'expliquer à partir de deux facteurs. Tout d'abord, ce sentiment de défiance peut provenir de la méconnaissance de la figure du chercheur. Le passage d'une attitude de militant à une attitude de chercheur observant la mobilisation et posant des questions a sans doute entrainé une incompréhension chez les enquêtés et donc une certaine méfiance. Le second facteur à l'origine de ce sentiment de défiance peut également provenir de la répression et des diffamations subis par les enquêtés. Ces deux éléments ont amené les acteurs de la mobilisation à se méfier des personnes extérieures qui posaient des questions, observaient la mobilisation et prenaient des photos. Tous les acteurs n'étant pas au courant de cette démarche de recherche, ne comprenant pas cette démarche ou doutant de la véracité de la démarche de chercheur une certaine méfiance a pu

s'installer. L'introduction par une figure emblématique de la grève comme Saïd Bouamama en tant que chercheur et la présence plus soutenu sur le piquet de grève a permis de raffermir les liens avec les enquêtés. Malgré tout, la possibilité de s'entretenir avec un grand nombre de travailleurs sans-papiers est restée difficile puisque certains sans-papiers ont continué d'assimiler cette démarche de recherche avec un travail journalistique et redirigé systématiquement vers les porte-paroles de la mobilisation. D'autres, ne souhaitaient pas participer car, ils étaient persuadés de ne pas pouvoir apporter plus de connaissance ou par peur de ne pas comprendre les questions et ou de ne pas répondre correctement aux questions du fait de leur maitrise parfois approximative du français. C'est l'une des raisons pour laquelle cette enquête s'appuie avant tout sur les militants moraux appartenant aux deux principales organisations ayant soutenu le mouvement par un investissement important, l'UD CGT Nord et le CSP59.

Cette recherche s'appuie aussi sur des données relatives au terrain provenant d'un corpus élaboré à partir de recherches sur les réseaux sociaux. Ce corpus est constitué d'articles et autres publications collectés à partir de recherche sur les réseaux sociaux puisque de nombreuses organisations politiques, syndicales et associatives ont produit des articles ou communiqués sur la mobilisation des travailleurs d'Emmaüs et plusieurs journalistes indépendants ont suivi cette lutte quasi quotidiennement. Ainsi, ce corpus est composé d'un dépouillement de l'activité sur X (anciennement Twitter) concernant la mobilisation entre fin mai et le 1er mars à partir du mot clé « Saint-André-Lez-Lille ». Ce dépouillement de l'activité sur les réseaux sociaux a permis de mettre en évidence les moments d'intensité de la mobilisation à travers le nombre de publication plus ou moins élevé d'articles et de « posts X » relayés par divers acteurs comme les médias, les organisations ou encore les soutiens. Il permet de relever les publications relatives aux soutiens de personnalité politiques à la mobilisation. Il permet également de voir les différents évènements qui ont rythmé la mobilisation. Enfin, il permet de collecter des images, des vidéos, des prises de parole et des tracts. A ce dépouillement, s'ajoutent des photos, vidéos, tracts, etc, recueillis par mes soins. Ces données accumulées à travers ce corpus permettront d'analyser les pics de soutiens envers la mobilisation, quels sont les personnalités et organisations soutenant la mobilisation, la manière dont les médias traitent la mobilisation, la visibilité relative aux différentes actions menées ou encore d'analyser les différents mots d'ordre véhiculé tout au long de la mobilisation. À cela, s'ajoutent enfin un dépouillement d'articles publiés par des médias grands publics sur le web concernant la

mobilisation à Saint-André-Lez-Lille. Ce dépouillement a permis de produire une courbe représentant les moments forts et faibles de médiatisation de la mobilisation par les médias grands publics.

Toutefois, l'analyse de ces données et les conclusions tirées dans ce travail exigent un effort de recul du fait de la position de militant CGT que j'ai pu occuper au sein et en dehors de la mobilisation. En effet, comme évoqué en amont ce passage de la casquette de militant CGT à celle de chercheur a entrainé certaines méfiances chez les grévistes. Elle a permis en contrepartie d'obtenir plus facilement des accords d'entretiens avec les militants CGT impliqués dans la mobilisation. La proximité militante avec ces soutiens a notamment permis à la fois d'obtenir des informations plus facilement dans les entretiens et dans les discussions informelles. Mais cette proximité militante a aussi entrainé certaines réponses évasives, non-développées ou sous-entendues lors des entretiens.

À partir, de l'ensemble de ces données et d'un effort constant de recul sur leur analyse, on cherchera à répondra à deux grandes questions pour comprendre les dynamiques de la mobilisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord. En premier lieu, il faut chercher à comprendre comment ces travailleuses et travailleurs sans-papiers sont parvenus à se mobiliser. Pour cela, on s'appuiera sur les outils de la mobilisation des ressources pour comprendre la façon dont les sans-papiers d'Emmaüs sont passés à l'action collective malgré les coûts importants auxquels ils furent confrontés. On reviendra sur l'importance de la constitution du collectif et des réseaux de sociabilité pour surpasser les coûts de l'engagement. Ainsi que sur le détournement des situations, qui apparaissent comme des obstacles à la mobilisation, en dispositions à la mobilisation. Puis, on verra comment ces dispositions à la mobilisation peuvent être activé à travers l'appui des organisations extérieures et des militants moraux disposant de ressources diverses.

Par la suite, on tentera d'appréhender comment les acteurs de la mobilisation élaborent leur stratégie de lutte et choisissent les différents modes d'actions collectives à déployer dans cette optique. On s'intéressera d'abord au rôle que jouent les actions collectives dans la construction du groupe et dans les relations entre acteurs. Pour cela, on étudiera le rôle central de la grève du travail, des répertoires tactiques et de l'alignement des cadres. Ensuite, on se penchera sur le rôle des actions collectives dans la construction du rapport de force entre le groupe mobilisé, Emmaüs et l'Etat. On mettra alors en exergue

le rôle de la médiatisation, des opportunités d'actions et de la lutte judiciaire dans cette stratégie.

Partie 1 : Les stratégies de dépassement des coûts de l'engagement initial

Cette première partie vise à comprendre comment les travailleurs et travailleuses sans-papiers de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille parviennent à se mobiliser malgré les coûts importants que représentent le passage à l'action collective et cela d'autant plus dans un environnement comme celui d'Emmaüs, disposant d'une image plus que positive aux yeux du grand public et des autorités locales et nationales. Dans un premier temps, l'objectif est d'analyser les dynamiques internes au groupe de travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs qui permettent à ceux-ci de surmonter les divers coûts de la mobilisation auxquels ils sont confrontés. Pour étudier au mieux les différents aspects de cette mobilisation, il faut avant tout identifier les coûts auxquels sont confrontés les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. L'étude de cette mobilisation passera par un appui sur un ensemble de théories notamment issues de l'école du choix rationnel. D'abord, avec un retour sur les travaux de Mancur Olson sur le paradoxe du « passager clandestin » puis sur les travaux à propos de l'identité collective ainsi que les travaux d'Anthony Oberschall sur les réseaux de sociabilité des groupes mobilisés. Puis, à partir des travaux d'Annie Collovald et de Lilian Mathieu sur les mobilisations improbables on étudiera comment certaines situations d'obstacles à la mobilisation peuvent se transformer en dispositions à l'action collective à l'aide des apports de Ted Gurr sur les théories de la frustration relative.

Mais, même si ces dynamiques internes permettent de surpasser certains coûts de la mobilisation, cela ne permet pas de pallier aux manques de ressources des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. Pour appréhender le passage à l'action collective de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers, il sera alors nécessaire de s'appuyer sur les théories de la mobilisation des ressources pour étudier le rôle des organisations professionnelles et des soutiens extérieurs au groupe mobilisé qui s'incarnent dans la figure du militant moral et de l'entrepreneur de cause.

a) Les dynamiques d'une mobilisation pourtant improbable :

Cette sous-partie étudie d'abord quels sont les différents obstacles au passage à l'action collective des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. En revenant premièrement sur les freins à la mobilisation dus à divers facteurs, de leur statut d'illégaux à leurs conditions de vie en passant par leurs conditions de travail au sein de la communauté Emmaüs. On analysera ensuite comment le concept de paradoxe du « passager clandestin » développé par Mancur Olson trouve des exceptions dans le contexte des mobilisations des travailleurs sans-papiers d'Emmaüs. Pour expliquer pourquoi les travailleurs sans-papiers et en particuliers ceux de cette mobilisation sont peu affectés par le phénomène de passager clandestin, on reviendra sur la revendication principale de ces mobilisations : la régularisation. Puis, pour comprendre comment les travailleurs sans-papiers d'Emmaüs ont pu passer à l'action collective malgré les nombreux obstacles auxquels ils font face, il est essentiel de souligner l'importance de la constitution d'un collectif et de l'identité collective dans ce processus. Mais aussi de prendre en compte des réseaux sociaux et des liens préexistant entre les individus dans le développement de mobilisations collectives. Enfin, à partir des travaux sur les mobilisations improbables on portera l'attention sur les situations vécues par ces travailleurs et travailleuses sans-papiers. Ces situations vécues qui apparaissent comme des obstacles à la mobilisation peuvent être le terreau de frustrations et celles-ci peuvent créer processus de retournement en incitation à la mobilisation. Frustrations relatives qui dans le contexte d'une enquête contre la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean et de la répression de la direction face aux travailleurs et travailleuses sans-papiers vont devenir des dispositions à la mobilisation.

Mais, avant de revenir sur ces différentes dynamiques permettant le passage à l'action collective. Il faut avant tout revenir sur les différents coûts auxquels sont confrontés les travailleurs et travailleuses sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille.

1) Les coûts du passage à l'action collective des travailleurs et travailleuses sans-papiers

Tout d'abord, il est important de mettre en avant que la situation des travailleurs et travailleuses sans-papiers est un obstacle majeur à l'action collective. En effet, par définition les travailleurs et travailleuses sans-papiers se trouvent dans une situation irrégulière, leur présence sur le territoire est illégale. Ils vivent dans la peur, faisant face à la menace permanente du contrôle de police et de l'expulsion du territoire. De ce fait, les travailleurs sans-papiers vivent dans la clandestinité et le silence, ils cherchent à se faire discret et à ne pas attirer l'attention sur eux. Or, le passage à l'action collective nécessite de briser le silence de cette situation contrainte, de sortir de l'ombre pour apparaitre au grand jour afin de revendiquer un changement de condition par l'obtention d'un statut qui leur fait défaut. Sortir de cette situation par l'action collective représente alors un coût énorme. D'autant plus qu'à ce coût déjà important s'ajoute le poids de la peur : la peur que la mobilisation ne parvienne pas à obtenir gain de cause sur la revendication de régularisation. Car, au contraire de mobilisations plus habituelles, comme une mobilisation pour revendiquer une augmentation des salaires où la non-réussite de la mobilisation entraine des pertes de salaires voir une dégradation de l'ambiance de travail, la non-réussite de la mobilisation de travailleurs sans-papiers les amène au-devant même des dangers qu'ils cherchent à éviter par la clandestinité, notamment l'expulsion du territoire.

Aussi, en sortant de la clandestinité par le passage à l'action collective, les travailleurs sans-papiers se mettent non seulement en danger de se faire expulser du territoire, mais ils mettent également en danger leur possibilité d'être régularisé plus tard par leur travail. Les travailleurs sans-papiers et notamment les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs travaillent dans l'espoir de voir leur situation être régularisée après un certain temps de travail puisque l'investissement des sans-papiers dans le travail notamment au sein des communautés Emmaüs est défini politiquement comme un moyen d'intégrer la société française. Or, le passage à l'action collective vient briser cette vision de l'intégration par le travail. Le risque qu'entraine la mobilisation collective, de se fermer la possibilité d'être régularisé à la suite d'un engagement dans le travail est donc un coût supplémentaire à la mobilisation des travailleurs sans-papiers.

Par ailleurs, à cette nécessité de briser le silence et de braver la peur de s'engager dans une mobilisation pouvant mener en cas d'échec à un risque d'expulsion de territoire et ou de se voir fermer tout espoir d'une possible régularisation du statut par le travail, s'ajoute la précarité du statut de travailleur sans-papier. En effet, ces derniers ne possèdent pas forcément les différents papiers prouvant leur emploi ou ces papiers peuvent même être retenus par l'employeur. De plus, le simple fait de contester leur situation auprès de leur employeur peut entrainer le risque de perdre leur emploi. Cette situation précaire est d'autant plus importante chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers des communautés Emmaüs du Nord, puisque ceux-ci ont accepté de travailler au sein de la communauté Emmaüs avec l'espoir d'en sortir avec la régularisation de leur statut après une période de 3 ans de travail au service de la communauté. Or, de part ce postulat de départ, les travailleurs et travailleuses sans-papiers une fois entrés dans la communauté Emmaüs se retrouvent dans l'impossibilité d'en sortir tant qu'ils n'ont pas obtenu la régularisation de leur statut et ils sont donc devant l'obligation d'accepter des conditions de travail très dures et parfois illégales avec comme espoir d'obtenir un jour la régularisation de leur statut. Leur statut de sans-papiers les place face à l'impossibilité de quitter la communauté, car il n'y a pas d'autres alternatives au travail dans la communauté. Quitter la communauté revient à perdre immédiatement son travail donc ses moyens de subsistance et en premier lieu son logement, mais aussi tout espoir que le travail investi parfois pendant plusieurs années pour la communauté Emmaüs puisse mener à une régularisation. Cette précarité est connue et rappelée régulièrement aux travailleurs et travailleuses sans-papiers par la directrice de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean, c'est notamment ce que rapporte Holly lors d'une prise de parole sur le piquet de grève à propos des paroles de la directrice de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean lors des complaintes des travailleurs et travailleuses : « si vous n'êtes pas content, prenez vos affaires et rentrez chez vous ! »[31].

La précarité de cette situation et l'impossibilité de sortir de cette dernière, est un coût non négligeable car cette situation crée un climat de peur et d'incertitude chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers face à l'engagement dans une mobilisation puisque toutes contestations par la remise en cause des mauvaises conditions de travail et des mauvais traitements ou par le rappel de la promesse de régularisation entraine le risque

[31] Extrait compte-rendu d'observation : 10-33 prise de parole d'Holly dans 12 septembre 2023. Récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille.

d'être mis à la rue. Les travailleurs et travailleuses sans-papiers se trouvent bloqués dans un système de dépendance qui entrave fortement les possibilités de passage à l'action collective. Ces entraves à la mobilisation sont aussi dues à l'organisation interne de la communauté Emmaüs puisque les sans-papiers travaillent pour la communauté Emmaüs et sont logés par cette même communauté. De ce fait, il n'existe pas de distinction entre la vie professionnelle et la vie privée des travailleurs et travailleuses sans-papiers. La direction de la communauté Emmaüs exerce donc une pression et un contrôle total et permanent sur la vie de l'ensemble des travailleurs et travailleuses sans-papiers. Tout cela empêche les travailleurs et travailleuses sans-papiers de pouvoir s'organiser afin de passer à l'action collective. Le poids de la pression et du contrôle qui pèse sur les grévistes s'illustre par exemple dans le fait que la première rencontre entre un groupe de travailleurs sans-papiers et le Comité Sans-Papiers 59 se déroula secrètement dans un parc public. « Une demande de rencontre qui est faite et par peur que ça se sache la demande a même était faite que la rencontre se fasse dans un parc public et non pas dans une salle »[32]. En outre, le fait que vie professionnelle et vie privée s'entremêlent toutes deux au sein de la communauté Emmaüs entraine un isolement des sans-papiers vis-à-vis de l'extérieur. Cet isolement rend d'autant plus difficile l'appréciation de l'anormalité de la situation mais aussi de contacter des personnes extérieures ou de trouver des moyens de sortir de l'emprise de la direction sur la vie des sans-papiers. C'est ce que met en avant le porte-parole du CSP59 Saïd Bouamama dans un entretien :

> « Il faut savoir que les conditions du contrat à Emmaüs ont été des contrats qui les ont poussé progressivement d'abord à accepter une situation de non-droit avec un espoir d'en sortir qui faisait partie des mensonges donnés initialement ensuite à se rendre compte du piège dans lequel ils étaient enfermés et des conséquences de ce piège et enfin après une longue période de peur et une longue période d'hésitation à entrer en lutte. Pour résumer rapidement ce sont des personnes sans papiers qui se voient promettre par Emmaüs le fait d'accepter des conditions très dures de travail puisque c'est 40 heures de travail par semaine en échange d'un hébergement et de 150 euros par mois dans des conditions de travail, de non-respect des règles de sécurité etc., mais en contrepartie c'est ce qui les a amenés à accepter. En contrepartie il y a une promesse qu'au bout de 3 ans ils seraient régularisés. Une fois entré une fois accepté ce deal initial, c'est très difficile d'en sortir tout simplement parce que comme ceux sont des sans-papiers ils sont obligés d'agir au jour le jour et donc la

[32] Extrait d'entretien : 28 février 14h26 piquet de grève de la halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

> moindre remise en cause du système signifie pour eux le risque de perdre le logement immédiatement, de se retrouver SDF et c'est la fin de l'espoir d'une régularisation. Donc il y a un système de dépendance et de pression extrêmement important qui est au début quelque chose qui ne se sent pas mais qui avec le temps devient traumatisant et effectivement ici on a de nombreuses personnes qui ont été traumatisées par des années de ce système-là. Donc, ça c'est le point de départ initial, des fausses promesses, un mensonge ouvert sur la possibilité de régularisation et un système de dépendance qui les oblige à rester au-delà des 3 ans puisqu'ils n'ont pas d'autres solutions sinon ils se retrouvent à la rue. Alors ça c'est l'élément de base se rajoute à cela l'organisation interne puisque l'organisation interne c'est d'être hébergé là où l'on travaille sous l'œil permanent et de l'employeur et de l'hébergeur qui sont les mêmes donc on a un système où les modes de pression sont quotidiens, sont permanents, dans lequel vie professionnelle et vie privée sont complètement mélangées, dans lesquels le fait d'être quasiment dans un entre soi fait que tout est possible et donc au scandale déjà initial que je décris auparavant s'ajoute inévitablement des dérives en terme d'abus d'autorité, en terme d'humiliation, en terme de traitement différencié de discrimination des origines. »[33]

Cet isolement rajoute un frein supplémentaire à la mobilisation aux travailleurs sans-papiers qui sont déjà en temps normal rarement syndiqués et entretiennent rarement des liens avec des organisations syndicales ou des associations. Il y a de ce fait un éloignement important des travailleurs sans-papiers vis-à-vis des actions collectives et du syndicalisme. Cet éloignement avec l'action collective et le syndicalisme est d'autant plus fort du fait du manque d'informations vis-à-vis du syndicalisme en France et du manque d'expériences en termes de lutte collective. Les sans-papiers d'Emmaüs mènent en effet leur première lutte collective en France dans un environnement social et politique radicalement différent de celui de leur pays d'origine et où le contexte politique est également hostile à la présence d'immigrés sans-papiers sur le territoire français.

Ainsi, la situation dans laquelle se trouvent les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs augmente fortement les coûts nécessaires au passage à l'action collective. À cela s'ajoutent les nombreux coûts auxquels sont confrontés en général les travailleurs sans-papiers et auxquelles n'échappent les sans-papiers d'Emmaüs. D'abord, les travailleurs sans-papiers disposent de faibles moyens financiers, logistiques et matériels pour s'engager dans une grève. De plus, de nombreux sans-papiers ont une maitrise de la langue française partielle, voire inexistante, ce qui leur pose des difficultés pour exprimer à

[33] Extrait d'entretien : 28 février 14h26 piquet de grève de la halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

l'écrit ou à l'oral leurs revendications, ce manque de savoir-faire en terme de compétence communicationnelle est une entrave importante pour les sans-papiers.

Les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord se présentent clairement comme un groupe d'acteurs à faibles ressources et qui de plus coche également les « critères habituellement retenus en sociologie de l'action collective pour repérer les freins à l'émergence de protestations collectives »[34]. Néanmoins, malgré tous ces facteurs et coûts – identité collective stigmatisée, peur, incertitude, absence d'encadrement collectif et organisationnelle, faiblesse des compétences militantes et communicationnelles, manque de moyens financiers, logistiques et organisationnels – qui dans la littérature de la sociologie de l'action collective indiquent l'impossibilité d'une mobilisation des groupes à faibles ressources, il y a ici une mobilisation que l'on peut de ce fait qualifier d'improbable. Il apparait donc nécessaire de chercher à comprendre ce qui permet ici l'émergence de cette mobilisation improbable.[35]

Une première étape pour comprendre l'émergence de cette mobilisation mène à se questionner sur l'absence apparente du phénomène de « passager clandestin » dans cette mobilisation. Pour expliquer cette absence, un retour sur le statut de bien collectif que représente la régularisation des sans-papiers s'impose.

[34] Collovald, A. Mathieu, L. (2009/2). Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. Politix, n° 86. Page 120

[35] Sur les mobilisations improbables voir les articles : Collovald, A. Mathieu, L. (2009/2). Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. Politix, n° 86. Page 120 ; Benquet, M. (2010). Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés. Sociologie du travail. Vol. 52. n° 3. p. 305-322 ; Hmed, C. (2009). Improbable ? La mobilisation des « immigrés » en temps de crise. Savoir/Agir. n°8, p. 79-87 ; Mathieu, L. (1999) Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises. Revue française de sociologie. 40-3. p. 475-499.

2) Le paradoxe du passager clandestin dans les mobilisations sans-papiers

Au milieu des années 1960 est théorisé dans la sociologie de l'action collective américaine un nouveau cadre d'analyse qui s'inscrit dans le postulat de la rationalité de l'action collective. Ce nouveau cadre vient rompre avec les théories du comportement collectif qui repoussaient les mobilisations sociales dans l'irrationalité imputant les mobilisations sociales au poids de la frustration ou à des dimensions pathologiques et psychologiques. Ce nouveau cadre d'analyse émerge avec les travaux de l'économiste américain Mancur Olson et son ouvrage « Logique de l'action collective »[36] publié en 1965. Dans ses travaux, Mancur Olson applique les théories du choix rationnel à la sociologie de l'action collective. Ces théories sont issues de l'économie et postulent que les individus sont des homo-economicus c'est-à-dire des agents rationnels qui prennent leurs décisions en fonction d'un calcul coût-bénéfice afin de maximiser leur intérêt personnel. La mise en application de ces théories du choix rationnel à la sociologie de l'action collective amène à réfléchir non plus aux raisons de la mobilisation mais plutôt au pourquoi il y a une mobilisation collective à ce moment donné, quelles sont les conditions d'émergences d'une mobilisation collective. Dans le paradigme développé par Mancur Olson, les individus qui sont des homo-economicus réfléchissent de manière rationnelle et égoïste. Ainsi, lorsque des individus rencontrent un grief commun, ils évaluent les coûts et bénéfices de la participation à l'action collective, ils analysent le coût de la participation à la mobilisation par rapport au gain collectif obtenu par la réussite de celle-ci. Or, dans ce modèle seuls les membres des petits groupes ont un intérêt vital à se mobiliser pour que la mobilisation réussisse, est pouvoir obtenir les bénéfices collectifs de la mobilisation. En effet, dans les groupes plus importants le coût de participation individuelle à la mobilisation est supérieur au bénéfice collectif de la mobilisation. Mancur Olson met en évidence que dans ces groupes les individus ont intérêt à la non-participation puisque la participation d'un individu n'a pas d'impact décisif sur la réussite ou non de la mobilisation. De plus, même en ne se mobilisant pas les individus pourront profiter des biens collectifs de la mobilisation. Il apparait donc que dans une grande majorité des cas la rationalité individuelle est de ne pas participer à l'action collective mais plutôt d'être un passager clandestin et de laisser les autres individus endurer les coûts de la mobilisation. Or, si tous les individus d'un groupe adoptent cette rationalité individuelle il ne peut y

[36] Olson, M.(1987). *Logique de l'action collective(1965).* Presses Universitaires Françaises.

avoir de mobilisation. C'est ce que Mancur Olson nomme le paradoxe du *free rider* ou « passager clandestin » en français. Ce modèle du choix rationnel ne permet donc que d'expliquer une petite partie de toutes les mobilisations. Malgré tout, pour répondre à ce paradoxe il suppose l'existence d'incitations sélectives individuelles, auquel s'ajoute le bien collectif, qui permettent de basculer la balance coûts/bénéfices en faveur des bénéfices.

En rapport avec ce cadre d'analyse, il semble intéressant de noter que contrairement à d'autres groupes mobilisés, les mobilisations de sans-papiers semblent moins affectées, voire pas du tout affectées dans le cas de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs par ce paradoxe du passager clandestin. L'absence de paradoxe du passager clandestin dans ces mobilisations ne provient pas seulement du fait que ces mobilisations soient de taille réduite comparée à d'autres mobilisations. La raison principale de l'absence de paradoxe du passager clandestin provient de la revendication centrale liée à ces mobilisations : la régularisation des statuts ; l'obtention des papiers. En effet, la régularisation du statut de séjour au contraire par exemple d'une augmentation de salaire n'est pas un bien collectif mais un bien individuel. Dans le cas d'une mobilisation pour l'augmentation des salaires dans une entreprise, la réussite de la mobilisation bénéficie à tous les employés de l'entreprise qu'ils se soient mobilisés ou non. Dans le cas d'une mobilisation de travailleurs sans-papiers dont l'objectif est la régularisation des statuts seuls les sans-papiers mobilisés obtiendront la régularisation de leur statut et cela même si la mobilisation revendiquait une régularisation dans un sens plus générale de tous les sans-papiers, puisque lorsque l'entièreté du groupe mobilisé aura été régularisée la mobilisation se terminera. La régularisation du statut dans les mobilisations de sans-papiers relève donc plus de l'obtention collective d'un bien individuel que d'un bien collectif en soi.

Néanmoins, cette définition de la régularisation du statut des sans-papiers comme un bien individuel est une construction sociale historique liée à l'évolution législative et juridique du titre de séjour en France. Depuis plusieurs décennies, on assiste à des changements politiques sur les questions migratoires en France qui ont amené à une individualisation toujours plus importante du traitement de la régularisation du statut des sans-papiers mais aussi au début des années 2000 à la promotion de l'immigration dite « économique » et à la raréfaction des autres types de régularisation. En juillet 2006, puis

en novembre 2007, deux lois remettent en avant un lien entre immigration et travail en donnant la possibilité d'obtenir des titres de séjour sous couvert de posséder un contrat de travail (CDI, CDD), ou sous couvert d'être parrainé par un employeur dans un métier dit « en tension ».[37] La création d'un lien entre la possession d'un contrat de travail et le titre de séjour modifia les modes d'action des sans-papiers qui se détournèrent des grèves de la faim pour se tourner plutôt vers la grève du travail. Mais, ce lien entre contrat de travail et possibilité de régularisation a également eu pour effet d'individualiser cette procédure d'autant plus que la régularisation du travailleur sans-papier n'est pas automatique après une certaine durée de travail mais discrétionnaire puisqu'il revient aux services préfectoraux de valider ou non les dossiers qui leur sont soumis. La définition de la régularisation du statut comme un bien collectif ou individuel est de ce fait un enjeu de lutte et d'opposition entre les autorités publiques et les groupes de sans-papiers mobilisés. Les autorités publiques défendent la délivrance du titre de séjour comme un bien individuel qui ne peut être octroyé qu'après une évaluation approfondie du dossier et de la situation personnelle de chaque travailleur sans-papier. Tandis que, les grévistes cherchent de leur côté à construire la régularisation de leur statut comme un choix politique et un bien collectif issue de leur lutte.

Le retour sur cette définition de la régularisation des titres de séjour comme un bien individuel qui est de fait aussi perçue par les travailleurs et travailleuses sans-papiers comme tel permet de mettre en évidence la nécessité pour tous les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs de prendre part à l'action collective. Néanmoins, même si la mise en évidence de cette qualification de la régularisation permet de comprendre l'absence du paradoxe du passager clandestin d'Olson dans cette mobilisation collective, cela ne permet pas de comprendre comment malgré les coûts importants et les faibles ressources dont disposent ce groupe une mobilisation a pu émerger.

[37] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2014). 68. Les grèves de travailleurs sans papiers (2006-2010). dans Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours. (p725). La Découverte.

3) Le poids du collectif dans le passage à l'action collective

Pour comprendre la possibilité de passage à l'action collective de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs en dépit des nombreux coûts auxquels sont confrontés les sans-papiers. Il est nécessaire de revenir sur l'un des postulats important de la sociologie de l'action depuis les travaux de Charles Tilly, de Doug McAdam et d'Oberschall, qui pose que l'émergence de mobilisations collectives découle de l'existence de réseaux sociaux, de l'existence de liens plus ou moins forts entre les individus préexistants. Ainsi, pour passer de la mobilisation individuelle à l'action collective et permettre à celle-ci de s'établir dans le temps, il apparait nécessaire la constitution d'un groupe, d'un collectif. En effet, pour mener une action collective il y a besoin de passer de la mobilisation individuelle à la mobilisation collective. Il faut donc chercher à analyser la constitution du collectif et revenir sur les réseaux sociaux préexistant ou non à la mobilisation de ces sans-papiers. Cependant, dans le cas des sans-papiers plusieurs obstacles semblent se poser à la constitution d'un collectif.

En premier lieu, pour permettre la constitution d'un collectif en capacité de mener une action collective il faut que ce dernier soit doté d'une identité collective. C'est-à-dire qu'un ensemble de personnes doivent se reconnaitre mutuellement des caractéristiques communes, des valeurs partagées, un sens commun en opposition et en interactions avec d'autres groupes.[38] Cette identité collective se constitue dans le conflit et se redéfinit constamment au fil de ce dernier puisqu'elle se construit dans l'opposition à un autre groupe. C'est le conflit qui structure le groupe par son rôle de catalyseur des « facteurs passionnels et des circonstances historiques »[39]. Lors du conflit les facteurs passionnels se déchainent ce qui amène à la distinction du groupe, le développement de la solidarité assurant par-là la cohésion du groupe. Les circonstances historiques permettent également la structuration du groupe, car le conflit dépend de l'environnement et des possibilités qu'offre la conjoncture au moment du déclenchement du conflit. Ainsi, dans le cas des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs le groupe se constitue dans le conflit avec la direction, qui débute en amont de la mobilisation, sur la question de l'exploitation

[38] Voegtli, M. (2020). Identité Collective. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*. (p. 308-313). Presses de Sciences Po.

[39] Reynaud, E. (avril-juin 1982). Identités collectives et changement social : les cultures collectives comme dynamiques d'action. *Sociologie du travail*. n°2 (p.159-177).

au travail et de la fausse promesse de régularisation au moment même où une enquête préliminaire est menée par le Parquet de Lille. Cette idée de passer d'un groupe théorique à un groupe construit autour d'une identité collective qui se mobilise pour défendre ses intérêts face à un groupe antagoniste est présente depuis longtemps au sein de la sociologie de l'action collective. On retrouve cette idée dès les travaux de Karl Marx avec ce que Georg Lukacs nomme « la classe en soi », c'est-à-dire le groupe théorique possédant des caractéristiques communes et « la classe pour soi »[40] c'est-à-dire le « groupe capable de se reconnaître dans une identité collective et de se mobiliser pour la défense d'intérêts partagés »[41]**.** Or, de manière générale chez les sans-papiers l'identité collective est négative puisque le groupe de sans-papiers est un groupe stigmatisé de par sa situation de non-droit et de clandestinité. Revendiquer cette identité revient à se mettre au jour et à se positionner face au danger de l'expulsion. De plus, par le fait d'être une identité basée sur l'absence de papiers se revendiquer par ce cadre ne permet pas la construction d'une identité solide puisque la régularisation vient sortir de cette identité. C'est la raison pour laquelle on parle souvent d'identité collective négative et d'impossibilité pour ces groupes de se constituer en collectif et donc de se mobiliser.

Pourtant, ici on observe bel et bien la constitution d'un collectif et le passage à l'action collective. Pour répondre à ce dilemme « la sociologie des mouvements sociaux a montré que l'identité collective des groupes stigmatisés vise à renverser le stigmate et à construire une identité positive »[42]. Ainsi, si ce groupe de travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs est capable de se mobiliser autour d'une identité collective c'est parce qu'il parvient à dépasser le cadre du stigmate de sans-papiers qui lui est attribué pour se réunir autour de l'identité collective positive de « travailleurs et travailleuses d'Emmaüs 'sans-papiers' en situation d'exploitation ». Par conséquent, ce qui est mis au centre de l'identité de ce groupe ce n'est pas leur situation de non-droit induit par leur condition de sans-papiers. Mais, c'est plutôt leur condition de travailleurs et travailleuses en situation d'exploitation qui est mis en avant et leur condition de sans-papiers est dénoncée comme permettant cette situation d'exploitation ce qui implique la nécessité de leur régularisation pour mettre fin à l'exploitation. L'identité collective de ce groupe se construit à travers le

[40] Lukács, G. (1923). *Histoire et conscience de classe*. Les Éditions de Minuit. 1960.

[41] Mauger, G. (2015). De la classe ouvrière aux classes populaires. *Savoir/Agir*, n°34. (p. 9).

[42] Fuchs, N. (2016). Les frontières de l'identité collective dans le militantisme de cité. Agora débats/jeunesses, 72, 35-48.

retournement du stigmate de la figure du sans-papiers au profit de la figure du travailleur dénonçant l'exploitation. Au contraire, de ce qui a pu être affirmé dans le passé dans certains travaux sur les nouveaux mouvements sociaux, où l'identité collective ne se construirait plus autour de l'appartenance à la classe ouvrière mais plutôt autour de nouveaux clivages et de nouveaux groupes sociaux plus spécifiques[43]. Dans le cas étudié, le groupe construit son identité autour de celle du travailleur certes sans-papiers mais faisant avant tout partie de la classe travailleuse confrontée à une insupportable situation dans laquelle les travailleurs et travailleuses se retrouvent traités comme des esclaves au service de la communauté Emmaüs de par la situation de non-droit entrainée par la législation française. Ici, la distinction de sans-papiers n'est qu'une distinction relative à leur situation juridique qui permet leur exploitation et qu'il cherche donc à renverser. De plus, la construction de l'identité collective autour de ce paradigme est appuyée par les organisations qui soutiennent le mouvement et se renforcent au fil du conflit à travers les liens interprofessionnels créés à l'initiative de la CGT et du CSP59.

La constitution d'une identité collective au sein d'un groupe est un point important permettant l'émergence de la mobilisation mais il est également nécessaire de revenir sur les liens et réseaux sociaux préexistant entre les individus de ce groupe pour rendre compte de l'émergence de la mobilisation et des formes que celle-ci adoptent. En effet, pour comprendre le passage à l'action collective et les formes que ces dernières prennent, les théories ont mis en avant le besoin de réseaux sociaux préexistant. C'est en particulier ce que mettent en exergue les apports théoriques d'Oberschall[44] qui soulignent l'importance de la structure sociale et des réseaux organisationnels. Anthony Oberschall souhaite dépasser le modèle d'Olson et rappelle que les individus ne sont pas des êtres isolés mais des êtres pris dans un substrat social, ils appartiennent à des communautés sociales. Oberschall s'intéresse à l'organisation interne de ces communautés et développe une cartographie sociale composée de deux variables. Une première variable verticale qui correspond à l'intégration des groupes au système. À partir de cette variable, il distingue les groupes intégrés qui disposent de connexion et de relais avec les institutions ce qui leur permet de se faire entendre et les groupes segmentés qui sont dépourvus de liens avec le pouvoir ce qui oblige ces groupes à se mobiliser pour mettre en lumière leurs intérêts. La seconde variable quant à elle horizontale est relative aux relations au sein du groupe où il

[43] Mauger, G. (2015). De la classe ouvrière aux classes populaires. *Savoir/Agir,* n°34. (p 10).

[44] Oberschall, A. (1973) Social conflict and social movements. Prentice-Hall

repère les groupes fondés sur un modèle communautaire, les groupes fondés sur un modèle associatif (religieux, culturels, politiques, etc) et les groupes peu organisés. Cette typologie offre alors 6 configurations entrainant l'émergence de formes d'actions différentes.[45]On peut retrouver cette cartographie élaborée par Anthony Oberschall en annexe : Schéma 1 : Cartographie sociale d'Oberschall.

En appliquant simplement cette typologie à la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, les formes d'actions devraient correspondre à celles du « modèle E » c'est-à-dire celles d'un groupe peu organisé et segmenté. Les sans-papiers sont l'un des groupes correspondant le mieux à la définition de segmentés posée par Oberschall puisque l'on ne peut pas décemment dire que les sans-papiers possèdent des liens ou des relais auprès du pouvoir bien au contraire leur situation les positionne davantage dans un isolement absolu vis-à-vis des institutions puisqu'ils ne disposent pas des mêmes droits que les nationaux et qu'ils n'ont accès à aucun lieu ou personne de pouvoir, ils sont exclus de la société d'accueil. De surcroît, les sans-papiers sont le plus souvent perçus comme un groupe sans réelle organisation interne. Dans ce cas, d'après la typologie d'Oberschall, la possibilité d'une mobilisation devrait être faible et en cas de mobilisation, celle-ci devrait être courte et intense avec des formes d'actions souvent violentes et éruptives comme par exemple des émeutes. Pourtant, la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers ne se déroule pas à travers des formes d'actions éruptives et violentes. D'après l'ouvrage de Johanna Siméant *La cause des sans-papiers*[46], les groupes de sans-papiers peuvent également se mobiliser sur le « modèle F », c'est-à-dire associatif et segmenté, à partir d'une base politique fondée sur la langue ou la nationalité[47]. Toujours d'après l'ouvrage de Johanna Siméant, les sans-papiers peuvent

[45] Pour revenir plus précisément sur les 6 configurations développées par Oberschall et leurs conséquences sur les formes prises par l'action collective voir : Neveu É. (2011). IV. La mobilisation des ressources. Dans Sociologie des mouvements sociaux. (p. 54-55). La Découverte.

[46] Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po.

[47] C'est principalement à une logique de réseau politique qu'obéirent les mobilisations de sans-papiers, contrairement à ce que pourraient laisser penser des mouvements qui virent majoritairement agir des tunisiens en 1972-1973, des Turcs en 1980, des Turcs et des Zaïrois en 1991-1992. Ce sont ces réseaux, constitués par nationalité ou par la langue, qui vont être instrumentalisés, voire parfois réactivés par les entrepreneurs de mobilisations » dans ibidem (p. 100-101).

aussi se mobiliser sur le modèle communautaire segmenté à travers les réseaux familiaux qui existent dans les milieux immigrés ou à partir des lieux et de travail commun.[48]

Dans la situation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs la mobilisation semble reposer sur le modèle communautaire segmenté puisque ces derniers partagent le même lieu de travail et de vie (la communauté Emmaüs). Cela semble se confirmer par le fait que ceux-ci ne s'organisent pas à travers la langue ou la nationalité car ils ne proviennent pas d'un même pays mais d'un ensemble de pays de l'Afrique subsaharienne voir du Maghreb pour l'un d'entre eux, ce qui semble infirmer le modèle associatif segmenté. Toutefois, le modèle associatif segmenté ne peut être écarté aussi rapidement car l'un des actes important qui se produit avant le déclenchement de la mobilisation est la constitution d'un collectif de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers de la Halte Saint-Jean pour déposer une plainte en commun.

> « À partir du moment où la décision a été prise, ils ont d'abord fait un premier acte qui a été de sortir de leur individualité pour constituer un collectif et déposer plainte en commun et donc c'est ensemble qu'ils ont déposé plainte. Et ensuite, la mise en collectif a permis de dépasser la peur de l'action puisque c'est collectivement qu'ils ont décidé de déclencher une grève. »[49]

Néanmoins, même si le passage à l'action collective ne se produit qu'une fois le collectif formé, l'organisation interne du groupe, les réseaux préexistants se fondent sur le modèle communautaire avec une forme d'action prise par la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers, la grève du travail similaire aux formes de mobilisations de la classe ouvrière qui se caractérisait et qui se caractérise encore à certains égards par un même milieu de travail (l'usine, l'atelier) et de vie commun (Tours HLM, Corons). C'est cette expérience de vie et de travail commun des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs similaire à celle vécu par la classe ouvrière française combiné au travail des entrepreneurs de cause qui permet aussi de mieux comprendre comment ce collectif a pu se constituer autour d'une identité collective positive plus proche et traditionnelle de celle de la classe ouvrière plutôt que d'une identité centrée sur le groupe sans-papiers en lui-même.

---

[48] Il arrive cependant que, dans certaines grèves et mobilisations, du fait des petits cercles d'interactions dans lesquels évoluent les sans-papiers, le passage à la mobilisation se fasse par des groupes familiaux ou villageois […] ou encore par des groupes de vie communes (ces derniers ne supposant pas forcément une même origine communautaire mais simplement le fait de travailler ou de vivre sur les mêmes lieux : ateliers clandestins, demandeurs d'asiles déboutés logés dans le même foyer de banlieue parisienne etc.). ibidem (p. 104-105).

[49] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

Malgré tout, pour comprendre l'émergence de cette mobilisation il est non seulement nécessaire d'étudier le processus de construction de l'identité collective et du réseau organisationnel mais aussi d'analyser comment malgré les situations vécues comme des freins à la mobilisation par les travailleurs et travailleuses sans-papiers, ceux-ci sont surpasser afin de devenir des dispositions permettant le passage à l'action collective.

4) Les dispositions à l'émergence d'une mobilisation improbable

L'un des facteurs permettant d'expliquer l'émergence de cette mobilisation peut être recherché dans certains coûts de la mobilisation eux-mêmes. En effet, certains freins à la mobilisation semblent pouvoir être retournés afin d'inciter à la mobilisation. Ces obstacles à la mobilisation peuvent devenir des dispositions à la mobilisation lorsqu'ils sont vécus dans des situations concrètes. Pour comprendre comment les situations apparaissant comme des coûts peuvent devenir des dispositions à la mobilisation, on peut s'appuyer sur le travail d'Annie Collovald et Lillian Mathieu qui rappellent que les « situations vécues dans le travail et hors travail constituent des expériences éprouvantes ; celles-ci, même si elles suscitent toute une série de mécontentements dispersés, vécus sur un mode individuel et dénués de toute orientation politiquement constituée, n'en préparent pas moins une base d'échanges entre des salariés désunis, pouvant devenir une ressource d'impulsion à une action collective. »[50]. La prise en compte des difficultés auxquelles l'ensemble des travailleurs et travailleuses sans-papiers sont confrontées individuellement, entrainant chez eux la création d'un mécontentement individuel qui pose les bases nécessaires à un échange collectif et à la prise de conscience collective, incite à faire appel aux théories de la frustration relative.

Les théories de la frustration relative prennent leur source dans les travaux de Karl Marx dans *Travail Salarié et Capital*[51] puis d'Alexis de Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*[52] selon lesquels le conflit social prend ces sources non pas dans la privation absolue mais dans la privation relative. Ces analyses sont par la suite développées par James Davies dans son ouvrage *Toward a Theory of Revolution*[53] dans lequel il met en exergue que la révolution russe est due à la récession importante ayant suivi une période de forte croissance ce qui a entrainé un décalage entre les attentes perçues comme légitime par la population et la situation réelle dans laquelle elle se trouvait. Ce décalage entraine alors une situation de frustration relative de plus en plus importante au fil du temps amenant finalement à la révolution russe. Cette théorie est par la suite systématisée par Ted Gurr

[50] Collovald, A. Mathieu, L. (2009/2). Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. *Politix*, n° 86. p. 125.

[51] Marx, K. (1849*). Travail salarié et capital dans Œuvres I*. Gallimard. 1965.

[52] Tocqueville, A. (1856). *L'Ancien Régime et la Révolution*. Robert Laffont. 2004.

[53] Davies, J, C. (1962). Toward a Theory of Revolution. *American Sociological Review*. 1. p. 5-19.

dans son ouvrage *Why Mens Rebel ?*[54] dans lequel il distingue plusieurs modèles de situations pouvant mener à la frustration relative. Cependant, pour Ted Gurr la présence d'une situation de frustration relative ne signifie pas mécaniquement un passage à l'action collective. Afin que la frustration relative débouche sur une action collective, il y a nécessité de politiser cette frustration et d'imputer la responsabilité de cette frustration à une entité. Processus qui s'inscrit dans des rapports sociaux notamment entre l'Etat et les groupes mobilisés, où l'Etat exerce sa fonction de contrôle social à travers notamment la légitimation des institutions, la disqualification de la contestation ou encore l'usage des forces de police. Néanmoins, il est nécessaire de prendre garde aux écueils auxquels peuvent mener une mobilisation intempestive de cette théorie en s'intéressant aux critiques émises envers celle-ci[55]. Malgré tout, en évitant de tomber dans la tautologie qui démontre la frustration relative par l'émergence de la mobilisation et l'émergence de la mobilisation par la frustration relative ainsi qu'en évitant les pièges d'un raisonnement mécaniste où la frustration entraine mécaniquement à la mobilisation collective, il semble possible de faire apparaitre une certaine articulation entre ces modèles et les cadres théoriques de la mobilisation des ressources.

Pour éviter ces pièges et mettre en œuvre une certaine articulation entre frustration relative et mobilisation des ressources, il est essentiel de rappeler que la frustration relative n'est pas la source de la mobilisation mais une disposition à la mobilisation. La différence entre l'utilisation du terme « disposition » plutôt que du terme « source » est primordiale pour éviter l'analyse mécaniste qui tracerait un lien automatique entre mécontentement et action collective. Le concept de disposition désigne des tendances durables et stables qui orientent les actions, perceptions, pensées et sentiments des individus dans divers contextes sociaux.[56] Ce concept est défini de cette manière par Emmanuel Bourdieu « avoir une disposition, c'est être enclin à agir de telle ou telle manière dans telles ou telles circonstances »[57]. De plus, les dispositions ne sont pas un facteur explicatif mécanique, puisque celles-ci ne mènent pas systématiquement à une action déterminée sans que le

[54] Gurr, Ted, R. (1970). *Why Men Rebel*. Princeton (N. J.). Princeton University Press.

[55] Sur les frustrations relatives et leurs critiques : Corcuff, Philippe. (2020). Frustrations relatives. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*. (p. 264-269). Presses de Sciences Po. ; Neveu, É. (2019). III. Les frustrations et les calculs. *Sociologie des mouvements sociaux*. (p. 35-45). La Découverte.

[56] Concernant le terme de disposition voir : Mauger, G. (2014). DISPOSITION, sociologie. *Dictionnaire de l'Encyclopædia Universalis.* consulté le 28/05/2024

[57] Bourdieu, E. (1998). *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action.* Seuil. p.8-9

contexte adéquat ne soit en place. C'est ce que met en avant Pierre Bourdieu : « les dispositions ne conduisent pas de manière déterminée à une action déterminée : elles ne se révèlent et ne s'accomplissent que dans des circonstances appropriées et dans la relation avec une situation »[58]. Ainsi, la frustration relative ne doit pas être analysée comme le déclencheur de la mobilisation collective mais simplement comme un terreau propice à l'émergence de la contestation sociale.

Dans la situation des travailleurs et travailleuses sans-papiers de la Halte Saint-Jean, les expériences individuelles vécues par les sans-papiers qui suscitent chez eux du mécontentement et la formation d'une situation de frustration relative. Cette situation de frustration relative semble se positionner dans le modèle de la frustration relative du déclin (voir l'encadré ci-dessous) théorisée par Ted Gurr. En effet, alors que le niveau d'attente des travailleurs et travailleuses sans-papiers reste le même, la régularisation par le travail au sein de la communauté Emmaüs et la réalisation effectives de leurs attentes diminuent au fil du temps. On peut retrouver une représentation du modèle de la frustration relative du déclin théorisé par Ted Gurr en annexe : voir Schéma 2 : modèle du scénario de la frustration relative du déclin théorisé par Ted Gurr.

On peut repérer plusieurs causes entrainant le développement de cette frustration relative au sein de ce groupe. Premièrement, alors que ces sans-papiers rejoignent la communauté Emmaüs avec l'espoir de se voir intégrer à la société française par leur investissement dans le travail au sein de cette dernière, les sans-papiers font face à des propos racistes de la direction de la communauté « ces africains, ces gens-là, ils ne comprennent rien »[59]. Mais ils sont aussi soumis à un contrôle de leur vie privée avec des fouilles régulières de leur chambre personnelle et la vente imposée de leurs affaires personnelles.

> « Même des fois, elle vient dans ta chambre et elle te dit ' non tu as trop de baskets à la maison, il faut sortir des paires pour aller les vendre au magasin' alors que ces baskets la tu les achetées avec ton propre argent. Elle te dit ' non des habits tu en as de trop, on va sortir les vendre' alors que tu les as achetés avec ton propre argent. Ici l'affaire des papiers c'est zéro, il ne faut même pas parler de ça, l'argent c'est zéro. Son but à

[58] Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Seuil. p.178.

[59] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

> elle c'est de nous garder. On va travailler pour elle à vie et elle va nous garder. »[60]

Ils font aussi face à des pressions de la direction qui les force au silence sur toutes contestations vis-à-vis des mauvais traitements ou des mauvaises conditions de travail notamment en leur rappelant régulièrement leur situation de non droit et l'inexistence d'alternative à leur situation actuelle : « la menace planante c'était toujours que si tu ne veux pas tu peux rentrer chez toi, si tu ne veux pas tu peux repartir dans la rue, celui qui n'est pas content il peut faire ses valises. »[61]. Ces humiliations et ces injonctions au silence entrainent de la colère chez les sans-papiers et déclenchent chez certains d'entre eux une volonté de se rebeller afin de préserver la part de dignité à laquelle ils estiment avoir le droit.

En outre, les travailleurs et travailleuses sans-papiers pensaient en rejoignant la communauté Emmaüs trouver un moyen d'échapper à leur condition sociale, à leur situation de non droit qu'entraine leur position de sans-papiers. L'arrivée dans la communauté Emmaüs apparait alors comme un moyen de s'élever dans l'échelle sociale, de s'extirper de cette condition en obtenant des papiers puisque la direction de la communauté leur promet la régularisation de leur statut en échange de leur investissement dans le travail pour la communauté pour une durée de temps définie de trois ans. Or, au fil du temps, et une fois les trois années de travail préalablement défini pour obtenir la régularisation écoulées la non-régularisation de ces sans-papiers alors même que d'autres sans-papiers arrivés après eux ont pu obtenir leur régularisation entraine un mécontentement chez les individus concernés. Ce mécontentement est par ailleurs décuplé lorsqu'il leur est révélé que cet accord n'était en réalité qu'une fausse promesse de régularisation de leur situation. Cette révélation entraine une grande désillusion chez les travailleurs et la fin de l'espoir de voir leur situation s'améliorer.

> « Lorsque nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des camarades qui avaient déjà passé beaucoup d'années ici et après plusieurs années ils ne voyaient pas leur situation s'améliorer malgré le fait même que la directrice soit allée déposer le courrier de régularisation à la poste pour eux. Ça n'a fait qu'empirer la situation. Il y a eu cela la fausse

[60] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

[61] Extrait entretien du 4 mars 14h26 piquet de grève de la halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Anna

> promesse, il y a eu aussi le favoritisme puisqu'il y a eu des familles, des personnes même célibataires qui sont arrivées après nous qui ont été régularisées au bout de 2 ans, au bout de 1 an et quelques, au sein de la communauté tandis que nous il fallait obligatoirement faire d'abord 3 ans et malgré le fait que nous faisions plus de 3 ans c'était à l'appréciation en fait de la directrice que l'on pouvait voir notre dossier rentré ou bien prendre le chemin de la préfecture. »[62]

À cette fin de l'espoir que constitue la fausse promesse de régularisation s'ajoute un autre facteur de frustration. Ce dernier provient du rapport au travail de ces sans-papiers puisque la révélation que leur travail ne mènera pas à une régularisation place les travailleurs et travailleuses sans-papiers face au fait que le travail au sein de la communauté Emmaüs n'est pas une situation transitoire, qu'il est nécessaire d'endurer un certain temps avant de voir leurs conditions s'améliorer mais une situation qui semble définitive et sans perspective d'avenir. Pour les travailleurs et travailleuses sans-papiers, il n'y a pas de possibilité de défection et s'impose pour eux une loyauté forcée[63] à une communauté Emmaüs dans laquelle ils sont oppressés et exploités. De plus, la perspective d'un enfermement définitif dans cette situation est d'autant plus insupportable pour certains sans-papiers qui possèdent des diplômes, comme Anna qui possède une licence 3 en gestion économique et financière et qui a pu travailler pour différentes entreprises au Gabon. Mais, ces sans-papiers sont malgré tout relégués à des travaux de manutentionnaire, de femme et d'homme à tout faire. Ils sont chargés de former les nouveaux arrivants et tout cela dans de mauvaises conditions de travail et pour une rémunération plus qu'insuffisante. Ce risque d'un enfermement définitif dans une situation d'oppression et d'exploitation est également inacceptable pour les sans-papiers ayant des enfants puisque disparait non seulement toute perspective pour eux, mais aussi pour leurs enfants qui vivent et rapportent auprès de leurs parents, les situations d'exclusion auxquelles ils se retrouvent confrontés à l'école.

De surcroit, une autre source de mécontentement des travailleurs et travailleuses sans-papiers provient du manque de reconnaissance pour le travail qu'ils fournissent. Au contraire, leur travail est continuellement scruté, surveillé. Une pression à la rentabilité leur est imposée :

---

[62] Extrait entretien du 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Anna

[63] Sur les termes de défection et de loyauté voir : Bennani-Chraïbi, M. (2020). Exit, voice, loyalty. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 251-258). Presses de Sciences Po.

> « Quand elle voit que tu as fait beaucoup d'argent, des gros chiffres elle a le sourire jusqu'aux oreilles mais si d'autres jours tu as fait moins elle ne va pas rigoler, le visage qu'elle va te faire c'est comme si tu avais demandé aux clients de ne pas acheter. »[64].

Tout écart, toute faute est systématiquement sanctionnés instituant une peur importante chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers :

> « Un jour moi et elle (désigne une gréviste) on travaillait là-bas à 200 mètres d'ici, on a compté plus de 20 fois notre caisse. Il manquait 50 centimes. C'est comme si on avait une bombe pour aller déposer à la préfecture. C'est comme si les gens qui fait les attentats à l'aéroport et tout… C'était une PANIQUE ! On était obligé de trouver une solution. Elle, elle est montée vite fait chez elle pour aller chercher 50 centimes alors que moi je trainaîs avant d'arriver ici pour qu'elle puisse venir me donner ces 50 centimes-là »[65].

Ce manque de reconnaissance et l'invisibilisation de leur travail alors même que ceux-ci travaillent 40 heures par semaine pour 150 euros par mois est un point essentiel dans la frustration des travailleurs et travailleuses sans-papiers.

> « On est ceux qui faisons tout le travail mais on est encore cela à qui on met la pression pas possible à travailler et à qui on demande d'être régularisé au bout d'un certain nombre d'années non délimitées. »[66]

Cette cristallisation de l'invisibilisation du travail des sans-papiers atteint un point culminant le 1er juillet 2023, lorsqu'un groupe de personne se regroupe à la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean de Saint-André-Lez-Lille pour remercier le travail de la directrice de la communauté Emmaüs. Les travailleurs et travailleuses sans-papiers perçoivent cela comme une inversion de la réalité alors qu'ils sont les personnes permettant à la communauté Emmaüs de fonctionner tout en supportant des conditions de travail et de vie insupportable ils sont ignorés tandis que leur directrice est admirée et remerciée. La colère gronde et les sans-papiers cessent le travail ce samedi 1er juillet en signe de protestation.

> « Le 1er juillet on a vu des gens débarquer avec des pancartes 'Merci Anne !'. Anne c'est la directrice. Et nous c'est normal. Ça veut dire que nous, qui est là, on est méchant, on est des méchants. C'est les

[64] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

[65] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

[66] Extrait entretien du 4 mars 14h26 piquet de grève de la halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Anna

> gens de l'extérieur qui dit, elle est gentille. Nous on était fâché, on a fait rien, on n'a pas travaillé le jour-là »[67]

L'ensemble de ces griefs accumulés individuellement amène à une situation de frustration relative du déclin. La fin de l'espoir de pouvoir être régularisé entraine une désillusion chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers ce qui permet à la critique sur les conditions de travail jusqu'ici accepté, en raison de l'espoir d'une régularisation futur et de s'élever socialement. La critique de cette situation entraine les travailleurs et travailleuses sans-papiers à reconnaitre qu'ils subissent tous et toutes les mêmes griefs. Cette reconnaissance d'une situation commune amène la construction d'une identité collective des sans-papiers de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean contre la direction et à une unification des griefs autour de la reconnaissance de leur travail et de la nécessité de leur régularisation. En effet, si jusqu'ici les travailleurs et travailleuses sans-papiers laissaient la domination s'exercer du fait de la possibilité de s'extraire de cette situation précaire par le travail et l'investissement personnel pour la communauté, la révélation de la fausse promesse de régularisation vient briser ce mythe et se transforme en ressource contestataire.

Par conséquent, après la journée du 1er juillet, toutes les conditions sont réunies pour permettre un passage à l'action collective. Pourtant, le lundi 3 juillet 2023, les travailleurs et travailleuses sans-papiers ne se mettent pas en grève et travaillent. C'est la raison pour laquelle la frustration relative n'est pas un facteur explicatif et mécanique du passage à l'action collective mais une simple disposition à la mobilisation collective. Pour que cette disposition à l'action collective s'active plusieurs éléments entrent en action. L'un des éléments de fond permettant à cette disposition de s'activer, provient du contexte dans lequel se trouvent les différents acteurs de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean. La communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean est sous le coup d'une enquête préliminaire des services de l'Office Central de Lutte contre le Travail Illégal depuis fin mai pour « traite d'êtres humains», « travail dissimulé» et « abus de faiblesse sur des personnes vulnérables ». Face à cette enquête et après la première perquisition, les membres de la direction organisent une réunion avec les travailleurs et travailleuses sans-papiers pour leur demander de les soutenir, de témoigner en leur faveur.

[67] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

> « La mobilisation est venue du fait qu'un jour, on s'est retrouvé en réunion avec la directrice et son président et lors de cette réunion les points qui ont été abordés notamment de se mettre aux côtés de la directrice pour que la Halte ne ferme pas et qu'elle n'aille pas en prison et lors de cette demande de la directrice et du président ce n'était pas une demande en tant que telle, c'était comme une exhortation, un ordre pour que nous puissions se mettre à leur côté pour voilà, pour la soutenir, pour la défendre. »[68]

L'ouverture d'une enquête contre la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean et la demande de la direction d'un soutien des sans-papiers pour éviter toutes condamnations confirment à ces derniers que la situation qu'ils vivent est anormale. Ainsi, cette enquête préliminaire et les réactions de la direction semblent également ouvrir une fenêtre d'opportunité favorable à la contestation de la situation et donc le passage à l'action collective puisque certaines autorités étatiques s'interrogent sur la légalité des pratiques mises en place par la structure Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille. L'accumulation de griefs combinée à cette opportunité de protestation est perçue par certains sans-papiers qui vont chercher à contacter des organisations comme la CGT et le CSP.

> « Et étant donné qu'ils ne répondaient pas à nos questions puisque l'on avait des questions par rapport à la situation que l'on vivait et qu'ils avaient complètement banalisée ces questions-là. Et bien nous nous sommes dit que cela faisait déjà trop parce qu'il y a eu d'autres faits avant et cette réunion avec le président a été la goutte d'eau qui a fait débordé le vase. Et là nous nous sommes dit que ça ne valait plus la peine de continuer de travailler, à vivre dans les conditions que l'on vivait. Il fallait que l'on fasse quelque chose et là est parti l'idée de rencontrer les syndicats notamment le syndicat du CSP59 et ensuite celui de la CGT59. »[69]

À ce contexte favorable, s'ajoutent enfin les réactions de la direction vis-à-vis de la contestation qui se met à éclore au sein des travailleurs et travailleuses sans-papiers. En effet, face à la montée de la frustration des sans-papiers ayant finalement menée à une journée non travaillée le samedi 1er juillet, la direction va tenter de réagir par la répression du mouvement. « Le mardi qui est le 4 on voit la directrice qui ferme la porte et elle dit 'non aujourd'hui il n'y a pas de travail, il n'y a rien du tout' et son adjointe nous dit 'il faut faire votre valise parce que là vous allez partir, on va vous mettre dehors'. »[70]. Cette tentative de répression dans l'œuf de la contestation va alors avoir un effet contraire et va

[68] Extrait entretien du 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Anna

[69] Extrait entretien du 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint Jean à Saint André-Lez-Lille, Anna

[70] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

créer un électrochoc chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers, qui vont chercher à passer à l'action collective.

> « Là, on a dit bah non après toutes ces années qu'on travaille, après tous ces efforts qu'on a fait, après tous les sacrifices, on a quand même mis notre santé de côté pour travailler pour vous. Vous nous faites ça ! Donc a appelé la CGT et le CSP59. »[71]

Néanmoins, malgré la frustration relative, le contexte favorable et le placement devant la nécessité de se mobiliser. Or, la possibilité de s'engager dans une action collective comme la grève du travail ne peut s'accomplir qu'à la condition d'obtenir une offre d'actions collectives soutenues par des organisations qui seront dans ce cas précis la CGT et le CSP59, car ce groupe de travailleurs et travailleuses sans papiers constituent un groupe à faibles ressources.

[71] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

b) Les architectes de la mobilisation : rôle des organisations et des soutiens dans le passage à l'action collective des sans-papiers

Pour comprendre l'émergence de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs à Saint-André-Lez-Lille, il faut s'intéresser au rôle des organisations dans le soutien à la mobilisation qui repose ici sur deux organisations principales : le Comité des Sans-Papiers 59 (CSP59) et l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord (UD CGT Nord). Le soutien de ces deux organisations permet aux sans-papiers de bénéficier de ressources dont ils ne disposent pas et ainsi de surmonter les obstacles à la mobilisation.

Après avoir analysé le rôle des organisations, il sera nécessaire de revenir sur le rôle des soutiens extérieurs à la mobilisation en particulier sur les militants moraux et les entrepreneurs de mobilisation. Pour cela, il sera intéressant de revenir sur les trajectoires individuelles de ces soutiens extérieurs pour comprendre l'évolution du profil des militants ainsi que l'investissement de ces militants impliqués dans la cause des sans-papiers.

1) Le rôle des organisations extérieures dans l'émergence de la mobilisation

L'émergence de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs à Saint-André-Lez-Lille suppose de se pencher sur les organisations qui ont soutenues ce mouvement pour comprendre de quelles façons elles ont soutenu le déclenchement de cette mobilisation. Les deux organisations à la base de la mobilisation de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers et qui ont soutenu cette lutte tout au long de son cours sont le Comité des Sans-Papiers 59 (CSP59) et la CGT en particulier l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord (UD CGT Nord).

Le Comité des Sans-Papiers 59 est un collectif de lutte qui comme son nom l'indique vise à défendre les droits des personnes sans titre de séjour. Il est l'un des plus anciens collectifs de sans-papiers de France. Il est fondé en juin 1996 à Lille la suite d'une grève de la faim de sept guinéens ayant menée à de nombreuses régularisations. Le collectif devient rapidement un acteur et un interlocuteur incontournable dans les luttes des sans-papiers dans le département du Nord. Il se compose de sans-papiers, d'immigrés ayant un titre de séjour et de français participant tous et toutes au fonctionnement du CSP59. Cependant, pour assurer l'autonomie des sans-papiers au sein d'un collectif conçu comme un outil pour mener leur lutte, le droit de vote lors des Assemblées Générales est strictement réservé aux sans-papiers. Le Comité des Sans-Papiers 59 recourt à différentes formes de lutte de la grève de la faim à la manifestation en passant par les occupations. Le fonctionnement du CSP59 passe également par des permanences juridiques et l'aide à la constitution de dossier de régularisation déposé auprès de la préfecture ainsi que d'un groupe de recherche publiant des documents d'informations et d'analyses[72].

L'Union Départementale CGT du Nord est une structure de la CGT qui s'établit à l'échelon départemental, elle regroupe 17 unions locales ainsi que différents syndicats professionnels. Son rôle est d'animer et coordonner les actions revendicatives des salariés, des retraités et des demandeurs d'emploi au niveau du département. L'UD CGT Nord est une organisation syndicale qui s'implique fortement en faveur des sans-papiers. Ceux-ci sont régulièrement mis en avant lors des manifestations organisées par la CGT (voir

[72] Bouamama, S. (2014). Chronique d'une lutte inachevée : les sans-papiers lillois (1996-2013). Dans *Mémoire des luttes de l'immigration en France: Tome* 1. (p. 137-142). GISTI.

photo), mentionné dans les tracts et journaux[73], dans les slogans « avec ou sans papiers unité unité » et en soutien de leurs luttes la CGT est régulièrement présent dans les manifestations organisées par le CSP59. Certaines manifestations sont parfois même co-organisées entre l'UD CGT Nord et le CSP59 comme la marche de Lille jusqu'à Paris de 2020.[74] Dans le département du nord la CGT et le CSP59 sont donc des partenaires de lutte qui mènent des actions communes que ce soit sur le terrain des sans-papiers ou sur d'autres sujets non spécifiques aux sans-papiers.

Figure 1 : photo de sans-papiers en tête devant la CGT lors d'une manifestation le 5 octobre 2021 à Lille

De manière générale, depuis quelques décennies la CGT s'investit dans les luttes des travailleurs sans-papiers en soutenant leurs actions collectives[75] ou en proposant au sein

[73] « Construisons la grève à partir du 5 décembre, dans les entreprises, dans les services, dans les administrations et sur les lieux d'étude. Provoquons des assemblées générales, organisons des collectifs locaux, départementaux… de travailleurs, ouverts à tous, avec ou sans emploi, avec ou sans papier, actifs ou retraités, étudiants, jeunes, précaires ou non : chacun doit y trouver sa place. Avec ou sans gilet. Construisons l'unité nécessaire de notre camp ». Blindal, P. octobre/novembre 2019 Edito. UD Nord. https://www.cgt59.fr/wp-content/uploads/2020/03/udnord-908.pdf

[74] (03/10/2020). Lille : sans-papiers et sans-emploi réunis dans une même marche vers Paris. La Voix du Nord

[75] Différentes mobilisations où la CGT a soutenu des travailleurs et travailleuses sans-papiers - La CGT. (17/05/2022). La CGT obtient la régularisation de 12 travailleurs sans papiers. Cgt.fr. https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/discriminations/la-cgt-obtient-la-regularisation-de-12-travailleurs-sans-papiers ; Bernard, G. (25/10/2023). Travailleurs sans-papiers régularisés : les stratégies payantes d'une grève efficace. Basta ! https://basta.media/Travailleurs-sans-papiers-regularises-les-strategies-payantes-d-une-greve-efficace ; La CGT. (17/10/2023). Mobilisation pour la régularisation des travailleur•euses sans-papiers. https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation/mobilisation-pour-la-regularisation-des-travailleureuses-sans-papiers

des Unions Locales des permanences juridiques pour œuvrer à leur régularisation. La CGT travaille aussi au côté des associations de défense des immigrés et notamment des immigrés sans-papiers avec la signature de différents communiqués en commun avec ces associations[76]. Le bureau confédéral de la CGT s'est même doté d'un secrétaire chargé de l'activité migrants et d'un collectif confédéral migrant qui a rédigé un livret à destination des syndicats CGT sur la question des travailleurs sans-papiers intitulé « Accueil des travailleuses et travailleurs 'sans-papiers' dans les organisations de la CGT »[77] . Cet investissement de la CGT sur le terrain des travailleurs sans-papiers marque un changement de politique au sein de la CGT car, cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'au début des années 1990, la CGT s'investissait peu dans les luttes de sans-papiers et par ailleurs les sans-papiers faisaient peu appel à son soutien puisque cette dernière proche à cette époque du Parti Communiste Français (PCF) tenait tout comme son organisation sœur une position de contrôle « stricte de l'immigration au nom d'une défense du marché du travail français »[78] et refusait de syndiquer les travailleurs sans-papiers.[79] La CGT suivait alors une ligne proche et parfois plus dure que celle du Parti Communiste Français sur la question des sans-papiers. Cette ligne perdura jusqu'à la chute du bloc de l'Est qui entraina la « mutation » du PCF et le « recentrage » de la CGT ainsi que l'éloignement des deux organisations et un rapprochement progressif de la CGT vers les luttes des travailleurs sans-papiers.

Pour comprendre l'émergence des mobilisations, les théories de la mobilisation des ressources mettent notamment en exergue le recours essentiel des groupes mobilisés à des organisations professionnelles des mouvements sociaux. Deux des principaux contributeurs à la théorie de la mobilisation des ressources John D. McCarthy et Mayer Zald[80] développent que les actions collectives sont un potentiel d'action qu'il est nécessaire

[76] Différents communiqués de presse de la CGT en rapport avec les sans-papiers : La CGT. (31/05/2024). Sans papiers mais pas sans droits !. cgt.fr. https://www.cgt.fr/comm-de-presse/sans-papiers-mais-pas-sans-droits ; La CGT. (03/11/2023). Avec ou sans papiers, intérimaires ou CDI, égalité des droits pour tous les travailleurs et travailleuses immigrés !. cgt.fr. https://www.cgt.fr/comm-de-presse/avec-ou-sans-papiers-interimaires-ou-cdi-egalite-des-droits-pour-tous-les-travailleurs-et

[77] La CGT. (2020). Accueil des travailleuses et travailleurs « sans-papiers » dans les organisations de la CGT. https://www.cgt.fr/sites/default/files/2021-04/livret%20migrant%202020.pdf

[78] Siméant, J. (1998*). La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po.

[79] Sur la politique de la CGT vis-à-vis des travailleurs et travailleuses sans-papiers jusqu'aux années 1990 voir : ibidem (p. 96-97)

[80] McCarty, J.D. Zald M.N. (1977). Ressource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. *American Journal of Sociology*. n° 82. (6). p.1212-1241.

d'activer. L'activation de ce potentiel d'action collective dépend d'organisations du mouvement social ou SMO (de l'anglais *Social Movement Organisation*) capables de mobiliser et gérer des ressources ainsi que d'identifier leurs objectifs aux buts d'une mobilisation et donc de tenter de satisfaire ces objectifs. De ce fait, les organisations du mouvement social par leur capacité à rassembler des ressources sont donc à la fois des structures d'offres de protestations et des moteurs des mobilisations. Pour McCarthy et Zald, les organisations du mouvement social s'insèrent dans une structure plus grande avec d'abord la *social movement industry* ou SMI qui regroupe l'ensemble des organisations du mouvement social orienté vers une même cause, l'entièreté de ces *social movement industry* constituent quant à eux le *social movement sector* ou SMS.[81]

Tel que le note Françoise Chazel[82], cette nécessité d'un recours aux organisations extérieures pour permettre aux groupes de se mobiliser apparait d'autant plus cruciale en ce qui concerne les groupes à faibles ressources comme les travailleurs et travailleuses sans-papiers. Ainsi, dans le cas de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, si malgré le manque de ressources et les coûts importants du passage à l'action, le groupe constitué ainsi que la frustration relative accumulée ont pu mener à l'émergence de la mobilisation c'est parce que les dispositions à la mobilisation de ce collectif ont pu rencontrer une offre d'action protestataire proposée par le CSP59 et l'UD CGT Nord. En effet, c'est l'engagement du CSP59 et de l'UD CGT Nord de soutenir leur lutte et de s'engager dans la lutte à leur côté qui a permis de surmonter les freins à la mobilisation et le déclenchement de la mobilisation. Cette promesse de la part de ces deux organisations de soutenir leur lutte a notamment permis de dépasser la peur de s'engager et de se retrouver seuls dans la lutte.

> « ils n'en pouvaient plus […] mais que euh ils avaient peur d'entrer en lutte ils avaient peur de dénoncer. Ce n'est qu'à partir du moment où il y a eu de la part du comité des sans-papiers puis ensuite de la CGT euh l'engagement que s'ils entraient en lutte ils seraient soutenus, qu'ils ne seraient pas seuls, que la décision a été prise. […] Donc il y a

[81] Neveu É. (2011). IV. La mobilisation des ressources. dans *Sociologie des mouvements sociaux*. (p. 50-51). La Découverte.

[82] « Plus les collectivités sont désorganisées et démunies, plus elles ont besoin d'organisations professionnelles et d'entrepreneurs politiques pour porter leurs protestations. » dans Chazel, F. (1992). Mouvements sociaux. Dans Traité de Sociologie. Presses Universitaires de France. (p. 303)

> une genèse qui est propre à la lutte chez eux avec une condition qui était la condition de réassurance qui était assurés par des acteurs extérieurs. »[83]

L'engagement de ces deux organisations à leurs côtés permet également la reconnaissance de leur situation comme anormale et de mettre en lumière cette situation anormale avec des groupes reconnus comme des acteurs crédibles aux yeux des autorités. Le soutien de ces deux organisations est important puisque ces organisations sont porteuses de ressources de négociations car elles sont reconnues par les autorités locales comme des interlocuteurs habituels et légitimes. Ainsi, la CGT et le CSP59 offrent à ce groupe évoluant habituellement dans la clandestinité et n'ayant de ce fait aucun lien avec les autorités, des relais auprès des institutions.

Pour obtenir gain de cause sur leurs revendications, les mobilisations sont dans l'obligation d'utiliser un grand nombre de ressources et cela de façon rationnelle. Cela est d'autant plus important dans le cas des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs puisqu'ils font face à l'association Emmaüs reconnue aux yeux de l'opinion publique et des autorités locales et nationales comme une structure doté d'une image positive. D'abord de par l'aura positive de son fondateur l'Abbé Pierre qui fut élu personnalité préférée des français 17 fois entre 1989 et 2003[84] et qui en 2021 soit 14 ans après sa mort fut désigné comme « la personnalité française la plus marquante de ces 40 dernières années, selon un sondage réalisé par TF1 avec ToLuna »[85]. Une image positive également forgée par son rôle dans la vente de seconde main, l'engagement de l'association dans la lutte contre l'exclusion sociale et son activité solidaire pour la réinsertion des plus précaires et l'accompagnement des immigrés au sein de ses communautés. Cette image positive d'Emmaüs communément partagée rend la mobilisation de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers ne disposant que de ressources symboliques d'autant plus difficile puisque s'engage alors une lutte sur le terrain du symbole et de la morale. Terrain de lutte sur lequel il est plus simple d'imposer le rapport de force en la faveur du groupe mobilisé lorsque le groupe contesté est perçu négativement que lorsque le groupe contesté est perçu

[83] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[84] Une star des sondages. (22/01/2007). Libération https://www.liberation.fr/societe/2007/01/22/une-star-des-sondages_9113/

[85] Hoballah, R. (16/02/2024). L'Abbé Pierre, Coluche et Simone Veil en tête des personnalités les plus marquantes de ces 40 dernières années. TF1 Info. https://www.tf1info.fr/culture/sondage-tf1-l-abbe-pierre-coluche-et-simone-veil-en-tete-des-personnalites-les-plus-marquantes-de-ces-40-dernieres-annees-2178449.html

positivement. Par exemple, il semble évident qu'il sera plus simple de rallier l'opinion en dénonçant l'exploitation de travailleurs sans-papiers dans une grande chaine de Fast-Food déjà reconnue par le passé pour des faits similaires que de dénoncer l'exploitation de travailleurs sans-papiers dans une association caritative appréciée par la population.

Pour parvenir à faire basculer le rapport de force en leur faveur les travailleurs et travailleuses sans-papiers ont donc besoin d'autres ressources que les ressources symboliques qu'ils possèdent. L'engagement de la CGT et du CSP59 permet la mise à disposition de ressources plus diversifiées et complémentaires puisque les deux organisations ne disposent pas du même type de ressources. La CGT de son côté est capable de mobiliser des ressources cruciales comme des ressources logistiques, matérielles comme le démontre la photo ci-dessous, qui témoigne du soutien logistique et matériel apporté par la CGT avec la mise en évidence de la camionnette de l'UD CGT Nord, des enceintes, une tonnelle, une banderole ainsi que des barbecues. La fourniture de ces ressources par la CGT a permis d'amplifier la visibilité et l'efficacité du mouvement avec un piquet de grève visible et audible. La mise en place et la tenue du piquet de grève est importante car elle permet de structurer et renforcer le collectif des sans-papiers qui désormais vont se côtoyer et discuter ensemble toute la journée et tenir leur assemblée générale sur le piquet de grève. Le piquet grève joue un rôle d'interface publique pour s'afficher continuellement, permettre d'accueillir les soutiens extérieurs ou de servir de point de rencontre et d'information au sujet de la grève. Le piquet de grève est une pierre angulaire de la grève de ce fait l'appui logistique et matériel de la CGT à son fonctionnement est essentiel.

Figure 2 : Piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille

L'UD CGT Nord apporte aussi des ressources financières par la mise en place et la gestion d'une caisse de grève sur le piquet de grève mais également en ligne[86] qu'elle va largement diffuser auprès et en dehors de ses bases mais aussi alimenter. La tenue d'une caisse de grève est une question importante lors d'une grève du travail surtout lorsque cette dernière s'inscrit dans la durée puisque sans caisse de grève, les travailleurs et travailleuses sans-papiers dans une situation déjà précaire se retrouvent alors dans une situation sans aucun moyen financier pour assurer leur subsistance risquant par conséquence d'être contraint de mettre un terme à la mobilisation. La question financière joue donc un rôle important dans l'émergence et la survie de la mobilisation. En outre, la CGT apporte également des ressources juridiques en mettant son service avocat à la disposition des grévistes pour assister ces derniers dans la constitution de leur dossier de régularisation et pour faire face à la répression policière et juridique. La CGT appui également cette grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers à travers la mobilisation de militants. Certains assurent une présence régulière voir quotidienne comme Clément qui est nommé référent pour l'UD CGT Nord auprès des grévistes de Saint-André-Lez-Lille. D'autres, sont mobilisés plus périodiquement lorsque d'autres types d'actions collectives sont effectués.

[86] Lien de la caisse de grève en ligne mis en place par l'UD CGT Nord : https://www.payasso.fr/udcgtnord/solidarite

Cette mobilisation des militants CGT varient avec le temps, les premiers mois du conflit voient une mobilisation assez importante avant de s'atténuer à partir des mois d'octobre-novembre, les épisodes de répression et les rassemblements de soutien restent malgré tous des moments de mobilisation intense. Enfin, la CGT apporte des ressources sociales et médiatiques. Des ressources sociales en faisant appel à son carnet d'adresse pour susciter la venue de divers soutiens, organisations ou personnalités politiques ou syndicales. Des ressources médiatiques en communiquant régulièrement sur ces différents canaux sur le déroulement de la lutte ou en contactant les journalistes. Ces ressources sont importantes pour permettre d'élargir le soutien à la mobilisation et remettre en cause l'image positive de la communauté Emmaüs et inciter les autorités à accéder aux revendications des grévistes.

De l'autre côté, le CSP59 est également capable de mobiliser des ressources sociables et médiatiques qui sont également intéressantes car les réseaux du CSP59 sont différents de ceux de l'UD CGT Nord ce qui permet de faire venir d'autres types de soutiens, d'organisations et de personnalités plus centrés autour des questions relatives aux sans-papiers. Toutefois, le CSP59 dispose de peu de ressources tangibles comme les ressources logistiques, matérielles et financières du fait de son organisation composé majoritairement de sans-papiers ou d'anciens sans-papiers comme le note Saïd Bouamama. Néanmoins, le CSP59 peut mobiliser des ressources plus intangibles mais toutes aussi nécessaires que les ressources tangibles pour permettre la structuration de la lutte. Le CSP59 apporte des ressources politiques et organisationnelles issues des expériences de luttes passées. Ces apports sont importants pour permettre aux travailleurs et travailleuses sans-papiers d'acquérir une autonomie politique vis-à-vis des organisations soutenant le mouvement. Les travailleurs et travailleuses sans-papiers ayant au début de la mobilisation une faible maitrise du français et n'ayant aucune compétence militante, cet appui politique est nécessaire pour acquérir les compétences nécessaires à l'écriture de tracts, à la rédaction de communiqués ou aux prises de paroles publiques etc. Cette transmission d'expérience permet aussi aux différents membres du groupe d'apprendre à développer une analyse politique de la situation afin de réfléchir aux actions à mener pour faire avancer leur lutte, elle permet de surcroit d'éviter de commettre des erreurs commises lors de luttes passées et d'ainsi de mieux diriger leur mobilisation par eux-mêmes.

> « Par définition, le comité des sans-papiers n'a pas de moyen et donc même si on a pu faire des petits dons, c'était des dons de pauvres à

> des pauvres. Donc le CSP n'a pas été un grand soutien matériel même si symboliquement il a fait une petite contribution. Le soutien s'est porté ailleurs. Il s'est porté dans l'accompagnement dans la structuration de la lutte à partir de notre expérience d'autres luttes dans le passé, à prévenir des dérives et des pièges qui pouvaient être tendu par la police, par la préfecture, par Emmaüs etc. . Bref, c'était plus une fonction politique, tout en maintenant le fait que c'étaient les grévistes qui étaient décisionnaires et c'étaient les AGs qui étaient décisives. Tout ça permettait de bénéficier de l'expérience qu'avait le CSP dans de très nombreuses autres luttes dures et longues du côté des sans-papiers. Ça a était également les aider car ils n'avaient aucune expérience militante sur des tâches toutes simples telle que l'écriture de communiqué, de tracts et. A partir de ce qu'ils voulaient dire, on servait de plume pour permettre à la lutte d'avoir des moyens d'expression. Ça été également d'ouvrir à des réseaux, une lutte c'est un double commun, c'est un rapport de force sur place mais c'est aussi la visibilité donc l'accès à des réseaux de communication des réseaux de soutien possible etc. Donc c'était des mises en contact avec des réseaux militants avec des députés avec d'autres syndicats. De telle sorte que leur lutte commence à être connue et qu'ils sortent de leur isolement. »[87]

> « Par le fait, déjà en parlant du CSP par exemple, il y a la marche du mercredi qui existe depuis plus de 30 ans je pense je ne me trompe ou presque qui fait que là-bas on peut s'afficher et parler des Emmaüs et il y a aussi le soutien permanent sur le piquet de grève où ils sont là et qu'on puisse discuter sur comment sortir de la grève, comment organiser les rencontres par exemple avec Emmaüs France ou aujourd'hui demander à la préfecture la régularisation des grévistes des piquets de grève. Donc c'est un peu tous ces points qui nous permettent à nous de vraiment compter sur eux. »[88]

Cette question de l'autonomie des travailleurs et travailleuses sans-papiers amènent parfois des contradictions entre la CGT et le CSP59 notamment sur le rôle des militants dans la mobilisation. Alors que la CGT défend l'utilisation de ses militants pour mener des actions collectives plus dangereuses, comme des occupations, le CSP défend au contraire une position selon laquelle c'est aux travailleurs et travailleuses sans-papiers de mener ces actions au nom de l'autonomie et de la maitrise de leur lutte. Ces contradictions amènent du débat entre ces deux organisations sur les stratégies à employer et à une situation que Thierry Blin nomme une « mixité organisationnelle »[89]. En, effet, la CGT correspond au modèle des organisations professionnelles du mouvement social développé par McCarthy et Zald. Elle dispose de nombreuses ressources externes au groupe des travailleurs et

[87] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[88] 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Anna

[89] Blin, T. (2005/1). Ressources, stratégies et régulation d'un espace d'action collective : le cas des « réfugiés » de Saint-Ambroise. *L'année Sociologique*. Vol. 55. (p. 189).

travailleuses sans-papiers défend un certain leadership sur l'utilisation de ses ressources et impose plus ou moins son leadership sur les actions à mener ainsi qu'en tant que représentant du groupe mobilisé. Au contraire, le CSP59 correspond à un modèle plus « classique » d'organisations apportant moins de ressources et étant plus enraciné au sein de la communauté des travailleurs et travailleuses sans-papiers, il défend de son côté l'autonomie et la maitrise des travailleurs et travailleuses sans-papiers sur leur lutte. Les discussions et débats au sujet de ces contradictions entre ces deux modèles entrainent progressivement une « mixité organisationnelle » où les aspects défendus par les deux organisations s'intègrent tous les deux ce qui conduit à des stratégies collectives et des capacités stratégiques variées.[90]

> « Dont tout ça amène, ça amène une spécificité aussi des fois avec même des contractions qui ne sont pas inintéressantes pour l'avancée de la lutte, c'est qu'on n'a pas la même vision à la CGT et au CSP. Alors, moi, à l'intérieur de moi-même, les deux cohabitent. Ce qui me permettait d'apporter, voilà. C'est que, par exemple, pour donner un exemple très, très clair. A la CGT, on va se dire tout de suite les sans-papiers, heu et ils risquent plus que nous. Il risque une OQTF et il risque une expulsion, etc. Donc par exemple, s'il y a une occupation, c'est nous qui allons occuper et vous vous resterez devant. Le CSP59, les CSP dans l'histoire des sans-papiers en France, c'est tout l'inverse. Quand tu as des occupations comme sciences po à Lille en 2000 ou d'autres. Ou la bourse du travail, ou la MRES, ou etc. C'est les sans-papiers qui occupent, pas les soutiens, les soutiens restent dehors. Des fois un porte-parole comme Roland Fodé-Diane qui, des fois, faisait l'aller-retour, etc. Je pense à sciences po, mais à plein d'autres moments. En tout cas c'est, c'est leur lutte. Ils maîtrisent leur lutte et donc, c'est une logique contradictoire, totalement contradictoire, comme ça, en apparence, mais du coup des fois, il a fallu parler de ça, de comment, comment l'aspect risque, comment l'aspect violence a possiblement recevoir. On en parle après, un peu après, si on va jusqu'en novembre, des forces de l'ordre, ou du désordre en tout cas. Il peut y voir une contradiction et on n'est pas complètement raccord, et c'est que c'est important avec ça, ce que ça coïncide, que des fois ça frotte, que, mais en tout cas ça fait la richesse et, je pense, l'efficacité. »[91]

[90] Troisièmement, il est impératif d'être critique à l'endroit du modèle de l'organisation professionnelle de mouvement social développé par McCarthy et Zald (1987). Selon ces auteurs, les organisations se développant à partir des années 1960-1970 seraient caractérisées par le fait que leur leadership maîtrise des ressources extérieures à celles du groupe en faveur duquel la mobilisation a lieu. D'autre part, ce leadership tenterait d'imposer l'image de groupe « parlant pour » le groupe bénéficiaire. Enfin, ce modèle organisationnel s'oppose à son alter ego « classique » dans le cadre duquel « la base fournit de l'argent, de la main d'œuvre volontaire, et un leadership » (McCarthy et Zald, 1973, p. 17-18). Or, ce qui va progressivement se développer dans le cadre de ce mouvement, sera une situation de « mixité organisationnelle » révélatrice de stratégies collectives (et de capacités stratégiques) multiples. Ibidem p. 189

[91] Extrait d'entretien 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

L’UD CGT Nord et le CSP59 sont les deux organisations qui ouvrent au groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers une offre de protestation par la mise à disposition de leurs ressources. Mais, pour qu’il y ait mobilisation il faut que les demandes et les revendications soient cristallisées par un entrepreneur de cause.

2) Les rôles et profils des soutiens extérieurs de la mobilisation

Un autre point important de la théorie de la mobilisation des ressources développé McCarthy et Zald met en exergue que les mobilisations sont constituées de différents types de personnes. D'un côté, les membres du groupe mobilisé, les bénéficiaires potentiels de l'action collective qui retirent un profit personnel si la mobilisation permet d'obtenir gain de cause sur les revendications. Dans le cas étudié ce sont les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. De l'autre côté, les soutiens extérieurs, ces personnes se mobilisent et apportent avec eux des ressources mais ne retirent pas de profit sur les éventuels succès de la lutte. Leur mobilisation est souvent décisive dans le déclenchement et la réussite du mouvement, car les ressources que ces derniers apportent permettent de lever le paradoxe d'Olson en faisant baisser les coûts de l'action collective modifiant de ce fait le rendement dans un sens favorable à la mobilisation. Au sein de ces soutiens extérieurs qui en grande majorité font partie d'organisations du mouvement social, McCarthy et Zald différencient deux types de soutiens extérieurs selon le niveau de ressources inégales qu'elles apportent au mouvement, les membres et les sympathisants par conscience (conscience constituents and adherents). Les sympathisants par conscience sont ceux qui adhèrent aux revendications et objectifs du mouvement. Ils soutiennent le mouvement en partageant des informations sur la lutte, en signant des pétitions, en faisant des dons financiers ou en participant occasionnellement à des actions collectives spécifiques. Ici, les sympathisants par conscience vont participer à la signature d'une pétition, à des rassemblements de soutien occasionnel, à la caisse de grève. L'un des enjeux pour les organisations du mouvement social est de parvenir à mobiliser régulièrement ces sympathisants pour des actions spécifiques voire de réussir à les faire passer de simples sympathisants à membres actifs de la mobilisation c'est-à-dire les faire passer au statut de militant par conscience. Les militants moraux se distinguent de ces sympathisants moraux par un véritable investissement personnel aux côtés des grévistes qui se traduit par une présence importante et régulière et par un investissement en ressources plus conséquent et leur appartenance quasi-systématique à des organisations du mouvement social. Dans la situation étudiée, les militants moraux sont des militants de la CGT, du CSP59 et de groupes libertaires présents régulièrement auprès des grévistes. Certains militants moraux incarnent une position de leader ce sont les entrepreneurs de cause ou entrepreneurs de mobilisation. Un exemple historique d'entrepreneur de cause peut-être identifié dans la

figure de l'Abbé Pierre. L'entrepreneur de mobilisation joue un rôle clé dans le passage à la mobilisation notamment dans le cas des groupes à faibles ressources. Ils apportent un savoir-faire militant, politique et communicationnel essentiel. Ils cherchent à rassembler et à utiliser les ressources de manière rationnelle pour guider le mouvement afin qu'il atteigne ses objectifs. Ces entrepreneurs de cause possèdent également un réseau pour amplifier le mouvement et parfois entrainer d'autres organisations à soutenir le mouvement. Ils sont souvent impliqués dans la gestion des conflits internes au groupe mobilisé ou entre les organisations en cherchant à maintenir l'unité et l'efficacité du mouvement, mais ils sont aussi impliqués dans la négociation avec la partie adversaire ou les autorités. De ce fait, les entrepreneurs de cause jouent souvent un rôle de porte-parole de la mobilisation[92]. Ici, les entrepreneurs de mobilisation sont le porte-parole du CSP59 Saïd Bouamama et certains membres du bureau de l'UD CGT Nord.

Cependant, ces réponses théoriques de McCarthy et Zald ne font que repousser le paradoxe de l'action collective d'un degré. Il devient alors nécessaire de réfléchir non plus aux causes de la mobilisation des individus bénéficiaires mais aux causes de la mobilisation des militants moraux et des entrepreneurs de cause eux-mêmes, réfléchir à ce qui permettrait de rendre compte de l'investissement de ces derniers. McCarthy et Zald tentent de répondre à cette question des motivations des entrepreneurs de cause mais sans réel succès.[93] Pour comprendre, l'investissement dans la cause spécifique des sans-papiers, Johanna Siméant invite à replacer ces acteurs de la mobilisation dans leur substrat à travers l'analyse de leurs trajectoires individuelles sociales et politiques[94]. L'analyse des

[92] Sur les sympathisants moraux, militants moraux et entrepreneurs de cause voir : Chazel, F. (2020). Mobilisation des ressources. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée*. (p. 399). Presses de Sciences Po ; Neveu É. (2011). IV. La mobilisation des ressources. Dans *Sociologie des mouvements sociaux*. (p. 52-53). La Découverte.

[93] « McCarthy et Zald avancent des explications pour le moins très générales comme l'amélioration du niveau général d'éducation et la progression des revenus qui suscitent la constitution d'une vaste « classe moyenne »,porteuse de la « poussée de fièvre » protestataire des années 1960 et1970. En poussant le raisonnement à la limite, on pourrait affirmer que les luttes pour les populations les plus défavorisées pourraient même se passer de ces populations et s'en remettre totalement à ces« militants par conscience » qui prendraient intégralement en charge la promotion de leurs intérêts. Avec pour corollaire, que soulignent McCarthy et Zald eux-mêmes, une grande volatilité de ce type de militants selon « l'état du marché des causes à défendre » et de leur« cotation ». À ces explications macrosociologiques peu satisfaisantes s'ajoutent les bénéfices et les intérêts très divers susceptibles d'être retirés de l'investissement militant « par conscience » : rétributions expressives et/ou symboliques (en termes d'estime de soi, de pouvoir, etc.). Celles-ci, à défaut d'être mises à l'épreuve et spécifiées sur des cas empiriques, risquent vite de devenir des explications *omnibus*: tous les militants agissent pour des raisons matérielles ou symboliques qu'il est toujours facile de leur imputer *ex post*. » Pierru, E. (2020). Militants par conscience. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 385-392). Presses de Sciences Po.

[94] Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po. (p.58-59).

trajectoires individuelles de ces militants par conscience et de ces entrepreneurs de cause présents au sein de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs semblent montrer une évolution des profils par rapport aux profils types de ces militants des années 1970-1990 mis en lumière par Johanna Siméant.

Trois figures distinctes élaborées à partir des entretiens menés lors de l'enquête de terrain seront étudiés pour comprendre l'émergence de la mobilisation et démontrer l'évolution des profils entre les mobilisations de sans-papiers en France de la deuxième moitié du XXème siècle et la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord lors de l'année 2023-2024. Des changements qui semblent faire apparaitre une nouvelle tendance sociologique chez les militants s'investissant dans ces mobilisations.

Le premier profil étudié est celui du militant chevronné dans la défense des immigrés et notamment des immigrés sans-papiers représenté par Saïd Bouamama[95] figure centrale et principal entrepreneur de cette mobilisation des travailleurs sans-papiers d'Emmaüs d'abord de Saint-André-Lez-Lille puis du mouvement nordiste en général. Saïd est un immigré Algérien résidant en France depuis l'âge de 6 mois. Il fait partie de ce fait de la catégorie des soutiens immigrés dans laquelle Johanna met en avant 3 profils type de ces militants immigrés investis dans les mobilisations sans-papiers : les étudiants, les réfugiés politiques et les militants mauriciens. Saïd Bouamama ne s'inscrit dans aucun de ces profils puisque ce dernier est un sociologue algérien de 66 ans. Par ailleurs, aucun autre entrepreneur de cause correspondant à l'un de ces profils types n'a pu être observé sur le piquet de grève de la communauté de la Halte Saint-Jean.

Néanmoins, même si cet entrepreneur de cause ne correspond pas aux profils identifiés par Johanna Siméant, il partage certaines similarités avec ces derniers. Tout comme ces profils, il partage une socialisation politique centrée autour des luttes de libération nationale dans le monde arabe.[96]

---

[95] Sur Saïd Bouamama voir annexe : Entretiens menés : 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[96] « On ne peut passer sous silence, par conséquent, un thème rarement abordé dans la question des mobilisations immigrées Initiées par des entrepreneurs nés hors de France: celui de leur socialisation politique. Plusieurs faits sont ici notables, tout particulièrement en ce qui concerne les militants tunisiens du Mouvement des travailleurs arabes (MTA) : le choc de la guerre des Six-Jours en 1967, la référence au nationalisme arabe, qui ont pu fonctionner dans les pays arabes comme des équivalents de la référence des

> « Pas d'intérêt politique mais un héritage collectif autour des luttes de libération nationale puisque l'immigration a participé à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et donc il y avait de la discussion politique dans la famille que l'on pouvait entendre quand on était petit. »[97]

Un autre point commun avec les profils des entrepreneurs des mobilisations sans-papiers du siècle dernier est sa revendication du statut d'immigré.[98] Malgré le fait que ce dernier est vécu en France depuis l'âge de ces 6 mois, il revendique et explique son engagement constant dans la cause de la défense des immigrés et en particulier des immigrés sans-papiers de par son origine ouvrière et son statut d'immigré même s'il ne se trouve pas dans la même situation que ceux qu'il défend.

La proximité sociologique de cet entrepreneur de cause avec les entrepreneurs de cause du siècle dernier s'explique par le fait que ce dernier faisait partie dans les années 1970-1980 du profil type « étudiant-immigré » participant à de nombreux mouvement sociaux, cela a transformé son rapport au monde. Cet engagement dans ces mobilisations a fortement influencé son rapport au monde puisqu'il suit des études dans le but de pouvoir mettre au service de la lutte ses acquis intellectuels et il poursuivra une carrière professionnelle partagé entre travail social et travail intellectuel avec divers emplois occupés comme directeur pédagogique d'une mission locale, enseignant-chercheur en sociologie ou encore formateur de travailleurs sociaux. On peut dire que son engagement dans la défense de la cause des immigrés avec ou sans papiers à de véritables conséquences biographiques[99]. A la suite de ces mobilisations il poursuit une carrière militante[100] centrée autour des mobilisations de défense de la cause des immigrés et en particulier des immigrés sans-papiers. En effet, il s'engage dans diverses mobilisations de défense des immigrés sans-papiers à partir de la fin des années 1970 alors qu'il est encore étudiant, il participe à la « marche pour l'égalité » de 1983 et aux mouvements qui suivirent les années suivantes. Son engagement l'amène à occuper diverses responsabilités dans les

militants français à Mai 68. » Dans Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers.* Presses Universitaires de Sciences Po. (p.74-75).

[97] Extrait entretien : 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[98] « une constante des mouvements de sans-papiers semble avoir été effectivement la présence d'entrepreneurs qui revendiquaient leur statut d''immigrés', voire d' 'immigrés sans-papiers' quand bien même ils ne se trouvaient pas toujours dans la même situation des personnes qu'ils défendaient » dans Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po. (p.73).

[99] Fillieule, O. (2020). Conséquences biographiques de l'engagement. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 138-146). Presses de Sciences Po.

[100] Fillieule, O. (2020). Carrière militante. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 91-98). Presses de Sciences Po.

mouvements de défenses des immigrés. En 1996, il participe à la fondation du CSP59 dans lequel il occupe encore aujourd'hui le rôle de porte-parole. En 2006, il participe à la fondation du Mouvement des Indigènes de la République (MIR) puis en 2012 à la fondation du Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires (FUIQP). La carrière militante de Saïd Bouamama l'a amené à devenir une figure importante au sein du secteur de la lutte pour la défense des immigrés et des immigrés sans-papiers, son investissement dans cette lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs lui permettent d'investir ses ressources et d'affirmer sa figure de militant aguerri et toujours combatif.

> « Ma participation dès la fin des années 70 aux différents mouvements de lutte dans l'immigration. C'est comme cela que je me suis retrouvé à être un des acteurs de la marche pour l'égalité en 1983, un des organisateurs de la marche pour l'égalité. A prendre des fonctions nationales dans les différents mouvements depuis 80 à aujourd'hui, tout ce qui a pu bouger sur les questions de l'immigration et des quartiers populaires et ça s'est traduit par toute une série de chose à la fois des responsabilités associatives, syndicales, politique je n'ai jamais pris de responsabilité politique mais j'ai été amené à être acteur de très nombreux mouvements et de tous les grands moments de lutte depuis les années 80. Que ce soient les sans-papiers que ce soit la question du racisme des violences policières et la question de l'islamophobie, sur toutes ces questions-là j'ai été amené à être présent et à avoir des responsabilités.
>
> Est-ce que tu peux revenir justement puisque tu m'as parlé de ta participation à d'autres luttes par le passé, quelles sont les grandes luttes qui t'ont marqué ?
>
> Alors les grandes luttes ça a été la marche pour l'égalité, qui était une marche qui a bien des égards synthétisé toutes les contradictions de la société française puisque c'était des enfants français qui manifestaient parce qu'ils considéraient ne pas être traités à égalité des autres français. […]. Donc ça, c'était un moment de lutte important. D'autres moments de luttes ont été les luttes des sans-papiers au niveau national et au niveau local avec près d'une dizaine de grève de la faim dure dans lesquels parfois on a frôlé la mort de certains des grévistes. Et qui ont été des expériences humaines particulières et des expériences de formation extrêmement importante elles ont toutes étaient victorieuses mais à chaque fois en montrant vraiment le prix possible à payer puisqu'à plusieurs reprises les conditions de santé des grévistes étaient telle qu'on a eu des angoisses sur leur survie mais ça a contraint effectivement à une mobilisation nationale sur Lille et à la fois à la victoire de ces grévistes. Une troisième lutte importante c'était une lutte des différentes catégories d'immigrations heu enfin de sans-papiers dans l'entreprise. Je pense au Chronopost je pense aux salariés des hôtels ibis qui ont été des luttes particulières puisqu'elles articulaient là de nouveau la place de

> l'immigration et du racisme et la question du travail et de l'exploitation. »[101]

La carrière militante de Saïd Bouamama a également influencé la construction de sa carrière professionnelle de sociologue et inversement. Les mobilisations auxquelles il participe lui permettent d'investir des ressources notamment intellectuelles et en retour son investissement dans ces mobilisations lui permet de développer sa carrière professionnelle et scientifique avec la publication de nombreux articles et ouvrages sur ces différentes questions. Son investissement dans ces mobilisations lui permet non seulement de construire une figure militante et politique mais aussi intellectuelle.

> « Et donc tout ça m'a amené à mettre en œuvre ce que j'avais pris au service des luttes qui étaient les miennes donc je n'ai pas fait des études pour devenir prof, j'ai fait des études pour pouvoir les mettre aux services de combat et c'est ce qui m'a amené à rédiger une quarantaine de livres sur toutes ces questions liées à l'immigration aux travailleurs, au racisme, aux classes populaires, à la violence policière etc.. »[102]

Le second profil d'entrepreneur de cause sur la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs est celui du militant CGT et CSP59 représenté par Stéphane[103] membre du bureau de l'UD CGT Nord et du bureau du CSP59. Stéphane Vonthron est un français de 49 ans, il incarne un nouveau profil de militant français de la cause des immigrés et des immigrés sans-papiers puisque contrairement aux militants français étudiés par Johanna Siméant, Stéphane n'est ni issu de la gauche chrétienne ni de la gauche non-communiste au contraire il revendique son appartenance au courant communiste, « Et puis je suis devenu profondément communiste, marxiste-léniniste. »[104]. De surcroît, au contraire des militants étudiés par Johanna Siméant[105], Stéphane n'occupe pas une position minoritaire ou plus radicale au sein des organisations dont il fait partie puisque ce dernier occupe des postes de direction à l'UD CGT Nord ainsi qu'au CSP59. Il se politise lors de sa reconversion professionnelle en tant qu'intermittent du spectacle, il

---

[101] Extrait entretien : 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[102] Extrait entretien : 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[103] Sur Stéphane voir annexe : Entretiens menés : 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[104] Extrait entretien : 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[105] « Une constante cependant : il semble que les personnes les plus engagées dans le soutien aux sans-papiers aient systématiquement été des minoritaires au sein de leurs organisations respectives. » Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po. (p.162).

rejoint le théâtre de l'opprimé en 2007 où il découvre la lutte des sans-papiers et le CSP59 avec lequel il se forme politiquement. Son travail au sein du théâtre de l'opprimé l'amène à travailler avec le CSP59 notamment dans l'organisation d'un théâtre forum où il anime des ateliers aux côtés des sans-papiers. C'est ce contact avec les sans-papiers qui le poussent à réinvestir ses connaissances en faveur de la lutte. En 2021, il est chargé par le CSP59 d'organiser la marche des sans-papiers de Lille à Paris. En juin 2023, il est élu au sein du bureau de l'UD CGT Nord. Le congrès a été l'occasion de débat houleux entre le bureau sortant majoritaire et l'opposition minoritaire notamment en ce qui concerne le soutien aux mobilisations. La direction sortante parvient à remporter le congrès et à composer un bureau renouvelé en appuyant sur la nécessité d'appuyer toutes les luttes. La légitimité du bureau nouvellement élu sur des bases de luttes et de soutien à tous les travailleurs et travailleuses avec ou sans papiers en lutte amène donc Stéphane portant la double casquette CSP59 et CGT à porter au sein du nouveau bureau, où il a été élu co-secrétaire à l'organisation et mandataire de l'animation des luttes et de la sécurité, le soutien à la mobilisation des travailleurs sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille.

Le dernier profil étudié est celui d'un militant par conscience de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs représenté par Clément militant référent CGT auprès des grévistes de Saint-André-Lez-Lille[106]. Clément est un français de 43 ans. Il se politise lors des gilets jaunes avant de rejoindre la France Insoumise puis la CGT. Au moment où débute la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, Clément est au chômage. Après avoir vu sur Facebook un appel de l'UD CGT Nord et du CSP59 à la mobilisation de tous les militants sur le piquet de grève de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean, il décide de s'investir dans cette lutte. Malgré le fait, que la grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs soit sa première lutte, son investissement quotidien pour cette mobilisation l'amène par la suite à être nommé référent pour l'UD CGT Nord auprès du piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille. Ce sont des raisons idéologiques et politiques qui le poussent à soutenir cette lutte de sans-papiers puisque ce militant moral adopte une vision de lutte de classe où le soutien à la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers est une tâche nécessaire dans la construction de l'unité de classe nécessaire au renversement du capitalisme.

[106] Sur Clément voir annexe : Entretiens menés : 4 avril 14h34 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Clément

> « Alors on va revenir sur l'appel de la CGT fait par le CSP et la CGT, l'Union Départementale qui appelait tous les militantes et militantes à rejoindre le piquet de grève d'Emmaüs. Donc cet appel je l'ai vu sur réseaux sociaux (Facebook). Pourquoi être venu car aujourd'hui je crois que c'est une lutte de la classe ouvrière et des sans-papiers aujourd'hui ça était important pour moi car c'est une de mes premières luttes en tant que militant CGT.»

Plusieurs points communs entre ces militants permettent d'expliquer leur engagement dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. Tout d'abord, chacun d'entre eux se caractérise par un ancrage politique militant à gauche[107], une adhésion syndicale à la CGT[108] et pour les entrepreneurs de cause une adhésion au CSP59 depuis un certain temps[109]. Tous partagent une vision marxiste de la société dans laquelle ils considèrent les sans-papiers comme l'une des parties les plus dominées de la classe ouvrière qu'il est nécessaire de soutenir et d'organiser pour construire une unité de classe. En outre, au moment où débute la mobilisation, la situation de chacun d'entre leur permet de disposer d'un maximum de temps libre ce qui leur permet de s'investir de manière presque quotidienne au sein de la mobilisation. Saïd Bouamama et Clément sont les plus présents sur le piquet de grève le premier est retraité et le second est au chômage et célibataire sans enfant, de son côté Stéphane de par son travail d'intermittent du spectacle dispose lui aussi de temps libre pour s'investir. Par ailleurs, il y a également des facteurs qui semblent pouvoir être identifié entre ces trois militants expliquant leur position plus ou moins profonde au sein de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. D'abord, le temps d'inscription dans la cause des sans-papiers. En effet, les deux entrepreneurs de cause sont investis depuis plusieurs années au sein de cette cause et Saïd Bouamama qui est la figure centrale de cette lutte est investi depuis plusieurs décennies dans les mobilisations d'immigrés et d'immigrés sans-papiers. De plus, les savoir-faire militants et notamment la faculté à prendre la parole en public semble un autre facteur discriminant sur la position des militants dans la mobilisation. Ainsi, Clément qui ne possède que peu d'expérience militante et peu de disposition à la prise de parole en public est un militant moral, référent du piquet de grève

[107] Said Bouamama est membre du Rassemblement Communiste, Stéphane est membre du Rassemblement Communiste et Clément est membre de la France Insoumise

[109] Said Bouamama et Stéphane sont au CSP59 respectivement depuis 1996 et 2009, Clément adhère au CSP59 durant la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille.

pour la CGT qui consiste avant tout en un rôle d'intermédiaire entre le piquet de grève et l'UD CGT Nord. Stéphane de son côté, qui possède de l'expérience militante et dont la profession d'intermittent l'amène à prendre la parole en public est un entrepreneur de mobilisation qui participe à l'élaboration de la stratégie du mouvement. Mais qui est aussi un interlocuteur entre l'UD CGT Nord et les médias ou la préfecture. Enfin, Saïd Bouamama qui possède une longue carrière militante, qui a été professeur et chercheur ayant participé à différents colloques est l'entrepreneur de mobilisation et pierre angulaire de la mobilisation. Il mène les Assemblées Générales sur les piquets de grève, il est l'un des interlocuteurs entre le piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille et les médias, les différentes organisations, la préfecture, ou même les autres piquets de grève. Le capital intellectuel permet également de se positionner dans la lutte. Saïd Bouamama qui possède le plus de capital intellectuel est positionné par les sans-papiers et les soutiens extérieurs comme le formateur politique et intellectuel de la mobilisation. Au final, les individus possédant le plus de ressources sont ceux qui participent le plus à la construction la mobilisation aux côtés des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs.

Partie 2 : L'élaboration des stratégies de lutte chez les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs

Après avoir étudié dans une première partie, les stratégies permettant au groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers de dépasser les coûts de la mobilisation par des dynamiques internes ou par l'apport de ressources permis par des acteurs extérieurs au groupe bénéficiaire. On cherchera dans cette seconde partie à comprendre comment les acteurs de la mobilisation élaborent leurs stratégies de lutte et choisissent les modes d'actions à déployer.

On verra dans un premier temps, la manière dont les stratégies de lutte et l'identité collective du groupe mobilisé sont en interaction. On mettra en exergue d'abord que les évolutions législatives amenant à reconnaître l'immigration de travail entrainent les sans-papiers à revendiquer une identité de travailleurs sans-papiers et à recourir à la grève du travail plutôt qu'à la grève de la faim. Cette revendication de l'identité de travailleur, mais aussi d'étrangers amène ces derniers à adopter un répertoire tactique plus diversifié. De plus, les propositions de choix des modes d'actions sont influencées par les jeux d'influences entre acteurs extérieurs de la lutte. Enfin, on se penchera sur la manière dont la théorie de l'alignement des cadres permet de renforcer la cohésion du groupe et de construire le rapport de force.

Dans un second temps, la façon dont les propositions de mode d'actions des entrepreneurs de cause entrent dans une stratégie de construction d'un rapport de force avec Emmaüs et l'Etat. On étudiera les choix des modes d'actions en rapport avec la nécessité de médiatisation de la lutte, les opportunités et le droit. Pour rendre compte de ces stratégies de construction du rapport de force, on reviendra d'abord sur l'importance de l'exposition médiatique et du recours aux stratégies de scandalisation pour parvenir à attirer l'attention des journalistes. On mettra aussi en lumière le rôle des conjonctures et opportunités qu'elles soient politiques ou non dans l'élaboration des actions collectives. Finalement, on s'intéressera à l'utilisation du droit comme prolongement de l'action collective traditionnelle dans la construction de ce rapport de force.

a) Stratégies de luttes et identité collective

Dans cette première sous-partie, il est nécessaire d'aborder trois points : l'évolution et le rôle crucial de la grève du travail dans la mobilisation des travailleurs sans-papiers, la construction de leur répertoire tactique d'action et un dernier point sur la théorie de l'alignement des cadres.

Dans le premier point, on reviendra sur l'évolution qu'ont connue les mobilisations de travailleurs sans-papiers sur le mode d'action principale de leur lutte, passant de la grève de la faim dans la seconde partie du XX^{ème} siècle à la grève du travail depuis le milieu des années 2000. À partir de cette évolution influencée par les changements législatifs liés à l'immigration et à la régularisation des immigrés, on analysera ce qui a amené à ce que la grève du travail devienne l'outil central des mobilisations de sans-papiers.

Il parait important ensuite d'appréhender la manière dont s'articule la grève avec les différents autres modes d'actions qui sont employés lors de cette lutte. Pour cela, on fera appel aux travaux de Charles Tilly sur les répertoires d'actions collectives. On analysera à partir de cela la construction du répertoire tactique d'action de ce groupe spécifique. On mettra en valeur l'influence de l'UD CGT Nord et du CSP59 dans la construction de ce répertoire tactique et le rôle centrale de l'Assemblée Générale des grévistes dans l'organisation et la prise de décision stratégique.

Enfin, on essaiera pour comprendre l'élaboration des propositions des modes d'actions formulées par les entrepreneurs de cause et soumis à l'Assemblée Générale des grévistes, le rôle de la théorie de l'alignement des cadres. On reviendra notamment sur les quatre stratégies qu'utilisent les entrepreneurs de cause pour construire le cadrage de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs.

1) De la grève de la faim à la grève du travail : Le nouveau mode d'action central des luttes des sans-papiers

Alors que des années 1970 jusqu'au début des années 2000, le « corps de la protestation »[110] des sans-papiers était la grève de la faim, depuis le milieu des années 2000 le mode d'action des sans-papiers a évolué. Le mode de mobilisation central de leur mobilisation est passé de la grève de la faim à la grève du travail avec comme il a été évoqué en introduction la grève en 2006 à la blanchisserie Modeluxe dans l'Essonne puis, deux importantes vagues de grèves en 2008 et 2009 dans différentes entreprises d'Île-de-France. L'une des raisons principales de ce basculement est due aux changements politiques et législatifs appliqués dans le domaine de l'immigration au milieu des années 2000[111]. Ces changements législatifs réduisent les voies possibles pour les immigrés sans-papiers de voir leur situation être régularisée. Toutefois dans ce contexte est adoptée la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration[112] qui rétablit les titres de séjour liés au travail. A cette première loi, s'ajoute une seconde loi, la loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile qui dans son article 40[113] permet la régularisation exceptionnelle pour les immigrés sans-papiers titulaires d'un contrat de travail dans un secteur en tension. Ces évolutions des possibilités pour les immigrés sans-papiers de voir leur situation être régularisée replace le travail comme l'un des moyens les plus importants pour voir son statut régularisé. Ces changements législatifs comme l'explique les auteurs de l'ouvrage « On bosse ici, On reste ici ! » offrent un nouveau pouvoir à double tranchants aux entreprises qui peuvent désormais faire régulariser leur travailleurs mais qui peut aussi se retourner contre en se transformant en potentiel revendicatif pour les travailleurs et travailleuses sans-papiers. Ainsi, ces modifications législatives sont des vectrices potentielles « de l'extension d'une manière de

[110] Titre du chapitre 6 « LE CORPS DE LA PROTESTATION » dans Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po. (p. 277)

[111] Sur les modifications législatives relatives à l'immigration en France au milieu des années 2000 voir : Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2011). *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*. La Découverte. (p. 38-41).

[112] Voir notamment sur les titres de séjour relatif au travail l'article 12 de la loi du 24 juillet 2006 : Légifrance. (24 juillet 2006). LOI n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration (1). Legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001494048

[113] Article 40 de la loi du 20 novembre 2007 : Légifrance. (20 novembre 2007). Article 40 de la loi du 20 novembre 2007. Legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001154347

lutter pour les papiers la grève »[114]. En effet, désormais lorsque les immigrés sans-papiers sortent de l'ombre, ils cherchent à mettre en lumière leur insertion dans une activité professionnelle justifiant de ce fait une nécessaire régularisation de leur statut. Or, la grève du travail apparait dès lors comme l'une des meilleures façons de démontrer leur situation de travailleur. Un second facteur qui peut également expliquer ce recours à la grève du travail provient des évolutions du monde syndical qui comme on l'a déjà souligné a poussé les syndicats et notamment la CGT à se rapprocher des mouvements de sans-papiers amenant avec eux ce mode d'action plus habituelle qu'est la grève du travail.

Dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs le mode d'action principal de la protestation est la grève. L'enjeu principal de leur mobilisation est d'abord de démontrer qu'ils ne sont pas de simples bénévoles comme l'indique la direction de la communauté Emmaüs mais des travailleurs salariés du fait d'un ensemble de critères qu'ils remplissent dans la réalisation de leur activité au service de la communauté.

> « C'est du travail déguisé dans le sens où : […] qu'est-ce qui, qu'est-ce qui? Comment. Qu'est-ce qui sépare bénévolat et emploi? C'est un lien de subordination, c'est un nombre d'heures, c'est des horaires, etc. Quand vous faites quarante à cinquante heures avec un chef ou une cheffe. Et des horaires précis. Ah, c'est bizarre comme compagnonnage. Non, vous êtes salarié, donc c'est, c'est du salaire déguisé. »[115]

Le passage à la mobilisation par la grève permet de mettre en évidence cet état de fait par le ralentissement voir l'arrêt totale de toutes les activités de la communauté Emmaüs. De plus, la grève a également un but politique, elle cherche à interpeller les autorités publiques et politiques afin de les inviter à agir, à prendre part au conflit entre les deux parties. La grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs a pour objectif initiale d'interpeller l'Etat à jouer son « rôle d'arbitre »[116] entre les grévistes et la direction pour permettre la résolution du conflit. Cependant, progressivement la grève va rediriger ces revendications non plus vers Emmaüs mais directement vers l'Etat.

> « Les objectifs sont toujours les mêmes c'est-toujours de dire que la promesse de régularisation doit être faite même si aujourd'hui elle a changé de camp. Elle n'est plus revendiquée à sa directrice et son président c'est déjà dirigé vers la préfecture. Toujours est-il que l'objectif

[114] Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2011). *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite.* La Découverte. (p. 41).

[115] Extrait entretien 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[116] Carlier, A. (2008). Guy Groux, Jean-Marie Pernot, La grève. *Travail et Emploi*. 114. (p89-90).

> de départ est toujours le même. Même aujourd'hui à plus de 245 jours de grève. C'est la régularisation au titre du préjudice subi. La régularisation pour fausse promesse qui a été faite lors de notre arrivée ici. »[117]

La grève permet également de renforcer la cohésion interne du collectif à travers l'expérience commune que les grévistes vivent lors de leur mobilisation. La grève entraine les travailleurs et travailleuses dans une période de rupture et de liberté par rapport à la période précédente établit au sein de la communauté Emmaüs. Cette période de la grève se caractérise par une proximité quasi-permanente entre les grévistes qui passent une grande partie de leur temps ensemble entrainant de nombreuses discussions et un certain épanouissement comme le montre les progressions en français des grévistes ou de leur capacité à développer des analyses politiques ou encore à prendre la parole en public. La grève amène aussi ces derniers à se confronter à des émotions similaires lors des différentes étapes de la grève : les avancés, les reculs, la répression etc… C'est aussi un moment où se développe et se renforce les liens avec les soutiens extérieurs au groupe mobilisé qui viennent soutenir moralement les grévistes. Dans cette même optique, la grève permet de médiatiser la cause auprès de l'opinion publique afin de mettre en lumière les causes de la grève et les revendications portées par le travailleurs et travailleuses sans-papiers pour rallier l'opinion publique à leur cause et mettre la pression sur Emmaüs et sur les autorités publiques[118]. La médiatisation de la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers est un élément important de cette lutte comme on le verra par la suite.

Ce recours à la grève comme mode d'action central de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs est permis par le soutien au mouvement du CSP59 mais surtout de l'UD CGT Nord. Ces deux organisations comme on l'a mentionné précédemment apportent les ressources nécessaire à l'émergence de la mobilisation et de ce mode d'action puisque la grève ne consiste pas seulement à cesser le travail, la grève c'est aussi une représentation, une mise en scène de l'arrêt du travail à travers la tenue du piquet de grève. Or, la mise en place puis la tenue quotidienne du piquet de grève nécessite des ressources matérielles (tonnelles pour s'abriter, chaises pour s'asseoir, feu de camp lors des journées de froid) et logistiques (transport de matériels et ravitaillement) d'autant plus lorsque la grève s'inscrit dans le temps long comme c'est le cas dans une grande majorité des grèves de travailleurs et travailleuses sans-papiers. La

[117] Extrait entretien 4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Anna

[118] Sur la grève notamment lire : Giraud, B. (2020). Grève. *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 275-281). Presses de Sciences Po.

grève nécessite également des ressources financières puisque stopper le travail entraine la coupe du salaire et dans le cas des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs l'arrêt de la remise du pécule mensuel. La grève du travail contrairement à d'autres modes d'actions entraine de ce fait, une situation de grande précarité financière. Pour les grévistes d'Emmaüs qui ne disposent d'aucune autre source de revenus, l'appui sur des organisations extérieures est donc plus que nécessaire pour pouvoir vivre et donc poursuivre leur lutte. En outre, le choix de la grève comme mode d'action central est également influencé par ces organisations extérieures, le CSP59 et l'UD CGT Nord, qui amènent avec eux une mémoire collective des luttes passées, dans les mobilisations de sans-papiers ou dans des mobilisations d'autres groupes, qui prouvent selon eux l'efficacité du recours à la grève mais qui disposent aussi de savoir-faire militant sur les pratiques et méthodes à mettre en œuvre dans le cadre de la grève.

Bien que le mode d'action principal de cette mobilisation soit la grève, d'autres modes d'actions sont également utilisés et combinés à l'usage de la grève au cours de la mobilisation.

2) Construction du répertoire tactique et des modes d'action chez les grévistes de la communauté de la Halte Saint-Jean

Pour appréhender au mieux l'usage et l'articulation d'autres modes d'actions qui viennent prolonger dans cette mobilisation le recours à la grève, le concept de répertoire d'actions collectives développé par Charles Tilly[119] paraît un bon moyen d'analyse. Selon Charles Tilly, les groupes contestataires ont tendance dans une société donnée et à un moment donné de l'histoire à se mobiliser à partir de certains modes d'actions perçus comme plus légitimes, efficaces et adéquats parmi un vaste ensemble de modes d'actions qui pourraient pourtant être utilisés. Cet ensemble de modes d'actions privilégiées dans un espace socio-temporel donné est nommé répertoire d'actions collectives par Charles Tilly[120]. Les répertoires d'actions collectives sont relativement rigides de ce fait sur des temps courts ceux-ci ne connaissent pas de modifications significatives pourtant Charles Tilly met en avant que sur des temps longs et historiques les répertoires d'actions collectives évoluent. Il théorise la transformation des répertoires d'actions collectives dans les pays occidentaux à partir de facteur macro-historiques. Il distingue deux répertoires d'actions collectives historiques. Le premier répertoire historique d'actions collectives est paroissial, particulier et patronné, il prend place avant la Révolution Industrielle où la vie politique est très communautaire, les mobilisations se déroulent dans un cadre local patronné par des notables locaux et selon des rites sociaux préexistants. Le second répertoire historique d'actions collectives est national autonome et modulaire, il se développe après la Révolution industrielle avec la nationalisation de la vie politique qui amène des conflits sociaux à cibler les lieux de pouvoir et à s'autonomiser des notables et des rites sociaux préexistants pour privilégier de nouvelles formes d'actions collectives comme la grève ou la manifestation[121]. A la fin du XX^{ème} siècle, certains auteurs envisagent

[119] Tilly, C. (1984). " Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. Vingtième siècle. Revue d'histoire (p. 89-108).

[120] Le concept de répertoire d'action collective désigne le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. Charles Tilly, à qui l'on doit ce concept, le définit comme « une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (Tilly, 1995, p. 26). Dans Péchu, C. (2020). Répertoire d'action. Dans Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée (p. 495-502). Presses de Sciences Po.

[121] Sur les évolutions historiques des répertoires d'actions collectives voir : Fillieule, O. (2010). 4. Tombeau pour Charles Tilly: Répertoires, performances et stratégies d'action. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 77-99). La Découverte. Et Péchu, C.

l'apparition d'un troisième répertoire historique d'actions collectives qui serait caractéristique des nouveaux mouvements sociaux ou encore un répertoire qui se caractériserait par la transnationalisation des mouvements sociaux et la montée de l'expertise. Or, comme l'évoque les auteurs de l'ouvrage de *Penser les mouvements sociaux*, « Il suffit ici de souligner que ces analyses sont bien peu attentives aux échelles d'analyse. Tilly identifie un changement de répertoire sur une période longue de trois siècles. Nous sommes là sur une période de cinquante ans au plus, si bien qu'il est difficile de faire la part des trends de longue durée dans les changements de contexte des effets de cycle » [122]. De plus, les cas des mobilisations de sans-papiers récentes et notamment celles des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs correspondent bien plus au second répertoire d'actions historiques.

Ici, on ne s'intéressera pas spécialement aux répertoires d'actions collectives sur le temps long mais au répertoire d'actions collectives spécifiques au groupe mobilisé des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, le répertoire tactique comme le nomme Olivier Fillieule[123]. De ce fait, l'analyse portera davantage sur l'adoption de ce répertoire tactique et la diversité de modes d'actions qu'il contient, le choix des modes d'actions utilisés et les interactions entre ces modes d'actions du groupe mais aussi les interactions avec les réactions de la structure Emmaüs et des autorités publiques[124].

Le répertoire tactique des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs est le fruit de l'influence centrale de l'UD CGT Nord, et du CSP59 sur le groupe mobilisé. Le répertoire tactique de cette mobilisation est très varié mais il repose essentiellement sur les modes d'actions classiques du mouvement ouvrier : La grève, la manifestation, les rassemblements, l'occupation. Le recours à ce répertoire tactique peut notamment

(2020). Répertoire d'action. Dans Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée (p. 495-502). Presses de Sciences Po.

[122] Fillieule, O. (2010). 4. Tombeau pour Charles Tilly: Répertoires, performances et stratégies d'action. dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 77-99). La Découverte.

[123] ibidem (p. 82).

[124] « L'un des moyens de dépasser l'usage relâché et métaphorique de la notion de répertoire en sociologie des mobilisations pourrait consister aujourd'hui à laisser de côté la discussion des répertoires contestataires et le temps long de leur mise en place, pour se concentrer sur les performances, dans une perspective plus attentive aux logiques de l'interaction, et sur les répertoires tactiques, les conditions de leur adoption, de leurs transformations et de leur extension. S'intéresser, autrement dit, à l'épaisseur des moyens disponibles et effectivement employés et au couplage flou entre contraintes structurelles, dilemmes pratiques et interactions stratégiques [Siméant, 1998, p. 69] ; en explorant de manière approfondie la manière dont les individus investissent ces formes avec leur savoir-être et leur savoir-faire, leurs motifs et leurs perceptions [Contamin, 2001, 2005]. » ibidem (p.94)

s'expliquer par la volonté des différents acteurs de cette mobilisation de réclamer l'appartenance des travailleurs et travailleuses sans-papiers à la classe ouvrière. L'appartenance à la classe ouvrière des travailleurs et travailleuses sans-papiers est l'un des points centraux du discours du groupe contestataire puisque comme évoqué précédemment la régularisation s'effectue sur la base du travail. Les actions collectives du groupe ont donc comme premier objectif de mettre en avant leur inscription dans le monde du travail et donc la reprise des principaux modes d'actions du répertoire tactique du mouvement ouvrier. À ces modes d'actions classiques du répertoire tactique du mouvement ouvrier s'ajoutent des modes d'actions issus de répertoire tactique plus récents qui sont tout aussi bien utilisés aujourd'hui par la CGT que par le CSP59 avec l'usage de la pétition ou de l'expertise juridique ou encore de l'action coup de poing. Néanmoins, l'importante variété du répertoire tactique de ce groupe contestataire ne peut pas s'expliquer uniquement par la longévité du mouvement de grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. Pour expliquer cette variété de modes d'actions au sein de ce répertoire tactique, il faut comprendre comment les acteurs choisissent le mode d'action au sein d'un répertoire et vont parfois en ajouter de nouveaux en allant piocher dans d'autres répertoires tactiques.

Dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, le pilier de l'organisation du groupe mobilisé repose sur l'Assemblée Générale quotidienne. Cette Assemblée Générale se tient tous les jours en clôture de la journée de grève aux alentours de 16 heures. Dans cette Assemblée Générale l'ensemble des grévistes ainsi que les soutiens extérieurs présents sur le piquet de grève discutent du déroulé de la journée, des nouvelles qui peuvent être rapportées par la CGT ou le CSP59 et de la suite du mouvement en particulier des actions collectives à mener en plus de la grève. Lors de ces Assemblées Générales tout le monde peut prendre la parole pour proposer des actions, argumenter en faveur de telle ou telle action ou contre une autre proposition cependant, seuls les grévistes peuvent voter et donc prendre les décisions sur les actions à mener.

> « Alors, le cœur de l'organisation c'est l'assemblée générale, elle est quotidienne tous les jours à la même heure à 16 heures, l'ensemble des grévistes se réunit pour à la fois faire le point de ce qui a été mené comme action envisagée les actions futures et élaborer la stratégie de la lutte. Euh donc ce sont les assemblées générales qui décident et ne peuvent voter bien entendu que les grévistes tous les soutiens ont le droit à la parole, ont le droit de donner des conseils, ont le droit d'argumenter mais au moment du vote seul les grévistes, heu seul les grévistes votent. Ce principe, il est à la fois lié au fait que c'est eux qui sont d'abord les premiers concernés, mais aussi par le fait que se seront eux les premières

> victimes des conséquences de leurs actions. Et donc un acteur extérieur quelles ques soient ces analyses doit respecter que ce sont ceux qui risquent quelque chose qui décident de ces choses-là. […] C'est le cœur de l'organisation rien ne se décide qui ne soit pas validé par l'assemblée générale. »[125]

Les soutiens extérieurs qu'ils fassent partie de la CGT, du CSP ou de toutes autres organisations ainsi que les grévistes d'Emmaüs peuvent proposer des actions lors des Assemblées Générales. Cette possibilité pour les soutiens extérieurs de prendre part à l'élaboration de la lutte participe à la vaste diversité des propositions d'actions à mener puisque ces soutiens amènent avec eux leurs expériences de luttes personnelles ainsi que la mémoire collective des luttes des organisations auxquelles ils peuvent appartenir. De ce fait, la présence numérique plus importante de soutiens issus de la CGT ou du CSP et même de soutiens issus à la fois de la CGT et du CSP permet de comprendre le recours à des modes d'actions issues du répertoire tactique de ces deux organisations.

> « il y a eu des actions qui sont venues de propositions soit de la CGT soit du CSP liées à des expériences antérieures et donc décrivant leurs expériences antérieures et en leur demandant si ça les intéressait, et donc un certain nombre d'entre eux été reprises par les grévistes et d'autre part, d'autres propositions ont émergé au sein de l'AG aussi en fonction de leur colère. »[126]

Dans le cadre de la mobilisation, il existe des concurrences politiques entre les différents soutiens. De ce fait, la prise de décision à l'Assemblée Générale des stratégies de lutte à adopter par le groupe mobilisé entraine un jeu d'influences entre les différents soutiens extérieurs sur le groupe bénéficiaire. Les militants de la CGT et du CSP affrontent d'autres soutiens extérieurs aux tendances libertaires et anarchistes pour que les stratégies et les modes d'actions à utiliser adoptés lors des AGs soient ceux que ces derniers privilégient[127]. Pour cela ils débattent et argumentent dans, mais aussi en dehors des AGs à travers des discussions plus ou moins formelles avec les grévistes. La CGT et le CSP en tant qu'organisations investissant leurs ressources au profit de la mobilisation cherchent à avoir un certain regard sur les stratégies de la mobilisation. A l'inverse, les militants libertaires dénoncent l'influence de ces organisations sur la mobilisation, ils revendiquent

[125] Extrait entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[126] Extrait entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[127] « les choix tactiques sont aussi à rapporter aux concurrences pratiques et à l'irréductible hétérogénéité de ressources et de savoir-faire mais aussi d'objectifs, au sein même des groupes protestataires. » ibidem (p.96)

l'autonomie de la mobilisation et blâment les relations qu'entretiennent ces organisations avec les forces de l'ordre et les autorités publiques qui entraineraient ces organisations à tempérer la mobilisation. Au contraire, ces militants cherchent à pousser les grévistes à adopter des positions plus radicales. Cette opposition entre les militants CGT/CSP et les militants à tendances libertaires rappelle les affrontements politiques habituels des mobilisations sociales depuis le XIX^{ème}. Avec d'un côté, les théories anarchistes de Bakounine et les théories spontanéistes de Rosa Luxemburg et de l'autre les théories de l'organisation professionnelle notamment de l'organisation d'avant-garde de Lénine. Cet affrontement politique reflète aussi des affrontements théoriques que l'on peut retrouver dans la sociologie des mobilisations avec la CGT et le CSP qui correspondent aux organisations des théories du patronage développées dans le cadre de la mobilisation des ressources par McCarthy et Zald[128] tandis que les militants libertaires rejoignent les théories du contrôle sociale de Frances Piven et Richard Cloward[129] qui insistent sur le rôle négatif que peuvent jouer les organisations professionnelles sur les mobilisations et promouvant la nécessité de l'autonomie de la lutte.[130]

> « C'est simple comme fonctionnement, mais de là tout découle. Justement la non-instrumentalisation, machin etc, mais je vais quand même mettre des guillemets pour revenir sur la lutte Emmaüs. Pour moi des fois il y a une incompréhension sur l'AG est souveraine. C'est pour ça que je suis plus marxiste plus qu'anarchiste ou etc. Je ne crois pas à l'horizontalité. Et on est tous pareils et machin etc, ce n'est pas vrai. Donc, ça montre des contradictions ou des difficultés qu'il y a eu, c'est que certains militants autour un peu anar plutôt d'obédiences anars etc. qui sont tout le temps en train de dire : « non mais c'est » quand nous on voyait une action n'était pas bonne, allez dans le mur pour différentes raisons, et je vais en donne une précise de raison. On a pu me rétorquer, on a pu nous rétorquer : « AG souveraine, ce sont les grévistes qui décident. » Sauf que mon camarade, c'est un peu comme le vote. Tout le monde vote, tout le monde peut voter machin, mais moi, j'aime beaucoup le terme de vote éclairé, une décision éclairée. Si tu n'es pas formé, Si tu n'as pas tous les tenants et aboutissants et machin, tu votes quoi? Tu peux voter mon cher camarade, toi qui me dis: « c'est les sans-papiers qui votent » à ce moment-là, mais toi t'as été, leur parler pendant deux heures auparavant, et que tu les as influencé, l'air de rien. Tout le monde est égaux, mais il y a des leaders. « Non, mais y a personne. Un mandat, machin qui tourne et tout. » on sait que le milieu libertaire rouge, en fait,

[128] McCarty, J.D. Zald M.N. (1977). Ressource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. American Journal of Sociology. n° 82. (6). p.1212-1241.

[129] Piven, F. Cloward, R. (1977). *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*. Pantheon Books,

[130] Péchu, C. (2020). Spontanéisme. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 558-565). Presses de Sciences Po

> le pouvoir ne dit pas son nom. Bah là du coup, il a un pouvoir qui se fait en dehors et qui agit profondément sur l'assemblée générale. Donc, c'est pour ça que nous, des fois, et j'ai insisté là-dessus qu'il y ait des rencontres, des réunions sans se cacher, mais où conjointement, on puisse proposer, décider, donner notre avis, qui soit juridique, éclairé, etc. Parce que, encore une fois, quel que soit, et j'ai rien, enfin, tout le monde a sa place, organisé ou pas organisé autour du piquet de grève, mais encore une fois, quels sont les deux structures qui appuie, non pas de manière que idéaliste, mais concrète tous les jours ? Le CSP59 et la CGT. Qui met de l'argent, des moyens logistiques, juridiques, etc ? La CGT. Si vous décidez des trucs et après vous dites: ben, puisque c'est sa par exemple très concrètement, L'AG de 16h30 a décidé que demain on va envahir tel machin ou on va se mettre devant avec…. « Et vous les camarades de la CGT ? Vous n'êtes pas là ? On apprend à 18h que le lendemain il faut être à 8 ou 9h si possible avec un camion ou un machin, etc. Avec des camarades et machins. Voilà un peu entre le concret de la décision et des machins, et de l'AG souveraine. C'est-à-dire qu'à un moment donné si vous êtes dans un rôle et encore une fois, c'est pas, la lutte est première et centrale et la CGT se substitue pas à la décision. Mais si vous voulez avoir notamment vos premiers partenaires, qui sont vraiment impliqués là-dedans, avec vous. Il faut donner les moyens en termes de communication en amont, en machin etc. D'avoir l'avis de la CGT. L'avis du CSP pour prendre sa décision éclairée et surtout, on s'en fout de la décision éclairée, c'est surtout sa mise en pratique et que pour pas provoqué un ressentiment machin, ce qui a déjà pu avoir lieu de se dire la CGT n'est pas là. Bah ouais mais l'organisation des actions ne permettait pas à ce que la CGT en tout cas nous union départementale, qu'on soit présent et qu'on puisse communiquer, et qu'on puisse agir, qu'on puisse vérifier nos troupes, nos forces. Voilà un petit peu je sais si j'ai répondu bien à la question c'est un peu ça. »[131]

La prise de décision sur les actions collectives à organiser se déroule lors des Assemblées Générales des grévistes. Celles-ci sont soumises à des jeux d'influences des soutiens extérieurs qui tentent de favoriser leur stratégie de lutte. Mais pour comprendre comment les différents acteurs de la mobilisation, grévistes comme soutiens sont amenés à proposer tel ou tels types d'actions collectives, il faut s'intéresser aux facteurs qui influencent la construction de ces propositions tactiques.

Tout d'abord, la construction des propositions des modes d'actions provient des appartenances idéologiques et politiques ainsi que de la position qu'occupent les différents soutiens extérieurs au sein du mouvement.[132] Ainsi, la position dominante des militants de

[131] Extrait entretien15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[132] « D'autre part, l'appétence et la compétence pour recourir à tel ou tel mode d'action sont évidemment à rapporter aux dispositions comme aux positions occupées par les individus dans les mouvements. » Tombeau Tilly » dans Fillieule, O. (2010). 4. Tombeau pour Charles Tilly: Répertoires, performances et stratégies d'action. dans Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines (pp. 97). La Découverte.

l'UD CGT Nord et du CSP59 qui est permise en particulier du fait des nombreuses ressources investies par ces acteurs dans la mobilisation amènent ces soutiens à privilégier des modes d'actions permettant l'usage des ressources qu'ils apportent. La tenue du piquet de grève, les rassemblements permettent l'investissement des ressources matérielles et logistiques de l'UD CGT Nord et donc de conforter la légitimité de ce leadership. L'appel aux manifestations du CSP59 entraine l'investissement du savoir-faire militant du CSP59. Tandis que les militants anarchistes tentent de prendre ces organisations de vitesse et de dépasser ces deux autres organisations en proposant des actions plus radicales comme des occupations pour amener la mobilisation sur des répertoires d'actions plus maitrisés par ces derniers.

En outre, les entrepreneurs de cause et les organisations professionnelles peuvent proposer des modes d'actions conçues comme « des technologies de mobilisation (faire le groupe et assurer la cohésion du collectif) et de représentation (dire le groupe et gommer toute dissonance) »[133]. Ainsi, certains modes d'actions proposés par l'UD CGT Nord et le CSP59 ont pour objectifs d'unifier le groupe mobilisé en interne mais aussi avec les organisations de soutiens et surtout de présenter ce groupe protestataire, travailleurs et travailleuses sans-papiers plus organisations, comme un groupe homogène est défini aux yeux des autres groupes, que ce soit de potentiels nouveaux soutiens, de la direction d'Emmaüs ou des autorités publiques. Les rassemblements de soutien organisés sur le piquet de grève par la CGT permettent de mettre en scène l'unité du groupe et l'appui indéfectible de la CGT pour cette mobilisation. De même, la participation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs aux manifestations organisées chaque mercredi soir à Lille par le CSP59 participent à renforcer l'unité du groupe autour du collectif des sans-papiers.

À travers ces modes d'actions les entrepreneurs de cause cherchent donc à façonner l'identité collective du groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers. En effet, le processus de construction de l'identité collective du groupe mobilisé ne s'arrête pas une fois la mobilisation déclenchée. Celle-ci continue de se façonner durant la mobilisation à travers les performances contestataires[134] ainsi qu'avec les interactions entre les grévistes

[133] Ibidem (p. 97)

[134] Le terme de performance contestataire est relative aux termes forme de protestation, mode d'action. Ce terme désigne pour Charles Tilly les « séquences d'interactions réglées » (ibidem p. 81) dans lesquels s'engagent les individus, par exemple les manifestations, les pétitions, les rassemblements etc. Une

et les soutiens extérieurs présents sur le piquet de grève. Dans le cadre de cette mobilisation, l'identité collective de ce groupe se constitue autour de deux identités celle du travailleur et celle de l'étranger comme l'indique l'un des entrepreneurs de cause Saïd Bouamama.

> « Donc on avait à faire à des travailleurs sans droits et ils tiennent beaucoup à cette identité de travailleurs c'est d'ailleurs ce qui les a rapprochés de la CGT et donc un des premiers critères ça était d'aller soutenir les luttes d'autres travailleurs. Le deuxième critère c'est la question du racisme et donc d'aller soutenir toutes les luttes dans lesquelles la question du racisme était posée puisqu'eux ici ils vivent quelque chose qui articule et l'exploitation économique et le mépris de race et donc le racisme.»[135]

Ces deux identités sont chacune associées à une idéologie. L'identité de travailleur renvoi à une idéologie prolétarienne de lutte contre l'exploitation économique et l'identité étrangère est rattachée à l'idéologie antiraciste. Ces identités et les idéologies qui y sont rattachées entrainent les grévistes à privilégier les modes d'actions issues des répertoires tactiques du mouvement ouvrier et ou du mouvement antiraciste. Ainsi, il existe une réciprocité entre l'identité collective et les performances contestataires puisque les performances contestataires les rassemblements de soutien, les manifestations du CSP59 ou la participation à des manifestations d'autres travailleurs en lutte permettent de renforcer l'identité collective du groupe. En retour, le renforcement de cette identité collective amène les grévistes à privilégier les performances contestataires dépendantes des répertoires tactiques du mouvement ouvrier et du mouvement ouvrier et du mouvement antiracistes.

combinaison de performances est appelé par Charles Tilly un épisode. On utilise ce terme car il parait mieux mettre en évidence ici la dimension ritualisé, théâtralisé voir parfois dramaturgique mise en scène lors du déroulement des modes d'actions

[135] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

3) Alignement des cadres et modes d'actions

Pour comprendre tout cela, il faut non seulement s'intéresser aux identités collectives et idéologies mais aussi aux cadres. Plus précisément, il semble intéressant de recourir à la théorie de l'analyse des cadres[136]. La perspective du *framing* ou cadrage en français postule qu'il ne suffit pas qu'une situation soit injuste pour que les individus perçoivent la situation eux aussi comme injuste. Pour qu'une mobilisation émerge il faut donc construire un cadre commun dans lequel l'ensemble des cadres d'interprétations des individus s'ajustent afin de perçoivent la situation comme injuste. Les travaux de David Snow mettent en exergue que pour bâtir un cadre commun le groupe doit d'abord identifier le problème et lui attribuer un responsable c'est le *diagnosis framing ou* diagnostic de la situation en français. Il faut ensuite que le groupe s'accorde sur une manière de pallier à ce problème c'est le *prognostic framing.* Enfin, le groupe doit s'entendre sur le besoin d'agir *motivational framing*. Pour qu'un ensemble d'individus se mobilise il est nécessaire que les entrepreneurs de mobilisation mènent une activité de cadrage pour construire un cadre d'actions collectives qui est « ensemble de croyances et de représentations orientés vers l'action qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes des entreprises de mobilisation, en insistant sur le caractère injuste d'une situation sociale ».[137] La construction d'un cadre commun s'appuie sur quatre stratégies *frame bridging, frame amplification, frame extension, frame transformation* soit en français la connexion de cadre, l'amplification de cadre, l'extension de cadre et la transformation de cadre.

L'analyse des processus de cadrage mis en place par les entrepreneurs de cause permet de comprendre la manière dont les différents modes d'actions répondent aux différents types de stratégies de construction d'un cadrage commun qui permet de renforcer la mobilisation et de construire le rapport de force nécessaire en ralliant de nouveaux soutiens à la cause.

---

[136] Sur la théorie de l'analyse des cadres voir notamment : Contamin, J-G. (2020). Analyse des cadres. Dans : *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 44-51). Presses de Sciences Po et Contamin, J-G. (2010). 3. Cadrages et luttes de sens. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 55-75). Paris: La Découverte.

[137] Contamin, J-G. (2010). 3. Cadrages et luttes de sens. Dans Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines (p. 58). Paris: La Découverte.

En premier lieu, les entrepreneurs de cause de cette mobilisation proposent des formes d'actions permettant la connexion de cadre. La connexion de cadre vise à s'adresser à des individus possédant un cadre similaire mais ne connaissant pas la cause. Certaines actions collectives des travailleurs et travailleuses sans-papiers ont pour but d'étendre le nombre de personnes se sentant concernées par leur mobilisation. Lors des actions collectives comme les rassemblements ou les manifestations, des prises de paroles ont lieu et des tracts sont distribués. Les discours diffusés à ces occasions mettent en œuvre une stratégie de connexion des cadres en reliant la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs à la lutte de tous les travailleurs ou bien en reliant le combat des travailleuses sans-papiers d'Emmaüs au combat féministe en mettant notamment en avant la présence des grévistes de Vertbaudet qui était à la quasi-unanimité des femmes. C'est ce que l'on peut retrouver dans le tract suivant dont le titre est « la lutte des travailleuses sans-papier de la Halte Saint Jean est la lutte de toutes les travailleuses » et où l'on retrouve dans le corps du texte la phrase « Leur combat est aussi un combat féministe ». De plus, lors des discours prononcés par Saïd Bouamama ou d'autres membres du CSP59 est régulièrement prononcée une phrase type « Quand une société s'en prend aux plus précaires, elle s'en prend à tous. ».

LA LUTTE DES TRAVAILLEUSES SANS PAPIER DE LA HALTE SAINT JEAN EST LA LUTTE DE TOUTES LES TRAVAILLEUSES

Les travailleurs et travailleuses sans papier et sans salaire d'Emmaüs sont en grève depuis le samedi 1er juillet 2023 pour dénoncer la condition de quasi-esclave qui leur est imposée. 40 heures par semaine pour 150 euros par mois desquels il faut déduire les charges de logement ! Cette main d'œuvre captive est exploitée sans vergogne et sans pudeur par « l'humanitaire » capitaliste.

Pour les femmes c'est la double peine. Prisonnière de leur situation, surexploitées autant que les hommes elles ont aussi la lourde charge d'élever et de protéger autant qu'elles le peuvent leurs enfants.

Une femme enceinte a été contrainte de travailler jusqu'au jour de son accouchement, puis de prendre le bus pour se rendre à l'hôpital.

Pas de congé maternité bien sûr, encore moins de congé maladie. Trois jours après l'accouchement cette mère n'a pas eu d'autre choix que de reprendre le travail en portant son bébé sur le dos. Il n'y a pas de crèche pour elle. D'ailleurs elle n'en n'a pas les moyens.

L'issue de cette lutte, dont elles sont une composante essentielle, est, pour les femmes de la Halte Saint-Jean, un enjeu de dignité et de libération.

Leur combat est aussi un combat féministe. C'est le combat de toutes les femmes travailleuses, ainsi que l'ont bien compris les filles de Vertbaudet qui, ensemble ou à tour de rôle, viennent soutenir les grévistes et exercer concrètement la solidarité de classe, cette même solidarité qui leur a permis de tenir durant leur grève exemplaire et victorieuse. Car elles ont compris que l'exploitation est la même. Ce n'est qu'une question de forme et de plus ou moins grande brutalité quotidienne pour l'obtention d'une soumission propice à une rentabilité maximale de la main-d'œuvre.

Vous pouvez, vous aussi, exercer concrètement votre solidarité en amenant des produits de première nécessité : couches, lait maternisé pour les bébés, produits d'hygiènes pour adultes (notamment protections périodiques) et bébés, goûter pour les enfants, vêtements, etc. sur le piquet de grève à la Halte Saint-Jean 181 rue du général Leclercq à Saint André Lez Lille.

La stratégie de connexion de cadre s'effectue également à travers l'incitation des entrepreneurs de cause à la participation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs à des actions collectives qui ne sont pas centrées directement sur la question des sans-papiers. Ainsi, le groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers participent à des manifestations pour les services publics, pour la défense du peuple palestinien ou des rassemblements de travailleurs en lutte pour faire le lien, la connexion entre leur mobilisation et les autres mobilisations et amener ces personnes à les soutenir en retour.

> « C'est objectivement l'intérêt des sans-papiers dans ce pays d'être unitaire pour deux. […] Les sans-papiers, leur premier intérêt pour que ça bouge, c'est que le français avec papier ou même des fois l'immigré avec papiers, qui peut être contre les sans-papiers. Ça peut arriver aussi. Que le français. Que les français soient solidaires de ta lutte. Donc, ça doit aller dans les deux sens et eux vont être les premiers à être solidaires. Donc les sans-papiers dans le nord ont toujours été de toutes les luttes. Pour l'emploi, pour l'égalité, pour les salaires et pour les luttes syndicales, mais même autre, les luttes sociétales aussi ils y sont donc. Donc […] c'est qu'ils ont tout intérêt à être là après des connexions plus ou moins grandes qui peuvent se faire. Mais à priori, toutes les connexions peuvent se faire. Que ce soit sur des questions féministes, que ce soient des questions de salaire, même si toi t'as pas vraiment un salaire parce que t'es sans-papier, machin, mais ça t'intéresserait dès que tu auras tes papiers. Sur la question de la retraite, que ce soit les questions, la question de la Palestine ou d'autres trucs qui font par l'internationalisme, […]Donc de dire que moi, en tant que travailleur, dans mon entreprise ou dans mon service, j'ai intérêt aussi. C'est intelligences de la double besogne de la CGT. J'ai intérêt aussi à lutter contre le capitaliste, donc, contre l'impérialisme donc, etc. Etc. On ne se plante pas. Tout l'intérêt des sans-papiers organisés. C'est de comprendre que pour pouvoir parler et pour pouvoir que Michel, Christophe ou Kevin. S'intéresse à ma lutte, viennent me soutenir. C'est de comprendre ce que lui, Kevin, il a intérêt à soutenir. […] C'est normal, on est l'égalité. Des fois ce n'est pas toujours évident. En tant que blanc avec papier machin, comment je peux être à égalité avec? Avec Anna, femme noire gabonaise. On trouve quel est l'intérêt, quels sont les intérêts communs ou pas communs, mais qu'on peut mettre dans la balance pour se dire que j'ai intérêt à ce qu'elle soit régularisée, j'ai intérêt à ce qu'elle ait des papiers, j'ai intérêt à ce qu'elle ne se fasse pas exploités, ni en tant que femme, ni en tant qu'immigré. […] Mais en tout cas, voilà donc cet intérêt partagé de cette, quand on est so, so so, solidarité avec les travailleurs, c'est solidarité de nous tous, et que la classe ouvrière dans son ensemble, en France, a intérêt à ce que les sans-papiers ne soient plus sans papiers. Alors que: le capital, lui, a intérêt à ce que les sans-papiers restent sans papiers pour une partie d'entre eux, pour tous nous abîmer. […] c'est tout ça de comprendre que un pour tous, tous pour un. Et bien d'abord va vers les autres si tu veux qu'ils viennent vers toi, sinon ça ne marche pas. »[138]

[138] Extrait d'entretien 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

Dans cette mobilisation, les entrepreneurs de mobilisation recourent également à la stratégie d'amplification de cadre qui consiste *«* à clarifier ou à développer un cadre pour montrer en quoi il est lié à des valeurs, croyances et même émotions supposées partagées par les participants potentiels »[139]. Cette stratégie d'amplification des cadres repose sur différentes tactiques. D'abord, la tactique d'amplification des valeurs qui vise à valoriser des valeurs de la lutte présumée communes. Les entrepreneurs de cause relient la lutte de ces travailleurs et travailleuses sans-papiers à de grandes valeurs comme l'humanisme par exemple dans la pétition diffusé par la CGT (voir encadré ci-dessous) on retrouve la phrase « Les conditions de travail et de vie à Emmaüs Saint-André constituent une honte pour toute personne attachée aux valeurs humanistes. » ou dans le tract mentionné ci-dessus où les valeurs de féminisme et de solidarité sont valorisées. Mais, ils peuvent également user d'une tactique d'amplification émotionnelle en mettant en valeur l'aspect grave et inacceptable de la situation. C'est ce que cherchent à mettre en exergue les entrepreneurs de cause dans cette même pétition « Payés 150e/mois (une fois les charges payées pour l'hébergement et la nourriture) pour 40h/semaine, les compagnons sont exploités : pas d'arrêts maladie, les femmes doivent parfois travailler avec leurs enfants sur le dos faute de pouvoir payer une place en crèche. Certains y travaillent depuis plus de 5 ans, sans jamais avoir de papiers » et ce même tract « Une femme enceinte a été contrainte de travailler jusqu'au jour de son accouchement, puis de prendre le bus pour se rendre à l'hôpital. ». Enfin, les entrepreneurs de cause utilisent une tactique d'amplification des croyances qui démontre la nécessité de l'engagement de tous et toutes pour obtenir gain de cause sur les revendications. Celle-ci repose sur 5 procédés l'insistance sur le caractère sérieux du problème, la mise en évidence des responsabilités exemple, l'affirmation de la possibilité d'y parvenir, le choix d'une cible d'influence.[140] Dans la plupart des documents publiés par l'UD CGT Nord et le CSP59, les entrepreneurs de mobilisation utilisent une grande partie de ces procédés comme dans la pétition de soutien aux travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs où l'on retrouve. L'insistance sur le caractère sérieux du problème : Payés 150e/mois […] pour 40h/semaine, […] pas d'arrêts maladie, […] Une enquête a été ouverte fin Juin par le Parquet de Lille pour "traite d'êtres humains" et "travail dissimulé". Les locaux de la Halte Saint-Jean ont été perquisitionnés dans le cadre de cette enquête. » La mise en évidence des responsabilités : la directrice et le président de la communauté

[139] Ibidem (p.58)

[140] Contamin, J-G. (2005). La perspective du cadrage au révélateur du pétitionnement : Pour une conception pluraliste des cadres d'interprétation, *Congrès de l'AFPS*. (p.10)

Emmaüs de la Halte Saint-Jean. Le choix d'une cible d'influence : « Georges-François Leclerc Préfet du Nord ». Mais il n'y a pas l'affirmation de la possibilité d'y parvenir.

Soutien aux travailleurs d'Emmaüs Saint-André-lez-Lille en grève

Depuis le 1er juillet, les travailleurs et travailleuses sans-papiers de la communauté Emmaüs de Saint-André-lez-Lille sont en grève. Payés 150e/mois (une fois les charges payées pour l'hébergement et la nourriture) pour 40h/semaine, les compagnons sont exploités : pas d'arrêts maladie, les femmes doivent parfois travailler avec leurs enfants sur le dos faute de pouvoir payer une place en crèchent. Certains y travaillent depuis plus de 5 ans, sans jamais avoir de papiers ! Une enquête a été ouverte fin Juin par le parquet de Lille pour "traite d'êtres humains" et "travail dissimulé". Les locaux de la Halte Saint-Jean ont été perquisitionnés dans le cadre de cette enquête. Emmaüs National demande la mise à l'écart de la directrice, mais son président la soutient ! Plus d'infos : **sur StreetPress**.

Les conditions de travail et de vie à Emmaüs Saint-André constituent une honte pour toute personne attachée aux valeurs humanistes. Elles ne peuvent se qualifier que de pratiques quasi-esclavagistes pour le pire, et de politiques de servage pour le mieux.

Les signataires exigent :

- que les victimes de ces politiques soient immédiatement misent sous protection de la République française.
- que les responsables de ces actes ignobles soient rapidement poursuivis pour "traite d'êtres humains" et "travail dissimulé".
- que les travailleurs d'Emmaüs en grève soient immédiatement régularisés au titre du préjudice subi.

Nous demandons aux autorités gouvernementales, préfectorales et municipales de briser leur silence assourdissant sur cet esclavage en plein 21e siècle. Se taire face à une telle situation d'oppression, c'est objectivement être complice. Les victimes doivent immédiatement être protégées.

Merci de votre soutien ! Vous pouvez également donner à la **caisse de grève en ligne**.

Dans un autre tract de l'UD CGT Nord (voir ci-dessous), on retrouve aussi ces procédés. L'insistance sur le caractère sérieux du problème : « Situation de quasi-esclavage » La mise en évidence des responsabilités : la direction. L'affirmation de la possibilité d'y parvenir : « ils ont besoin urgemment de la solidarité des travailleurs ». Mais il n'y a pas

d'appel à une cible d'influence car ce n'est pas une pétition mais un tract d'appel à la solidarité.

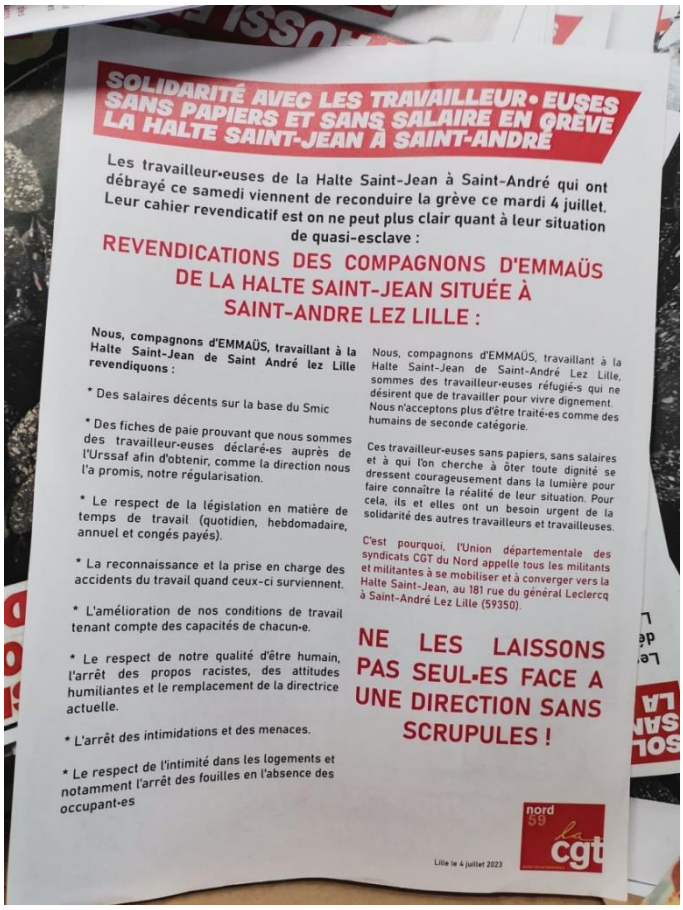

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEUR•EUSES SANS PAPIERS ET SANS SALAIRE EN GRÈVE LA HALTE SAINT-JEAN À SAINT-ANDRÉ

Les travailleur•euses de la Halte Saint-Jean à Saint-André qui ont débrayé ce samedi viennent de reconduire la grève ce mardi 4 juillet. Leur cahier revendicatif est on ne peut plus clair quant à leur situation de quasi-esclave :

REVENDICATIONS DES COMPAGNONS D'EMMAÜS DE LA HALTE SAINT-JEAN SITUÉE À SAINT-ANDRE LEZ LILLE :

Nous, compagnons d'EMMAÜS, travaillant à la Halte Saint-Jean de Saint André lez Lille revendiquons :

* Des salaires décents sur la base du Smic

* Des fiches de paie prouvant que nous sommes des travailleur-euses déclaré-es auprès de l'Urssaf afin d'obtenir, comme la direction nous l'a promis, notre régularisation.

* Le respect de la législation en matière de temps de travail (quotidien, hebdomadaire, annuel et congés payés).

* La reconnaissance et la prise en charge des accidents du travail quand ceux-ci surviennent.

* L'amélioration de nos conditions de travail tenant compte des capacités de chacun-e.

* Le respect de notre qualité d'être humain, l'arrêt des propos racistes, des attitudes humiliantes et le remplacement de la directrice actuelle.

* L'arrêt des intimidations et des menaces.

* Le respect de l'intimité dans les logements et notamment l'arrêt des fouilles en l'absence des occupant-es

Nous, compagnons d'EMMAÜS, travaillant à la Halte Saint-Jean de Saint-André Lez Lille, sommes des travailleur-euses réfugié-s qui ne désirent que de travailler pour vivre dignement. Nous n'acceptons plus d'être traité-es comme des humains de seconde catégorie.

Ces travailleur-euses sans papiers, sans salaires et à qui l'on cherche à ôter toute dignité se dressent courageusement dans la lumière pour faire connaître la réalité de leur situation. Pour cela, ils et elles ont un besoin urgent de la solidarité des autres travailleurs et travailleuses.

C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord appelle tous les militants et militantes à se mobiliser et à converger vers la Halte Saint-Jean, au 181 rue du général Leclercq à Saint-André Lez Lille (59350).

NE LES LAISSONS PAS SEUL•ES FACE A UNE DIRECTION SANS SCRUPULES !

nord 59 la cgt

Lille le 4 juillet 2023

Les entrepreneurs de cause font également en sorte d'ajouter aux thèmes originaux et centraux de la mobilisation des thèmes secondaires qui pourront intéressés d'autres potentiels soutiens à supporter la mobilisation c'est l'extension de cadre. Dans le mouvement des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, l'extension de cadre passe avant tout par la présence dans d'autres luttes où le discours élargi les revendications des grévistes à des thèmes plus larges et concernant non seulement les sans-papiers mais aussi tous les autres travailleurs comme dans la présence de manifestations pour les salaires où le discours revendique l'augmentation des salaires de tous, elle passe aussi par l'extension des thèmes revendiqués avec la défense du peuple palestinien.

En dernier lieu, les entrepreneurs de cause usent de la stratégie de la transformation de cadre qui vise à développer de nouvelles significations et à transformer les pratiques et valeurs contre les préjugés en place. Dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, le processus de transformation de cadre apparait primordial pour

deux raisons. La première raison qui pousse nécessairement les entrepreneurs de cause de cette mobilisation à transformer le cadre provient du fait que se développe en France depuis plusieurs années un discours anti-immigré, discours d'autant plus véhément envers les immigrés irréguliers. Les entrepreneurs de cause fournissent donc un travail de remise en cause de ce discours au profit d'un discours contre les préjugés et en faveur des immigrés qui justifient la justesse de leur lutte notamment par la mise en avant de leur implication dans le travail et de leur souhait de pouvoir simplement en vivre comme tous les travailleurs. Discours que l'on retrouve notamment dans le tract mentionné précédemment « Nous compagnons d'Emmaüs, travaillant à la Halte Saint-Jean de Saint-André-Lez-Lille sommes des travailleur.euses réfugié.es qui ne désirent que de travailler pour vivre dignement ». La seconde raison vient de la nécessité pour la réussite de la mobilisation de remettre en cause la bonne image dont dispose ces communautés Emmaüs perçues comme des structures associatives humanitaires et bienveillantes par un grand nombre d'individus. Les entrepreneurs de mobilisation vont donc chercher à transformer le cadre pour montrer l'envers du décor de ces communautés à travers la diffusion lors des rassemblements, dans des vidéos partagées sur les réseaux sociaux ou dans des tracts, des témoignages des grévistes sans-papiers évidemment mais aussi d'anciens employés des communautés Emmaüs ainsi que par l'utilisation d'un vocabulaire référant à l'exploitation pour parler de ces communautés et de leur direction comme par exemple dans le tract : « Cette main d'œuvre captive est exploitée sans vergogne et sans pudeur par l''humanitaire capitaliste »

L'étude des différents choix des modes d'actions à partir de la théorie des cadres montre que les entrepreneurs de cause proposent l'exécution de performances protestataires comme les manifestations ou les rassemblements, car ces dernières sont propices aux déploiements de ces stratégies d'alignement des cadres. Ces stratégies d'alignement des cadres permettent de renforcer le groupe mobilisé et les soutiens dont ils disposent.

b) Modes d'actions collectives et construction du rapport de force

Dans cette seconde et dernière sous-partie, on tentera d'expliquer l'élaboration de la stratégie de lutte proposée par les entrepreneurs de cause à travers la mise en exergue des stratégies de médiatisation de la lutte, du rôle des opportunités ainsi que du rôle du recours au droit pour les mobilisations collectives.

D'abord, on reviendra sur le rôle des stratégies médiatiques pour la mobilisation qui rend indispensable la médiatisation de la lutte. Cette stratégie peut reposer sur les médias militants qui ont fortement évolué depuis quelques décennies. Mais surtout, ces stratégies reposent sur les médias grands publics. Pour attirer leur attention, les stratégies de médiatisation reposent avant tout sur le cadre de la scandalisation appliqué lors des performances protestataires. Mais on verra que l'entrée dans le monde médiatique ne suffit pas et qu'une bataille médiatique est également nécessaire pour obtenir la diffusion d'une image favorable à la lutte.

Puis, on cherchera à montrer que les propositions de modes d'actions collectives dépendent aussi de conjonctures et d'opportunités politiques ou non. Pour analyser ces dernières, il semble opportun de recourir au concept d'agenda et de fenêtre d'opportunité plutôt que de structure des opportunités. Ces différentes fenêtres d'opportunités d'action permettent la mise en place de différents types de mode d'action par les entrepreneurs de cause.

Enfin, pour terminer, on s'intéressera au rôle du droit comme prolongement de l'action collective traditionnelle. Alors que le droit est souvent perçu comme une forme d'action réservée aux groupes intégrés, il est ici utilisé par le groupe à faibles ressources que constituent les travailleurs et travailleuses sans-papiers. Ce recours à ce mode d'action juridique joue un rôle crucial dans le développement du rapport de force entre Emmaüs, la mobilisation et l'Etat. Mais ce recours nécessite également de prendre garde aux limites de ce mode d'action.

.

1) Mobilisation et médiatisation : Le Rôle de la médiatisation dans la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs

À ces choix d'actions collectives qui permettent de manifester la force du groupe, de mettre en avant ces revendications et de renforcer la cohésion du groupe, s'ajoutent des propositions de modes d'actions qui sont établies de manière stratégiques et rationnelles par les entrepreneurs de cause pour répondre à un objectif de médiatisation de la mobilisation. Depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, des travaux se sont attardés sur les rapports entre les médias et les mouvements sociaux. Le chercheur français Patrick Champagne met en exergue dans un article publié en 1984[141] que de plus en plus pour réussir une mobilisation doit allier « des dimensions traditionnelles de ce répertoire : défendre des revendications, motiver le groupe mobilisé lui-même par l'exhibition de sa force » mais qu' « elle exprime plus encore une tendance montante : manifester pour obtenir une forte et bienveillante couverture média, une 'manifestation de papier', pensée pour son impact sur l'opinion publique et les décideurs »[142]. Désormais, pour réussir une mobilisation doit donc se médiatiser en vue de construire un rapport de force favorable qui pourra obliger une réaction de la partie adverse. Par conséquent, les entrepreneurs de cause vont chercher à imposer une image valorisante des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs auprès de l'opinion publique qui justifie leur lutte mais surtout la nécessité d'accéder à leurs revendications. Le rôle des médias apparait d'autant plus important que ces derniers jouent un rôle de coproduction des mobilisations. D'abord à travers l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'adhésion de nouveaux membres à la mobilisation. Ensuite, à travers la sélection des leaders du mouvement. Enfin, via leur influence sur les formes des modes d'actions choisies par les groupes mobilisés. Du fait de ces 3 facteurs, les mobilisations sont donc fortement dépendantes des médias[143]. Les mobilisations doivent de ce fait recourir à des stratégies de médiatisation de la mobilisation. Pour se faire le mouvement peut compter sur les réseaux médiatiques grands publics mais aussi sur les médias militants.

---

[141] Champagne, P. (1984). La manifestation. La production de l'évènement politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. N°52-53 (p19-41).

[142] Neveu, É. (2010). 12. Médias et protestation collective. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 247). Paris: La Découverte

[143] Ibidem (p. 249-250)

Aujourd'hui, la presse militante a disparu ou plutôt devrait-on dire a évolué. Avec le déclin progressif du Parti Communiste Français, des mouvements sociaux-démocrates, des mouvements démocrates-chrétiens, la désyndicalisation et le déclin de l'engagement associatif on a parlé d'une évolution des pratiques militantes. L'évolution de ces pratiques militantes a entrainé la disparition d'une grande partie de la presse écrite militante ainsi que de la diffusion orale ou écrite via les tracts et les affiches. Les médias militants se sont déportés vers Internet avec la création de nombreux sites d'informations militantes et une présence importante sur les différents réseaux sociaux, de Facebook à Twitch en passant par Youtube, X, Tik Tok ou Instagram en ce qui concerne la CGT par exemple. Dans le cas de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, les médias militants anciens ou nouveaux ont été fortement mobilisés pour informer sur cette grève. Des tracts préparés par différentes organisations et en premier lieu la CGT et le CSP59 ont pu être distribué dans le Nord mais également à l'initiative d'autres Unions Départementales comme dans les Bouches du Rhône par exemple[144]. Des opérations d'affichages ont également eu lieu dans le Nord ainsi qu'à Paris et en Alsace. Ces formes de médiatisation militante peuvent toujours avoir une certaine efficacité aujourd'hui puisqu'à la suite de ces collages la communauté Emmaüs de Strasbourg réagit via un communiqué et se désolidarise des pratiques mises en œuvre par la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean. La médiatisation de la grève est également passée à travers la diffusion de l'information sur différentes sites militants comme le site de Lutte ouvrière, de Révolution Permanente, les ours à la plume[145] etc. La réalisation de vidéo, de visuel, de communiqué diffusé sur les réseaux sociaux par différentes organisations mais aussi par des personnalités politiques comme les députés LFI Adrien Quatennens ou David Guiraud qui participent à la médiatisation de la mobilisation en se rendant à plusieurs reprises directement sur le piquet de grève[146].

Les médias audiovisuels et la presse écrite sont donc le second moyen de médiatiser la mobilisation et ces médias grands public sont un outil de taille pour ces dernières car ils touchent un public pour beaucoup plus large que les médias militants. Cependant pour inciter ces médias à médiatiser la mobilisation, le mouvement doit recourir à des moyens

[144] Voir dépouillement X : Nuit du 17 au 18 juillet nombreux collages réalisé dans le 8ème arrondissement de Paris sur les vitrines des boutiques Emmaüs. Et Nuit du 19 au 20 juillet, collage d'affichage sur les boutiques Emmaüs de Strasbourg et de Mundolsheim revendiquait par le rassemblement communiste Alsace.

[145] Voir dépouillement X

[146] Voir dépouillement X

spécifiques et disposer de ressources permettant de développer des performances protestataires qui permettront d'attirer les médias pour les faire parler de la cause. Dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, les ressources apportaient par les entrepreneurs de cause ; savoir-faire militant, savoir-faire médiatique, réseaux de connaissances, permettent de proposer différents types de performances protestataires. Le choix des modes d'action dépend des perceptions et significations que porte un mode d'action aux yeux du groupe mobilisé et des perceptions que le groupe pense refléter aux personnes extérieures en y recourant. Ainsi, comme on l'a évoqué plus tôt la grève renvoie à l'image du travailleur et de sa lutte contre l'exploitation. La grève et la tenue du piquet de grève vise à détruire l'assignation à leur condition de sans-papiers, et d'illégalité. Même si la grève et la tenue du piquet de grève peut amener certains médias militants ou médias locaux à parler de la mobilisation, la grève à elle seule ne permet pas réellement de médiatiser le mouvement. Les entrepreneurs de cause proposent donc d'autres types de performances protestataires. Les rassemblements de soutien sur le piquet de grève, son utilisation à l'avantage de ne pas demander plus de ressources que d'habitude et il permet d'unifier, de renforcer la cohésion du groupe et de remonter le moral des grévistes. Le rassemblement de soutien amène une médiatisation en amont via les médias militants pour inviter des personnes extérieures à y participer mais aussi post rassemblement en diffusant des photos et vidéos mettant en valeur le soutien populaire à la cause. Le rassemblement de soutien est souvent l'occasion pour les entrepreneurs de cause de faire jouer leurs réseaux pour faire venir d'autres organisations ou des personnalités politiques, syndicales ou associatives. Parvenir à mobiliser des personnalités notamment politiques est important puisque la présence de ces dernières peut entraîner la venue de journalistes. Le rassemblement de soutien met en avant un aspect festif, il remet en cause tout isolement de la lutte et « l'événement est orientée vers la production d'images et de bonnes images »[147] pour permettre une bonne médiatisation. On peut émettre la supposition que cette stratégie de lutte fonctionne ou au moins qu'aux yeux du groupe mobilisé cette stratégie semble fonctionner puisqu'à la suite de la venue du député LFI David Guiraud le 9 juillet un article est publié le 10 juillet sur le site de France Bleue Nord[148] puis après le passage d'Adrien Quatennens le 13 juillet cinq articles sont publiés

[147]Ibidem (p246)

[148] Voir compte rendu X : 9 juillet Présence du député LFI David Guiraud. 10 juillet un article est publié par France Bleu Nord. https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/saint-andre-lez-lille-des-compagnons-sans-papiers-en-greve-ils-denoncent-un-travail-dissimule-chez-emmaues-1587561

par différents médias[149] et un reportage est diffusé sur BFM Grand Lille et repris pour le site national de BFMTV[150]. En se référant au graphique représentant le nombre d'articles publiés par des médias grands publics entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024 on remarque que le début du mouvement entraine une certaine médiatisation de la mobilisation puis le nombre d'articles publiés varie fortement entre des moments forts et faibles.

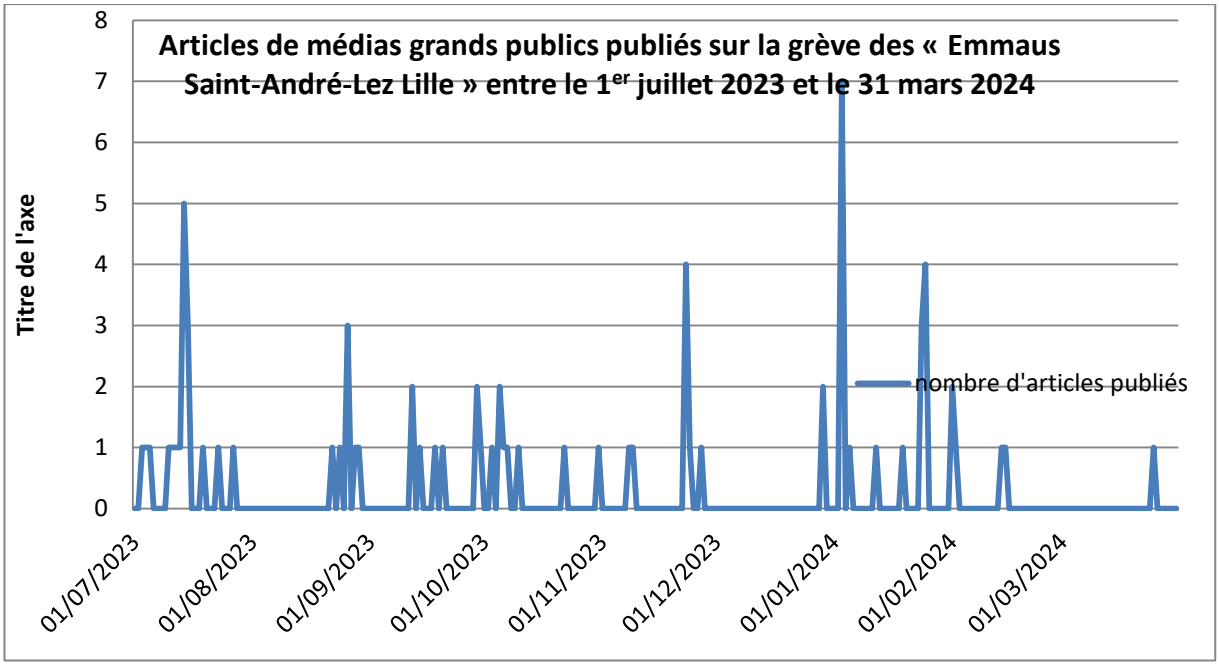

En rapport avec ces moments faibles, l'un des entrepreneurs de cette mobilisation Saïd Bouamama met en avant que l'un des risques face auxquels la mobilisation doit lutter est le risque d'invisibilisation de la lutte :

> « La règle de base qui nous a guidé depuis le début c'est que ce type de lutte court un danger c'est l'invisibilisation, autrement dit au vu du fonctionnement actuel des médias qui sont essentiellement , qui participent plus du sensationnel que du travail de fond sur les situations, compte tenu de cette dimension-là, la visibilité, accéder à une visibilité, maintenir dans la durée une visibilité c'est ça qui doit guider le choix des actions. Sans visibilité les acteurs décisionnaires, c'est-à-dire la préfecture, la justice etc. n'ont aucunes raisons de se presser et donc c'est

[149] Comme on peut l'observer sur le graphique : « Articles de médias grands publics publiés sur la grève des « Emmaüs Saint-André-Lez Lille » entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024 »

[150] Voir compte rendu X : 13 juillet, Le député LFI Adrien Quatennens est présent sur le piquet de grève. 13 juillet 14 juillet reportage de BFM grand Lille, reportage partagé sur le site de BFM national.

> l'accès à la visibilité qui fait que l'on ne se retrouve pas entièrement isolé et abandonné. »[151]

L'un des moyens de lutte contre ce risque d'invisibilisation de la mobilisation est comme on l'a évoqué de recourir aux médias militants et aux médias grands publics. Or, pour inciter les médias grands publics à suivre la lutte, la mobilisation doit constamment renouveler ses performances protestataires dans ce qu'Erik Neveu nomme « une course aux armements symboliques »[152]. Tout au long de la lutte malgré une certaine routinisation des modes d'actions autour du rassemblement et de la manifestation, la mobilisation va aussi recourir à différentes formes d'action collective (actions coup de poing, occupations), néanmoins la quasi-unanimité de ces performances protestataires se caractérise par un même type de mise en scène dans le registre de la scandalisation. Cette mise en scène du scandale dans les performances protestataires des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs peut s'expliquer à partir de deux raisons.

Premièrement, dans un monde médiatique très concurrentiel les médias cherchent à attirer l'attention du public à travers des révélations et des moments chocs. Les journalistes se retrouvent de ce fait face à l'impératif du sujet permettant de faire la Une. En réponse à ces demandes les organisations professionnelles et les entrepreneurs de mobilisation ont développé des savoir-faire communicationnels et vont chercher à « 'formater' des évènements conçus pour attirer l'attention des journalistes de produire des dossiers »[153]. La scandalisation apparaît alors comme un bon moyen de monter des coups centrés sur le spectaculaire, le sensationnel qui pourront susciter l'intérêt des journalistes et la diffusion de la mobilisation dans les médias.

La seconde raison vient du fait que même si les travailleurs et travailleuses sans-papiers ne possèdent que peu de ressources, ils possèdent tout de même une ressource importante qui peut être mis au service du registre de la scandalisation et de la médiatisation de la mobilisation. Les sans-papier disposent d'une ressource symbolique, leur propre corps et situation comme le met en évidence Johanna Siméant dans son ouvrage *La cause des sans-papiers*, ceux-ci possèdent comme ressource la mise en scène

---

[151] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

[152] Ibidem (p. 247)

[153] Neveu, E. (1999). Médias, Mouvement sociaux et espaces publics. Réseaux. n°98. (p. 42)

de leur corps qu'ils utilisent « comme support d'une revendication »[154]. Aujourd'hui même si l'usage de la grève de la faim chez les sans-papiers a disparu au profit de la grève du travail, cette ressource est toujours présente et les organisations professionnelles ainsi que les entrepreneurs de cause offrent aux sans-papiers des possibilités de mettre en œuvre cette ressource lors des performances protestataires par l'intermédiaire des « stratégies de scandalisation »[155] afin de favoriser l'attrait des médias pour la cause. Désormais, cette ressource symbolique n'est plus forcément utilisée pour « faire le scandale » mais plutôt pour « énoncer le scandale »[156].

Pour énoncer le scandale, les entrepreneurs de cause doivent en premier lieu définir le scandale pour cela ils construisent un discours mettant en évidence des contradictions entre la situation réelle et la croyance collective. Dans le cas de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs, il est mis en avant la contradiction entre d'une part la croyance collective selon laquelle la communauté Emmaüs disposant notamment de la bonne image du fondateur de l'association (l'Abbé Pierre) est une association engagée dans la lutte contre les inégalités qui permet aux sans-papiers de s'insérer progressivement, jusqu'à leur régularisation, par le travail dans la société française et la réalité de la situation concrète qui est l'exploitation économique de ces sans-papiers, la maltraitance, le racisme et leur non-régularisation. Pour renforcer ce discours, les entrepreneurs de cause apposent dans ce discours des termes, images et propos chocs comme « esclavage », « système coloniale », « traitement inhumain », des photos des grévistes pour identifier personnellement les victimes du scandale, ou encore avec l'insistance particulière sur les pires témoignages confirmant le scandale « 40 heures de

[154] Siméant, J. (1998). La cause des sans-papiers. Presses Universitaires de Sciences Po. (p 287)

[155] Offerlé, M. (1998) *Sociologie des groupes d'intérêt.* Montchrestien. (p. 122-123)

[156] « Michel Offerlé a proposé de dénommer ces dernières des « stratégies scandaleuses » ou « stratégies de scandalisation ». Elles correspondent, dans l'acception qu'il en donne, tout à la fois aux actions qui cherchent à « faire scandale » (grèves de la faim, commando anti-avortement, destruction de récoltes, suicide, etc.) ; à celles qui consistent à « énoncer qu'il y a scandale » en prenant la « parole indignée » au nom de la cause que l'on défend, « en la décrivant, en la montrant, en la photographiant, en la télévisant » ; à celles, enfin, qui visent à trouver les moyens de « faire dire et de faire croire que le fait, la situation sont bien scandaleux ». Dans de Blic, D. Lemieux, C. (2005). Le scandale comme épreuve: Éléments de sociologie pragmatique. *Politix*. n°71. (p 22) .

travail par semaine pour 150 euros par mois»[157] ; « quand j'ai eu mes enfants même s'il y a pas de place à la crèche je suis obligé d'amener l'enfant avec moi au travail.»[158].

Une fois le scandale définit, il est dénoncé publiquement. Il est martelé d'abord dans les médias relatifs aux organisations professionnelles soutenant directement la mobilisation ici la CGT et le CSP59. Puis, il est repris et diffusé dans les médias militants d'un ensemble d'autres organisations soutenant indirectement la mobilisation tels que des syndicats comme Solidaires des associations comme le Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires (FUIQP). La dénonciation du scandale qui s'accompagne de l'entrée en grève des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs entraine les médias grands publics locaux à médiatiser le mouvement comme La Voix Du Nord. Le début de la diffusion du scandale dans les médias militants et locaux combiné aux performances protestataires de la tenue du piquet de grève et des rassemblements de soutiens amène la présence de personnalité politiques qui vont eux aussi relayer le scandale et en particulier les témoignages des grévistes sur le scandale prononcés durant ces performances protestataires. Enfin, des médias nationaux comme Le Monde s'intéressent également à ce scandale.

Mais une fois cette première partie de la mobilisation terminée, la mobilisation se retrouve face aux risques de désintéressement de la mobilisation et d'invisibilisation de cette dernière. Pour éviter l'invisibilisation de la mobilisation, le mouvement des travailleurs et travailleuses sans-papiers à l'instar des luttes pour l'emploi[159] va diversifier sa stratégie de médiatisation du scandale, en recourant à l'utilisation de plusieurs terrains et de différents types de performances protestataires. En effet, la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs se déroule à la fois sur le terrain de la mobilisation sociale mais aussi sur le terrain juridique avec le dépôt d'une plainte collective de ce

[157] Extrait compte-rendu d'observation : 10h32 Prise de parole Saïd Bouamama dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023.

[158] Extrait compte-rendu d'observation : 10h33 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean dans récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs le 12 septembre 2023

[159] « les conflits sont intéressants pour ce qu'ils disent, non pas de l'usage exclusif de formes d'action radicales, mais de l'articulation, au contraire, entre différents éléments du répertoire d'action protestataire. Ces luttes pour l'emploi se construisent, en effet, par la combinaison d'actions menées dans différentes arènes, à commencer par le terrain juridique, et différentes ressources, de celle du nombre à celle de la « scandalisation ». Le recours aux occupations de bâtiment, aux saccages, les menaces d'explosion sont autant de moyens destinés, en priorité, à créer de l'« événementiel » pour les médias et, par là même, à interpeller les pouvoirs publics.» dans Béroud, S. (2014). 59. Nouveaux usages et modalités des grèves. *Dans Histoire des mouvements sociaux en France: De 1814 à nos jours*. (p. 652-660). La Découverte.

groupe contre la direction de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean. Cependant, le terrain juridique ne fut pas le terrain exclusif du groupe mobilisé, la direction de la communauté fit elle aussi appel à plusieurs reprises au terrain juridique contre les grévistes. Cet affrontement juridique participa à la stratégie de scandalisation avec l'organisation de rassemblement devant les tribunaux. Ainsi, l'annonce des différentes procédures judiciaires, des avancées de celles-ci et des différents passages devant les tribunaux entraina à chaque fois une revitalisation de l'intérêt médiatique pour la lutte. Dans ce terrain juridique s'ajoute non seulement les tentatives de répressions judiciaires mais aussi policières du mouvement. Les épisodes de répressions en particulier policières entrainent les entrepreneurs de la mobilisation à capitaliser sur ceux-ci pour amplifier le scandale en dénonçant via les organisations professionnelles la répression en diffusant des photos et vidéos dénonçant le recours à la violence. Le 23 novembre 2023 une intervention policière a lieu sur le piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille, les organisations professionnelles appellent rapidement à la mobilisation et dénoncent dans un communiqué les violences, la casse de matériel et la confiscation de la caisse de grève « Ce matin, très tôt, la police est en effet intervenue avec matraques et gaz lacrymogène dans les habitations des grévistes pour les déloger ; ce, en présence d'enfants. Le matériel syndical ainsi que la caisse de grève ont été emportés par la police ! ». Des vidéos de l'intervention brutale sont diffusées notamment par des députés de la France Insoumise[160]. À la suite de cette intervention, des articles sont publiés dans les médias, la mobilisation atteint son plus gros pic de médiatisation depuis le 14 juillet 2023 avec 4 articles publiés dans des médias grands publics[161].

En outre, la stratégie de scandalisation déployée par le groupe mobilisé passe aussi à travers l'usage de différentes performances protestataires qui vise à « faire scandale » pour « énoncer le scandale ». Ainsi, par exemple lorsque la Préfecture du Nord annonce prévoir la fermeture administrative de la communauté de la Halte Saint-Jean début janvier 2024, la CGT organise un rassemblement devant les locaux pour lutter contre l'expulsion des grévistes, face aux non-propositions de relogement de la direction de la communauté Emmaüs les grévistes refusent de quitter les lieux et occupent la communauté. Le

[160] Voir dépouillement X : 23 novembre, intervention de la police sur le piquet de grève des casses de matériel, la confiscation de la caisse de grève sont dénoncées par la CGT. Une vidéo est diffusée par des députés LFI (Guiraud, Quatennens, Bernalicis), le journal Fakir et d'autres groupes sur les réseaux.

[161] Voir annexe de la courbe de médiatisation « Articles de médias grands publics publiés sur la grève des « Emmaüs Saint-André-Lez Lille » entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024 »

rassemblement, la mise en cause de l'arrêté comme une stratégie pour mettre fin à la grève et le refus des grévistes de quitter les lieux entrainant de fait une occupation amène le plus gros pic de médiatisation depuis le début du mouvement avec 7 articles publiés par des médias grands publics[162]. Un autre aperçu de cette stratégie de scandalisation visant à « faire scandale » est l'envahissement par des grévistes et des membres de la CGT des locaux de l'Association insertion demandeurs d'asile (AIDA), une association liée à Emmaüs le 13 février 2024. Un dernier exemple de cette stratégie est l'action coup de poing menée le 1er février 2024 à l'issue de la marche Emmaüs en hommage aux soixante-dix ans du discours de l'Abbé Pierre. A l'issue de cette marche, un groupe de grévistes et de soutiens aborde bruyamment le président d'Emmaüs France Antoine Sueur et le délégué général d'Emmaüs France Tarek Daher devant plusieurs journalistes. Les travailleurs et travailleuses sans-papiers des communautés Emmaüs du Nord ainsi que Stéphane Vonthron mettent en cause devant les personnes présentes leur inaction depuis le début de la grève. Cette action débouche sur un article de médiapart mais surtout à la prise de contact avec des journalistes d'investigation travaillant pour l'émission Complément d'Enquête qui diffusera par la suite le 6 juin 2024 un reportage de plus d'une heure intitulé « Emmaüs : Rendez-nous l'Abbé Pierre ».

> « Ce que je leur ai dit droit dans les yeux, au directeur national et au président, quand on était à Paris le 1er février, sur la petite place, à cette distance, disons. 'Mais on vous a demandé qu'une chose, pourquoi vous n'avez pas fait' parce qu'ils nous avaient déjà répondu que non, mais ce n'était pas eux de régulariser et machin. On sait que c'est ce que je disais tout de tout au début sur le rapport de force, et que la régularisation ce n'est pas que un truc purement juridique, c'est une décision politique. Donc, si politiquement, le préfet insiste demande à Darmanin il faut les régulariser, si Emmaüs France dis: 'régulariser, moi les 51 là il faut les régulariser, parce que sinon c'est la merde machin, etc.'. Il y aurait de fortes chances qu'ils soient régularisés. Nous demandait une demande officielle de régulariser les camarades sans-papiers. Ils ne l'ont jamais fait et, comme je l'ai dit, ce fameux 1er février, J'ai dit à Tarek Daher et Antoine Sueur le président, je leur ai dit: 'mais en fait, vous n'avez toujours pas depuis le 1er depuis juillet, vous n'avez pas répondu à cette demande. Pourquoi? Je vais vous faire la réponse carrément. C'est parce que vous savez que c'est un système, c'est pas que le truc du nord, contrairement à ce que vous essayez de faire dire comme La Voix Du Nord et tout ça. C'est un système, et que votre système d'Emmaüs, ça risque d'être un château de cartes qui va tomber. » Et j'ai terminé comme

[162] Voir annexe de la courbe de la médiatisation « Articles de médias grands publics publiés sur la grève des « Emmaüs Saint-André-Lez Lille » entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024 »

ça, en disant: « eh bien, nos camarades, ils vont être régularisés et votre château de cartes il va s'effondrer.' »[163]

Toutefois, même si le recours à une stratégie scandalisation permet au groupe mobilisé d'obtenir une certaine médiatisation. Une fois entrée dans l'arène médiatique, il reste nécessaire pour le groupe de mener une bataille médiatique pour obtenir de la part des médias « la consécration d'une identité publique valorisante du groupe mobilisé »[164].

En effet, dans un premier temps les articles publiés par les médias grands publics relèvent d'un certain scepticisme où les deux versions sont systématiquement présentées avec parfois l'emploi de certains termes qui montre le doute des médias la direction « explique », « rappelle » alors que les grévistes et leurs soutiens « estiment », « auraient » et effectuerait une « prise d'otage » contre l'association Emmaüs[165]. Certains médias comme La Voix Du Nord prennent parti en faveur de la direction de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean. La Voix Du Nord publie en effet deux semaines après le début de la grève un entretien avec le président de la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille Pierre Duponchel[166]. Néanmoins, progressivement avec la diffusion du mouvement de grève à d'autres communautés Emmaüs du Nord et du fait de l'avertissement envoyé par Emmaüs France à ces communautés Emmaüs du Nord qui se converti ensuite dans l'ouverture de procédures contre ces communautés, le discours médiatique se déplace en faveur des grévistes[167]. Le rapport de force médiatique se déplace d'autant plus en faveur des grévistes que les procédures judiciaires déclenchées à l'encontre de la direction de ces communautés avancent. Ce basculement de rapport de

[163] Extrait d'entretien 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[164] Neveu, E. (1999). Médias, Mouvement sociaux et espaces publics. Réseaux. n°98. (p. 43)

[165] Pall, E. (05/07/2023). Après la perquisition à Emmaüs St-André, nouvelle manifestation des compagnons sans-papiers. France 3 Haut de France. https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/apres-la-perquisition-a-emmaus-st-andre-nouvelle-manifestation-des-compagnons-sans-papiers-2808131.html

[166] « Nous juger responsables de la situation, c'est un peu fort » : la direction de la Halte Saint-Jean répond aux attaques Alors que la Halte Saint-Jean est sous le feu des projecteurs après l'ouverture d'une enquête pour traite d'êtres humains, la direction reste droite dans ses bottes, estimant qu'il ne s'agit là que de calomnies. » dans « Nous juger responsables de la situation, c'est un peu fort » : la direction de la Halte Saint-Jean répond aux attaques. (15/07/2023) La Voix Du Nord https://www.lavoixdunord.fr/1352595/article/2023-07-15/nous-juger-responsables-de-la-situation-c-est-un-peu-fort-la-direction-de-la

[167] Pall, E. (06/10/2023). VIDEO. Emmaüs France ouvre deux procédures à l'encontre des communautés de Grande-Synthe et de Saint-André. https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/emmaus-france-ouvre-deux-procedures-a-l-encontre-des-communautes-de-grande-synthe-et-de-saint-andre-2851475.html

force en faveur des grévistes se constate notamment par le fait que les médias ne relaient plus dans leurs articles que la version des grévistes et d'Emmaüs France ainsi que les avancées judiciaires, et non plus les versions de la direction de ces communautés Emmaüs.

> « On peut dire que du côté de la majorité des articles qui sont sortis il y a eu 2 temps. Un premier temps où la quasi-totalité des articles était méfiant vis-à-vis des grévistes du fait de l'image d'Emmaüs et l'image de l'Abbé Pierre, il est impossible qu'il y ait ce que les grévistes dénoncent, ce n'est pas possible que ce soit possible dans Emmaüs. Donc cette image-là a été un obstacle réel au début de la lutte. Ça c'était le premier temps. Le deuxième temps et bien ça était à partir du moment où les premiers journalistes ont commencé à prendre le temps de discuter avec les grévistes de regarder les pièces, de regarder les vidéos qu'ils avaient, de regarder les documents qu'ils avaient et donc là on a eu des articles qui étaient au minimum objectif et même pour un certain nombre d'entre eux, enfin même un bon nombre d'entre eux qui soutenaient quasiment, enfin qui montraient le scandale qu'il y avait ici. Ça ça s'est encore renforcé avec la reconnaissance juridique par les services de justice d'accepter la plainte. Il faut savoir que pour accepter les plaintes pour traite d'être humain, il y a d'abord une enquête qui vérifie les pièces et donc quand la plainte est acceptée c'est que l'on estime qu'il y a suffisamment d'éléments probants pour que ça puisse être jugé. Et donc le simple fait que la justice reconnaisse les plaintes signifiées qu'ils n'avaient pas dit n'importe quoi et que l'on était sur quelque chose de solide que peut-être il n'aurait pas les qualifications qu'eux demandaient mais en tout cas on était sur quelque chose de solide. Là effectivement c'était… en fait ce petit pas de justice montrez que l'on était sur une affaire criminelle et non pas sur le délire de grévistes voulant profiter de la situation pour avoir des papiers. Voilà ça venait masquer le discours d'Emmaüs qui disait « ils font tout cela uniquement pour avoir des papiers, il n'y a rien de réel là-dedans ». Donc ça c'est pour la majorité de la presse d'abord des articles timide puis des articles objectifs sauf pour quelques titres et en particulier la voix du nord qui dont nous ne savons toujours pas les liens qu'ils peuvent avoir avec le président Duponchel et la directrice Anne Saingier mais lequel on a eu des articles qui sont tout simplement scandaleux puisque l'on a eu des articles dans lequel on ne demandait pas l'avis des grévistes c'est-à-dire qu'il n'y avait que l'avis de la direction et de la présidence mais également on a eu une page entière de publicité vendu à Duponchel pour qu'il… une page entière dans laquelle il était le seul à parler puisqu'il s'était acheté, donc il lui ont vendu une page en pleine butte pour développer son analyse et bien entendu les grévistes n'avaient pas de quoi répondre, nous avons demandé un droit de réponse et nous attendons toujours. »[168]

Un dernier point important à aborder est de rappeler que la visibilité d'une mobilisation ne passe pas que par les médias. Les performances protestataires ne visent pas à se rendre uniquement visible pour les médias, elles ont également simplement comme but de se rendre visible des cibles de la mobilisation, de rappeler aux différentes autorités

[168] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

l'engagement déterminé des grévistes dans la lutte et la nécessité pour les autorités de réagir. Le fait de mettre en place ces performances protestataires visent à mettre sous pression les cibles de la mobilisation en se rendant visible en permanence auprès d'eux et des passants. C'est l'une des raisons pour laquelle de nombreux rassemblements ont été effectué par les grévistes devant différentes structures perçues comme parties prenantes du conflit. Ainsi, pour réagir aux actions de la mairie contre la grève ; cette dernière a tenté de faire lever le public à plusieurs reprises, de nombreux rassemblements devant la mairie suivie d'une manifestation jusqu'à la communauté Emmaüs ont eu lieu. De même, l'inaction du Centre Communal d'Action Sociale, de la mairie de Lille ou encore d'Emmaüs France ont amené à des rassemblements visibles et bruyants devant ces établissements.

> « Et donc c'est ce critère-là qui a servi au choix des actions donc du coup ça a posé la question des cibles de visibilité. Il s'agissait de montrer que un certain nombre d'acteur qui ont été partie prenante de heu du système devait être ciblé, en fait ont cherché des objets permettant de décrire les différents aspects du système la municipalité dans ces liens particuliers qu'elle avait avec Emmaüs ça nous a amené à cibler une visibilité auprès de la mairie en tant que tel les bâtiments de la mairie, le service du CCAS qui les a laissé pendant plusieurs mois sans aucune ressource alors que c'est de la responsabilité du CCAS qu'en cas d'urgence donc ça a donné aussi cette dimension-là. Le silence de la municipalité de Lille alors que l'on est dans l'agglomération lilloise et que l'on a que les questions posées ne sont pas des petites questions puisque c'est de la traite d'être humain et donc pour leur demander de s'exprimer euh de la préfecture. Bref les cibles étaient des cibles qui étaient à la fois liée soit au problème soit à la solution du problème et à la fois qui permettait de visibiliser euh on a nous toujours, on a vu le front extérieur, donc ce front extérieur pour vocation de garantir une visibilité 2, 3 fois par semaine c'est ce qui explique la multiplicité de nos actions. »[169]

Les choix des modes d'actions se font également sur une base stratégique qui vise à donner une médiatisation à la lutte pour permettre la construction d'un rapport de force favorable entre le groupe mobilisé et le groupe adverse. Les performances protestataires qui permettent de mettre en œuvre une stratégie de scandalisation sont préférées par le groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers est préférée car la stratégie de scandalisation est la stratégie qui permet d'investir au mieux les ressources symboliques

[169] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

dont disposent les travailleurs et travailleuses sans-papiers. De surcroit ces stratégies de scandalisation sont très appréciées des médias qui valorise les images et discours choc que peuvent provoquer la violence symbolique ou physique.

2) Le rôle des opportunités dans le choix des actions collectives

L'élaboration des stratégies de lutte conçue par le groupe mobilisé dépend des ressources du groupe, des luttes d'influence, des cadres d'interprétations et de la médiatisation. Néanmoins, les conjonctures et opportunités jouent également un rôle dans le déroulement de la mobilisation. Pour étudier le rôle de ces opportunités dans le déroulement des mobilisations, il semble possible d'utiliser le concept de structure des opportunités politiques[170]. Ce concept de structure des opportunités se développe à partir des années 1980 avec les travaux de Doug McAdam[171] sur les mouvements des droits civiques aux Etats-Unis entre 1930 et 1970 dans lesquels il reprend des concepts développés par Charles Tilly et Peter Eisinger. Ce concept de structure des opportunités politiques (SOP) met en avant qu'une mobilisation doit son émergence et son développement à l'ensemble des éléments de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, […] et peut selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative »[172]. Rapidement, ce concept est largement réutilisé et divers auteurs comme Sydney Tarrow, Hanspeter Kriesi, cherchent à « lui donner une définition plus systématique »[173]. L'utilisation abondante de ce concept amène de nombreuses critiques et des tentatives de réformer le modèle comme celle de Doug McAdam, John McCarthy et Mayer Zald notamment en prenant en compte l'aspect de la perception de la structure des opportunités par les acteurs. Malgré tout, les critiques subsistent en particulier sur le caractère statique et contraignant du concept ou encore sur son caractère « trop homogénéisant et réducteur pour être véritablement heuristique »[174]

De ce fait, dans le cadre de cette étude sur la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, il semble nécessaire de ne pas recourir au concept de

[170] Sur le concept de structures des opportunités politiques et ces critiques voir : Fillieule, O. Mathieu, L. (2020). Structure des opportunités politiques. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 573-580). Presses de Sciences Po. Et Mathieu, L. (2010). 2. Contexte politique et opportunités. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 39-54). La Découverte.

[171] McAdam, D. (1982) *Political Process and the development of Black Insurgency 1930-1970*. The University of Chicago Press

[172] Fillieule, O. & Mathieu, L. (2020). Structure des opportunités politiques. Dans Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée (p. 573). Presses de Sciences Po.

[173] Ibidem (p. 574)

[174] Mathieu, L. (2010). 2. Contexte politique et opportunités. Dans Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines (p. 45). La Découverte.

structure des opportunités politiques mais plutôt de tenter une autre approche. Pour comprendre l'élaboration des propositions du choix des actions collectives, il paraît opportun de faire appel au concept d'agenda ainsi que d'importer de la sociologie de l'action publique le concept de fenêtre d'opportunité. Le concept d'agenda[175] désigne les sujets à l'ordre du jour dans l'espace public local, national ou international. Dans la sociologie de l'action collective la mise à l'agenda désigne les stratégies que les acteurs déploient pour mettre en avant des sujets selon leurs intérêts. Cette « notion d'agenda s'appuie sur l'idée que la perception des enjeux par l'opinion détermine le cours de la politique et des mobilisations et, chez nombre d'auteurs, que les médias, plus généralement l'ensemble des instances diffusant des messages publics, exercent une influence décisive sur cette perception du monde. »[176]. Le concept de fenêtre d'opportunité[177] est théorisé par John Kington dans son ouvrage *Agendas, Alternatives and Publics Policies*[178] publié en 1984. Ce concept désigne le moment où il est possible pour un entrepreneur politique de mettre à l'agenda le sujet que celui-ci défend. La fenêtre d'opportunité dépend selon Kington de 3 courants : le courant des problèmes (*problem stream*) lorsqu'un problème surgit, le courant des solutions (*policy stream*) les solutions promues par l'entrepreneur politique et le courant politique (*political stream*) relatif à la vie politique. Pour Kington la fenêtre d'opportunité est donc le moment où le contexte politique est favorable et/ou qu'un problème surgit l'entrepreneur de cause va alors tenter de promouvoir sa solution.

Dans le cadre de l'action collective, une mobilisation peut bénéficier d'une fenêtre d'opportunité d'actions pour se développer et chercher à se faire entendre. La fenêtre d'opportunité d'actions est le moment durant lequel un contexte ou un évènement qu'il soit politique ou non, est perçu par un entrepreneur de cause comme un moment lui permettant de proposer un mode d'action spécifique visant à profiter de l'opportunité que semble offrir ce moment pour développer, renforcer ou médiatiser la lutte. Cette fenêtre d'opportunité d'actions apparait notamment lors de la mise à l'agenda au niveau international, national ou local d'un sujet qui entre en résonnance avec la mobilisation locale.

---

[175] Sur le concept d'Agenda voir : Blanchard, P. (2020). Agenda. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 27-32). Presses de Sciences Po

[176] Ibidem (p. 27)

[177] Sur le concept de fenêtre d'opportunité voir : Ravinet, P. (2019). Fenêtre d'opportunité. Dans *Dictionnaire des politiques publiques: 5e édition entièrement revue et corrigée* (p. 265-272). Presses de Sciences Po.

[178] Kingdon, J. (1984*). Agendas, Alternatives and Public Policies*. Little, Brown and Co. 1984

Dans le cas de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs, la mise à l'agenda par le gouvernement français de la loi immigration intégration asile[179] à la fin de l'année 2023, début de l'année 2024 entraine un mouvement social national. La mise à l'agenda et le mouvement social offrent une possibilité d'entrer en résonnance avec la lutte locale des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. En effet, le thème central de cette loi concerne l'immigration et vient modifier la précédente règlementation sur différents sujets comme le travail des étrangers ou la régularisation du statut des sans-papiers. Deux sujets qui sont également les thèmes centraux de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs. Les entrepreneurs de cause de cette mobilisation vont profiter de cette fenêtre d'opportunité d'actions pour chercher à créer une connexion de cadre avec ce mouvement social contre la loi immigration intégration asile et ainsi déployer des performances protestataires communes. Cette fenêtre d'opportunité d'actions va effectivement permettre de créer une connexion de cadre entre les deux mouvements en particulier car d'un côté la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papier d'Emmaüs peut développer ces soutiens et la visibilité de sa lutte auprès de nombreux sympathisant de la cause et des organisations syndicales, associatives et politiques. De l'autre, les membres du mouvement contre la loi immigration asile intégration peuvent profiter avec cette lutte d'un cas concret pour mettre en avant leur argumentaire et démontrer la constance de leur position via ce soutien à une situation concrète. Cette fenêtre d'opportunité d'action se concrétise par des performances contestataires telles que des manifestations, des rassemblements ou des diffusions de communiqués communs ou encore la tenue de réunions publiques.

Cette fenêtre d'opportunité d'actions s'illustre aussi lors de la prise de connaissance par les entrepreneurs de cause d'évènement non politique comme avec la marche d'Emmaüs en hommage aux 70 ans du discours de l'Abbé Pierre le 1er février 2024. Cette hommage à l'Abbé Pierre ouvre une fenêtre d'opportunité d'actions pour les entrepreneurs de cause qui vont proposer de mettre en œuvre une performance protestataire pour confronter les dirigeants d'Emmaüs France et médiatiser la lutte en créant le scandale.

Une fenêtre d'opportunité d'actions peut également apparaitre en réaction à une situation négative rencontrée par le groupe mobilisé comme c'est le cas lors des différents

[179] Légifrance. (27 janvier 2024) LOI n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration (1). legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049040245

épisodes de répression que connait le groupe des travailleurs et travailleuses sans-papiers de la Halte Saint-Jean. En effet, les différents épisodes de répression qu'ils soient policiers ou judiciaires vont entrainer une constante réaction à travers des appels à la mobilisation des soutiens extérieurs de la part des entrepreneurs de cause. Les réactions d'opposition à la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers en provenance de la direction de la communauté Emmaüs en particulier lorsque celle-ci fait appel dans les médias à « la fibre du dévouement à la cause pour culpabiliser »[180] les grévistes, une nouvelle fois les entrepreneurs de cause vont proposer de mettre en place des performances contestataires en réponse.

Enfin, la fenêtre d'opportunité d'actions peut s'appliquer dans le contexte juridique. Dans la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers l'enquête judiciaire lancée à l'encontre de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean a ouvert une fenêtre d'opportunité d'actions pour les entrepreneurs de cause de recourir au mode d'action de la lutte judiciaire.

Ces différentes fenêtres d'opportunité d'actions permettent de mettre en œuvre des performances protestataires qui visent à renforcer le rapport de force entre le groupe mobilisé, Emmaüs et l'Etat.

[180] Hély, M. (2017). Les associations participent aux mutations de l'emploi. Plein droit, 112, 25-27.

3) Le droit un prolongement du répertoire d'actions

Ce recours au droit est souvent perçu comme une forme d'action privilégiée par les groupes sociaux bien insérés et rejetés par les groupes segmentés d'autant plus lorsque ceux-ci disposent de faibles ressources[181]. En effet, pour recourir au droit, il est nécessaire de posséder certaines ressources comme le savoir-faire juridique, du capital économique et surtout disposer de professionnel du droit prêt à s'engager pour défendre la cause devant les tribunaux. La mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers peut recourir à cette forme d'action car grâce à l'appui de l'UD CGT Nord et du CSP59 elle dispose de ces ressources et de ces professionnels du droit car ces deux organisations sont en lien constant avec des avocats qui assurent des permanences juridiques pour ces organisations afin d'accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives pour les dossiers de régularisation dans le cas du CSP59 ou judiciaires dans le cadre de conflit du travail ou d'autres types de conflit pour la CGT. Dans cette lutte, la dimension juridique joue un rôle important. D'abord, car comme on l'a évoqué dans la partie 1, l'enquête judiciaire a participé à l'émergence de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs car cette enquête a démontré la validité du mécontentement de ce groupe. De surcroît, on a également mentionné dans la sous-partie sur la médiatisation de la mobilisation que la procédure judiciaire a permis d'attirer l'attention des médias sur la lutte.

Mais, l'action juridique constitue également « une stratégie efficiente pour négocier concrètement, auprès des adversaires ou des pouvoirs publics, et obtenir gain de cause. » puisque l'action en justice permet aux mobilisations de « faire pression sur leurs adversaires »[182], et de les pousser à devoir négocier concrètement[183]. Parfois, le simple déclenchement de l'action en justice peut pousser la partie adversaire à négocier car celle-ci, ne souhaite pas prendre le risque de s'engager dans une procédure qui risque d'être

[181] « Les mouvements sociaux sont ainsi supposés être principalement le fait d'outsiders du système politique contraints de s'exprimer dans la rue, par l'illégalisme et des stratégies de perturbation de l'ordre politique et social [Tilly, 1984a]. Or, le recours au droit constitue au contraire une forme d'action conventionnelle qui ne relèverait donc pas du répertoire d'action des mouvements sociaux et caractériserait plutôt les groupes bien insérés dans le système politique, comme les groupes d'intérêts ou les 'advocacy groups' ». dans Agrikoliansky, É. (2010). 11. Les usages protestataires du droit. *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 226). La Découverte

[182] Ibidem (p. 232)

[183] Ibidem (p. 228)

coûteuse en temps, en argent et qui risque de détériorer l'image de marque de la structure. Dans le cadre de la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille, Emmaüs France dénonce et abandonne rapidement les communautés Emmaüs incriminées par le mouvement lorsque les poursuites judiciaires sont révélées. Le lancement de procédures judiciaires entraine aussi l'Etat à devoir jouer son rôle d'arbitre des conflits et de garant de l'application des lois. De plus, le lancement de procédures judiciaires génère l'enrôlement des institutions étatiques en faveur du groupe mobilisé. Par conséquent, la grève des Emmaüs rappelle de manière permanente la nécessité pour l'Etat d'intervenir pour réparer le préjudice que les travailleurs et travailleurs sans-papiers estiment avoir subi. De surcroît, le dépôt d'une plainte collective pour travail dissimulé, abus de faiblesse et traite d'êtres humains a entrainé les travailleurs et travailleurs sans-papier à être placé sous un statut protégé ce qui a enrôlé les institutions étatiques qui se retrouvent devant l'obligation légale de protéger les victimes présumées.

Cependant, le recours au droit s'accompagne aussi de certains risques et dangers pour la mobilisation. En premier lieu, le risque pour le groupe mobilisé de perdre le contrôle sur sa propre lutte, de se voir dessaisir de la possibilité d'établir la stratégie de la lutte. Il existe en effet le risque que les professionnels du droit ne prennent la main sur la stratégie de la mobilisation et que ceux-ci ne cherchent à négocier et à utiliser les stratégies propres aux domaines juridiques, dépossédant de ce fait les acteurs principaux de la mobilisation du conflit qui se voient tirer en dehors des espaces traditionnels de la mobilisation au profit des tribunaux[184]. Mais, dans cette mobilisation les professionnels du droit sont des avocats répondant à l'organisation syndicale qu'est l'UD CGT Nord, cette structure maintient un contrôle politique sur la pratique du droit où les avocats conseils juridiquement mais ne prennent pas de décision qui ne sont pas validés par l'organisation, c'est notamment qu'explique Stéphane dans l'extrait d'entretien suivant :

> « on a notre avocat qu'on met à disposition. Enfin qu'on met à disposition si je puis dire selon l'expression? Non, je vais reprendre mon terme. C'est important dans la lutte. Pour ça pour la réussite. Nous il n'y a pas d'autonomie du juridique. Des fois, dans certaines structures, hop on abandonne le truc aux avocats, ce que d'autres structures font y compris à

[184] « D'abord, parce que la transformation d'un conflit en « litige » juridique peut contribuer à dessaisir les acteurs de leur maîtrise du conflit. Comme le souligne Bourdieu [1986] : « L'entrée dans l'univers juridique s'accompagne d'une redéfinition complète de l'ordinaire et de la situation même qui est l'enjeu du litige juridique » [p. 10]. Il faut en particulier souligner les risques qui naissent de la retraduction du litige en questions techniques (et obscures) et de la propension des juristes et des tribunaux à juger les procédures alors que les acteurs pensent sur le fond.» dans Ibidem (p. 234)

> côté sur Emmaüs sur d'autres volets où les avocats sont en autonomie. Hier, on apprend que tel truc a été fait et machin, comme ça, sur un coin de table. Nous le juridique ne se substituent pas et même entre guillemets, dépend du politique. Nous on est une structure, une structure vieille de 129 ans, on est organisé. Une autre différence peut-être avec un fonctionnement de type un anarcho-libertaire. On a même s'il y a des origines aussi, on ne va pas revenir sur toute l'histoire. Mais en tout cas, on est une structure organisée avec un cadre et dans ce cadre, le juridique n'est pas en autonomie et il doit répondre à des stratégies politiques, comme là, avec le procès de Jean-Paul le 28. On aura aussi Maître Kappopoulos et Maître Arié Halimi, le célèbre antiraciste. Mais voilà, les deux avocats. Y voilà. Et nous. On ne dit pas forcément tout aux avocats. On décide, nous, dans notre réunion. On a une décision, on la donne et on demande à ce que l'avocat applique même si ça ne veut pas dire qu'il n'a pas son mot à dire, ça ne veut pas dire qu'il ne peut pas avoir des bonnes idées machin. Mais après, il peut avoir une bonne idée, mais nous on a décidé ça et bien on va là où on a décidé. »[185]

Un autre problème du recours à l'action en justice provient de la longueur des procédures judiciaires de ce fait, un décalage temporel se crée car le temps du litige judiciaire [est] beaucoup plus lent que celui du conflit réel. »[186]. D'après le Ministère de la Justice, le temps moyen d'instruction d'une plainte en 2022 était de 35 mois[187]. Cependant, la forte médiatisation avec le recours aux stratégies de scandalisation mis en place par la mobilisation ont pressé le traitement de la procédure judiciaire est 5 mois après le dépôt de la plainte, l'affaire a été renvoyé devant un juge pour le 14 juin 2024 soit moins d'un an depuis le dépôt de la plainte. C'est ce que met en avant notamment Saïd Bouamama dans cet extrait d'entretien :

> « Alors au niveau judiciaire d'abord sur les enquêtes. Sur les plaintes des grévistes pour traite d'êtres humains et pour travail dissimulé, la médiatisation les actions qui ont été menées ont contraint la justice à aller plus vite que d'habitude. Il faut savoir que ce type d'enquête habituellement c'est deux ans avant même de qualifier ce qui est en jeu. Ici, c'était très clair que la grève à amener à passer de 2 ans à 5 mois. Donc 5 mois après le dépôt de plainte on a eu une décision de qualifier la situation ici de renvoyer devant un juge et donc là on attend la rencontre avec le juge qui est au mois de juillet, heu au mois de juin. »[188]

---

[185] Extrait d'entretien 15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

[186] Ibidem (p. 234)

[187] La durée de l'instruction pour les auteurs mis en cause dont l'information judiciaire s'est terminée en 2022 a été de 35 mois en moyenne, et de plus de 28 mois pour la moitié d'entre elles. D'après : https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/RSJ2022_10.4.pdf

[188] Extrait d'entretien 28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

Malgré les risques le droit apparait comme un mode d'actions supplémentaires à la disposition des entrepreneurs de cause qui peut être utilisé lorsqu'une fenêtre d'opportunité d'actions est ouverte et qui permet de prolonger l'utilisation des modes d'action plus traditionnelle du répertoire d'actions protestataires des mobilisations sociales. Le droit apparait d'autant plus comme un prolongement nécessaire du répertoire d'actions des mobilisations que son emploi n'est pas forcément une tactique du groupe mobilisé pour faire avancer la cause mais au contraire un assignement en justice comme tactique de répression de l'Etat ou de toutes autres parties adversaires durant laquelle la « justice y retrouve alors sa vocation de protection de l'ordre social et de punition des désordres »[189]. Toutefois, la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs montre que la répression judiciaire peut être utilisé pour médiatiser la mobilisation et dénoncer la répression contre le mouvement comme un scandale.

[189] Willemez, L. (2020). Droit et mouvements sociaux. *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (pp. 204). Paris: Presses de Sciences Po.

Conclusion

À l'issue de ce travail de recherche sur la lutte des travailleurs et travailleuses sans-papiers de la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille qui visait à comprendre comment un groupe à faibles ressources peut se mobiliser et déployer une stratégie de lutte malgré un contexte défavorable, on peut souligner plusieurs éléments clé qui se dégagent.

Avant d'expliquer l'émergence de la mobilisation, il a fallu avant tout mettre en exergue les différents obstacles à l'émergence d'une mobilisation auxquels ont été confrontés les travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs.

On est ensuite revenu sur les éléments qui ont permis l'émergence de cette mobilisation, en appuyant d'abord sur un phénomène original dans la théorie du choix rationnel l'évidente absence de phénomène de passager clandestin dans cette mobilisation. Pour expliquer l'absence de ce phénomène, on a mis en avant non seulement la taille réduite de la mobilisation, mais aussi et surtout le rôle joué par le bien collectif au centre des revendications : la régularisation. On a ainsi montré que la régularisation fait l'objet de lutte quant à sa définition en tant que bien collectif ou bien individuel entre le groupe bénéficiaire et l'Etat. Or, aujourd'hui, malgré la lutte, la régularisation est avant tout considérée comme un bien individuel ce qui fait que le phénomène de passager clandestin décrit par Mancur Olson n'a pas lieu puisque le non-engagement dans la mobilisation ne permet pas d'obtenir la régularisation du statut.

On a par la suite insisté sur le rôle de l'identité collective et des réseaux de sociabilité préexistants. Ainsi, alors que l'identité collective des travailleurs et travailleuses sans-papiers est souvent désignée comme un stigmate ici, ce dernier a été renversé pour construire une identité collective positive centré sur la figure du travailleur et de la travailleuse et l'identification à la classe ouvrière en général discriminé par la législation française. En s'intéressant aux réseaux sociaux préexistants à partir des apports d'Anthony Oberschall, il est apparu que ce groupe de sans-papiers ne correspond pas au modèle d'un groupe segmenté et désorganisé ou d'un groupe segmenté et associatif, mais plutôt au modèle d'un groupe segmenté et communautaire possédant des liens entre eux du fait de leur lieu de travail et de vie en commun. Ce lieu de vie et de travail en commun rappelle les conditions de la classe ouvrière du XX^{ème} siècle et permet d'éclairer la formation d'une

identité collective revendiquant l'appartenance ouvrière et le recours à des formes d'actions similaires.

En outre, à partir de ce qu'Annie Collovald et Lillian Mathieu ont pu développer lors de leur étude sur les mobilisations improbables de travailleurs précaires, on a étudié comment certains coûts à la mobilisation lorsqu'ils sont vécus dans une situation concrète peuvent entraîner du mécontentement. Cette accumulation de mécontentement et de déception individuelle amène à une situation de frustration relative qui une fois mit en commun apparaît alors comme une disposition à la mobilisation collective.

Ces dispositions à l'action collective sont concrétisées par une offre d'action collective issue d'organisations extérieures. Ces organisations permettent la mobilisation non seulement parce que ces dernières apportent des ressources essentielles à la réussite de l'action pour un groupe à faibles ressources, mais aussi parce que le soutien d'organisation reconnue auprès des autres acteurs permet de franchir le cap de la peur ainsi que de voir leur situation enfin reconnue comme anormale. À ces organisations extérieures, s'ajoutent aussi des soutiens extérieurs et en particulier des militants moraux et des entrepreneurs de mobilisation qui vont jouer un rôle primordial dans l'émergence de la mobilisation, mais ces derniers ne font que déplacer le paradoxe de l'engagement dans l'action collective d'un cran. On s'est donc concentré sur les trajectoires personnelles de ces militants pour comprendre leur engagement dans la mobilisation. Il est apparu que chacun d'entre eux se caractérisait par un ancrage politique et idéologique dans une gauche marxiste où il est nécessaire de soutenir et de travailler à organiser les sans-papiers considérés comme une des personnes surexploités dans une optique d'unité de classe. Cet ancrage idéologique se concrétise par l'adhésion à des organisations similaires comme la CGT et le CSP59. L'inscription plus ou moins importante dans la mobilisation est conditionnée à la disponibilité de temps. De plus, l'implication dans l'organisation et « l'avant-garde » que constituent les entrepreneurs de la mobilisation résulte de l'expérience politique dans les luttes et en particulier, de l'expérience dans les luttes de sans-papiers.

Par ailleurs, l'attention portée sur l'élaboration des stratégies de lutte par les travailleurs sans-papiers a permis de comprendre le passage des grèves de la faim aux grèves du travail. Ce changement dans le mode d'action principal des mobilisations de sans-papiers se trouve dans les changements législatifs concernant la régularisation du statut. La possibilité d'être régularisé par le travail a entraîné les travailleurs et

travailleuses sans-papiers à devoir revendiquer leur situation de travailleur et la grève apparaît comme l'un des meilleurs moyens de démontrer l'appartenance à la classe travailleuse et de renforcer la cohésion du groupe. On a également vu que la grande diversité des modes et formes d'actions au sein du répertoire tactique de cette mobilisation provient du rattachement à une représentation en tant que travailleur ainsi qu'à une représentation en tant qu'étrangers victime du racisme. Mais aussi aux luttes qui se déroulent entre les soutiens extérieurs pour influencer les stratégies de lutte. Ces stratégies de lutte visent notamment à utiliser différentes performances protestataires pour aligner différents cadres renforçant la mobilisation en interne et en externe par un plus grand soutien extérieur.

Enfin, les différents modes et formes d'actions collectives ont également des buts stratégisques et rationnels qui visent à construire un rapport de force favorable à la mobilisation. Cette construction du rapport de force passe par la médiatisation de la lutte. Médiatisation qui se construit via les performances protestataires qui activent les médias militants, mais aussi par des performances protestataires qui attirent les médias grands publics. Pour cela, les entrepreneurs de cause utilisent la ressource principale des travailleurs et travailleuses sans-papiers, la ressource symbolique dont ils tirent profit par la mise en place de performances protestataires qui font appel à une stratégie de scandalisation. Mais le rapport de force se construit également en utilisant stratégiquement des fenêtres d'opportunités d'actions qui permettent de mettre en place des modes d'actions pour médiatiser la lutte ou mettre la pression sur des groupes adverses. Par ailleurs, le rapport de force de cette lutte se construit également à travers le recours au droit qui permet de mettre en lumière et de démontrer la véracité des témoignages des travailleurs sans-papiers, d'obliger à la réaction d'Emmaüs France et à l'État de jouer son rôle d'arbitre de la mobilisation.

Ainsi, au jour où sont écrites ces lignes, la mobilisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers d'Emmaüs se poursuit à Saint-André-Lez-Lille, Nieppe et Grande-Synthe. Le 14 juin 2024 s'est tenu le procès pour travail dissimulé et abus de faiblesse (la traite d'êtres humains n'ayant pas été retenue par les enquêteurs) envers la direction de la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille et de Nieppe durant lequel le procureur de la République a requis des peines allant de 2 ans de prison avec sursis et 3 000 euros d'amende à 6 mois de prison avec sursis. De plus, certains sans-papiers ont déjà

pu recevoir leur titre de séjour, mais d'autres sont toujours en attente de celui-ci. De ce fait, ces derniers poursuivent leur lutte pour que l'ensemble des 51 grévistes des 3 communautés Emmaüs soient régularisés. Des questions peuvent alors se poser sur une éventuelle suite du mouvement dans d'autres Emmaüs en France comme certains soutiens de la cause le souhaite. Et si un tel mouvement se produisait, il serait intéressant de l'étudier pour comprendre les ressorts de la mobilisation, les similarités et les différences. Le rôle des réseaux dans la diffusion en dehors du Nord ou encore d'être attentif aux réactions politiques, médiatiques et organisationnelles d'Emmaüs France face à un tel mouvement.

Bibliographie :

Ouvrage :

- Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2011). *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*. La Découverte.
- Bourdieu, E. (1998). *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action.* Seuil.
- Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Seuil.
- Gurr, Ted, R. (1970). *Why Men Rebel*. Princeton (N. J.). Princeton University Press.
- Kingdon, J. (1984). *Agendas, Alternatives and Public Policies*. Little, Brown and Co. 1984
- Lukács, G. (1923). *Histoire et conscience de classe*. Les Éditions de Minuit. 1960.
- Marx, K. (1849). *Travail salarié et capital* dans *Œuvres I*. Gallimard. 1965.
- Oberschall, A. (1973) *Social conflict and social movements.* Prentice-Hall.
- Offerlé, M. (1998) *Sociologie des groupes d'intérêt*. Montchrestien. (p. 122-123)
- Olson, M. (1987). *Logique de l'action collective(1965).* Presses Universitaires de France.
- McAdam, D. (1982) *Political Process and the development of Black Insurgency 1930-1970.* The University of Chicago Press
- Piven, F. Cloward, R. (1977). *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*. Pantheon Books,
- Siméant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses Universitaires de Sciences Po.
- Tocqueville, A. (1856). *L'Ancien Régime et la Révolution*. Robert Laffont. 2004.

Chapitre d'ouvrage :

- Agrikoliansky, É. (2010). 11. Les usages protestataires du droit. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 225-243). La Découverte.
- Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2014). 68. Les grèves de travailleurs sans papiers (2006-2010). dans *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours.* (p. 724-732). La Découverte.

- Bennani-Chraïbi, M. (2020). Exit, voice, loyalty. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 251-258). Presses de Sciences Po.
- Béroud, S. (2014). 59. Nouveaux usages et modalités des grèves. Dans *Histoire des mouvements sociaux en France: De 1814 à nos jours*. (p. 652-660). La Découverte.
- Blanchard, P. (2020). Agenda. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 27-32). Presses de Sciences Po
- Bouamama, S. (2014). Chronique d'une lutte inachevée : les sans-papiers lillois (1996-2013). dans *Mémoire des luttes de l'immigration en France: Tome 1*. (p. 137-142). GISTI.
- Chazel, F. (2020). Mobilisation des ressources. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée.* (p. 398-403). Presses de Sciences Po.
- Chazel, F. (1992). Mouvements sociaux. Dans Traité de Sociologie. Presses Universitaires de France.
- Contamin J-G. (2010). 3. Cadrages et luttes de sens. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 55-75). Paris: La Découverte.
- Contamin, J-G. (2020). Analyse des cadres. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 44-51). Presses de Sciences Po
- Corcuff, P. (2020). Frustrations relatives. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*. (p. 264-269). Presses de Sciences Po.
- Fillieule, O. (2010). 4. Tombeau pour Charles Tilly: Répertoires, performances et stratégies d'action. dans *Penser les mouvements* sociaux: *Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (pp. 77-99). La Découverte.
- Fillieule, O. (2020). Carrière militante. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 91-98). Presses de Sciences Po.
- Fillieule, O. (2020). Conséquences biographiques de l'engagement. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 138-146). Presses de Sciences Po.
- Fillieule, O. & Mathieu, L. (2020). Structure des opportunités politiques. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 573-580). Presses de Sciences Po.

- Giraud, B. (2020). Grève. *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 275-281). Presses de Sciences Po.
- Mathieu, L. (2010). 2. Contexte politique et opportunités. Dans *Penser les mouvements sociaux: Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 39-54). La Découverte.
- Neveu, É. (2010). 12. Médias et protestation collective. dans *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 245-264). Paris: La Découverte.
- Neveu, É. (2019). III. Les frustrations et les calculs. Dans *Sociologie des mouvements sociaux*. (p. 35-45). La Découverte.
- Neveu É. (2011). IV. La mobilisation des ressources. dans *Sociologie des mouvements sociaux*. (p. 49-60). La Découverte.
- Péchu, C. (2020). Répertoire d'action. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 495-502). Presses de Sciences Po.
- Péchu, C. (2020). Spontanéisme. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 558-565). Presses de Sciences Po.
- Pierru, E. (2010). 1. Organisations et ressources. dans *Penser les mouvements sociaux*. (p. 19-38). La Découverte.
- Pierru, E. (2020). Militants par conscience. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 385-392). Presses de Sciences Po.
- Pierru, E. (2020). Organisations et ressources. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (p. 435-442). Presses de Sciences Po.
- Ravinet, P. (2019). Fenêtre d'opportunité. Dans *Dictionnaire des politiques publiques: 5e édition entièrement revue et corrigée* (p. 265-272). Presses de Sciences Po.
- Voegtli, M. (2020). Identité Collective. dans *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*. (p. 308-313). Presses de Sciences Po.
- Willemez, L. (2020). Droit et mouvements sociaux. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: 2e édition mise à jour et augmentée* (pp. 199-205). Presses de Sciences Po.

Articles :

- Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Ndieye Fall, A. Jounin, N. Tourette, L. (2016/2). La grève des sans-papiers au miroir de la précarité. *Savoir/Agir.* N° 36. p. 59-64.
- Barron, P. Bory, A. Chauvin, S. Jounin, N. Tourette, L. (2014/1). Derrière le sans-papiers, le travailleur ? Genèse et usages de la catégorie de « travailleurs sans papiers » en France. *Genèses.* n° 94. p. 114-139.
- Benquet, M. (2010). Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés. *Sociologie du travail*. Vol. 52. n° 3. p. 305-322.
- Blic, D. Lemieux, C. (2005). Le scandale comme épreuve: Éléments de sociologie pragmatique. Politix. n°71. p 9-38.
- Blin, T. (2008/2). L'invention des sans-papiers. Récit d'une dramaturgie politique. *Cahiers internationaux de sociologie*. n° 125. p. 241-261.
- Blin, T. (2005/1). Ressources, stratégies et régulation d'un espace d'action collective : le cas des « réfugiés » de Saint-Ambroise. *L'année Sociologique*. Vol. 55. p. 171-196.
- Carlier, A. (2008). Guy Groux, Jean-Marie Pernot, La grève. *Travail et Emploi*. 114. p89-90.
- Champagne, P. (1984). La manifestation. La production de l'évènement politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. N°52-53 p19-41.
- Collovald, A. Mathieu, L. (2009/2). Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. *Politix*, n° 86. p. 119-143.
- Combe, S. H, Hmed, C. Mathieu, L. Siméant-Germanos, J. Sommier I. (2011). Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux. *Politix.* n°93. p. 7-27.
- Contamin, J-G. (2005). La perspective du cadrage au révélateur du pétitionnement : Pour une conception pluraliste des cadres d'interprétation, *Congrès de l'AFPS.*
- Contamin, J-G. (2007). Genres et modes d'entrée dans l'action collective : L'exemple du mouvement pétionnaire contre le projet de loi Debré. *Politix*. n°2.
- Davies, J, C. (1962). Toward a Theory of Revolution. *American Sociological Review*. 1. (p. 5-19).
- Fuchs, N. (2016). Les frontières de l'identité collective dans le militantisme de cité. *Agora débats/jeunesses*, n°72, p. 35-48.

- Guignat, T. (2020/3). L'exception Emmaüs. *Plein droit.* n°126. p. 24-27.
- Hély, M. (2017). Les associations participent aux mutations de l'emploi. *Plein droit*, 112, (p. 25-27).
- Hmed, C. (2009). Improbable ? La mobilisation des « immigrés » en temps de crise. *Savoir/Agir*. n°8, p. 79-87.
- Jasper, J. (1993). The Emotions of Protest : Affective and Reactive Emotions In and Around Social Movements. *Sociological Forum*. vol 13. n° 3. p. 397-424.
- Jounin, N. (2014). Aux origines des « travailleurs sans papiers ». Les spécificités d'un groupe au service d'une identification généraliste. *Revue européenne des migrations internationales*. vol. 30. no° 1. p. 131-152.
- Kitschelt, H. (1986). Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies. *British Journal of Political Science*. n° 16. p. 57-85.
- Loison, M. (2015/4). Au cœur de l'exclusion Enquête auprès des salariés d'Emmaüs. *Sociologie.* Vol. 6. p. 359-376.
- Mathieu, L. (1999) Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises. *Revue française de sociologie*. 40-3. p. 475-499.
- Mauger, G. (2015). De la classe ouvrière aux classes populaires. *Savoir/Agir*, n°34. p. 9-12.
- Mauger, G. (2014). DISPOSITION, sociologie. *Dictionnaire de l'Encyclopædia Universalis.*
- Maurer, S. Pierru, E. (juin 2015). Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un miracle social. *Revue Française de Science Politique*. 51(3). p.371-407.
- McCarty, J.D. Zald M.N. (1977). Ressource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. *American Journal of Sociology*. n° 82. (6). p.1212-1241.
- Neveu, E. (1999). Médias, Mouvement sociaux et espaces publics. *Réseaux*. n°98. p. 17-85
- Reynaud, E. (avril-juin 1982). Identités collectives et changement social : les cultures collectives comme dynamiques d'action. *Sociologie du travail*. n°2 p.159-177.
- Tilly, C. (1984). " Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. *Vingtième siècle. Revue d'histoire* p. 89-108.

- Zougbédé E. (2021). Au début était la grève. Les grèves du travail des sans-papiers : l'appropriation de routines conflictuelles. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. vol 37. p. 207-227.

Sources :

Article de presse :

- Des centaines de travailleurs sans-papiers se mettent en grève dans plus de 30 entreprises en Ile-de-France. (17/10/2023). *Libération.* https://www.liberation.fr/societe/des-centaines-de-travailleurs-sans-papiers-se-mettent-en-greve-dans-plus-de-30-entreprises-en-ile-de-france-20231017_MKL3XZA2GJATPKOGD3KQYXOVHQ/#:~:text=Des%20centaines%20de%20travailleurs%20sans%20papiers%20ont%20enclench%C3%A9%20ce%20mardi,doit%20aborder%20ce%20sujet%20%C3%A9pineux.
- Gorce, B. (08/03/2010). L'association Emmaüs secouée par un conflit social. *La Croix*. https://www.la-croix.com/Actualite/France/L-association-Emmaues-secouee-par-un-conflit-social-_NG_-2010-03-08-602240
- Barthélémy, S. (24/05/2019). L'association Emmaüs Gironde exclue du mouvement Emmaüs France. *La Croix.* https://www.la-croix.com/France/Exclusion/Lassociation-Emmaus-Gironde-exclue-mouvement-Emmaus-France-2019-05-24-1201024275
- Bernard, G. (25/10/2023). Travailleurs sans-papiers régularisés : les stratégies payantes d'une grève efficace. Basta ! https://basta.media/Travailleurs-sans-papiers-regularises-les-strategies-payantes-d-une-greve-efficace
- Blindal, P. octobre/novembre 2019 Edito. UD Nord. https://www.cgt59.fr/wp-content/uploads/2020/03/udnord-908.pdf
- Follorou, J. (02/11/2006). Modeluxe : la révolte des blanchisseurs. *Le Monde.* https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2006/11/02/modeluxe-la-revolte-des-blanchisseurs_830141_3208.html
- Hoballah, R. (16/02/2024). L'Abbé Pierre, Coluche et Simone Veil en tête des personnalités les plus marquantes de ces 40 dernières années. TF1 Info. https://www.tf1info.fr/culture/sondage-tf1-l-abbe-pierre-coluche-et-simone-veil-en-tete-des-personnalites-les-plus-marquantes-de-ces-40-dernieres-annees-2178449.html
- Kessous, M. (15/04/2008). Grève simultanée de plusieurs centaines de salariés sans papiers en Île-de-France. *Le Monde.*

https://www.lemonde.fr/economie/article/2008/04/15/greve-simultanee-de-plusieurs-centaines-de-salaries-sans-papiers-en-ile-de-france_1034333_3234.html#

- Pall, E. (05/07/2023). Après la perquisition à Emmaüs St-André, nouvelle manifestation des compagnons sans-papiers. France 3 Haut de France. https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/apres-la-perquisition-a-emmaus-st-andre-nouvelle-manifestation-des-compagnons-sans-papiers-2808131.html
- Pall, E. (06/10/2023). VIDEO. Emmaüs France ouvre deux procédures à l'encontre des communautés de Grande-Synthe et de Saint-André. https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/emmaus-france-ouvre-deux-procedures-a-l-encontre-des-communautes-de-grande-synthe-et-de-saint-andre-2851475.html
- Rochas, J. Varon, C. (21/06/2023). Dans le Nord, une communauté Emmaüs accusée de traite d'êtres humains et de travail dissimulé. *Streetpress.* https://www.streetpress.com/sujet/1687272147-nord-communaute-emmaus-traite-etres-humains-travail-dissimule-lille-sans-papiers
- Des cuisiniers sans papiers en grève dans un restaurant chic de Paris. (13/02/2008). *Le Monde.* https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/13/des-cuisiniers-sans-papiers-en-greve-dans-un-restaurant-chic-de-paris_1011020_3224.html#
- Lille : sans-papiers et sans-emploi réunis dans une même marche vers Paris. (03/10/2020). La Voix du Nord. https://www.lavoixdunord.fr/874154/article/2020-10-03/lille-sans-papiers-et-sans-emplois-reunis-dans-une-meme-marche-vers-paris
- Une star des sondages. (22/01/2007). Libération https://www.liberation.fr/societe/2007/01/22/une-star-des-sondages_9113/
- « Nous juger responsables de la situation, c'est un peu fort » : la direction de la Halte Saint-Jean répond aux attaques. (15/07/2023) La Voix Du Nord https://www.lavoixdunord.fr/1352595/article/2023-07-15/nous-juger-responsables-de-la-situation-c-est-un-peu-fort-la-direction-de-la

Littérature grise :

- Assemblée Nationale. (22 avril 2018). XVe législature Session ordinaire de 2017-2018 Deuxième séance du dimanche 22 avril 2018. assemble-nationale.fr. www.assemblee-nationale.fr/15/cri/2017-2018/20180206.asp#P1255042
- Emmaüs France (s. d.) Qui sommes-nous?. *Emmaus-France.org.* https://emmaus-france.org/qui-sommes-nous/
- La CGT. (2020). Accueil des travailleuses et travailleurs « sans-papiers » dans les organisations de la CGT. https://www.cgt.fr/sites/default/files/2021-04/livret%20migrant%202020.pdf
- La CGT. (17/05/2022). La CGT obtient la régularisation de 12 travailleurs sans papiers. Cgt.fr. https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/discriminations/la-cgt-obtient-la-regularisation-de-12-travailleurs-sans-papiers
- La CGT. (17/10/2023). Mobilisation pour la régularisation des travailleur•euses sans-papiers. Cgt.fr. https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation/mobilisation-pour-la-regularisation-des-travailleureuses-sans-papiers
- La CGT. (03/11/2023). Avec ou sans papiers, intérimaires ou CDI, égalité des droits pour tous les travailleurs et travailleuses immigrés !. cgt.fr. https://www.cgt.fr/comm-de-presse/avec-ou-sans-papiers-interimaires-ou-cdi-egalite-des-droits-pour-tous-les-travailleurs-et
- La CGT. (31/05/2024). Sans papiers mais pas sans droits !. cgt.fr. https://www.cgt.fr/comm-de-presse/sans-papiers-mais-pas-sans-droits
- Légifrance. (11 septembre 2018). *LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (1).* legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000037381887
- Légifrance. (27 janvier 2024) LOI n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration (1). legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049040245
- Légifrance. (20 novembre 2007). Article 40 de la loi du 20 novembre 2007. Legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001154347
- Légifrance. (24 juillet 2006). LOI n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration (1). Legifrance.gouv.fr. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001494048
- Mustapha H. (2022). Qu'est-ce qu'un "sans-papiers" ?. *histoire-immigration.fr.* https://www.histoire-immigration.fr/les-mots/qu-est-ce-qu-un-sans-

papiers#:~:text=Ainsi%2C%20l'usage%20du%20terme,travail%20et%20titre%20de%20s%C3%A9jour.

Page Web :

- Lien de la caisse de grève en ligne mis en place par l'UD CGT Nord : https://www.payasso.fr/udcgtnord/solidarite

Annexes :

Schéma 1 : Cartographie sociale d'Oberschall.

	modèle communautaire	peu d'organisation	modèle associatif
intégré	A	B	C
segmenté	D	E	F

Schéma 2 : modèle du scénario de la frustration relative du déclin théorisé par Ted Gurr

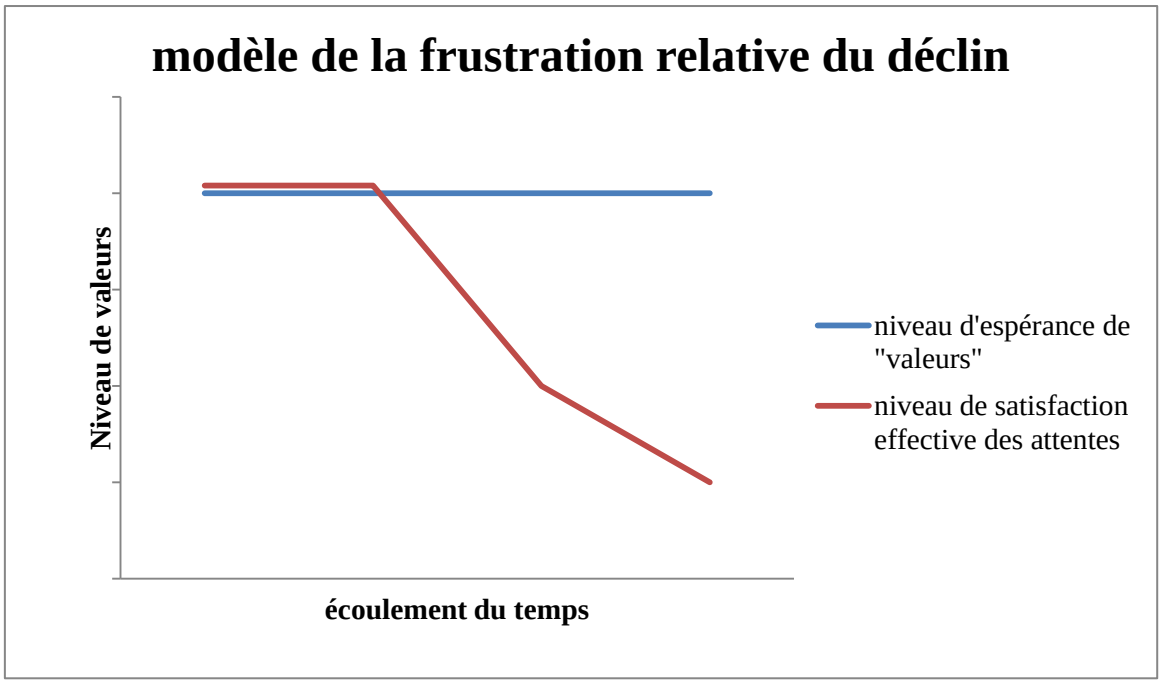

Entretiens menés :

28 février 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Saïd Bouamama

Saïd Bouamama est l'un des entrepreneurs de la mobilisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers d'Emmaüs dans le Nord. Saïd Bouamama est un homme marié avec 3 enfants qui est âgé de 66 ans. Il nait en Algérie et sa famille émigre en France au début des années 1960 alors qu'il n'est âgé que de 6 mois. Comme la plupart des travailleurs immigrés, il vit dans une famille nombreuse avec 10 frères et sœurs, une mère au foyer et un père ouvrier dans le textile. Sa famille est confrontée à la pauvreté et à la précarité permanente avec comme couperet la peur de l'expulsion. Il est bercé par l'héritage collectif de la lutte pour la libération nationale de l'Algérie et son militantisme commence dès l'adolescence où il est attiré par les luttes ouvrières et la question de l'antiracisme. Dès la fin des années 1970 il participe aux mouvements de lutte de l'immigration et il est notamment l'un des organisateurs de la marche pour l'égalité de 1983. Par la suite, il s'engage dans diverses associations comme *le mouvement de l'immigration et des banlieues* ou *les indigènes de la république* et il occupe différentes fonctions dans ces différentes associations antiracistes que ce soit sur les quartiers populaires, les sans-papiers, le racisme, les violences policières ou encore l'islamophobie. Sur le plan politique il fut compagnon de route de différents groupes de gauche comme le Parti Communiste Français. En 1996, il participe à la fondation du Comité Sans-Papiers 59 dont il est aujourd'hui le porte-parole. À ce jour, il est membre de la CGT et du Front Uni de l'Immigration et des Quartiers Populaires et il est également proche de La France Insoumise et membre du Rassemblement Communiste. Au niveau scolaire, il suit des études en philosophie, économie et sociologie avant d'effectuer un doctorat en socio-économie. Il cherche à mettre son savoir au service de ses combats politiques et il rédige une quarantaine de livres sur toutes les questions liées à l'immigration, aux travailleurs, au racisme, aux classes populaires, à la violence policière. Il occupera plusieurs emplois au cours de sa carrière : directeur pédagogique d'une mission locale, enseignant-chercheur en sociologie et formateur de travailleurs sociaux.

4 mars 14h26 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Anna[190]

Anna est la porte-parole des grévistes de Saint-André-Lez-Lille. Anna est une femme de 35 ans avec 2 enfants. Elle est née au Gabon où elle étudie et obtient une licence 3 en gestion financière et comptabilité. Au Gabon, elle effectue plusieurs emplois et stages dans différentes entreprises de son domaine. Elle quitte le Gabon en 2019 pour donner un meilleur avenir à ses enfants. En 2021, elle rejoint la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille dans laquelle elle va occuper différentes tâches comme le ménage, le tri, la vente ou la formation des nouveaux arrivants. Lors de la grève elle est élue lors d'une Assemblée Générale porte-parole des grévistes de Saint-André-Lez-Lille et s'impose rapidement comme l'une des figures de la lutte.

15 mars 13h13 locaux de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Stéphane Vonthron

Stéphane Vonthron est un homme de 49 ans en couple et père de 2 enfants. Il est né à Gouvieux dans l'Oise de deux parents instituteurs ayant une orientation politique de gauche son père est membre du parti socialiste et sa mère vend l'Humanité même si elle ne prend pas sa carte au Parti Communiste Français. Il obtient un bac scientifique avant de poursuivre pendant un an une licence de droit option sciences politiques. Il suit par la suite une formation en arts martiaux et obtient un brevet d'état de professeur d'arts martiaux. Il occupe alors principalement des emplois dans la protection rapprochée, en tant que professeur d'arts martiaux, en tant que jury à la fédération française d'arts martiaux mais il occupe aussi divers petits boulots. Par la suite, il se forme au conservatoire national d'Amiens en art dramatique. Il devient intermittent du spectacle et il endossera différents rôles marionnettiste, acteur, comédien, danseur, technicien de plateau. En 2017, il devient clown hospitalier. Il connait ses premières mobilisations en 2003 durant la lutte des intermittents du spectacle en région parisienne. En 2007, alors qu'il fait partie du théâtre des opprimés, il découvre la lutte des sans-papiers mené par le CSP et il commence à se politiser. Il rejoint alors le CSP59 et le Rassemblement Communiste. Puis, d'autres associations comme l'Association France-Palestine ou l'association France-Cuba. Il est également proche de la France Insoumise mais n'y prend pas sa carte. En 2017-2018, il rejoint le Syndicat Français des Artistes et Interprètes CGT. Il intègre par la suite la

[190] Prénom anonymisé à partir du site : https://coulmont.com/bac/results.php

commission exécutive de l'Union Locale de Lille, avant de rejoindre récemment la commission exécutive ainsi que le bureau de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord où il occupe le poste de co-secrétaire à l'organisation et à la qualité de vie syndicale mais aussi le poste de coordinateur Animation des luttes et sécurité.

4 avril 14h34 piquet de grève de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille, Clément[191]

Clément est un homme célibataire de 43 ans. Il est né à Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines, d'un père gendarme et d'une mère nourrice agréée. Du fait du métier de son père il déménage souvent. Il obtient un CAP employé technique des collectivités et enchaîne différents travails d'abord chez un traiteur dans l'Oise puis sur une chaine dans une usine Renault près de Metz. Il arrive ensuite dans le Nord où il travaillera chez Bostik à Avelin, au Quick de Faches-Thumesnil, au Leclerc de Fives, à l'épicerie du secours populaire. Et enfin au Quick d'Euralille. Malgré le faible intérêt que porte sa famille pour la politique à l'exception de l'un de ses deux frères encarté à la CGT, la montée des prix du Gazole et la flambée des prix l'amènent à rejoindre le mouvement des gilets jaunes puis le mouvement de grève pour les retraites au cours desquels il côtoie la CGT. Conquis par les valeurs et les combats menés par la CGT il y adhère en 2023. Dans le même temps, il adhère également à La France Insoumise pour des raisons similaires. Lorsque la grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille, Clément est sans emploi et s'investit fortement dans la lutte et se retrouve mandaté par l'UD CGT Nord pour s'occuper du piquet de grève. De par sa rencontre avec Saïd Bouamama et son implication sur le piquet de grève, il décide de s'impliquer au sein du CSP59.

[191] Prénom anonymisé à partir du site : https://coulmont.com/bac/results.php

Compte rendu d'observations

12 septembre 2023. Récit des grévistes sur la situation au sein de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean à Saint-André-Lez-Lille.

10h28-10h32. Prise de parole Anna travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean et porte-parole des grévistes.

« Durant plusieurs années, le colonisateur sinon le maitre et ces esclaves à la plantation de cannes ou à la plantation de bananes. Pourquoi je le dis ? Je le dis parce qu'ici au lieu que nous vivions ce qui est mis en avant, ce qui a été mis en avant par l'Abbé Pierre, ce que l'Abbé Pierre a combattu. Nous avons plutôt vécu autre chose. Ici, c'était beaucoup lève-toi va travailler ! Lève-toi fais–ci ! Toi apportes moi ça ! Il n'était pas question pour nous-même quand nous étions mal de dire que nous étions mal. Quand bien même on pouvait se faire soigner, si on avait cette possibilité bien sûr, on le faisait de nous-même. Pourtant nous sommes dans une structure qui est censé nous accompagnée même dans ces points-là. C'est dire que nous avons vécu l'enfer. On avait vécu peut-être pas ce que nos parents, grands-parents arrière grands-parents ont vécu. Mais, nous on a vécu cela à notre manière. Et surtout au XXIème siècle ce qui encore déplorable, qu'il y ait encore des personnes dans ce pays qui clame haut et fort être celui des droits de l'Homme qu'il y ait encore des gens qui exploitent des gens, qui esclavagisent des personnes de couleur. C'est un environnement dans lequel si vous ne vous rapprochez pas de nous pour que l'on puisse vous relater cela, vous allez penser que c'est un mensonge, que c'est loin de cela. Nous hommes et femmes qui avons vécu dans cet organisme, nous avons subi cela et nous en portons même les séquelles. Nous avons des vidéos, des photos qui démontrent ces conditions-là. Nous avons des audios des échanges avec eux où les propos sont vraiment déplorables. Donc pour remédier à cette situation, pour gagner notre dignité, pour mettre fin à ce système et nous espérons que nous y arriverons, nous avons décidé de nous lever et de dire ça suffit ! On accepte plus de se faire marcher dessus, on accepte plus que notre dignité, notre personne soit réduit au plus bas niveau d'existence. Et depuis, le 1er juillet nous avons décidé de rentrer en grève avec le soutien de la CGT et du CSP59 qui nous accompagne depuis dans tous les aspects de la lutte. C'est-à-dire qu'administrativement ils sont présents, alimentairement, à tous les niveaux pour que nous puissions obtenir gain de cause. Succinctement c'est cela la situation. »

10h32-10h33 Prise de parole Saïd Bouamama

« Pour bien visualiser, concrètement ça veut dire que certains ici travaillent des années et des années entre 7 et 8 ans, 40 heures de travail par semaine pour 150 euros par mois. Ça c'est la base tout le reste c'est l'humiliation, les propos racistes etc. Mais c'est 150 euros pour 40 heures de travail en France alors que le SMIC est à plus de… Donc on a bien un système quasi-esclavagiste à l'intérieur. (Suite à une intervention extérieure « donc ça fait euh par mois ») Non par mois, je dis bien par mois. Quand on dit quasi-esclavagiste c'est bien ça. Le maître d'esclave il donnait une case et de l'alimentation pour qu'ils reviennent travailler. Et après il y a toutes les humiliations dans lesquelles on retrouve le racisme colonial. Happy a travaillé jusqu'à la veille de son accouchement. Je te laisse raconter. Elles sont obligées de travailler avec les enfants sur le dos en 2023. »

10h33-11h07 Prise de parole Holly travailleuse sans-papier de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean

Il y a 9 enfants et pendant les vacances vu qu'il y a des petits qui ont deux ans. Par exemple, moi quand j'ai eu mes enfants même s'il y a pas de place à la crèche je suis obligé d'amener l'enfant avec moi au travail. Même quand tu dis à la directrice, il y a plus de place à la crèche. Elle te dit 'tu veux que je fasse quoi, je ne fais pas la garderie pour toi'. Et elle dit 'si tu ne travailles pas moi je ne peux pas donner l'argent à quelqu'un qui ne fait rien'. Donc tu es obligé d'emmener l'enfant au travail. Nous on a décidé de faire un lit là où l'on travaille comme ça on peut laisser l'enfant sur le lit. Et après elle dit 'l'enfant il crie trop dans le couloir j'ai mal aux oreilles' et on est obligé d'attacher les petits enfants au dos pour ne pas qu'il nous embête pendant le travail, parce qu'il faut finir les tâches à faire ce jour-là tu es obligé de finir le jour-là même. Si tu es enceinte, tu es malade, tu as des blessures, elle s'en fout. Elle s'en fout de nos vies. Même s'il y a quelqu'un qui est blessé et qu'il faut appeler l'ambulance avec son téléphone, elle n'a pas le temps. Même quand des gens sont blessés et sont obligés de se trainer jusqu'à l'arrêt de bus pour aller jusqu'à l'hôpital. Le lendemain tu reviens, tu continues à travailler. Ces trucs qui se répètent tous les jours, des femmes qui sont malades elle s'en fout. Quand j'étais enceinte, j'ai travaillé jusqu'à l'accouchement et une semaine après je dois recommencer à travailler. Avec un bébé dans le dos. C'est toujours comme ça. Si tu restes un jour de plus, à la fin du mois tu auras que 120 ou 130 euros ou même beaucoup moins. C'est comme ça. Moi j'ai demandé plusieurs fois qu'elle augmente le chauffage pour le bébé et elle me dit 'non, il

faut mettre des habits à ton enfant, je ne peux pas augmenter plus que ça'. Alors que dans son bureau c'est plus chaud que dans nos appartements. Nous on est obligé de couper la lumière de dire aux enfants de ne pas regarder trop la télé pour ne pas payer beaucoup de charges, car c'est nous qui payons eau gaz, électricité et tout. S'il te reste quelque chose tu peux acheter à manger à la fin du mois. Elle nous oblige à mettre les enfants à la cantine, à la crèche en disant 'je vais vous rembourser' alors qu'elle rembourse à 30% et parfois à 20% seulement et des fois encore elle dit je vais te rembourser plus tard. A la fin du mois il ne reste plus grand-chose. Moi j'ai 4 enfants et elle (pointe Anna du doigt) elle en a deux. Même les enfants ils ont envie d'avoir quelque chose des fois mais malheureusement on ne peut pas donner à nos enfants et on doit leur donner des excuses. Mais, des fois les enfants ils disent 'maman si tu ne veux pas m'acheter faut me le dire'. On voit comment les enfants ils souffrent. C'est compliqué on ne peut pas empêcher les enfants de parler avec leurs camarades à l'école et du coup ils souffrent de cette situation parce que ce n'est pas une vie facile. Normalement les enfants, il y a des sorties, des choses mais nous on doit retirer nos enfants de tout parce que l'on n'a pas les moyens et quand tu essaies d'expliquer à la directrice l'argent que tu nous donnes ça ne suffit pas. Elle répond 'non je ne peux pas prendre toute votre misère et je ne suis pas là pour prendre tous vos problèmes non plus'. C'est compliqué parce que tu es salarié et que tu n'es pas payé à la juste valeur de ton travail ça fait mal. Beaucoup d'entre nous en recevant l'argent à la fin du mois il pleure parce que comment tu vas arriver à la fin du mois avec 150 euros des fois les enfants ils ont 100 euros des fois ils ont moins ou plus. Et avec ces 100 euros des enfants il faut payer la cantine et les autres frais et nourrir l'enfant à la maison. Jamais elle ne dit ça va aller tu vas bientôt avoir ton papier c'est toujours 'moi aussi j'ai des problèmes, moi aussi je dois gérer ma vie'. Si elle vient et que tu n'as pas encore fini, elle va dire « cet africain-là, ces gens-là ne comprennent rien' 'si vous n'êtes pas content prenez vos affaires et rentrez chez vous !' Au début on dit 'ah' deuxième fois on dit 'oh c'est peut-être une erreur', la troisième fois on dit ah c'est la réponse de base on laisse tomber. Il y a déjà beaucoup de monde qui a fait 5 ans et plus ici. Les vêtements qui sont ramenés ici gratuit, nous on est obligé de payer. Si tu n'arrives pas à payer d'un coup elle va te faire une liste, de reconnaissance de dette avec combien tu dois payer et l'échéance. La plupart d'entre nous on a ce papier parce que pour acheter un lit de 60 euros on est obligé d'avoir ce papier ou même pour avoir un frigo ou une armoire. Quand je suis arrivé ici on m'a donné deux fourchettes, deux cuillères, un verre, une casserole et une assiette. Quand on est venu ici en

2018, on était trois. Trois personnes doit manger avec ça ? Comment tu vas faire à manger avec une casserole du riz et de la sauce. Donc sur le peu qu'elle nous donne on sort aussi de l'argent pour acheter dans le magasin où les gens viennent faire les dons. Parce que 100% des choses qui sont là, elle n'a pas dépensé un seul centime pour acheter, non c'est les gens qui donnent. Pourtant tu dois tout payer, la machine à laver 200 euros, l'armoire 160 euros. Quand elle voit que tu as fait beaucoup d'argent, des gros chiffres, elle a le sourire jusqu'aux oreilles mais si un jour tu as fait moins elle ne va pas rigoler, le visage qu'lle va te faire c'est comme-ci tu as dit aux clients de ne pas acheter. Un jour moi et elle (désigne Anna) on travaillait là-bas à 200 mètres d'ici, on a compté plus de 20 fois notre caisse. Il manquait 50 centimes. C'est comme si on avait une bombe pour aller déposer à la préfecture. C'est comme si les gens qui fait les attentats à l'aéroport et tout… C'était une PANIQUE ! On était obligé de trouver une solution. Elle, elle est montée vite fait chez elle pour aller chercher 50 centimes alors que moi je trainais avant d'arriver ici pour qu'elle puisse venir me donner ces 50 centimes là. Sinon dans le visage elle va te dire et le regard. Le visage il est fermé comme si tu avais volé l'argent. Même des fois elle vient dans ta chambre et elle te dit ' non tu as trop de baskets à la maison, il faut sortir des paires pour aller les vendre au magasin' alors que ces baskets la tu les achetées avec ton propre argent. Elle te dit ' non des habits tu en as de trop, on va sortir les vendre' alors que tu les as achetés avec ton propre argent. Ici l'affaire des papiers c'est zéro, il ne faut même pas parler de ça, l'argent c'est zéro. Son but à elle c'est de nous garder. On va travailler pour elle à vie et elle va nous garder. Elle nous donne 150 euros à la fin du mois et c'est fini. Il n'y a rien d'autre. Même la nourriture que l'on mange ici, 90% elle est déjà périmée. Tant que c'est périmé tu peux prendre comme tu veux. Si ce n'est pas périmé là elle va te dire 'la tu prends moins ou même juste la moitié' parfois le carton avec les cuisses de poulet faut le partager à deux ou à trois et si c'est périmé là une personne peut avoir un carton entier. Elle dit 'tant que c'est dans le congélateur tu peux même le manger 1 an après' alors même que l'on paie 1 euro 50 ou 1 euro 80 selon le jour et par personne pour la nourriture. Cette nourriture-là elle la prend à Wambrechies sur le reste que les gens de Wambrechies ont mangé et qu'eux ils ont dit 'nous on en veut plus'. A force de manger la nourriture on est malade et un coup tout le monde avait la diarrhée ici à force de toujours manger la nourriture périmée. Voilà c'était ça notre quotidien. La grève nous on ne voulait pas. Le 1er juillet on a vu des gens débarquer avec des pancartes 'Merci Anne !'. Anne c'est la directrice. Et nous c'est normal. Ça veut dire que nous, qui est là, on est méchant, on est

des méchants. C'est les gens de l'extérieur qui dit, elle est gentille. Nous on était fâché, on a fait rien, on n'a pas travaillé le jour-là. Et le mardi 4, on voit la directrice elle ferme la porte et elle dit 'non aujourd'hui, il n'y a pas de travail, il n'y a rien du tout' et son adjoint nous dit 'il faut faire votre valise parce que là vous aller partir, on va vous mettre dehors' et là, on a dit bah non après toutes ces années qu'on travaille, après tous ces efforts qu'on a fait, après tous les sacrifices, on a quand même mis notre santé de côté pour travailler pour vous. Vous nous faites ça ! Donc a appelé la CGT et le CSP59pour nous aider sinon ils vont nous mettre dehors et on va tout perdre. C'est pour ça que nous on va rien lâcher et qu'on va aller jusqu'à la victoire. Tout ce que l'on demande c'est d'être reconnu comme des salariés que l'on était parce qu'il n'y a aucun salarié qui fait 40 heures par semaine pour 150 euros. Ce n'est pas possible. Et la deuxième revendication la régularisation parce que l'on nous a promis qu'après 3 ans on serait régularisé. Mais là il y en a qui ont déjà fait 4 ou 5 ans bientôt même 6 ans et qui n'ont pas leur pied. Lorsque nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des camarades qui avaient déjà passé beaucoup d'années ici et après plusieurs années ils ne voyaient pas leur situation s'améliorer malgré le fait même que la directrice soit allée déposer le courrier de régularisation à la poste pour eux. Ça n'a fait qu'empirer la situation. Il y a eu cela la fausse promesse, il y a eu aussi le favoritisme puisqu'il y a eu des familles, des personnes même célibataires qui sont arrivées après nous qui ont été régularisées au bout de 2 ans, au bout de 1 an et quelques, au sein de la communauté tandis que nous il fallait obligatoirement faire d'abord 3 ans et malgré le fait que nous faisions plus de 3 ans c'était à l'appréciation en fait de la directrice que l'on pouvait voir notre dossier rentré ou bien prendre le chemin de la préfecture. Jusqu'à aujourd'hui elle nous a répondu qu'elle ne savait pas pour nos dossiers. 'Je ne vous ai pas dit de venir ici c'est vous qui êtes venus vers moi' même si on est venu vers toi, ça ne veut pas dire que tu as le droit de nous tuer parce que la plupart d'entre nous ont aujourd'hui du mal à travailler 8 heures par jour, même quand on aura nos papiers se sera difficile parce que certains vont tomber malades. On est comme des chiffons, on est usé. Si tu ne veux pas travailler je vais appeler la police tu vas retourner au pays, comment tu peux dire à quelqu'un que tu vas le faire rentrer dans son pays. Aujourd'hui elle dit que c'est faux alors qu'il y a des preuves de tout ce que l'on raconte. Elle dit que c'est faut et que l'on invente pour avoir les papiers. Nous on ne veut pas qu'Emmaüs il ferme, la seule chose que l'on demande, c'est que Saint-André est le OACAS, deuxième chose changer la manière de fonctionner de la directrice, du président et de l'adjoint. Ils ont joué avec la vie des gens,

ils n'ont rien à faire dans l'association. On doit être reconnu comme des salariés et être régularisés. Des fois on a envie de se suicider, on se demande ce qu'il nous reste dans cette vie, parce que du soir au matin tu te demandes si tu ne veux pas te blesser ou mourir, c'est compliqué. Une fois le travail terminé on rentre à la maison et on se dit 'Dieu merci'. Parce que tous les matins quand tu sors elle te dit 'attention il y a la police et s'ils te prennent et t'emmènent en centre de détention pour te renvoyer dans ton pays ce n'est pas mon problème, moi il y a plein de gens qui veulent ta place.'. Comment tu peux dire ça à une personne qui travaille pour toi ? Comment tu peux dire ça à quelqu'un qui a autant sacrifié pour toi ? Personne ne veut nous croire alors que l'on a les preuves. Même la mairesse au lieu de nous écouter elle va voir les voisins pour leur faire signer des pétitions contre nous. »

Vendredi 1er mars observation de l'Assemblée Générale des grévistes à 16h.

Les 21 grévistes sans-papiers sont réunis autour des deux braseros. On compte aussi des soutiens extérieurs : Saïd Bouamama, une militante anarchiste, et un militant du CSP59. Saïd Bouamama anime l'AG. Il demande d'abord comment s'est déroulé la journée d'aujourd'hui et si tout le monde a le moral. Le moral est plutôt bon en effet, la veille, la confédération de la CGT a annoncé dans un communiqué être parvenu à convaincre le Ministre de l'intérieur Gérald Darmanin de demander aux préfectures de commencer les procédures pour régulariser 621 travailleurs et travailleuses sans-papiers en grève et soutenus par la CGT sur le territoire français. Parmi eux les 21 grévistes de la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean ainsi que tous les autres grévistes du mouvement. La discussion tourne autour de la stratégie à adopter en effet après discussion avec les services de renseignements territoriaux, ceux-ci ont annoncés que la préfecture ne régulariserait que 9 sans-papiers par mois et ne demande donc que 9 dossiers par mois. Un débat s'ouvre donc sur le piquet faut-il envoyer tout de même l'ensemble des dossiers puisque la régularisation est une demande politique et collective et qu'il faut donc refuser le cas par cas ou faut-il tempérer et accepter les conditions de la préfecture. Beaucoup de questions se posent chez les grévistes que vont faire les autres grévistes sur les piquets de grève de Nieppe et de Grande-Synthe vont-ils envoyer l'ensemble de leur dossier ou se plier aux demandes ? Saïd Bouamama rappelle qu'il est important de rester solidaire car la préfecture peut tenter de régulariser quelques sans-papiers pour affaiblir le mouvement et le réprimé. Par cette prise de parole il calme également les esprits qui s'échauffent sur la

question de qui seront les premiers à envoyer leur dossier si on se plie aux exigences de la préfecture. Notamment car les plus anciens travailleurs sans-papiers de la communauté réclament que leur dossier soit prioritaire. La proposition est votée de remettre cette question au lundi et de tenter d'organiser une Assemblée Générale réunissant à la fois les grévistes de Saint-André-Lez-Lille et de Nieppe pour s'accorder sur la manière d'agir est évité de se jeter dans un éventuel piège de la préfecture pour affaiblir la mobilisation. A la fin de l'Assemblée Générale les grévistes rangent la tonnelle, les braseros et les chaises avant de rentrer dans l'enceinte de la communauté.

Extraits d'entretiens

Extraits d'entretien Saïd Bouamama mercredi 28 février 14h26

Peux-tu me raconter la genèse de cette mobilisation ? Qui sont les initiateurs de ce mouvement et ce qui t'a poussé à soutenir ce mouvement ?

La genèse de cette lutte elle est liée d'abord aux compagnons qui vivent et travaillent ici à Emmaüs. Il faut savoir que les conditions du contrat à Emmaüs ont été des contrats qui les ont poussé progressivement d'abord à accepter une situation de non-droit avec un espoir d'en sortir qui faisait partie des mensonges donnés initialement, ensuite à se rendre compte du piège dans lequel ils étaient enfermés et des conséquences de ce piège. Et enfin, après une longue période de peur et une longue période d'hésitation à entrer en lutte. Pour résumer rapidement, ce sont des personnes sans papiers qui se voient promettre par Emmaüs, le fait d'accepter des conditions très dures de travail puisque c'est 40 heures de travail par semaine, en échange d'un hébergement et de 150 euros par mois dans des conditions de travail, de non-respect des règles de sécurité etc. Mais en contrepartie, c'est ce qui les a amenés à accepter, en contrepartie il y a une promesse qu'au bout de 3 ans ils seraient régularisés. Une fois entrés une fois accepté ce deal initial, c'est très difficile d'en sortir, tout simplement parce que comme ce sont des sans-papiers ils sont obligés d'agir au jour le jour et donc la moindre remise en cause du système signifie pour eux le risque de perdre le logement immédiatement, de se retrouver SDF et c'est la fin de l'espoir d'une régularisation. Donc il y a un système de dépendance et de pression extrêmement important, qui est au début quelque chose qui ne se sent pas mais qui avec le temps devient traumatisant et effectivement ici on a de nombreuses personnes qui ont été traumatisées par des années de ce système-là. Donc ça c'est le point de départ initial, des fausses promesses, un mensonge ouvert sur la possibilité de régularisation et un système de dépendance qui les oblige à rester au-delà des 3 ans puisqu'ils n'ont pas d'autres solutions sinon ils se retrouvent à la rue. Alors ça c'est l'élément de base, se rajoute à cela l'organisation interne puisque l'organisation interne c'est d'être hébergé là où l'on travaille sous l'œil permanent de l'employeur et de l'hébergeur qui sont les mêmes. Donc on a un système où les modes de pression sont quotidiens, sont permanents, dans lequel vie professionnelle et vie privée sont complètement mélangées dans lesquels le fait d'être quasiment dans un entre soi fait que tout est possible et donc au scandale déjà initial que je décris auparavant, s'ajoutent inévitablement des dérives en terme d'abus d'autorité, en terme d'humiliation en terme de

traitement différencié de discrimination des origines. Bref, on a un système d'entre soi qui fait penser à un système de secte dans lequel les teneurs de l'autorité n'ont pas de limite. Le cumul de tout ça fait que c'est très comparable, c'est pour ça que l'on a fait la comparaison, de l'esclavagisme. Le système de plantation après tout, c'était un système dans lequel on habitait à proximité du maître, dans lequel on avait une case donnée par le maître, dans lequel quand le maître était gentil il y avait un petit pécule qui était donné et dans lequel il n'y avait pas de limite de droit. Donc on se retrouve dans un système qui est très proche. Dans ces deux systèmes que ce soit la plantation ou ici à Emmaüs, dans ce type de système la peur joue une fonction particulière dans la reproduction du système autrement dit un tel système ne peut fonctionner que sur la base d'une terreur, sur la base de la peur sinon les personnes s'en vont. Et donc le système de peur fait qu'en sortir est particulièrement difficile. C'est pour cela que la plainte qu'ils ont déposée est une plainte pour traitre d'êtres humains. Dans laquelle cette dimension de la peur et de la pression est inscrite mais ça explique la longueur entre le moment où on en a marre et le moment où l'on pose un premier acte pour s'en sortir. Ça devrait d'ailleurs questionner tous les systèmes de protection de victimes qui est de comment on prend en compte cette peur réelle, qui fait que si on attend que la victime heu si on ne crée pas un contexte aux victimes de s'exprimer, et bien ça peut durer longtemps. C'est un système qui s'auto reproduit et donc ça, ça va expliquer que depuis plusieurs années la situation est devenue pour eux insupportable, invivable elle se transformait en pathologie physique et que malgré ça tous les matins ils retournaient au travail et ils acceptaient le système. Et c'est à ce niveau-là que moi, je commence à entrer en scène puisque l'on a une demande qui est encore pleine de peur. Une demande de rencontre qui est faite et par peur que ça se sache la demande a même été faite que la rencontre se fasse dans un parc public et non pas dans une salle et non pas… il y avait une telle peur que ça se sache qu'il y a eu cette volonté-là. Et donc on s'est rencontré en plein air dans un parc public et leur discours c'était d'abord d'exprimer leur situation, qui était vraiment invivable, ils en étaient malades, leur enfants étaient malades qu'eux ils n'en pouvaient plus que psychologiquement la santé physique et mentale commençaient à être touchée mais que euh ils avaient peur d'entrer en lutte. Ils avaient peur de dénoncer. Ce n'est qu'à partir du moment où il y a eu de la part du comité des sans-papiers puis ensuite de la CGT euh l'engagement que s'ils entraient en lutte ils seraient soutenus, qu'ils ne seraient pas seuls, que la décision a été prise. Ensuite les choses ont été très vite. A partir du moment où la décision a été prise, ils ont d'abord fait un

premier acte qui a été de sortir de leur individualité pour constituer un collectif et déposer plainte en commun et donc c'est ensemble qu'ils ont déposé plainte. Et ensuite la mise en collectif a permis de dépasser la peur de l'action puisque c'est collectivement qu'ils ont décidé de déclencher une grève. Donc moi ma place dans le mouvement a été exactement de répondre à cette demande de soutien de la lutte. Donc il y a une genèse qui est propre à la lutte chez eux avec une condition qui était la condition de réassurance qui était assurée par des acteurs extérieurs

Très bien, peux-tu revenir après sur le rôle de la CGT et du CSP ? En dehors des promesses est ce qu'il y a eu du soutien moral, matériel ? Donc quel est le rôle au départ et même maintenant encore de la CGT et du CSP59 ?

Alors, c'est des rôles à la fois commun et différent. Par définition le comité des sans-papiers n'a pas de moyen et donc même si on a pu faire des petits dons, c'était des dons de pauvres à des pauvres. Donc le CSP n'a pas été un grand soutien matériel même si symboliquement, il a fait une petite contribution. Le soutien s'est porté ailleurs. Il s'est porté dans l'accompagnement dans la structuration de la lutte à partir de notre expérience d'autres luttes dans le passé, à prévenir des dérives et des pièges qui pouvaient être tendus par la police, par la préfecture, par Emmaüs etc. Bref, c'était plus une fonction politique, tout en maintenant le fait que c'étaient les grévistes qui étaient décisionnaire et c'étaient les AGs qui étaient décisives. Tout ça permettait de bénéficier de l'expérience qu'avait le CSP dans de très nombreuses autres luttes dures et longues du côté des sans-papiers. Ça a été également les aider car ils n'avaient aucune expérience militante sur des tâches toutes simples telles que l'écriture de communiqués, de tracts et. A partir de ce qu'ils voulaient dire, on servait de plume pour permettre à la lutte d'avoir des moyens d'expression. Ça a été également d'ouvrir à des réseaux, une lutte c'est un double commun, c'est un rapport de force sur place mais c'est aussi la visibilité donc l'accès à des réseaux de communication des réseaux de soutien possible etc. Donc c'était des mises en contact avec des réseaux militants avec des députés avec d'autres syndicats. De telle sorte que leur lutte commence à être connue et qu'ils sortent de leur isolement. Voilà le rôle essentiellement du côté du CSP. Du côté de la CGT ça a été effectivement toute une partie des choses sont communes, mais ça a été aussi l'organisation de la solidarité matérielle. Donc ils ont mis en place, d'abord, ils ont fait appel à leurs adhérents et à leurs différents syndicats pour qu'il y ait des dons en différents matériels et en argent parce que bien entendu ils se sont

retrouvés sans aucun revenu. Euh et ils se sont retrouvé aussi avec les questions quotidiennes : l'alimentation etc. Donc il y a une caisse de grève qui a été mise en place et que la CGT a alimenté et aidé à faire vivre. Il y a également eu le don de matériels tels que les tonnelles, les tonneaux etc et il y a eu aussi les biens que la CGT pouvaient donner au travers de ses avocats puisqu'après on s'est retrouvé avec plusieurs plaintes que ce soit du côté de l'Etat ou du côté d'Emmaüs. Donc des plaintes pour casser la grève et la détourner de son objectif principal et nous renvoyer plus à notre défense qu'à notre offensive donc on a pu accéder au service juridique de la CGT.

Ok du coup il y a eu la grève à Saint-André mais il y a aussi eu la grève à Grande-Synthe, à Nieppe, à Tourcoing. Comment ça a émergé ? Par l'action des grévistes ? Peux-tu revenir sur l'émergence de ces différents piquets et sur le réseau qui a pu se créer entre eux ?

Alors sur la question du déclenchement il n'y a eu aucune démarche des grévistes d'ici vers les autres Emmaüs, par contre ce n'est pas un hasard que ce soit dans la région dès que cela s'est su auprès d'autres Emmaüs, on a vu arrivé, tous ne se sont pas mis en grève mais on a vu des compagnons de toutes une série d'Emmaüs ici, venant nous dire soit nous vivons la même chose soit pour nous ce n'est pas aussi grave mais il y a des choses qui ressemblent donc euh il est clair que le simple fait qu'il y ait eu grève ici a eu un effet de faire dire à des gens dans d'autres Emmaüs « et moi qu'est-ce que je fais, est ce que je rentre en action, est-ce que la situation est la même etc. ». Dans les endroits où une grève a éclaté c'est-à-dire Grande-Synthe, Tourcoing et Nieppe, c'est des endroits dans lesquels il y avait un collectif qui a heu donner la force d'entrer en grève, partout où ce sont des individus qui sont venus nous voir ça n'a pas déclenché de grève. Et donc de nouveau on voit vérifier que le collectif permet de sortir de la peur, c'est là où il y avait des groupes de personnes que ça s'est déclenché. Ils ont chacune des réalités très différentes, le propre de ce type de système c'est que ce ne sont pas des clones, il y a des choses communes et des choses différentes donc les revendications sont à la fois les mêmes et à la fois il y a des revendications spécifiques dans chacun des Emmaüs. Chacune de ces luttes est autonome c'est-à-dire que ce sont les assemblées générales de chaque endroit qui décident et puis il y a des actions communes qui ont été qui ont été mises en place. Ce qui est certain c'est le fait qu'il y ai eu une grève ici, qu'elle dure fait que ça a donné du courage ailleurs de déclencher le même type de chose et moi je suis persuadé que si par

chance, par détermination ils gagnent ici, on aura dans l'année qui vient dans plein de ville de France euh des mouvements pour une raison toute simple c'est que ce qu'ils ont d'abord démontré c'est que l'on peut collectivement sortir de la peur. Je parle beaucoup de la peur parce que c'est le point central de la reproduction de ce système.

Très bien, est-ce que tu peux revenir un peu sur l'organisation de la mobilisation ici à Saint-André ? Comment ont été déterminées les tâches ? Comment elles se sont partagées ? Et comment tout le monde effectue ces tâches quotidiennes ?

Alors, le cœur de l'organisation c'est l'assemblée générale, elle est quotidienne tous les jours à la même heure à 16 heures, l'ensemble des grévistes se réunit pour à la fois faire le point de ce qui a été mené comme action envisagée les actions futures et élaborer la stratégie de la lutte. Euh donc ce sont les assemblées générales qui décident et ne peuvent voter bien entendu que les grévistes tous les soutiens ont le droit à la parole, ont le droit de donner des conseils, ont le droit d'argumenter mais au moment du vote seuls les grévistes, euh seuls les grévistes votent. Ce principe il est à la fois lié au fait que c'est eux qui sont d'abord les premiers concernés mais aussi par le fait que ce seront eux les premières victimes des conséquences de leurs actions. Et donc un acteur extérieur quelles que soient ces analyses doit respecter que ce sont ceux qui risquent quelque chose qui décident de ces choses-là. Cette assemblée générale elle est essentielle car elle joue un rôle de formation, on a vu ici des transformations extrêmement importantes dans les capacités des personnes des gens qui ne parlaient pas et qui parlent, des gens qui ne parlaient pas français et qui parlent en français des gens qui sont en mesure de faire une analyse politique structurée alors que ce n'était pas le cas au début une division homme femme très inégalitaire qui devient égalitaire aujourd'hui. Donc voilà l'assemblée générale elle joue cette fonction à la fois de formation politique et de conscientisation et à la fois de formation sur des tâches techniques matérielle, faire des banderoles, prendre la parole argumenter synthétiser une situation euh voilà l'assemblée générale est également le lieu de rencontre des acteurs qui veulent soutenir donc on a accueilli ici un nombre énorme de syndicat, parti politique, association, comité etc. C'est le cœur de l'organisation rien ne se décide qui ne soit pas validé par l'assemblée générale ils se sont dotés de 3 porte-paroles élus par l'assemblée générale qui ont comme tache d'être la parole officielle de la grève ce sont eux qui répondent aux médias, ce sont eux qui accueillent les différentes délégations qui viennent sur le piquet de grève, ce sont eux qui sont en charge de vérifier l'application des décisions

de l'assemblée. Pour le reste il n'y a pas du tout d'organisation puisque comme ils se voient tous les jours le partage du travail se fait au quotidien, il n'y a pas des gens qui sont affectés à telle ou telle tâche puisqu'il y a un partage quotidien des tâches « puisque nous organisons telle action dans les 3 jours donc qui fait quoi ? » Donc nous sommes sur une sorte de démocratie directe plus que sur une forme de démocratie délégative. C'est à la fois très lourd mais c'est plus solide dans l'application.

J'ai vu qu'il y avait beaucoup de type d'actions différentes : manifestations, rassemblements de soutien, des rassemblements revendicatifs… Comment on choisit quel type d'action ? Quel moment qu'est ce qui fait que l'on choisit tel type ? Comment vous articulez le fait de faire telle action là telle action, là ? Est-ce que l'on répète des actions qui ont fonctionné ? Peux-tu revenir sur tout ça ?

La règle de base qui nous a guidés depuis le début c'est que ce type de lutte court un danger c'est l'invisibilisation, autrement dit au vu du fonctionnement actuel des médias qui sont euh, essentiellement heu qui participent plus du sensationnel que du travail de fond sur le situations compte tenu de cette dimension-là la visibilité, accéder à une visibilité, maintenir dans la durée une visibilité c'est ça qui doit guider le choix des actions. Sans visibilité les acteurs décisionnaires, c'est-à-dire la préfecture, la justice etc n'ont aucune raison de se presser et donc c'est l'accès à la visibilité qui fait que l'on ne se retrouve pas entièrement isolé et abandonné. Et donc c'est ce critère-là qui a servi au choix des actions donc du coup ça a posé la question des cibles de visibilité. Il s'agissait de montrer que un certain nombre d'acteur qui ont été partie prenante de heu du système devait être ciblé, en fait on cherchait des objets permettant de décrire les différents aspects du système la municipalité dans ces liens particuliers qu'elle avait avec Emmaüs ça nous a amené à cibler une visibilité auprès de la mairie en tant que tel les bâtiments de la mairie, le service du CCAS qui les a laissé pendant plusieurs mois sans aucune ressource alors que c'est de la responsabilité du CCAS qu'en cas d'urgence donc ça a donné aussi cette dimension-là. Le silence de la municipalité de Lille alors que l'on est dans l'agglomération lilloise et que l'on a que les questions posées ne sont pas des petites questions puisque c'est de la traite d'être humain et donc pour leur demander de s'exprimer euh de la préfecture. Bref les cibles étaient des cibles qui étaient à la fois liées soit au problème soit à la solution du problème et à la fois qui permettait de visibiliser euh on a nous toujours, on a vu le front extérieur, donc ce front extérieur pour vocation de garantir une visibilité 2, 3 fois par

semaine c'est ce qui explique la multiplicité de nos actions. A cote de cela il y a une seconde dimension qui est en gros la dimension réseau qui était de renforcer les liens et les soutiens pour cela ça a donné une série d'attraction qui ont été des attractions de participer à d'autres mobilisations de personnes qui étaient ou qui se disaient également exploitées donc des actions de travailleurs syndiqués en lutte des actions d'autres sans papiers heu ils se sont déplacés en tant que collectif de grévistes à Paris, ailleurs pour aller soutenir d'autres luttes avec cette idée toujours de faire parler de leur grève. Voilà l'essentiel des critères et des choses qui ont été faites.

Est-ce que du coup sur ce choix des actions etc est ce que du coup c'est un peu tout le monde qui propose lors des AG le type d'action ou alors est ce que la CGT, le CSP arrivent en disant tel jour se serait bien de faire ça parce que ça se coordonne avec d'autres actions ?

Bah les deux en fait, il y a eu des actions qui sont venues de propositions soit de la CGT soit du CSP liées à des expériences antérieures et donc décrivant leurs expériences antérieures et en leur demandant si ça les intéressait, et donc un certain nombre d'entre eux été reprises par les grévistes et d'autres part, d'autres propositions ont émergé au sein de l'AG aussi en fonction de leur colère. Par exemple sur le choix des cibles c'était aussi lié au comportement et prise de parole d'autres acteurs. Par exemple, le comportement scandaleux de la voix du nord dans la restitution dans les articles qui ont été écrits et qui sur plusieurs articles donnaient la parole exclusivement à Emmaüs euh naturellement ça a donné une cible autour de la voix du nord. Donc ça était aussi leur réaction au comportement des différents acteurs sociaux.

Toujours sur les actions, est ce que tu peux revenir sur les actions dont tu as parlées, des actions avec d'autres groupes qui n'avaient pas forcément les mêmes revendications. Comment ça s'articule, est ce que ça a toujours pu se faire et par rapport à quoi on décide d'aller vers cette mobilisation plutôt qu'une autre etc est ce que c'est l'emploi du temps ou est-ce que c'est par rapport aux revendications de la manif en elle-même ?

Alors il y a deux grands critères, ce ne sont pas des critères préétablis, c'est des critères que euh.. C'est maintenant que tu poses la question qu'on peut les repérer. Le premier c'est autour de la notion de travail, ce n'est pas un hasard qu'il y a eu 2 plaintes de déposées. Une première plainte sur la dimension traite des êtres humains et une deuxième

sur le travail dissimulé. Autrement dit au-delà de l'aspect humiliation etc, il y a une base matérielle qui est qu'on les faisait travailler 40 heures pour 150 euros. Donc on avait à faire à des travailleurs sans droits et ils tiennent beaucoup à cette identité de travailleurs c'est d'ailleurs ce qui les a rapprochés de la CGT et donc un des premiers critères ça a été d'aller soutenir les luttes d'autres travailleurs. A partir du moment où ils se positionnaient en tant que travailleurs ils allaient demander aussi aux autres travailleurs en lutte de les soutenir et donc dans cette dimension là ça a été l'un des critères. Le deuxième critère c'est la question du racisme et donc d'aller soutenir toutes les luttes dans lesquelles la question du racisme était posée puisque eux ici ils vivent quelque chose qui articule et l'exploitation économique et le mépris de race et donc le racisme. Donc ce sont les deux grands critères qui ont amené à choisir leur déplacement.

Ok, est ce qu'il y a du coup des relations qui s'effectuent entre les différents piquets ? comment ça fonctionne ? D'après ce que j'ai compris, il y a des AG générale des piquets. Par rapport à quoi on l'a réuni ? Est-ce que c'est sur des points précis ou alors s'est routinisé de faire une AG avec les différents piquets ?

Alors, non ce n'est pas routinisé, comme je le disais tout à l'heure chaque piquet est autonome par contre ce qui s'est instauré c'est qu'à chaque moment de lutte d'un des sites, il y a eu et il y a maintenant l'habitude de faire une AG pour voir comment on prend ça en charge collectivement et non pas simplement les grévistes d'un site. Quand Nieppe a été menacé par l'extrême droite spontanément il y a eu une assemblée générale commune consacrée à quelle réponse. Ici il y a eu l'intervention de la police il y a eu une AG pour que les grévistes de Nieppe puissent venir donner un coup de main. Donc il y a d'abord eu le partage des moments forts de chacun des sites. Ensuite, il y a eu le choix pour les deux sites les plus proches Nieppe et Saint André, le choix d'une démarche commune pour le juridique puisque les acteurs décisionnaires étaient les mêmes. En gros, la directrice de Saint André était la présidente de Nieppe donc on avait à faire à exactement les mêmes systèmes et donc là, les démarches juridiques et les plaintes ont été communes. Les stratégies vis à vis de la préfecture ont également été communes puisque dès le dépôt des plaintes en commun l'exigence de régularisation vis-à-vis de la préfecture a été mise au programme. C'est ce qui est en train de se dérouler aujourd'hui qui est d'exiger une régularisation de tous et donc des négociations avec la préfecture portent sur les deux sites et puis il y a eu aussi des moments festifs d'organiser parce que une grève c'est aussi très

fatigant, très épuisant, très stressant et les moments de convivialité sont des moments importants et donc on a organisé à plusieurs reprises des moments commun entre tous les sites.

Ok, alors je voulais revenir sur les relations et les rôles de chacun notamment tu as parlé des acteurs extérieurs. **Quel est le rôle d'un acteur extérieur à la lutte, le soutien moral, le soutien financier, c'est quoi l'importance faut-il un renouvellement constant ou une base stable ?**

L'attente des grévistes et la demande des grévistes a été que les acteurs extérieurs s'impliquent complètement sur la lutte c'est pour ça que l'AG est ouverte aux personnes extérieures, participent aux actions et ne les laissent pas seuls puisqu'ils sont extrêmement vulnérables n'ayant pas de papiers ils peuvent se faire expulser et donc la demande qui était faite les attentes qui étaient émises les sollicitations, c'était de partager la lutte et d'être présent dans tous les espaces. Ce n'est pas ça qui s'est déroulé, il y a effectivement quelques acteurs qui ont pris suffisamment de temps et d'énergie pour participer à toute la lutte. Dans les faits on s'est trouvé très rapidement après un premier moment où il y avait effectivement du monde qui passait, mais avec le temps et l'usure et les priorités des autres acteurs, on s'est retrouvé plus avec des soutiens ponctuels, ce sont dans les moments forts que l'on voit revenir un certain nombre de soutien et que la lutte a donc tendance à reposer aujourd'hui dans la quotidienneté sur les grévistes et quelques soutiens et par contre dans les moments forts, il y a les réseaux qui se remobilisent. Il y a également après des habitudes qui se sont prises, qui se sont construites heu dans lequel heu des acteurs précis étaient repérés avec qui un accord était trouvé pour certaines tâches précises dont la lutte avait besoin de manière récurrente. Par exemple, l'accord avec la CGT concernant tout le tirage de tract, de polycopiés etc l'accord avec un certain nombre de députés sur place dans les moments d'interventions publiques dans les moments durs avec la police etc , l'accord avec un certain nombre d'associations sur les besoins financiers pour créer des cantines pour récolter de l'argent, des concerts, des fêtes etc. Donc il y a eu une espèce de partage du travail qui s'est fait qui n'est pas dans la quotidienneté mais qui est sur des tâches précises en fonction des spécificités de chacun de ces facteurs.

Sur les acteurs de manière un peu plus général, de type délégation, j'ai vu qu'il y avait à un moment les délégations de sans-papiers d'ile de France qui étaient

venues, des délégations d'un peu partout, des travailleurs d'autres parts de la France. Est-ce que c'est un rôle de redynamiser la lutte à chaque fois ?

Oui absolument, là-dessus c'est l'un des coups de main que pouvaient apporter le CSP puisque nous on est lié à ces réseaux depuis des années. Et donc c'était de faire venir effectivement ceux qui menaient des luttes ailleurs. L'idée étant à la fois que les difficultés rencontrées ici et bien ils puissent non pas les éliminer mais relativiser en comparant aux autres luttes et en voyant comment les autres luttes qui avaient rencontré les mêmes difficultés, les avaient dépassées et donc d'être sur un échange d'expérience et deuxièmement aussi pour entretenir le front médiatique puisqu'il s'agissait que la presse continue de parler de la lutte c'est donc essentiel.

Toujours un peu sur l'extérieur c'est quoi un peu le rapport avec les organisations politiques des environs ou du niveau national, notamment les élus qui ont pu venir à plusieurs reprises. Quelle est l'importance de la présence de ces organisations politiques comme ces élus et leurs rôles dans la lutte ?

Pour nous c'est un rôle extrêmement important puisque en réalité ce type de système n'est possible que parce qu'il y a de manière volontaire ou involontaire un silence sur ce type de pratique autrement dit c'est un scandale qu'au XXIème siècle on ait ce type de fonctionnement qui fait penser à l'esclavagisme, et pourtant ça a fonctionné pendant des années et ça continue de fonctionner. Donc pour nous c'était vraiment essentiel que les politiques prennent leur responsabilité en prenant la parole publiquement et en faisant leur analyse de pourquoi ce type de système peut exister et soutenir les revendications des grévistes. La seconde raison elle est très opportuniste elle est que les élus attirent la presse, elle est que les élus attirent d'autres personnes, des soutiens qui ne seraient pas venus si les élus ne seraient pas venus et qui amènent aussi les membres de leur organisation. Donc ces raisons là nous ont amené lorsqu'un élu nous soutenait à le solliciter pour qu'il joue sa fonction de représentation publique d'une opinion. Alors on n'a pas eu des milliers de réponse on a eu le soutien d'un certains nombres d'organisations politiques de gauche beaucoup d'extrême gauche et la France insoumise. Ce sont les députés de la France Insoumise qui ont le plus joué le jeu et qui sont venus à plusieurs reprises. Ils se sont déplacés pour des prises de parole publique, ils se sont exprimés dans la presse, ils se sont déplacés également dans les moments de difficultés avec la police, lorsqu'il y a eu des arrestations pour aller voir les personnes arrêtées, lorsqu'il y a eu des violences pour

dénoncer ces violences donc voilà. Il y a également eu la secrétaire générale de la CGT qui est venue là ça été important tout simplement parce que ça a démultiplié les soutiens après c'est-à-dire que y compris des gens de la CGT qui regardaient la lutte de loin se sont dit « ah c'est peut être important d'aller y regarder de plus près » donc on a eu un peu plus de soutien.

Tu parles beaucoup de la presse depuis tout à l'heure qu'est-ce que c'est le rapport avec la presse, tu as parlé de la voix du nord est-ce qu'il y a d'autres médias qui viennent est ce qu'il y a des différences entre les médias qui se jouent peut être par rapport à l'orientation politique ?

Alors on a eu une forte couverture de presse écrite, une couverture un peu moindre de la presse télévisée. On peut dire que du côté de la majorité des articles qui sont sortis il y a eu 2 temps. Un premier temps où la quasi-totalité des articles étaient méfiants vis-à-vis des grévistes du fait de l'image d'Emmaüs et l'image de l'Abbé Pierre, il est impossible qu'il y ait ce que les grévistes dénoncent, c'est pas possible que ce soit possible dans Emmaüs. Donc cette image-là a été un obstacle réel au début de la lutte. Ça ça a été le premier temps. Le deuxième temps et bien ça était à partir du moment où les premiers journalistes ont commencé à prendre le temps de discuter avec les grévistes de regarder les pièces, de regarder les vidéos qu'ils avaient, de regarder les documents qu'ils avaient et donc là on a eu des articles qui étaient au minimum objectifs et même pour un certain nombre d'entre eux, enfin même un bon nombre d'entre eux qui soutenaient quasiment, enfin qui montraient le scandale qu'il y avait ici. Ça ça s'est encore renforcé avec la reconnaissance juridique par les services de justice d'accepter la plainte. Il faut savoir que pour accepter les plaintes pour traite d'êtres humains, il y a d'abord une enquête qui vérifie les pièces et donc quand la plainte est acceptée c'est que l'on estime qu'il y a suffisamment d'éléments probants pour que ça puisse être jugé. Et donc le simple fait que la justice reconnaisse les plaintes signifiait qu'ils n'avaient pas dit n'importe quoi et que l'on était sur quelque chose de solide que peut-être il n'aurait pas les qualifications qu'eux demandaient mais en tout cas on était sur quelque chose de solide. Là effectivement c'était… en fait ce petit pas de justice montrait que l'on était sur une affaire criminelle et non pas sur le délire de grévistes voulant profiter de la situation pour avoir des papiers. Voilà ça venait masquer le discours d'Emmaüs qui disait « ils font tout cela uniquement pour avoir des papiers, il n'y a rien de réel là-dedans ». Donc ça c'est pour la majorité de la

presse d'abord des articles timides puis des articles objectifs sauf pour quelques titres et en particulier La Voix Du Nord qui dont nous ne savons toujours pas les liens qu'ils peuvent avoir avec le président Duponchel et la directrice Anne Saingier mais lequel on a eu des articles qui sont tout simplement scandaleux puisque l'on a eu des articles dans lequel on ne demandait pas l'avis des grévistes c'est-à-dire qu'il n'y avait que l'avis de la direction et de la présidence mais également on a eu une page entière de publicité vendu à Duponchel pour qu'il… une page entière dans lequel il était le seul à parler puisqu'il s'était acheté, donc il lui ont vendue une page en pleine butte pour développer son analyse et bien entendu les grévistes n'avaient pas de quoi répondre, nous avons demandé un droit de réponse et nous attendons toujours.

Ok, toujours un peu sur les médias il y a aussi pas mal de journalistes, médias indépendants notamment streetpress qui a été le premier média a révélé le scandale, c'est quoi un peu le lien qui peut exister ?

Alors streetpress, le journaliste de streetpress est très investi dans la lutte avant même le déclenchement de la grève pour faire son article il a été, il a eu accès au dossier des uns et des autres et c'est cela qui l'a amené à faire son article et donc lui il a été présent tout au long de la grève. Et ensuite les premiers articles dans la presse classique ont amené un certains nombres d'acteurs déjà mobilisés sur ce type de problématique à venir et on a eu effectivement quasiment tous les médias indépendant qui sont venus et qui ont couvert la grève. On a eu effectivement les émissions un peu particulières de la télévision publique comme complément d'enquête etc qui sont euh qui sont sur le coup. Bon comme ce sont des émissions d'investigation c'est long et donc les émissions sont pas encore sorties mais on a plusieurs émissions qui vont sortir j'espère après la grève puisque l'on espère gagner d'ici là mais ouais ça attirait tous ceux qui se posent les questions de l'immigration de la précarité de la surexploitation de l'esclavage etc tous ceux qui étaient déjà mobilisés sur ce thème se sont… sont venus de Basta à complément d'enquête fin tout le monde.

Et du coup par rapport à toutes ces actions que vous avez menées quelles ont été les réactions des interlocuteurs, il y a eu pas mal d'interlocuteurs différents les réactions sont-elles plus ou moins similaires à chaque fois, ou est ce qu'il y avait des réactions différentes qui ont pu évoluer au fil du temps ces réactions ?

Alors je pense d'abord que si la préfecture accepte d'ouvrir des négociations, c'est liée à cette médiatisation c'est lié au fait que des personnalités se sont exprimés, c'est lié

au fait que l'on a fait des rassemblements dans lesquels il y avait ces personnalités donc je pense que l'un des premiers effets c'est effectivement alors que l'on a eu pendant plusieurs mois un silence complet bah l'ouverture de euh de négociation. Heu les réactions les premières réactions étaient des réactions d'ignorance du côté des autorités ignorance et même heu faisant dire qu'il y avait une instrumentalisation politique de la souffrance humaine etc. On s'y attendait donc on n'a pas fait attention à cela. Mais les premières réactions c'était faites ce que vous voulez il n'y aura pas de… nous on ne prendra pas en compte cela, la France Insoumise vous manipule, la CGT vous manipule, le CSP vous manipule c'est ça qui a été dit aux grévistes. Le résultat c'est quand même que les autorités ouvrent des négociations.

Donc là tu parlais des autorités, mais il y aussi les autorités judiciaires c'est quoi le rapport qui s'établit avec celle-ci puisque du coup il y a des enquêtes en faveur, offensives mais tu as parlé aussi d'enquêtes défensives, contre les grévistes comment s'articule du coup ce rapport ?

Alors au niveau judiciaire d'abord sur les enquêtes. Sur les plaintes des grévistes pour traite d'êtres humains et pour travail dissimulé, la médiatisation les actions qui ont été menées ont contraint la justice à aller plus vite que d'habitude. Il faut savoir que ce type d'enquête habituellement c'est deux ans avant même de qualifier ce qui est en jeux. Ici, c'était très clair que la grève à amener à passer de 2 ans à 5 mois. Donc 5 mois après le dépôt de plainte on a eu une décision de qualifier la situation ici de renvoyer devant un juge et donc là on attend la rencontre avec le juge qui est au mois de juillet, heu au mois de juin. Mais en tout cas la qualification est posée ensuite on a eu une contre-offensive du côté d'Emmaüs qui était de multiplier les plaintes. Donc il y a eu des plaintes de déposer pour violation de locaux puisque certains soutiens en venant soutenir les grévistes, on les accusait d'être dans des locaux privés, il y a eu des plaintes pour pseudo vandalisme et d'autres acteurs ont également déposé des plaintes la municipalité pour nuisance sonore ensuite violence dans la réalité ce qu'ils appellent violence c'était des rassemblements de visibilisation devant la mairie face à la mairie etc donc on a eu toutes une série d'offensives judiciaires donc il y a eu aussi une bataille judiciaire avec un gros travail des avocats et c'est encore en cours.

Toujours dans ce même esprit il y a eu beaucoup de répression sur le piquet avec la police etc c'est quoi un peu le rapport les impacts de ce système répressif sur la grève ?

Alors je pense que la préfecture a cru à un moment que faire peur et faire heu faire peur aller suffire à arrêter cette grève, d'où la décision de quelques moments particulièrement fort de violence en particulier un moment qui a été… un moment où jusqu'à aujourd'hui on ne sait pas exactement l'objectif officiel c'est qu'ils ont déposé des convocations, ils sont entrés à l'intérieur, ont bousculé devant les enfants, sont entrés dans des logements privés etc de manière très violente mais la médiatisation que nous avons réussi à faire, donc les images que nous avons pris ont fait que depuis leur attitude c'est complètement transformée et donc je crois qu'il y a eu une victoire qui a été de montré que effectivement il s'agissait bien d'une agression policière contre des personnes qui étaient chez elles. Et que c'était une volonté de casser la grève et non pas une entrave des personnes à quoi que ce soit. Heu il y a eu également plus de difficulté encore avec la police municipale qui-là était en charge par la municipalité de faire que il n'y ait plus de bruit, qu'il n'y ait plus ce qu'ils appellent nuisance sonore heu et donc ça s'est traduit à plusieurs reprises par des heurts où des policiers municipaux s'autorisaient des choses illégales mais qui ont été remise… de manière systématique dès que la police nationale arrivait tout rentrait dans l'ordre. C'est-à-dire que je pense qu'il y avait un peu une impression que l'on violait leur territoire et une volonté de réaffirmée leur autorité.

Est-ce qu'il y a eu la même chose que ce que tu évoquais à Emmaüs Nieppe avec des violences racistes de l'extrême droite etc, est ce qu'il y a eu la même chose ici ?

Alors il n'y a pas eu de violence par contre il y a eu des menaces de morts, il y a un voisin qui a sorti un… qui montrait de sa fenêtre un fusil et ça a suscité heu des plaintes ont été déposées et ça a suscité une intervention de la police qui est venue confisquer le fusil de manière assez ostentatoire pour qu'on le voit. Il faut avoir aussi en tête que comme il y a des dépôts de plainte pour traite d'êtres humains il y a dans la loi française obligation de protection c'est-à-dire que ça était une grosse bataille il y a quelques années d'obtenir que l'état français prenne au sérieux la notion de victime donc dans la loi française à partir du moment où une plainte est déposée il y a pour traite d'êtres humains une obligation de protection donc la police était dans l'obligation de le faire sous peine d'être elle-même pouvant elle-même être poursuivie en justice.

Aujourd'hui cela fait plus de 8 mois, quel est le bilan, c'est quoi les résultats qu'ils soient positifs ou négatifs de cette mobilisation après 8 mois ? Qu'est-ce que toi tu en retires ?

Alors pour moi c'est une lutte exemplaire il y a très peu de lutte qui ont duré aussi longtemps, c'est une lutte dont on savait au démarrage, en tout cas moi je leur avais dit dès la première rencontre la difficulté. Je leur avais dit qu'elle serait longue pour 3 raisons. La première nous nous attaquons à une structure qui bénéficie d'une image autour de l'Abbé Pierre qui même si à l'intérieur n'a plus rien à voir avec la philosophie de l'Abbé Pierre mais qui bénéficie de cette image. Et donc nous savions qu'il fallait d'abord mener la bataille médiatique pour que les gens viennent voir écoutent et se fassent une opinion. La seconde difficulté c'était que ce système-là n'est pas possible sans qu'il y ait au moins un silence des autorités nous ne pouvons pas croire que cela était ignoré par les autorités. Ça dure depuis tellement longtemps et on a toute une série de preuves de liens. En fait Emmaüs aidait aussi l'Etat en par exemple les hébergements ici était considéré dans le quota de la préfecture d'obligation de logements donc ça soulageait l'Etat d'un certains nombres de dépenses d'hébergement pour les réfugiés donc il y avait au moins une complicité. Et donc on savait que l'on s'attaquait à ça également. Et puis troisièmement on savait qu'un certains nombres d'acteurs allaient vouloir étouffer la situation tout simplement par peur que ça explose ailleurs. Heu et donc ces dimensions rendaient difficile la lutte. Après 8 mois on peut dire heu que le moral malgré quelques moments de faiblesse est toujours là on peut dire aussi qu'il y a une première victoire juridique dans la qualification des faits on peut dire enfin que la ténacité fait que heu on a une préfecture qui avait juré de ne jamais négocier avec les grévistes qui est obligée de s'asseoir autour d'une table avec eux et je suis très optimiste sur la victoire je peux pas dire combien de semaines encore ça prendra mais il est clair que cette enclenchement des négociations signifie tout simplement que la préfecture ne peut plus rester sans échéance sans terminer cette lutte, il y a besoin de… L'autre difficulté auquel on est confronté c'est l'évolution de la situation politique nationale avec en gros ici une exigence de régularisation des sans-papiers au même moment où Darmanin rend plus difficile encore la régularisation donc il est clair que le préfet ne peut pas être à contre-courant de ce qui se passait au niveau national donc ça rendait encore plus difficile cette lutte.

Donc du coup toujours après ces 8 mois, est ce que les objectifs sont toujours les mêmes ?

Oui les objectifs restent les mêmes, ils sont toujours autour des deux aspects d'une part la question de la traite donc ça c'est le jugement qui arrivera en juin. Et ensuite la

question du travail dissimulé d'où une autre plainte au prudhomme pour que effectivement les irrégularités de salaires soient payés, la reconnaissance des salariés soit payés et enfin une troisième dimension qui est la régularisation pour préjudice subis puisque s'ils étaient des travailleurs et bien la loi française prévoit qu'ils soient régularisés et donc pour nous le combat sur l'indemnisation et la régularisation sont les mêmes. La régularisation est la traduction de la reconnaissance juridique du fait qu'ils étaient salariés et l'indemnisation est la reconnaissance économique du fait qu'ils étaient salariés.

Du coup, si les objectifs sont toujours les mêmes que lorsque tu avais discuté avec eux au début, est ce que de nouveaux objectifs sont apparus depuis ?

Non ce sont les mêmes.

Très bien alors tu parlais du coup des espoirs de réussite et de l'élargissement de cette mobilisation ? Comment agir ici pour élargir la lutte et éviter que des situations similaires se reproduisent ailleurs ?

Moi je suis persuadé que la simple nouvelle d'une victoire cette lutte, c'est-à-dire de leur régularisation et de leur reconnaissance comme salariés fera que des gens qui sont euh qui ont aujourd'hui peur vont sortir de cette peur. Pourquoi ? Parce que ce qui entretient la peur c'est l'idée qu'il n'y a pas de solution, c'est l'idée d'un enfermement et de un aspect un peu inexorable, briser ce sentiment d'impuissance fait que d'autres se diront « nous aussi on peut le briser ». Bien sûr, ils pourront mesurer le prix c'est-à-dire c'est des luttes longues mais ce n'est pas la même chose de se dire « ok c'est une lutte difficile, je vais souffrir, c'est long mais la victoire est possible » que de se dire « non c'est inexorable tout est fermé, tout est cadenassé. Ce simple fait va faire à mon sens heu multiplier très rapidement le nombre de grèves ailleurs ou d'autres formes de luttes ailleurs et cela à mon sens sans qu'il y ait besoin d'une action particulière ensuite on verra dans quel état ils sont à l'issue de la grève mais informer du bilan de cette grève, comment elle s'est déclenchée, comment on l'a vécu et comment on l'a gagné et bien ça va aussi renforcer les possibilités d'autres luttes. Mais ça on ne peut pas encore en parler parce qu'une telle grève est aussi une grève qui épuise les personnes et donc je ne sais pas du tout dans quel état elles seront. Est-ce qu'elles seront encore en état de faire cela à ce moment-là, on verra. En tout cas on écrira un bilan qui a vocation justement à montrer que face à quelque chose de scandaleux il faut, il est toujours possible de se battre.

Ok on va revenir sur des questions plus personnelles sur toi. Peux-tu revenir sur ta trajectoire politique associative et syndicale ?

Oui, alors c'est un peu long. Très rapidement, moi je suis un enfant d'ouvrier immigré arrivé en France au début des années 60. Alors pourquoi je précise tout cela, tout simplement parce que ça va dessiner la trajectoire. Je vais donc avoir la vie de très nombreux immigrés c'est-à-dire la vie de travailleurs pauvres, extrêmement pauvres vivant avec une précarité permanente à un moment où les lois ne garantissaient rien en terme de stabilité de vie du séjour et donc avec la peur des parents d'être euh ne pas pouvoir rester l'année d'après. Et donc ça va dessiner des axes de militantisme à l'adolescence lorsque je vais commencer à me poser la question de comment réagir face aux difficultés que je vivais au quotidien et ces axes vont être logiquement les deux axes identitaires de mes parents c'est-à-dire l'identité de travailleurs d'où mon attirance vers les luttes syndicales et les luttes ouvrières et la question de l'antiracisme d'où ma participation dès la fin des années 70 aux différents mouvements de lutte dans l'immigration. C'est comme cela que je me suis retrouvé à être un des acteurs de la marche pour l'égalité en 1983, un des organisateurs de la marche pour l'égalité. A prendre des fonctions nationales dans les différents mouvements depuis 80 à aujourd'hui, tout ce qui a pu bouger sur les questions de l'immigration et des quartiers populaires et ça s'est traduit par tout une série de choses à la fois des responsabilités associatives, syndicales, politiques je n'ai jamais pris de responsabilité politique mais j'ai été amené à être acteur de très nombreux mouvements et de tous les grands moments de lutte depuis les années 80. Que ce soient les sans-papiers que ce soit la question du racisme des violences policières et la question de l'islamophobie, sur toutes ces questions-là j'ai été amené à être présent et à avoir des responsabilités. C'est ce qui m'a également amené à choisir ma trajectoire scolaire très tôt ma préoccupation était de savoir pour me battre c'est ce qui m'a amené à choisir 3 disciplines c'était l'époque où au terme de l'université il y avait une souplesse beaucoup plus grande qu'aujourd'hui avec des liens entre les différentes facs qui permettaient des passages et tout ça et donc j'ai enclenché 3 types d'étude. En philosophie parce que j'avais besoin de comprendre les théories politiques, j'avais besoin de comprendre un certain nombre de choses. En économie et cela c'était plus lié à la dimension travailleurs à l'époque les programmes étaient très marqués par un engagement militant des enseignants beaucoup plus fort et le marxisme était heu les marxismes étaient le socle avec plein de débats passionnant à l'époque. Et ensuite sociologie pour tout simplement comprendre les réalités sociales. Et

donc tout ça m'a amené à mettre en œuvre ce que j'avais pris au service des luttes qui étaient les miennes donc je n'ai pas fait des études pour devenir prof, j'ai fait des études pour pouvoir les mettre aux services de combat et c'est ce qui m'a amené à rédiger une quarantaine de livres sur toutes ces questions liées à l'immigration aux travailleurs, au racisme, aux classes populaires, à la violence policière etc.

Est-ce que tu peux revenir justement puisque tu m'as parlé de ta participation à d'autres luttes par le passé, quelles sont les grandes luttes qui t'ont marqué ?

Alors les grandes luttes ça a été la marche pour l'égalité, qui était une marche qui à bien des égards synthétisait toutes les contradictions de la société française puisque c'était des enfants français qui manifestaient parce qu'ils considéraient ne pas être traités à égalité des autres français. Tout simplement parce que leurs parents étaient étrangers. Et qui au moment des négociations puisqu'ils sont arrivés 100 000 à Paris ce qui a contraint le président de la république à les recevoir ont mis en priorité non pas leurs revendications mais le droit à la stabilité de leurs parents en exigeant un titre de séjour de 10 ans pour les parents. Alors qu'ils avaient plein d'autres revendications sur la police etc c'est cette dimension qui est ressorti en premier ce qui montrait bien qu'il y avait un système de violence d'état symbolique, institutionnelle qui était heu qui faisait, qui déstabilisait des familles entières pendant des décennies. Donc ça c'était un moment de lutte important. D'autres moments de luttes ont été les luttes des sans-papiers au niveau national et au niveau local avec près d'une dizaine de grève de la faim dures dans lesquelles parfois on a frôlé la mort de certains des grévistes. Et qui ont été expériences des humaines particulières et des expériences de formation extrêmement importante elles ont toutes étaient victorieuses mais à chaque fois en montrant vraiment le prix possible à payer puisqu'à plusieurs reprises les conditions de santé des grévistes étaient telle que on a eu des angoisses sur leur survie mais ça a contraint effectivement à une mobilisation nationale sur Lille et à la fois à la victoire de ces grévistes. Une troisième lutte importante c'était une lutte des différentes catégories d'immigrations heu enfin de sans-papiers dans l'entreprise. Je pense au Chronopost je pense aux salariés des hôtels ibis qui ont été des luttes particulières puisqu'elles articulaient là de nouveau la place de l'immigration et du racisme et la question du travail et de l'exploitation. Voilà le résumé les grandes luttes.

Extraits d'entretien Anna sans papier 4 mars 2024

Tout d'abord peux-tu me raconter comment en êtes-vous venus à vous mobiliser ici à Emmaüs Saint André ?

La mobilisation est venue du fait qu'un jour on s'est retrouvé en réunion avec la directrice et son président et lors de cette réunion les points qui ont été abordés notamment de se mettre aux côtés de la directrice pour que la halte ne ferme pas et qu'elle n'aille pas en prison et lors de cette demande de la directrice et du président ce n'était pas une demande en tant que telle, c'était comme une exhortation, un ordre pour que nous puissions se mettre à leur côté pour voilà, pour le soutenir, pour le défendre. Et étant donné qu'ils ne répondaient pas à nos questions puisque l'on avait des questions par rapport à la situation que l'on vivait et qu'ils avaient complètement banalisés ces questions-là et bien nous nous sommes dit que cela faisait déjà trop parce qu'il y a eu d'autres faits avant et cette réunion avec le président a été la goutte d'eau qui a fait débordé le vase et là nous nous sommes dit que ça ne valait plus la peine de continuer de travailler, à vivre dans les conditions que l'on vivait. Il fallait que l'on fasse quelque chose et là est parti l'idée de rencontrer les syndicats notamment le syndicat du CSP59 et ensuite celui de la CGT59.

Les raisons qui vous ont poussé à vous mobiliser proviennent d'une accumulation de faits c'est ça ? Peux-tu revenir sur tout cela ?

Les raisons sont multiples, il y a beaucoup de raisons. La principale raison c'était la promesse de régularisation au bout de 3 années d'activités passées au sein de la structure. Lorsque nous nous sommes rendu compte qu'ils y avaient des camarades qui avaient déjà passé beaucoup d'années ici et après plusieurs années ils ne voyaient pas leur situation s'améliorer malgré le fait même que la directrice soit allée déposer le courrier de régularisation à la poste pour eux. Ça n'a fait qu'empirer la situation. Il y a eu cela la fausse promesse, il y a eu aussi le favoritisme puisqu'il y a eu des familles, des personnes même célibataires qui sont arrivées après nous qui ont été régularisées au bout de 2 ans, au bout de 1 an et quelques, au sein de la communauté tandis que nous il fallait obligatoirement faire d'abord 3 ans et malgré le fait que nous faisions plus de 3 ans c'était à l'appréciation en fait de la directrice que l'on pouvait voir notre dossier rentrer ou bien prendre le chemin de la préfecture. Et à cela on peut rajouter le mépris aussi, le mépris, l'intimidation et les conditions de travail qui étaient vraiment pénibles. Ensuite chemin faisant nous nous sommes rendus compte que nous étions l'une des structures qui au lieu

d'être logé, nourri et blanchi comme on le dit, nous payons également nos charges : l'électricité, l'eau chaude, l'eau froide et même ce que l'on consommait la nourriture qui était aussi une nourriture même avariée. On nous prélevait 1.50 euros toujours pour cette caisse alimentaire qui nous était amené une fois par semaine. Donc il y avait des situations où des personnes pouvaient tomber malades et n'étaient pas pris en charge, on se démerdait tout seul il fallait aller à l'hôpital voir le médecin, se traiter pendant les travaux que l'on faisait ce qui était beaucoup plus à l'extérieur même quand quelqu'un avait une coupure une blessure banale, il n'y avait aucune assistance, il n'y avait rien qui se faisait, il n'y avait pas un responsable qui pouvait s'arrêter se mobiliser pour traiter sinon s'occuper de celui qui avait un quelconque mal. Aussi lorsque tu ne te sens pas bien que tu décides de rester chez toi quand bien même tu peux aviser que là tu ne te sens pas bien si elle, elle a un trou de mémoire elle viendra cogner à ta porte pour te rappeler au travail. Lorsqu'il y avait la COVID, là je parlerai de moi, lorsqu'il y avait la COVID on m'a laissé travailler avec quelqu'une et quelqu'un qui avaient déjà le virus mais ils ne m'ont pas avisé c'est lorsque moi j'ai attrapé le virus de la COVID que l'on a du alerter tout le bâtiment pour que chacun puisse prendre ses précautions tandis que ceux qui étaient à côté de moi Bernard, Monica, des français eux quand ils ont eu la COVID c'est passé sous silence et pourtant on travaillait ensemble donc il y avait cette discrimination là aussi. Tout était fait pour que l'on soit laissé pour compte. Et la menace planante c'était toujours que si tu ne veux pas tu peux rentrer chez toi, si tu ne veux pas tu peux repartir dans la rue, celui qui n'est pas content il peut faire ses valise. Donc c'est un peu ces raisons-là qui nous ont aussi amené à dire que c'est bon là en fait. On est ceux qui faisons tout le travail mais on est encore cela à qui on met la pression pas possible à travailler et à qui on demande d'être régularisé au bout d'un certain nombre d'années non délimitées.

Et au départ quand vous vous êtes mobilisé quels étaient les objectifs finaux à atteindre pour dire là on a réussi notre mobilisation ?

Les objectifs sont toujours les mêmes c'est toujours de dire que la promesse de régularisation doit être faite même si aujourd'hui elle a changé de camp. Elle n'est plus revendiquée à sa directrice et son président c'est déjà dirigé vers la préfecture. Toujours est-il que l'objectif de départ est toujours le même. Même aujourd'hui à plus de 245 jours de grève. C'est la régularisation au titre du préjudice subi. La régularisation pour fausse promesse qui a été faite lors de notre arrivée ici.

Est-ce que tu peux revenir sur comment se déroulent les journées durant cette mobilisation, comment elles ont évolué etc ? Une certaine routine s'est-elle mise en place dans le déroulement des journées, les journées se ressemblent elles ?

Non toutes les journées ne se ressemblent pas parce que aujourd'hui par exemple là nous sommes dans une situation, dans un moment d'attente mais il y a des journées où nous nous rassemblons pour des actions de visibilité, pour rappeler à la préfecture rappeler au ministre même de l'intérieur que nous sommes là il ne faut pas qu'ils fassent comme si on n'existait pas il faut pas qu'ils rentrent dans une ignorance totale des grévistes de la halte, donc il y a des moments où il y a des Assemblées Générales des moments de partage, des moments de dialogue où chacun vient et puis pose son idée par rapport à comment faire avancer la grève, comment sortir du conflit, quels sont les points que l'on pourrait aborder pour que la grève puisse se terminer. Donc non toutes les journées ne sont pas les mêmes.

D'accord peux-tu revenir sur quelques éléments qui t'ont marqué durant cette mobilisation, depuis le début quelques évènements, quelques jours où tu te dis là ça m'a vraiment marqué positivement ou négativement ?

Toutes les journées me marquent positivement, on apprend tous les jours donc pour moi que ça soit même la journée du 23 novembre où la police est arrivée ici. Pour moi c'est un évènement positif car ça m'a permis de voir et de comprendre comment est-ce que les personnes peuvent être traitées parce que dans cette grève vu le temps que nous avons déjà passé sur le piquet de grève on a vu que étant des personnes de couleurs, nous ne sommes pas traitées de la manière que si ça aurait été des personnes de couleurs blanches dans cette grève. Et je ne crois pas que si ça avait été des personnes blanches cette grève aurait mis autant de temps et même l'intervention de la police, les agissements de la police qui ne sont pas justifiés jusqu'à aujourd'hui, je ne crois pas qu'elles auraient eu lieu. Donc pour moi c'est un point marquant très positif. Les fois où nous sommes allés sur le terrain ça nous a permis de voir et de comprendre comment est-ce qu'il fallait se comporter pour obtenir quelque chose parce qu'il y a une chose que je retiens c'est que la liberté, ça on ne te l'offre pas pour avoir sa liberté, il faut lutter pour l'avoir sinon il n'y aura personne qui viendra te l'offrir. Donc c'est dans ce sens que pour moi cette grève ça reste quelque chose de très positif.

Donc vous avez mené beaucoup de type d'actions différentes, il y a eu des rassemblements de soutiens ici sur le piquet des rassemblements devant la mairie, des rassemblements à Paris si je me rappelle bien, des manifestations etc . Comment vous choisissez ces modes d'actions ? Si vous allez faire une manif ici, rassemblement là-bas etc.

C'est pas que l'on choisit, on élabore un programme que l'on estime être important pour nous. On ne choisit pas, c'est comme-ci on surveille le matin on choisit que… Non non on élabore un programme d'actions qui comme je l'ai dit au préalable qui nous permet d'avoir une visibilité et dans ce choix d'action il faudrait que lors de nos revendications on ait une attitude à interpeller en fait pour plus de visibilité et pour que les choses ne soient pas statiques.

Et donc comment est élaboré ce programme, en AG, d'abord dans des discussions communes en dehors des AG ?

C'est d'abord des discussions chacun, chacune évoque son point de vue, chacun donne son idée. On étudie tous ensemble et ensuite lors d'une AG et bien on les énumère du plus… je ne sais pas comment dire… du plus vivace au moins vivace… mais tous sont important donc heu c'est discuté et voté en AG.

Vous avez aussi participé à des manifestations extérieures à votre mouvement, la Palestine etc on vous a vu. Qu'est ce qui fait que vous allez vers ces mouvements ? C'est quoi le but quand vous allez dans une manifestation qui n'est pas directement lié à votre mouvement en tout cas aux premiers abords ?

Aux premiers abords c'est vrai que aller en soutien à la Palestine n'a rien avoir avec la grève Emmaüs mais lorsque l'on va dans la profondeur des choses on se rend compte que même une guerre qui est menée en dehors de notre pays de notre continent, surtout lorsque ça porte atteinte à la vie sociale des personnes, nous sommes liés parce que ici il s'agit d'une grève sociale. La bas également il y a des travailleurs avec ou sans papiers, comme ici nous sommes des travailleurs avec ou sans papiers. Donc dès lors que ces personnes sont dans une situation de conflit tout de suite on est instinctivement lié. Donc aller en soutien à cette, à cette grève, à ce cessez-le-feu, c'est soutenir des hommes et des femmes qui sont dans notre situation sinon qui ont des problèmes sociaux comme les nôtres.

Est-ce que du coup tous ces différents types d'actions, tu as toujours apprécié les mener ou il y a certaines ou tu t'es dit « bon celle-ci, si on peut éviter de faire tel type d'action par la suite ça m'arrange » ?

Ah oui oui oui ça m'a toujours faire plaisir de les mener. En fait c'est comme je l'ai dit il n'y a pas d'action plus ou moins importante que d'autres. C'est comme lorsque l'on est à l'école on nous dit quoi ? « Toutes les matières se valent donc il faut pas négliger les mathématiques pour privilégier le français. » On dira que toutes les matières se valent, là c'est pareil.

D'accord, est ce que au cours de cette grève, au cours de ces 245 jours il y a eu des moments où tu t'es dit « bon est ce que ça vaut encore la peine de continuer ». Est-ce que tu as toujours eu espoir ? Est-ce qu'il y a eu des coups de mou ?

Toujours espoirs, il y a eu des coups de mou oui mais pas au point de me faire abandonner.

Et comment on remonte quand il y a des coups de mou ?

Il faut se dire que demain sera meilleur qu'aujourd'hui, se dire que si ça n'a pas marché aujourd'hui, c'est peut-être parce qu'il y a une formule qui n'a pas été bien appliquée mais que demain je vais essayer de rectifier le tir pour que ça aille mieux et que ça marche.

Ok, Comment ça fonctionne un peu l'organisation du piquet est ce que chacun a des tâches à faire le matin ou le soir, ou est-ce que tout le monde fait un peu ce qu'il veut ? Comment il s'organise le piquet de grève ?

Non il faut se dire que ça un peu évolué avec le temps, dans le début c'est clair que les femmes elles pouvaient rester à faire à manger de sorte à ce que l'on mange tous ensemble pour garder aussi les relations et la cohésion entre nous et bon les hommes eux s'occupaient à monter le piquet de grève, les tonnelles, les barnums les tables chaises et tout. C'est une organisation où les tâches sont définies selon les sexes aussi.

Il y aussi des fonctions aussi de porte-parole au sein du piquet…

Oui oui…

Comment vous avez choisi, est ce que ça tourne ces tâches est ce que c'est toujours les mêmes personnes et comment vous avez décidé qui allait être porte-parole ?

C'était lors d'une Assemblée Générale qu'il fallait des porte-paroles parce dans un mouvement et je crois que même partout ailleurs il faut bien des meneurs de groupe. Donc on a organisé un vote à l'Assemblée Générale où plusieurs personnes ont été proposées et l'Assemblée a voté ce qui fait que nous sommes 3 qui avons été retenus pour être les porte-paroles du groupe.

Aujourd'hui, qu'est-ce que tu retires de ton engagement dans la mobilisation ?

Je retire que je peux me permettre de dire qu'aujourd'hui je suis un élément important de ce mouvement parce que je pense que j'ai pu apporter suffisamment de ma personne. Peut-être pas du savoir mais de ma disponibilité aussi, de mon écoute aussi, que je puisse être à ce niveau de porte-parole.

Est-ce que tu t'attendais à ça lorsque tu t'es engagé dans cette mobilisation ? A ce que ça dure longtemps, à ce que tu apprennes autant puisque tu parles beaucoup d'apprendre, est ce que tu t'attendais à tout ça avec tes camarades lorsque vous vous êtes dit on va se mobiliser ?

Je ne comprends pas attendre à ça ?

Et bien est-ce que tu te disais au moment de t'engager dans la mobilisation il faut que je fasse ça parce que je vais prendre beaucoup de choses, ça va me permettre de savoir comment lutter, lier des liens ?

Non ça s'est fait au fil du temps, franchement ça s'est fait au fil du temps, c'est comme si j'étais dans une sauce et puis ça a mijoté avec le temps, ça a pris forme et voilà avec les mobilisations, avec les actions et tout ça faisait qu'il y avait un peu de sel que l'on ajoutait, il y avait un peu de poivre, un peu d'épices au fur et à mesure pour que je puisse apprendre et comprendre tout ce que je peux dire aujourd'hui en fait. Ça n'a pas été quelque chose de préparé ou pensé ou organisé à l'avance. C'est chemin faisant.

Et aujourd'hui quel est le rôle, les apports de travailler avec le CSP et la CGT ? Est-ce que c'est important qu'il soit à vos côtés etc ?

Oui c'est important pour avoir la visibilité que l'on a, si on n'avait pas eu…. (interruption trop de bruit)

Quel est le rôle de la CGT et du CSP59 dans votre lutte de tous les jours ?

Ces deux syndicats-là ont permis à ce que cette grève soit vraiment médiatisée et tienne jusqu'à ce niveau même si c'est devenu un peu long c'est vrai, il faut remettre à César ce qui est à César. C'est-à-dire que aujourd'hui on puisse parler de la grève des Emmaüs dans le Nord c'est aussi parce que quelque part ces deux syndicats-là donnent de la visibilité à la grève donc leur présence est vraiment d'un grand soutien et d'un grand bénéfice.

Donc comment ça fonctionne tu dis de tenir dans le temps, ça permet de tenir dans le temps, comment ils vous permettent de tenir dans le temps la CGT et le CSP ?

Par le fait déjà en parlant du CSP par exemple il y a la marche du mercredi qui existe depuis plus de 30 ans je pense je ne me trompe ou presque qui fait que là-bas on peut s'afficher et parler des Emmaüs et il y a aussi le soutien permanent sur le piquet de grève où ils sont là et qu'on puisse discuter sur comment sortir de la grève, comment organiser les rencontres par exemple avec Emmaüs France ou aujourd'hui demander à la préfecture la régularisation des grévistes des piquets de grève. Donc c'est un peu tous ces points qui nous permettent à nous de vraiment compter sur eux

Donc là c'était du côté CSP et du côté CGT ?

C'est la même chose.

Ok. Désormais plus sur les relations, tout d'abord avec les grévistes comment ça a évolué tes relations avec les camarades du piquet de grève, les grévistes ? Est-ce que vous vous connaissiez tous avant ?

Oui on se côtoyait dans la structure, même si on ne restait pas comme ça. Grâce à la grève on peut passer de longs moments ensemble parce que c'est quelque chose que l'on ne faisait quasiment pas quand nous étions en activité. Donc nos relations font que chacun aujourd'hui peut côtoyer l'autre, puisque avant comme je l'ai dit c'était le travail qui nous réunissait et rien d'autre même pendant le travail c'était juste les heures de travail que l'on passait après chacun rentrait chez soi et vaquait à ses occupations. Sinon il n'y a pas de relation particulière.

Du coup quelles relations avec des travailleurs qui ne sont pas des grévistes mais qui travaillent pour Emmaüs ? Comment elles ont évolué ?

C'était ici.. on peut dire les responsables, c'était juste patron et employé, chef et… relation de subordination.

Et au niveau des relations avec des grévistes mais d'autres piquets de grève ? Quelles sont les relations ?

Avec Nieppe nous sommes beaucoup plus liés parce que déjà comme on le dit lors de nos manifestations c'est la même direction, la directrice qui est ici, la dame qui est ici directrice et qui est à Nieppe présidente. On a un peu ce lien là mais heuu en dehors de ça nous avons le lien de la grève et en fait nous on évoque, on dénonce chaque jour.

Quel impact a pu avoir puisqu'au départ c'était uniquement à Saint André quel impact ça a eu sur la mobilisation justement le fait qu'après il y a eu Grande Synthe, Nieppe à Tourcoing est ce que ça a permis de rebooster le mouvement ? Qu'est-ce que ça a apporté ces mobilisations sur d'autres piquets ?

Et bien ça a apporté de la lumière, c'est-à-dire que ce mouvement ne pouvait pas être propre seulement à Emmaüs Saint-André-Lez-Lille, c'est comme-ci le fait de maltraitance d'esclavagisme était seulement vécu ici si Grande Synthe est rentrée en grève si Nieppe et Tourcoing sont entrées en grève c'est parce qu'ils ont reconnu également qu'ils vivaient les mêmes choses que nous en fait.

Quelles sont les relations avec les personnes qui sont sur le piquet mais qui ne sont pas des grévistes ? Comme les soutiens qui peuvent venir…

Ah oui, les soutiens, les relations que l'on a avec eux c'est une relation de soutien, d'aide, de lutte parce qu'il y en a comme au début de la grève qui nous ont aidé pour nos démarches administratives par exemple, parce qu'il y en a parmi nous qui n'avait pas d'AME. C'est grâce aux soutiens qu'on a pu les faire donc il y a ces relations d'aides administratives qui se sont installées. Il y a eu l'aide par exemple… moi je sais pas, je ne sais pas comment dire ça, il y a eu grâce à la grève une relation avec certains soutiens, une relation d'amitié qui s'est créée, une relation de confiance aussi. Il y en a qui deviennent indispensables à la grève.

Tu dirais que c'est important d'avoir des soutiens réguliers qui sont souvent présent etc ?

Oui oui

Et avec la population, c'est quoi la relation avec le piquet ?

La population Andrézienne ?

Oui voilà.

Elle est complètement indifférente et nous on fait pareil. C'est-à-dire qu'au contraire elle est… La relation est froide des fois comme là et chaude dans le sens où il y a des menaces donc ce n'est pas une relation parfaite, ce n'est pas une relation d'amitié plutôt une relation de guerre malgré l'accalmie, malgré le silence. Même avec la mairesse donc heu voilà pour les relations.

Il y a aussi des organisations politiques et des élus qui sont venus. C'est quoi l'importance de ces soutiens politiques et de ces organisations politiques ? Quel rôle ça peut avoir pour vous comment vous utilisez leur présence sur le piquet ?

C'est pour déjà amener les personnes à comprendre que cette grève n'a pas qu'une dimension sociale, cette grève a également une dimension politique. Et là il s'agit de travailleurs, c'est vrai qu'il s'agit de travailleurs sans-papiers mais c'est des travailleurs. Là ça touche une autre couche de la société, ça touche un autre niveau et de ce fait les politiques s'ils sont venus pour emmener l'opinion publique à comprendre que soutenir des travailleurs sans-papiers c'est soutenir la classe sociale la plus basse de la société, les travailleurs de la plus basse catégorie de la société parce que si les travailleurs sans-papiers sont touchés c'est-à-dire menacés c'est que n'importe quel travailleur dit moyen sinon faible serait touché en fait. Et que grâce aux politiques il faille sauver cette catégorie-là de la société française.

Quel est le rapport avec les médias et les journalistes ? Y-a-t-il des différences entre les journalistes et les médias ?

Oui il y a des différences. On a vu par exemple des publications de la Voix du Nord par rapport à cette grève. On a vu un dénigrement total de la grève en fait. On a vu que la voix du Nord avait un parti pris entre les grévistes et les responsables d'Emmaüs 59. Même

le nombre de grévistes pour eux ils le réduisaient même pas de moitié en fait les grévistes. Et des fois les dépôts qui étaient rapportés dans leur publication n'étaient pas ceux recueillis sur le terrain directement par les grévistes. Tandis que il y a des médias comme l'Humanité ou encore la Croix, Streetpress qui est le média qui a même fait éclater le mouvement, le scandale eux par contre quand on les lit limite on dirait qu'ils rapportent mot pour mot ce qui a été dit par les grévistes.

D'accord et quel rapport avec la justice puisqu'il y a eu des enquêtes pour et contre vous donc quel est ce rapport ?

Pour ? Je ne crois pas que la justice a déjà été pour nous depuis le début de cette grève parce que si ne serait-ce qu'une fois elle a été pour nous, il y a bien longtemps qu'on aurait quitté ce piquet de grève parce que déjà pourquoi je le dis, nous avons porté plainte malgré le fait que nous ayons porté plainte rien de ce qui est dit dans la loi par rapport à des personnes qui porte plainte n'a été fait. Contre nous c'est aussi simple. Cette réponse tu peux l'utiliser à double volet. La justice pour nous et la justice contre nous mais à aucun moment la justice n'a été de notre côté. Même lorsque notre avocate a déposé un recours par rapport au délai de demande de titre pour protection, le procureur a rejeté la demande estimant que les délais n'étaient pas assez suffisant pour cette requête donc heu la justice n'a jamais été avec nous.

Quel est le rapport du coup avec la police et le piquet ?

Pareil que la justice. Pareil que la justice. Elle est juste là pour nous réprimander.

Donc aujourd'hui, je ne sais pas si c'est tout le monde mais en tout cas la plupart d'entre vous, vous êtes à la CGT. Est-ce que tu connaissais la CGT avant ?

Heu juste par les médias

Et quelle image tu en avais du coup ?

Non pour moi c'est ce que je pouvais voir dans les médias c'est quelque chose qui était bien pour moi parce que pour ce que j'ai vu jusque-là de ce que je sais ça va dans le sens de ce que j'ai toujours défendu, les valeurs sociales, les valeurs salariales en fait donc eux le fait d'avoir, d'être syndiqué ça rejoint ma vision des choses ma vision de la vie.

Qu'est ce qui t'a fait passer le cap de prendre ta carte à la CGT ? Puisque tu en avais déjà une bonne image avant, c'est la mobilisation en soi qui t'a fait prendre la carte ? A quel moment de la mobilisation tu t'es dit j'adhère à la CGT ?

Oh à tous les moments c'est juste que quand il a fallu qu'on le fasse on l'a fait mais c'était à tous les moments à partir du moment où ils se sont impliqués dans la grève, où ils ont répondu à notre appel et qu'ils nous ont dit qu'ils seraient là jusqu'à la victoire.

Un peu le même type de question mais avec le CSP. Est-ce que tu le connaissais avant et quelle image tu avais du CSP ?

Non par contre le CSP je ne connaissais pas principalement, c'est grâce au camarade que j'ai pu connaitre le CSP et je ne regrette pas d'avoir connu le CSP et de participer à ses évènements surtout celui du mercredi à la place de la République. Aujourd'hui le fait de voir le porte-parole du CSP présent à notre piquet de grève à plus de 245 jours c'est vraiment un élément très important pour la grève et pour nous aussi.

C'est un soutien moral ?

C'est un soutien moral, c'est un soutien intellectuel aussi beaucoup plus intellectuel que moral.

Pourquoi tu dirais beaucoup plus intellectuel ?

Parce que je vois et je comprends… Lors de nos discussions j'apprends beaucoup même ma manière de parler aujourd'hui n'est plus celle que j'avais au tout premier jour de la grève car grâce à son soutien je peux chaque jour m'améliorer me perfectionner.

La ça fait un peu plus de 8 mois que vous êtes mobilisé, c'est quoi le bilan que tu tires aujourd'hui de cette mobilisation, des espoirs des choses sur lesquels tu n'as plus d'espoirs etc ?

Je peux tirais un bilan positif mais l'espoir, l'espoir il est toujours là parce que s'il y a plus d'espoir ça veut dire que l'objectif est à l'eau tandis que tant que l'objectif n'est pas atteint, on garde toujours espoir et on se bat encore plus pour l'atteindre.

Et dans ce bilan positif qu'est-ce que tu mettrais ? Jeudi je crois il y avait un communiqué de la CGT qui annonçait que Darmanin aurait ordonné un processus de régularisation aux préfectures.

Il y a cela, il y a toutes les rencontres qu'on a pu avoir notamment avec la maire de Lille même si ce n'était pas avec elle directement avec son cabinet, il y aussi les rencontres avec les parlementaires de la France Insoumise, la NUPES. Il y a aussi, il y a beaucoup d'évènement qui… dont on a vécu qui… dont on peut tirer quelque chose de positif.

Extraits d'entretien Stéphane bureau UD CGT Nord 15 mars 2024

« C'est du travail déguisé dans le sens où: qu'est-ce qui, qu'est-ce qui? Comment. Qu'est-ce qui sépare bénévolat et emploi? C'est un lien de subordination, c'est un nombre d'heures, c'est des horaires, etc. Quand vous faites quarante à cinquante heures avec un chef ou une cheffe. Et des horaires précis. Ah, c'est bizarre comme compagnonnage. Non, vous êtes salarié, donc c'est, c'est du salaire déguisé. »

« Dont tout ça amène, ça amène une spécificité aussi des fois avec même des contractions qui ne sont pas inintéressantes pour l'avancée de la lutte, c'est qu'on n'a pas la même vision à la CGT et au CSP. Alors, moi, à l'intérieur de moi-même, les deux cohabitent. Ce qui me permettait d'apporter, voilà. C'est que, par exemple, pour donner un exemple très, très clair. A la CGT, on va se dire tout de suite les sans-papiers, heu et ils risquent plus que nous. Il risque une OQTF et il risque une expulsion, etc. Donc par exemple, s'il y a une occupation, c'est nous qui allons occuper et vous vous resterez devant. Le CSP59, les CSP dans l'histoire des sans-papiers en France, c'est tout l'inverse. Quand tu as des occupations comme sciences po à Lille en 2000 ou d'autres. Ou la bourse du travail, ou la MRES, ou etc. C'est les sans-papiers qui occupent, pas les soutiens, les soutiens restent dehors. Des fois un porte-parole comme Roland Fodé-Diane qui, des fois, faisait l'aller-retour, etc. Je pense à sciences po, mais à plein d'autres moments. En tout cas c'est, c'est leur lutte. Ils maîtrisent leur lutte et donc, c'est une logique contradictoire, totalement contradictoire, comme ça, en apparence, mais du coup des fois, il a fallu parler de ça, de comment, comment l'aspect risque, comment l'aspect violence a possiblement recevoir. On en parle après, un peu après, si on va jusqu'en novembre, des forces de l'ordre, ou du désordre en tout cas. Il peut y voir une contradiction et on n'est pas complètement raccord, et c'est que c'est important avec ça, ce que ça coïncide, que des fois ça frotte, que, mais en tout cas ça fait la richesse et, je pense, l'efficacité. »

«**Aussi je voulais revenir sur les actions qui ont eu lieu. Donc, j'avais discuté avec Said qui me disait que c'est les grévistes qui choisissaient du mode d'action, etc. Quand et tout ça. C'est quoi le rôle du coup pour toi, pour la CGT justement sur ce choix des modes d'action. Est-ce que vous arrivez aussi en en présentant, puisque tout le monde d'après ce que m'expliquez Said peut parler aux AG, même si y'a que les grévistes à la faim qui votent. Mais du coup, est ce que la CGT arrive aussi en proposant des actions, en disant on va: Tu parlais justement des événements. Est-ce que tu dis: à tel moment il y a un événement, ça serait bien que l'on fasse, à un moment où on fasse une manif, etc. Quel est le rôle de la CGT dans ce choix de mode d'action ?**

C'est simple comme fonctionnement, mais de là tout découle. Justement la non instrumentalisation, machin etc, mais je vais quand même mettre des guillemets pour revenir sur la lutte Emmaüs. Pour moi des fois il y a une incompréhension sur l'AG est souveraine. C'est pour ça que je suis plus marxiste plus que anarchiste ou etc. Je ne crois pas à l'horizontalité. Et on est tous pareils et machin etc, ce n'est pas vrai. Donc, ça montre des contradictions ou des difficultés qu'il y a eu, c'est que certains militants autour un peu

anar plutôt d'obédience anars etc. qui sont tout le temps entrain de dire : « non mais c'est » quand nous on voyait une action n'était pas bonne, allez dans le mur pour différentes raisons, et je vais en donne une précise de raison. On a pu me rétorquer, on a pu nous rétorquer : « AG souveraine, ce sont les grévistes qui décident. » Sauf que mon camarade, c'est un peu comme le vote. Tout le monde vote, tout le monde peut voter machin, mais moi, j'aime beaucoup le terme de vote éclairé, une décision éclairée. Si tu n'es pas formé, Si tu n'as pas tous les tenants et aboutissants et machin, tu votes quoi? Tu peux voter mon cher camarade, toi qui me dis: « c'est les sans-papiers qui votent » à ce moment-là, mais toi t'as été, leur parler pendant deux heures auparavant, et que tu les a influencé, l'air de rien. Tout le monde est égaux, mais il y a des leaders. « Non, mais y a personne. Un mandat, machin qui tourne et tout . » on sait que le milieu libertarien rouge, en fait, le pouvoir ne dit pas son nom. Bah là du coup, il a un pouvoir qui se fait en dehors et qui agit profondément sur l'assemblée générale. Donc, c'est pour ça que nous, des fois, et j'ai insisté là-dessus qu'il y ait des rencontres, des réunions sans se cacher, mais où conjointement, on puisse proposer, décider, donner notre avis, qui soit juridique, éclairés, etc. Parce que, encore une fois, quel que soit, et j'ai rien, enfin, tout le monde a sa place, organisé ou pas organisé autour du piquet de grève, mais encore une fois, quels sont les deux structures qui appuie, non pas de manière que idéaliste, mais concrète tous les jours ? Le CSP59 et la CGT. Qui met de l'argent, des moyens logistiques, juridiques, etc ? La CGT. Si vous décidez des trucs et après vous dites: ben, puisque c'est sa par exemple très concrètement, L'AG de 16h30 a décidé que demain on va envahir tel machin ou on va se mettre devant avec…. « Et vous les camarades de la CGT ? Vous n'êtes pas là ? On apprend à 18h que le lendemain il faut être à 8 ou 9h si possible avec un camion ou un machin, etc. Avec des camarades et machins. Voilà un peu entre le concret de la décision et des machins, et de l'AG souveraine. C'est-à-dire qu'à un moment donné si vous êtes dans un rôle et encore une fois, c'est pas, la lutte est première et centrale et la CGT se substitue pas à la décision. Mais si vous voulez avoir notamment vos premiers partenaires, qui sont vraiment impliqués là-dedans, avec vous. Il faut donner les moyens en termes de communication en amont, en machin etc. D'avoir l'avis de la CGT. L'avis du CSP pour prendre sa décision éclairée et surtout, on s'en fout de la décision éclairée, c'est surtout sa mise en pratique et que pour pas provoqué un ressentiment machin, ce qui a déjà pu avoir lieu de se dire la CGT n'est pas là. Bah ouais mais l'organisation des actions ne permettait pas à ce que la CGT en tout cas nous union départementale, qu'on soit présent et qu'on puisse communiquer, et qu'on puisse agir, qu'on puisse vérifier nos troupes, nos forces. Voilà un petit peu je sais si j'ai répondu bien à la question c'est un peu ça. »

« Ok. Coup sur l'éventail, dont je parlais donc: qu'est ce qui fait qu'il y a une aussi grosse diversité dans le type de d'action? Est-ce que c'est habituel dans les mobilisations d'avoir autant de diversité dans le type d'action?

Je pense que, comme c'est deux réponses qui me viennent, la première comme on dit : nécessité fait loi. C'est-à-dire qu'il y a les besoins. Donc, ça se fait, il y avait pour les raisons qu'on a donné de mobilisation de pas perdre la motivation de pousser le rapport de force en notre faveur, en leur faveur, tout ça nécessitait ça. L'autre réponse que j'ai, c'est

que ce n’est pas que la CGT. Je pense que le fait qu'il y ait la CGT avec sa propre histoire, ses modes de l'intervention, de l'action, etc. Et le CSP59 qui a son autre histoire, qui en parallèle toujours, parce que dans les porte-paroles du CSP et de ceux qui ont même mis en place. Il y a aussi des gens qui sont cégétistes, mais en tout cas, voilà. Je pense que rien que ces deux-là, plus d'autres autour, qui ont pu s'agréger. Plus évidemment les personnalités et la structure particulière d'être des travailleurs sans-papiers d’Emmaüs. On fait que le voilà le fait d'être dans une ville, le fait qu’il y avait des problématiques aussi de comment lier un peu à la cantine scolaire ou des machins bah du coup, il y avait une évidence d'aller interpeller la mairie par brassard- donc les mamans avaient tout de suite des idées là-dessus- et de faire.

A plein de choses comme ça. Au-delà du besoin de, comme je disais, de de trouver comment garder la fibre, garder l'énergie. Je pense que voilà, il y avait différentes raisons, et puis aussi qui sont construites, comme mon propos, depuis le début. C'est-à-dire la conscience politique et les modes d'action, se construisent par la lutte. D'où pour reprendre une terminologie commune. D'où l'intérêt du capital de toujours là, et notamment ces vingt, trente, quarante dernières années, de détruire les collectifs de l'ubérisation, la sous-traitance machin, c'est aussi de supprimer les collectif, supprimer même les salles qu’ils y avaient avant en bas, des hlm. Tout ça, c'est des trucs aussi, parce que dans le collectif, C'est à moi que j'en avais dit. Des fois que je les motive, les des camarades d’Emmaüs et d'ailleurs, c'est dire. Le défaut qui fait que vous allez gagner, le défaut des dirigeants le défaut des patrons, etc. Machin, c'est de vous sous-estimer. Et c’est ne pas savoir que l'intelligence collective et l'intelligence de la lutte existent et que un plus un n'est pas égal à deux, un plus un égale à trois, quatre ou cinq, parce que il y a une plus-value pour reprendre un autre terme à la lutte. Il y a comme une autre intelligence qui est plus grande que l'addition de ses membres. Et qui se construit avec une histoire commune, avec, donc, et toutes les discussions, y compris informelles, les heures passées, des fois même sans parler, sur le piquet et que fait émerger des choses. Voilà, c'est ça qui, c'est ça qui amène la diversité des luttes, les différents tactiques qui amènent la stratégie globale qui… Et puis, puisque j'avais dit plusieurs fois j'ai fait presque un teaser en disant que j’allais en parlais, mais je trouve ça important de le dire. On a une stratégie vis-à-vis d’Emmaüs France. Parce que, pour nous, il y a la préfecture du nord, il y a les directions locales d’Emmaüs et il y a Emmaüs France. Moi j'en veux particulièrement à Emmaüs France. Emmaüs France, c'est particulièrement foutu de la gueule des grévistes. Qui se foutent de notre gueule, à nous encore, ce n’est pas grave, mais des grévistes. Parce que les grévistes et nous, on leur a demandé que deux choses. La deuxième, c'est l'aspect logistique des machins. Ils leur ont filé leur pécule qu'un mois au mois de novembre, en huit, neuf mois.

Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. Voilà. Peut toujours dire que vous êtes proche des grévistes, comme on quand on les a interpellés en janvier avec des camarades, qui était super énervé. Place de la montagne sainte-Geneviève, là-bas dans le coin. À l'arrivée. Je sais plus où. Mais la dernière fois qu’on les a vu c’était en septembre. Il y avait ça, les aider concrètement sur des trucs qui n'ont pas fait. Mais la première revendication dès juillet, qu'on a demandé à Emmaüs France, il me semble que c'était dès

juillet, je crois très rapidement. C'est qu'Emmaüs France demande au préfet du nord Leclerc, la régularisation des sans-papiers d'Emmaüs, des travailleurs sans-papiers d'Emmaüs, pour le préjudice subi. En raison de cette traite des êtres humains, du travail dissimulé, etc. Emmaüs France, en ce 15 mars 2024, n'a toujours pas répondu à cette demande. Ce que je leur ai dit droit dans les yeux, au directeur national et au président, quand on était à Paris le 1er février, sur la petite place,

À cette distance, disons. « Mais on vous a demandé qu'une chose, pourquoi vous n'avez pas fait » parce qu'ils nous avaient déjà répondu que non, mais c'était pas eux de régulariser et machin. On sait ce que c'est ce que je disais tout de tout au début sur le rapport de force, et que la régularisation ne fait pas que un truc purement juridique, c'est une décision politique. Donc, si politiquement, le préfet insiste demande à Darmanin il faut les régulariser, si Emmaüs France dis: « régulariser, moi les 51 là il faut les régulariser, parce que sinon c'est la merde machin, etc. ». Il y aurait de fortes chances qu'ils soient régularisés. Nous demandait une demande officielle de régulariser les camarades sans-papiers. Ils ne l'ont jamais fait et, comme je l'ai dit, ce fameux 1er février, J'ai dit à Tarek Doer et Sieur le président, je leur ai dit: directeur et président. Donc je leur ai dit: « mais en fait, vous n'avez toujours pas depuis le 1er depuis juillet, vous n'avez pas répondu à cette demande. Pourquoi? Je vais vous faire la réponse carrément. C'est parce que vous savez que c'est un système, c'est pas que le truc du nord, contrairement à ce que vous essayez de faire dire comme la voix du nord et tout ça. C'est un système, et que votre système d'Emmaüs, ça risque d'être un château de cartes qui va tomber. » Et j'ai terminé comme ça, en disant: « eh bien, nos camarades, ils vont être régularisés et votre château de cartes il va s'effondrer. » Ça, c'est la deuxième étape, une fois qu'ils sont régularisés. ça va être partout. Ça, c'est voilà. Mais voilà donc, Emmaüs France a vraiment un double jeu, avec des tentatives de leur trouver du taf ailleurs à certains individus. Ils ont essayé de séparer évidemment, de leur faire comprendre que, en fait, là, CGT et le CSP les manipuler ou les emmener dans le mur ou des. Enfin, voilà, ils ont tenté un certain nombre de choses. Mais heureusement on a des camarades grévistes qui sont intelligents qui, pour certains, étaient déjà politisés et se sont encore plus politisés avec le temps de la lutte et à qui on leur faisait pas, ou, comme diraient certains camarades, ce n'était plus des lapins de six semaines. Ils sont pas fait avoir par ce truc et c'est pour ça que, nous, on a notamment coupé les ponts avec une des dernières discussions- entre guillemets, c'était le moment que je raconte- du premier février, c'était justement en décembre, quand on est allé devant Emmaus et qu' ils sont venus à deux pas de chez où et qui demandaient à deux, trois grévistes « venez, on va manger au resto, mais en petit comité tout ça. » Ils se sont pas laissés avoir les camarades. »

« On a vu également les Emmaüs venir, est ce que c'est impulsé aussi par la CGT de vouloir essayer, de lier les luttes ou est-ce que s'est venus directement des grévistes de de vouloir s'intégrer dans ces luttes. Et aussi, qu'est ce qui fait qu'ils s'intègrent à certaines de ces manifestations, mais pas forcément à toutes mais tout de même un certain nombre ?

Ça, ça alors. In fine, ça vient des grévistes, mais je pense que c'est la pâte CSP59. Je veux dire plus comme ça, même si on a la même idée, mais je dis on, je suis schizo…. C'est objectivement l'intérêt des sans-papiers dans ce pays d'être unitaire pour deux. Moi j'adore aussi ce terme-là. Ce n'est pas au CSP que je l''ai appris, mais j'aime bien, ce truc. Moi, j'ai cette ligne là aussi. Et c'est évident quand des fois, il y a des contradictions, des inimitiés machin, y compris dans ta propre structure, mais d'essayer être unitaire pour deux, pour trois, pour quatre. Les sans-papiers, leur premier intérêt pour que ça bouge. C'est que le français avec papier ou même des fois l'immigré avec papiers, qui peut être contre les sans-papiers. Ça peut arriver aussi. Que le français. Que les français soient solidaires de ta lutte. Donc, ça doit aller dans les deux sens et eux vont être les premiers à être solidaires. Donc les sans-papiers dans le nord ont toujours été de toutes les luttes. Pour l'emploi, pour l'égalité, pour les salaires et pour les luttes syndicales, mais même autre, les luttes sociétales aussi ils y sont donc. Donc, voilà donc, ça c'est. Du coup, ma console est assez courte et simple. C'est ça qui est, c'est ceci qui explique cela, c'est que ils ont tout intérêt à être là après des connexions plus ou moins grandes qui peuvent se faire. Mais à priori, toutes les connexions peuvent se faire. Que ce soit sur des questions féministes, que ce soit des questions de salaire, même si toi t'as pas vraiment un salaire parce que t'es sans-papier, machin, mais ça t'intéresserait dès que tu auras tes papiers. Sur la question de la retraite, que ce soit les questions, la question de la Palestine ou d'autres trucs qui font par l'internationalisme, par l'impérialisme, etc. Que c'est des fois peut-être pas direct si tu es marocain, que la lutte de la Palestine, c'est comme ça, tu sais, à cause de cette chose sans papiers, mais il y a comme une géopolitique qui, en tout cas, et le et le, le cœur, y compris de la formation militante au sein du CSD et donc aussi de la lutte Emmaüs même si certains, certaines, comme par exemple Anna, encore une fois, qui avaient déjà des pensées on sentait déjà qu'elle avait une formation politique anti-impérialiste, machin, etc. Anticolonialiste. Mais voilà, des fois, quelqu'un qui soit sans papiers ou avec papiers, qui soit à la CGT ou pas, fait des fois pas le pont. Moi, ce matin, en commission exécutive, j'ai appuyé la personne qui a fait le rapport politique, parce que j'ai eu qui a vécu et enfin, ce qu'il a commencé son rapport politique en parlant de l'international, puis après les trucs nationaux et tout ça. Et des fois, j'appuyais moi en faisant une couture, parce que, des fois, on s'est parlé de. Mais si on ne comprend pas que l'histoire de l'armement, que Macron veut envoyer des trucs, en Ukraine. C'est en lien avec la loi Darmanin ce qui se passe pour les chômeurs, le RSA. Faire bosser pour fabriquer le consentement et accepter une commis de guerre, et que tout ça, c'est en lien avec une baisse tendancielle du taux de profit, parce que l'impérialisme français est en berne en Afrique, France dégage etc. Donc de dire que moi, en tant que travailleur, dans mon entreprise ou dans mon service, j'ai intérêt aussi. Ces intelligences de la double besoin de la CGT. J'ai intérêt aussi à lutter contre le capitaliste, donc, contre l'impérialisme donc, etc. Etc. On ne se plante pas. Tout l'intérêt des sans-papiers organisés. C'est de comprendre que pour pouvoir parler et pour pouvoir que Michel, Christophe ou Kevin. S'intéresse à ma lutte, viennent me soutenir. C'est de comprendre ce que lui, Kevin, il a intérêt à soutenir parce que lui dire « s'il te plaît » et c'est ça la solidarité. Moi, j'ai compris ça aussi, on est dans la lutte de l'immigration- est la différence entre le terme- point, c'était très éclairant- entre charité et solidarité. Charité,

c'est la main au-dessus qui donne, la main qui reçoit. Solidarité, comme la solidarité financière dans le couple devant l'impôt, ou machin, etc. C'est normal, on est l'égalité. Des fois ce n'est pas toujours évident. En tant que blanc avec papier machin, comment je peux être à égalité avec? Avec Anna, femme noire gabonaise. On trouve quel est l'intérêt, quels sont les intérêts communs ou pas commun, mais qu'on peut mettre dans la balance pour se dire que j'ai intérêt à ce qu'elle soit régularisée, j'ai intérêt à ce qu'elle ait des papiers, j'ai intérêt à ce que je ne fasse pas exploités, ni en tant que femme, ni en tant qu'immigrés. C'est compliqué, ça demande une conscience politique, mais je pense, sauf handicap mental fort, je pense que tout le monde peut comprendre. Mais que, des fois, certains veulent pas comprendre ou n'ont pas intérêt à comprendre. Autre Manière de le dire. Mais en tout cas, voilà donc cet intérêt partagé de cette, quand on est so, so so, solidarité avec les travailleurs, des solidarités de nous tous, et que la classe ouvrière dans son ensemble, en France, a intérêt à ce que les sans-papiers ne soient plus sans papiers. Alors que: le capital, lui, a intérêt à ce que les sans-papiers restent sans papiers pour une partie d'entre eux, pour tous nous abîmer. Donc, je pense que c'est cette conscience là qu'un travail de tous les jours. Mais qui est dans notre cas, qui est très clair dans une partie des luttes de l'immigration, des luttes antiracistes. En particulier les luttes des comités sans papiers, et notamment celui du nord, qui est celui qui est un des plus anciens, avec le comité de paris. CSP75 et qui est celui qui a tenu dans la durée depuis 1996, c'est le seul je pense qui a eu une continuité donc avec toute une histoire, et donc, c'est, c'est tout ça de de comprendre que un pour tous, tous pour un. ET bien d'abord va vers les autres si tu veux qu'ils viennent vers toi, sinon ça ne marche pas. »

Grille d'entretien à destination des militants moraux

Thèmes	Questions
La genèse de la mobilisation :	- Raconter la genèse de cette mobilisation de la grève des travailleurs d'Emmaüs ? Qui sont les initiateurs de ce mouvement ? Qu'est ce qui t'amené à soutenir cette mobilisation et à t'y investir ? - Rôle de la CGT du CSP 59 ? - Quand et comment émerge l'idée de la grève ? Comment converge les autres mobilisations de travailleurs d'Emmaüs dans d'autres lieux ? - Comment a évolué la mobilisation dans le temps ?
L'organisation de la mobilisation	- Comment s'organise la mobilisation, le partage des tâches ? En quoi consiste votre travail au sein de la mobilisation et quelles sont les tâches que vous réalisez ? - Retour sur le rapport au temps vis-à-vis de la mobilisation pour l'enquêté - Revenir sur les différentes actions menées. Comment choix des modes d'action ? Comment articulation entre ceux-ci ? Articulation des modes d'action : manif-pétition- rassemblement revendicatif- rassemblement de soutien -action coup de poing - Pourquoi un éventail si diversifié dans le type d'action mené ? Déjà une expérience en matière de ces différents type d'action ? - Comment organisation des actions ? - Participation à des mobilisations extérieurs aux revendications Pourquoi tel mobilisation, quel but ? - Relation et communication entre les différentes mobilisations ?
Rapport au monde politique	- Quel rôle de la CGT dans la mobilisation, importance de ce soutien ? - Quel rôle du CSP 59 et l'importance de ce soutien ?

	- Quel rôle pour les soutiens extérieurs sur le piquet et en France ? - Quels rapports et rôle avec les différentes organisations politiques, avec les élus ? qui soutien ne soutient pas ? - Quel rapport avec les médias, les journalistes différence entre les médias ? - Quels sont les interlocuteurs ? réaction ou non aux actions etc - Rapport avec la justice ; différentes enquêtes ? - Rapport à la répression à la police ?
-Quel bilan à ce jour de la mobilisation	- Aujourd'hui après 8 mois de mobilisation quel bilan ? quels sont les résultats positifs et ou négatifs ? - Les objectifs sont-ils toujours les mêmes ? Quels objectifs atteindre et quelles actions futures ? Espoirs de réussite ? - élargissement futur de la mobilisation ?
Rapport de l'enquêté à sa socialisation politique	- Revenir sur la trajectoire politique syndiqué encarté politique associatif ou non depuis quand ? - Participation à d'autres mobilisations ? notamment sans-papiers dans le passé ?
Trajectoire et propriétés sociales	- Date et lieu de naissance : - Situation matrimoniale : - Formation : - Parcours Professionnel : - Profession des parents : - L'intérêt des parents pour la politique : - L'intérêt du conjoint pour la politique : - Un membre de votre famille a-t-il ou occupe-t-il une fonction politique : - Participation à des actions politiques : - Membre d'une association, parti, syndicat :

	- Depuis quand : - Quelle est votre place au sein de ceux-ci : - Conseils/personnes à interroger? /archives à trouver ?

Grille d'entretien à destination des grévistes

Thèmes	**questions**
J'aimerais que vous me racontiez comment vous en êtes venu à vous mobiliser ?	
1. IMPLICATION DANS LA MOBILISATION	- Quelles raisons ont conduit à vous mobiliser à ce moment-là ? - Quels sont les objectifs de la mobilisation ? - Comment a évolué la mobilisation dans le temps ? - Evénements marquants dans la mobilisation ? - Quelles actions avez-vous menées ? Choix des actions ? Comment vous organisez-vous pour les actions ? - Participation à des mobilisations extérieurs aux revendications Pourquoi tel mobilisation, quel but ? - Rapport aux actions menées aimé pas aimé - Déjà eu envie d'arrêter la mobilisation ? (quand, pourquoi ?) - Quels sont vos tâches au sein de la mobilisation ? pourquoi cette tâche ? - Raconter comment ça se passe votre mobilisation en termes d'activité, de pratiques, de temps ? - Ce qu'il aime ou pas faire - Que retirez-vous de cette mobilisation ? - En quoi conforme avec ce qu'on en attendait ? En quoi différent ?

	- Quel rôle joue la CGT et le CSP59 dans votre mobilisation ?
RELATION DES GREVISTES	- Quelles relations avec les autres grévistes de saint andré lez Lille - Quelles relations avec les travailleurs d'autres Emmaüs, avec les grévistes d'autres Emmaüs ? - Quel impact sur votre mobilisation a eu la diffusion du mouvement à d'autres communautés ? - Quelles relations avec les soutiens ? - Quelles relations avec la population ? - Quel rôle de la CGT dans la mobilisation, importance de ce soutien ? - Quel rôle du CSP 59 et l'importance de ce soutien ? - Quels rapports et rôle avec les différentes organisations politiques, avec les élus ? qui soutien ne soutient pas ? - Quel rapport avec les médias, les journalistes différence entre les médias ? - Rapport avec la justice ; différentes enquêtes ? - Rapport à la répression à la police ?
4.PARCOURS MILITANT :	- Aujourd'hui la plupart d'entre vous si ce n'est tous êtes syndiqués à la CGT ? Quelles raisons ?

	Pourquoi ce groupe plutôt qu'un autre ? depuis quand ? - Connaissais tu la CGT auparavant quel image en avait tu souhait d'y adhérer avant ? - De même parler du CSP59 Depuis quand connaissez-vous ? Etes-vous membre du CSP59 ? Pourquoi ? - Engagement auparavant d'autres d'associations syndicats, parti, religieux ? participation à des mobilisations ? Lesquelles ? - aujourd'hui après 8 mois de mobilisation quel bilan ? quels sont les résultats positifs et ou négatifs ? - Les objectifs sont-ils toujours les mêmes ? Quels objectifs atteindre et quelles actions futures ? Espoirs de réussite ?
Trajectoire et propriétés sociales	- Date et lieu de naissance : - Où avez-vous grandi ? - Situation matrimoniale : - Etude et niveau de diplôme : - Langues parlées : - Trajectoire professionnelle : - Trajectoire politique : - A partir de quand parle-t-on politique dans le foyer - Quand êtes-vous arrivé en France ? - Quelle est la raison de votre émigration ? - Quelles ont été vos activités en France - Quand avez-vous rejoint la communauté Emmaüs ? - Quelle était votre travail au sein de la communauté Emmaüs ?

Dépouillement de l'activité sur X concernant la mobilisation :

21 juin première mention de l'affaire sur la communauté Emmaüs de Saint-André-Lez-Lille avec un article de Jérémy Rochas publié par *StreetPress* révélant une enquête ouverte par le parquet de Lille pour travail dissimulé et traite d'être humain. https://www.streetpress.com/sujet/1687272147-nord-communaute-emmaus-traite-etres-humains-travail-dissimule-lille-sans-papiers

L'article est rapidement partagé et notamment par des comptes d'extrême droite comme *« français de souche »*

Le 26 juin premier article de presse sur le sujet par *La Voix du Nord.* Les dirigeants d'Emmaüs Saint-André-Lez-Lille récusent les accusations. https://www.lavoixdunord.fr/1345297/article/2023-06-26/une-enquete-ouverte-pour-travail-dissimule-chez-les-compagnons-emmaus-la-halte

27 juin bref reportage (26 secondes) de BFM Grand littoral et Lille intitulé « Une enquête a été ouverte pour travail dissimulé chez Emmaüs à Saint-André-Lez-Lille »

Le mardi 4 juillet les compagnons de la Halte Saint Jean se mettent en grève illimitée, vidéo de *StreetPress* sur le sujet. Un article de *La Voix Du Nord* couvre l'évènement. https://www.lavoixdunord.fr/1348545/article/2023-07-04/saint-andre-lez-lille-nouvelle-greve-des-compagnons-d-emmaus-la-halte-saint-jean

La CGT publie un tract

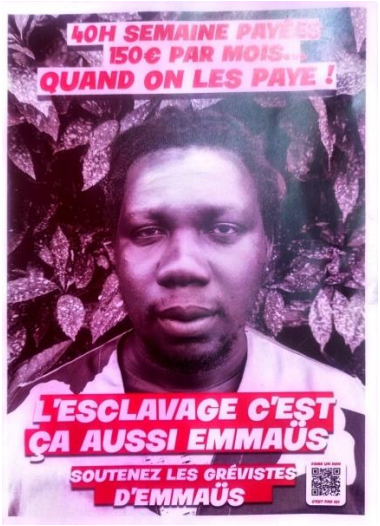

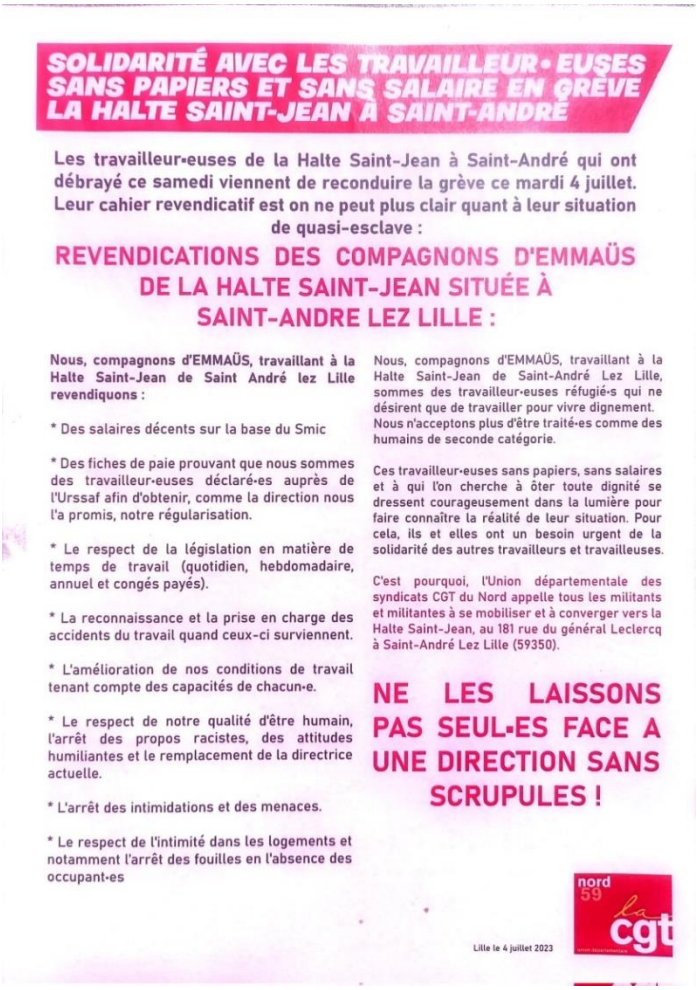

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEUR•EUSES SANS PAPIERS ET SANS SALAIRE EN GRÈVE LA HALTE SAINT-JEAN À SAINT-ANDRÉ

Les travailleur•euses de la Halte Saint-Jean à Saint-André qui ont débrayé ce samedi viennent de reconduire la grève ce mardi 4 juillet. Leur cahier revendicatif est on ne peut plus clair quant à leur situation de quasi-esclave :

REVENDICATIONS DES COMPAGNONS D'EMMAÜS DE LA HALTE SAINT-JEAN SITUÉE À SAINT-ANDRE LEZ LILLE :

Nous, compagnons d'EMMAÜS, travaillant à la Halte Saint-Jean de Saint André lez Lille revendiquons :

* Des salaires décents sur la base du Smic

* Des fiches de paie prouvant que nous sommes des travailleur-euses déclaré-es auprès de l'Urssaf afin d'obtenir, comme la direction nous l'a promis, notre régularisation.

* Le respect de la législation en matière de temps de travail (quotidien, hebdomadaire, annuel et congés payés).

* La reconnaissance et la prise en charge des accidents du travail quand ceux-ci surviennent.

* L'amélioration de nos conditions de travail tenant compte des capacités de chacun-e.

* Le respect de notre qualité d'être humain, l'arrêt des propos racistes, des attitudes humiliantes et le remplacement de la directrice actuelle.

* L'arrêt des intimidations et des menaces.

* Le respect de l'intimité dans les logements et notamment l'arrêt des fouilles en l'absence des occupant-es

Nous, compagnons d'EMMAÜS, travaillant à la Halte Saint-Jean de Saint-André Lez Lille, sommes des travailleur-euses réfugié-s qui ne désirent que de travailler pour vivre dignement. Nous n'acceptons plus d'être traité-es comme des humains de seconde catégorie.

Ces travailleur-euses sans papiers, sans salaires et à qui l'on cherche à ôter toute dignité se dressent courageusement dans la lumière pour faire connaître la réalité de leur situation. Pour cela, ils et elles ont un besoin urgent de la solidarité des autres travailleurs et travailleuses.

C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord appelle tous les militants et militantes à se mobiliser et à converger vers la Halte Saint-Jean, au 181 rue du général Leclercq à Saint-André Lez Lille (59350).

NE LES LAISSONS PAS SEUL•ES FACE A UNE DIRECTION SANS SCRUPULES !

nord 59 la cgt

Lille le 4 juillet 2023

Le mercredi 5 juillet une délégation de grévistes accompagnés du CSP59 et de la CGT rencontre la direction de la Halte Saint Jean.

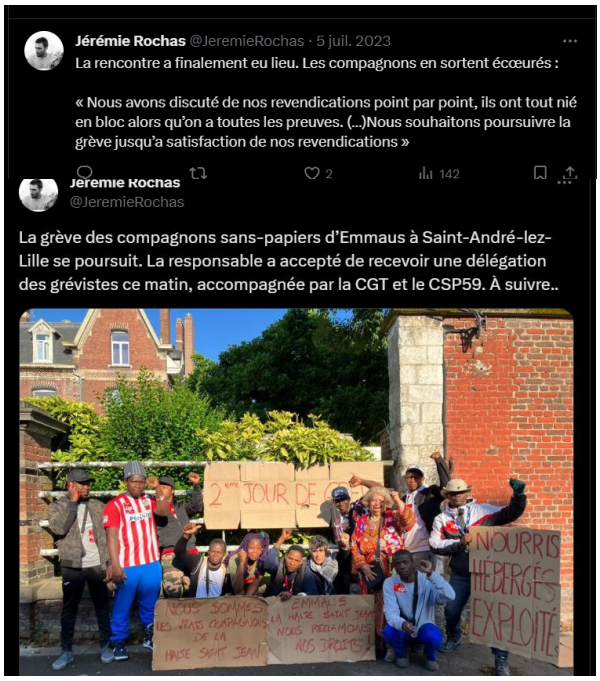

Après le rendez-vous avec la direction, des structures de la CGT comme le SELA CGT Nord appel à un grand barbecue de lutte le 6 juillet

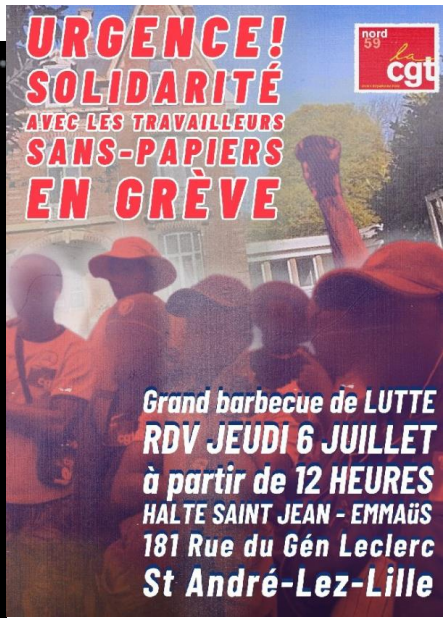

Le soir du 5 juillet une prise de parole de militant CGT en faveur de la lutte des compagnons Emmaüs de la halte saint Jean lors de la manifestation hebdomadaire organisé le mercredi soir par le CSP59 place de la république à Lille. Le militant appel à venir au barbecue de lutte.

Le 6 juillet plus d'une trentaine de personnes notamment militant CGT et des ex-grévistes de Vertbaudet sont présents. On observe également la présence de syndicat étudiant comme la FSE Lille. Des prises de paroles de Saïd Bouamama porte-parole du CSP59 et d'Anna porte-parole des grévistes de la Halte Saint-Jean.

7 juillet article de Lutte ouvrière https://www.lutte-ouvriere.org/en-regions/hauts-de-france/breves/des-travailleurs-sans-papiers-en-greve-contre-le-mepris-et-lexploitation-725449.html

9 juillet Présence du député LFI David Guiraud.

10 juillet communiqué des grévistes relayé par le Front uni des immigrations et des quartiers populaires. Une caisse de grève est mise en place par l'UD CGT Nord. Une intervention de la police sur le piquet de grève après des plaintes suites au bruit des grévistes sur la voie publique. Un article est publié par France Bleu Nord. https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/saint-andre-lez-lille-des-compagnons-sans-papiers-en-greve-ils-denoncent-un-travail-dissimule-chez-emmaues-1587561

[COMMUNIQUÉ DES GRÉVISTES DE LA COMMUNAUTÉ EMMAÜS DE LA HALTE ST-JEAN]

Aujourd'hui le 10 juillet 2023, nous entamons la deuxième semaine de grève à Emmaüs de la Halte St-Jean (Saint-André-lez-Lille).
Nous tenons un piquet de grève devant l'établissement avec la CGT 59, le CSP 59 et des soutiens pour dénoncer le système esclavagiste et le travail dissimulé au sein de notre communauté.
Durant la première semaine les députés David Guiraud et Adrien Quatennens, des grévistes de Vertbaudet et ainsi que des clientes de Emmaüs sont venus nous apporter leur soutien.
Nous n'avons pas été recontacté par la direction, Anne Saingier et M. Duponchel suite à une première réunion non concluante le 5 juillet. Durant cette dernière, nous avons présenté nos revendications qui n'ont pas été entendues, d'ailleurs la direction a tout nié en bloc : les accidents du travail, les conditions de travail, la destruction des arrêts maladie, etc.
Nous poursuivons ainsi la grève de manière illimitée.
Une cagnotte en ligne a été créée par la CGT pour nous soutenir financièrement et permettre à la grève de tenir dans le temps : https://www.payasso.fr/udcgtnord/solidarite.
Nous appelons à un soutien massif devant la Halte au 181 rue du General Leclerc, 59350 Saint André-lez-Lille.

Emmaüs y'en a marre ! L'esclavage c'est fini !

12 juillet, le FUIQP est présent le matin sur le piquet de grève de la Halte Saint-Jean. L'après-midi les grévistes rejoignent le meeting organisait par la CGT place de la république à Lille intitulé « arrêtez de tuer les enfants de la classe ouvrière » pour dénoncer la mort de Nahel suite à une intervention de la police. Il y a également de nombreux soutiens politiques de gauches. Un article sur la grève est publié sur le blog de *Médiapart*. https://blogs.mediapart.fr/louisebihan/blog/120723/la-greve-des-compagnons-demmaues-dans-le-nord-entre-dans-sa-deuxieme-semaine

13 juillet, Le député LFI Adrien Quatennens est présent sur le piquet de grève.

13 juillet, un article sur la grève est publié par *Le Monde :* https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/13/pres-de-lille-la-greve-de-compagnons-emmaus-sans-papiers_6181808_3224.html

14 juillet reportage de BFM grand Lille, reportage partagé sur le site de BFM national.

17 juillet Adrien Quatennens diffuse une vidéo youtube sur la grève de la Halte Saint-Jean : https://www.youtube.com/watch?v=I3NEjuSgLis

17 juillet, le syndicat étudiant FSE remet 200 euros aux grévistes. Un article sur la grève est publié sur le site de révolution permanente : https://www.revolutionpermanente.fr/C-est-de-l-esclavage-les-travailleurs-sans-papiers-d-Emmaus-en-greve-illimitee-a-Saint-Andre-lez

Nuit du 17 au 18 juillet nombreux collages réalisé dans le 8ème arrondissement de

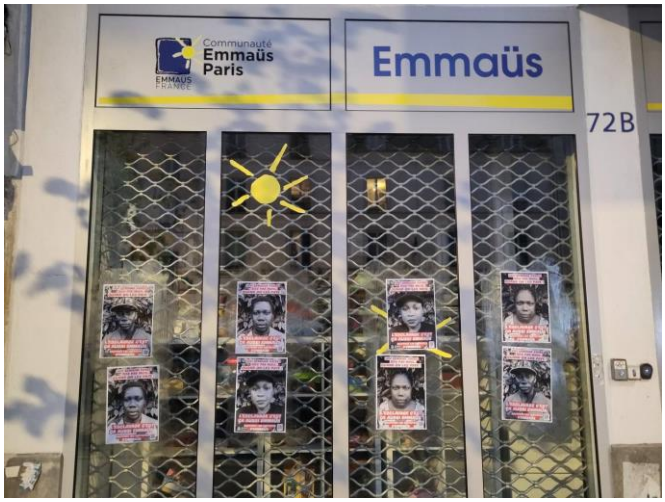

Paris sur les vitrines des boutiques Emmaüs.

19 juillet David Guiraud incite au don à la caisse de grève de LFI pour les grévistes de Saint-André-Lez-Lille. Reportage sur la chaine youtube *Le Parisien* :https://www.youtube.com/watch?v=13SY0l5nu04

Nuit du 19 au 20 juillet, collage d'affichage sur les boutiques Emmaüs de Strasbourg

et de Mundolsheim revendiquait par le rassemblement communiste Alsace.

à la suite de ce collage la communauté d'Emmaüs réagit via un communiqué et se désolidarise des pratiques mises en œuvre par la communauté de la Halte Saint-Jean

20 juillet présence d'une délégation parisienne des grévistes sans-papiers de Chronopost et du député LFI Adrien Quatennens. Publication d'un entretien avec Saïd Bouamama sur la grève des sans-papiers d'Emmaüs par *Révolution Permanente* : https://www.revolutionpermanente.fr/La-greve-a-Emmaus-rend-visible-les-travailleurs-de-l-ombre-entretien-avec-Said-Bouamama

23 juillet, publication d'un article sur *français de souche* : https://www.fdesouche.com/2023/09/23/saint-andre-lez-lille-59-perquisition-chez-emmaus-sa-presidente-departementale-accusee-davoir-exploite-jusqua-la-moelle-des-migrants-dans-des-conditions-de-travail-insupportables-et-avec-des/

26 juillet, présence de la police sur le piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille.

27 juillet, *Solidaire étudiant* dénonce les intimidations policières et patronales contre les grévistes. Publication d'un article de l'anticapistaliste : https://lanticapitaliste.org/actualite/social/les-travailleurs-sans-papiers-demmaus-lille-luttent-pour-leurs-droits

29 juillet lancement d'une pétition en soutien aux travailleurs d'Emmaüs Saint-André-Lez-Lille en grève.

3 août, présence de la CGT du CHU de Roubaix. LFI remet 200 euros aux grévistes par l'intermédiaire du député David Guiraud. La Confédération CGT relai sur les réseaux la grève des Emmaüs.

4 août, communiqué de la communauté Emmaüs de Parempuyre Aquitaine qui se désolidarise des pratiques de la Halte Saint-Jean. Publication d'un article sur marxiste.org https://www.marxiste.org/actualite-francaise/luttes-mouvement-syndical/3270-emmaus-en-greve

5 août, obtention d'un titre de séjour de 10 ans pour l'un des grévistes père d'un enfant d'un an. Une délégation du FUIQP Paris Banlieue est présente sur le piquet de grève.

8 août, les grévistes sont auditionnés par l'Office Central Contre le Travail Illégal.

9 août, nouvel article de *Lutte Ouvrière* https://journal.lutte-ouvriere.org/2023/08/09/emmaus-saint-andre-lez-lille-plus-dun-mois-de-greve_725965.html

10 août, publication d'un article sur le site *les Ours à Plume* : https://lesoursesaplumes.info/2023/08/10/greve-a-emmaus-des-sans-papiers-exploite-e-s-jusquau-bout/

11 août, communiqué *Solidaire étudiant*

Samedi se déroulera une journée de mobilisation à la halte Saint-Jean, au 181 rue du Général Leclerc à Saint-André-lez-Lille, pour un moment "festif et revendicatif" de 12h à 18h avec repas, prises de paroles, concerts, et stands en soutien aux grévistes d'Emmaüs de la Halte St Jean qui inaugureront leur 43ème jour de grève.

Accompagnés par le CSP 59 et par la CGT, ils dénoncent un traitement inhumain de la part de leur direction :

- Un salaire de 150 euros pour 40 heures de travail de semaine
- Aucune fiche de paie
- Aucun respect du code du travail
- Un accord des congés arbitraire
- Pas d'arrêts maladie
- Sans prise en charge des enfants, certaines femmes doivent travailler avec leurs enfants sur le dos faute de pouvoir payer une place en crèche
- Chambres fouillées en l'absence des occupants, affaires volées pour être mises dans les stocks
- Certains travailleur-euse-s y travaillent depuis 5 ans sans avoir réussi à obtenir un titre de séjour permanent
- Et bien d'autres privations, injustices, offenses, humiliations…

Le 13 juin dernier, la Halle Saint-Jean a été perquisitionnée pour "travail dissimulé, traite d'êtres humains et abus de faiblesse sur personnes vulnérables". Une enquête a été ouverte à l'encontre de certains de leurs responsables régionaux gérants ou dirigeants des communautés de compagnons Emmaüs.

Cette situation n'est ni une exception ni un accident. Elle découle de pratiques bien rodées qui persistent depuis des dizaines d'années : face à la promesse d'un logement et d'une régularisation rapide, de nombreux compagnons d'Emmaüs sont forcés d'accepter des conditions de travail et de vie inhumaines. Iels dénoncent continuellement sur les réseaux sociaux leurs conditions d'exploitations inhumaines et l'impossibilité pour eux de faire valoir leurs droits en tant que travailleurs et hébergés. Le modèle économique des activités de nombreuses communautés Emmaüs repose donc principalement sur la surexploitation de travailleurs dépendants.

En France, ces pratiques des communautés Emmaüs ont pu être « légalisées » par Martin Hirsch, ancien directeur d'Emmaüs devenu ministre de Sarkozy.
En effet, il écrit l'article L.265-1 du code de l'action sociale et des familles relatif aux « organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires » qui crée un statut exclusif de tout lien de subordination, donc de tout contrat de travail et de toute référence au droit du travail. Mais ce statut les prive aussi du droit des hébergés et les place dans une situation de totale dépendance, sans titres, au motif qu'ils acceptent de se soumettre aux règles d'une vie communautaire dont ils n'ont même pas la possibilité de discuter, ni d'interroger et encore moins de contester sous peine de s'exposer à l'arbitraire de responsables de communautés et de subir le fameux PSG (pécule, sac, gare).
La légalisation de ces pratiques inhumaines permet à ce système de véritable esclavage moderne de perdurer sans risquer de procédures judiciaires.
La dénonciation de ce statut dérogatoire devient essentielle dans cette lutte contre le système Emmaüs dont les communautés sont protégées par une politique du silence, soutenue parfois par des communautés religieuses locales et par la réputation de premier choix que s'est forgée Emmaüs au fil des années, tout en gardant ses exploité-e-s dans l'ombre.

La communauté Emmaüs "La Halte St Jean" de Saint-André-lez-Lille n'est cependant pas agréée OACAS et ses responsables ne peuvent se prévaloir de ce statut dérogatoire pour exclure légalement les travailleurs sans-papiers du droit du travail, les surexploiter et les contraindre à la servitude sans s'exposer à de graves accusations. Pourtant, ils semblent ne pas s'en être privé depuis de longues d'années et leur communauté apporte sur un plateau de la main d'œuvre d'appoint très bon marché pour d'autres communautés et à la multinationale de la friperie "Le Relais". Le tout sous couvert d'un paternalisme raciste assumé, comme le Anne Saingier déclarait le 10 Mars 2010 dans la Voix du Nord : " On se bat pour des gens [...] tellement abîmés par la vie qu'ils ne peuvent être salariés ". Leurs intentions ne sont donc clairement pas l'insertion sociale et professionnelle des compagnons.

Toute tentative de dénonciation de ses pratiques fait face à la répression par la direction qui n'hésite pas à faire appel à la police et à la censure à grands renforts de menaces et de manipulation émotionnelle. Les travailleur-euse-s font face à des menaces d'expulsion, ce qui rend difficile la solidarité avec la grève dans les autres Emmaüs du Nord-pas-de-Calais où les mêmes pratiques existent car ils se trouvent sous la même direction.

Emmaüs France, bien qu'affirmant ne pas cautionner les pratiques d'Emmaüs Nord-Pas-de-Calais, se refuse à condamner la branche et le président, Antoine Sueur, a affirmé son soutien à la directrice, Anne Saingier. Ce système, qualifié de travail dissimulé et d'abus de faiblesse sur des personnes vulnérables, relève de l'esclavagisme moderne.

Il est permis par une politique restrictive et répressive sur l'accueil des étranger-e-s en France et par la destruction des droits de toustes les travailleur-euse-s.

Nous, Solidaires Etudiant-e-s Lille, apportons tout notre soutien aux travailleurs sans papiers de la communauté "La Halte St Jean", en grève depuis début juillet avec l'aide de la CGT et du CSP 59.

Ils revendiquent :
- La régularisation à titre exceptionnel pour tous les grévistes pour préjudice subit et plus largement de toustes les sans-papiers.
- Un salaire décent
- Le respect du code du travail, notamment l'édition de fiches de paie, le respect du temps de travail, la prise en charge des accidents du travail ainsi que la reconnaissance du statut de salarié.
- L'amélioration des conditions de travail
- L'arrêt des traitements racistes, humiliants, des intimidations, des menaces
- Le paiement des arriérés et une réparations des préjudices subis
- Le respect de l'intimité dans les logements
- La démission de la directrice et du président et jugement de ceux-ci pour traite d'êtres humains.
- La condamnation d'Emmaüs pour traite d'êtres humains et travail dissimulé
- Une plus grande transparence sur les pratiques d'exploitation dans les Emmaüs de toute la France
- Le respect des travailleur-euse-s de la Halte Saint-Jean dans leur dignité humaine

13 août, une fête est organisée sur le piquet de grève de 12h à 18h.

15 août, les structures CGT appel à une manifestation le 26 août à 14 h avec un itinéraire de place de la république à Lille jusqu'au piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille.

18 août, La banderole des grévistes est volée durant la nuit.

21 août, chaque gréviste reçoit 180 euros de la caisse de grève.

22 août la communauté Emmaüs de Grande-Synthe se met aussi en grève 40 compagnons rejoignent la lutte. Un article de France Régions 3 : https://france3-

regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/40-compagnons-sans-papiers-d-emmaus-grande-synthe-entrent-en-greve-pour-denoncer-leurs-conditions-de-travail-2828339.html

23 août, une délégation de Saint-André-Lez-Lille se rend à Grande-Synthe. Publication d'un nouvel article de *la Voix du Nord* sur la grève des sans-papiers de Saint-André-Lez-Lille : https://www.lavoixdunord.fr/1365091/article/2023-08-24/halte-saint-jean-la-greve-des-compagnons-sans-papiers-passe-les-cinquante-jours

24 août, publication d'un article dans le blog de médiapart :https://blogs.mediapart.fr/louisebihan/blog/240823/saint-andre-lez-lille-nord-emmaues-la-grande-desillusion

25 août, publication d'un article sur *l'hermine rouge* : https://lherminerouge.fr/emmaus-saint-andre-lez-lille-la-lutte-continue-soutien-aux-grevistes-demmaus-fb-rc-20-08-23/

26 août, manifestation.

28 août, publication d'un reportage documentaire Louise Bihan sur youtube : https://t.co/6AaEQlglfh

31 août, publication d'un article par Révolution Permanente sur la grève de Grande-Synthe : https://www.revolutionpermanente.fr/Emmaus-Grande-Synthe-Compagnons-d-Emmaus-sans-papiers-en-greve-jusqu-a-nouvel-ordre-Regularisation

1er septembre, présence du député LFI Ugo Bernalicis sur le piquet de grève.

2 et 3 septembre, les grévistes d'Emmaüs sont présents à la braderie de Lille, ils rencontrent la député LFI Rachel Keke, ils sont invités pour une conférence sur le stand LFI, ils organisent une manifestation autour de leur stand dans la braderie.

7 septembre, présence d'une délégation parisienne de *Révolution Permanente* sur le piquet de grève.

8 septembre, nouvel article de *Révolution Permanente* : https://www.revolutionpermanente.fr/Jusqu-a-la-victoire-les-compagnons-d-Emmaus-Saint-Andre-lez-Lille-entament-leur-71eme-jour-de-greve

9 septembre, concert sur le piquet de grève, hommage des grévistes aux 1000 morts marocains lors du séisme.

12 septembre Emmaüs Tourcoing rejoint le mouvement, reportage France culture : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/des-sans-papiers-en-greve-denoncent-la-derive-esclavagiste-d-une-communaute-emmaus-5326010

21 septembre, présence d'une délégation d'Emmaüs aquitaine sur le piquet de grève de la Halte Saint-Jean.

23 septembre, les grévistes sont présents à la manifestation contre les violences policières, Saïd Bouamama appel à durcir le mouvement et donne rendez-vous sur le piquet de grève.

27 septembre les structures CGT diffuse l'appel à un rassemblement sur le piquet de grève, repris et rediffusé par Rachel Keke

28 septembre, 90ème jour de grève présence diverses de politiques sur le piquet comme Héloïse Dhalluin conseillère régionale PCF, en AG les grévistes votent à l'unanimité l'occupation des locaux.

30 septembre, Emmaüs Nieppe rejoint le mouvement.

1er octobre, publication d'un article de *Le Parisien* : https://www.leparisien.fr/societe/conditions-de-travail-inhumaines-une-quatrieme-communaute-emmaus-en-greve-dans-le-nord-30-09-2023-JDWKFPVN7ZA7FND7RCVRJWO6SI.php

4 octobre, publication d'un article de *Révolution Permanente* : https://www.revolutionpermanente.fr/La-greve-a-Emmaus-s-etend-apres-100-jours-il-faut-un-plan-national-de-solidarite-jusqu-a-la

5 octobre, publication d'un article de *France bleu* et de *l'Anticapitaliste* : https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-procedure-engagee-a-l-encontre-des-communautes-emmaues-de-saint-andre-lez-lille-et-grande-synthe-9359939

https://lanticapitaliste.org/actualite/antiracisme/ceux-qui-maltraitent-qui-ont-des-propos-racistes-qui-se-cachent-derriere

7 octobre, présence des grévistes devant la préfecture de Lille.

13 octobre, les grévistes sont présents à la manifestation pour les salaires.

22 octobre, publication d'un article du JDD : https://www.lejdd.fr/societe/emmaus-victime-collaterale-de-limmigration-illegale-139097

29 octobre, Annonce que le président de la communauté de la Halte Saint-Jean à porter plainte contre les grévistes.

30 octobre, communiqué de soutien de LFI

LA FRANCE INSOUMISE
membre de la NUPES

communiqué de presse

EMMAÜS SAINT-ANDRE :
SOUTIEN AUX GREVISTES POURSUIVIS !

le lundi 30 octobre 2023

Demain, mardi 31 octobre 2023, se tiendra le procès des grévistes d'Emmaüs Saint-André-lez-Lille et de plusieurs de leurs soutiens de l'Union départementale CGT 59 et du Comité des sans-papiers du Nord. Ces derniers sont mis en cause par la direction de la Halte Saint Jean pour délit d'entrave et occupation illégale de locaux.

Ces accusations sont sans fondement ! Comment les grévistes pourraient-ils occuper illégalement leur lieu de vie et de travail quotidien ? On se le demande ! C'est à l'invitation des compagnes et des compagnons d'Emmaüs Saint-André que ces lieux sont occupés depuis le 28 septembre dernier.

Nous dénonçons cette intimidation et la répression de l'activité syndicale ! La direction de la halte Saint-Jean demeure sous le coup d'une enquête pour travail dissimulé et traite d'êtres humains. Inventer une affaire dans l'affaire ne suffira pas à venir à bout de la détermination des grévistes !

Nous apportons notre soutien aux camarades de la CGT, du CSP 59 et aux grévistes mis en cause, et appelons à les soutenir devant le tribunal demain matin dès 8h30.

Nous continuons à demander la régularisation immédiate de tous les grévistes de la halte Saint-Jean !

Adrien **Quatennens**, *député du Nord*
Ugo **Bernalicis**, *député du Nord*
David **Guiraud**, *député du Nord*

Contact presse : Nicolas Heyn - 06 88 72 61 47

31 octobre rassemblement devant le tribunal judicaire de Lille alors que les grévistes sont convoqués par la justice suite à la plainte du président de la Communauté de la Halte Saint-Jean. Présence de diverses organisations politiques et syndicales : CGT, Révolution Permanente, Pôle de Renaissance Communiste en France, Fédération Syndicale Étudiante, Nouveau Parti Anticapitaliste.

8 novembre, présence de Sophie Binet Secrétaire Générale de la CGT sur le piquet de grève de Saint-André-Lez-Lille. Le tribunal demande l'arrêt du blocage d'après un article de *France bleu* : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/emmaues-de-saint-andre-lez-lille-le-tribunal-de-lille-demande-l-arret-du-blocage-et-la-liberation-des-lieux-7046460

Du 13 novembre au 21 novembre, les grévistes se rassemblent devant la mairie de Saint-André-Lez-Lille avant d'entamer une manifestation jusqu'à leur piquet de grève.

23 novembre, intervention de la police sur le piquet de grève des casses de matériel, la confiscation de la caisse de grève sont dénoncées par La CGT :

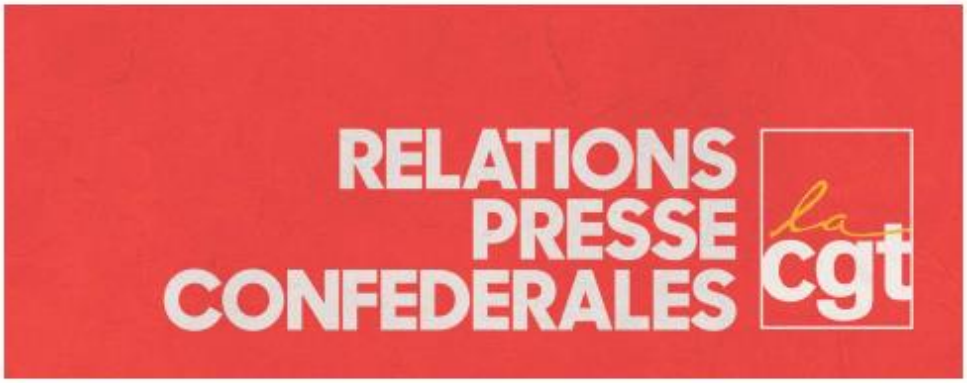

Communiqué de presse commun Confédération, UD CGT du Nord
et Fédération CGT des organismes sociaux

Grève des travailleuses et travailleurs d'Emmaüs : la CGT exige que le gouvernement mette un terme à la logique de répression aveugle du préfet !

Alors que la grève sur le site Emmaüs la Halte Saint Jean, à Lille, dure, depuis le 1er juillet, que les grévistes sont victimes de traite d'êtres humains, que malgré les tentatives de dialogue initiées par la CGT pour mettre fin à ce conflit, la situation s'enlise, le préfet du Nord choisit de franchir une nouvelle étape dans la violence plutôt que d'ouvrir le dialogue.

Ce matin, très tôt, la police est en effet intervenue avec matraques et gaz lacrymogène dans les habitations des grévistes pour les déloger ; ce, en présence d'enfants. Le matériel syndical ainsi que la caisse de grève ont été emportés par la police !

L'Union départementale CGT 59, la Fédération des Organismes sociaux et la Confédération CGT condamnent fermement ce déchaînement de violence, tout aussi gratuit que contre-productif. Le préfet ferait mieux de consacrer son énergie à trouver les solutions pour mettre fin aux 3 mouvements de grève qui continuent dans les structures Emmaüs.

La direction d'Emmaüs France porte une très grande responsabilité dans cette situation et continue de s'éloigner des valeurs qui ont prévalu à la création de ce mouvement.

Nous exigeons la restitution immédiate du matériel syndical et de la caisse de grève, l'arrêt des violences et intimidations, le respect du droit de grève, la tenue urgente d'une table ronde, en présence du ministère de l'Intérieur, de la préfecture du Nord, de la direction d'Emmaüs France et des structures de la CGT concernées.

Montreuil, le 23 novembre 2023

Une vidéo est diffusée par des députés LFI (Guiraud, Quatennens, Bernalicis), le journal *Fakir* et d'autres groupes sur les réseaux. Publication d'un article de *Révolution Permanente, de BFM Lille, de Lille Actu, de France Bleu, de France 3 Région* : https://www.revolutionpermanente.fr/Gazage-tabassage-caisse-de-greve-volee-La-police-reprime-les-grevistes-d-Emmaus-de-la-Halte-Saint

https://www.bfmtv.com/grand-lille/saint-andre-lez-lille-intervention-de-la-police-devant-une-communaute-emmaus-en-greve_AD-202311230873.html?at_brand=BFMTV&at_compte=BFMLittoral&at_plateforme=twitter

https://actu.fr/hauts-de-france/saint-andre-lez-lille_59527/intervention-de-la-police-que-se-passe-t-il-au-emmaus-de-saint-andre-lez-lille_60373558.html

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-police-intervient-chez-emmaues-a-saint-andre-lez-lille-8431861

https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/conflit-a-emmaus-les-forces-de-l-ordre-interviennent-a-la-halte-saint-jean-de-st-andre-lez-lille-2877656.html

24 novembre, présence de la police sur le piquet de grève pour empêcher les grévistes de le monter, présence de soutien CGT comme FAPT. La CGT revient sur la répression de la veille en vidéo.

24 novembre, préfet menace de faire fermer les locaux d'emmaus Saint-André-Lez-Lille publication d'un article de *France bleu :* https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/emmaues-de-saint-andre-lez-lille-les-locaux-pourraient-fermer-pour-risque-incendie-5829611

25 novembre, publication d'un article de *Lutte ouvrière* : https://www.lutte-ouvriere.org/en-regions/hauts-de-france/breves/la-police-veut-intimider-les-grevistes-727812.html

29 novembre, manifestation du mercredi avec le CSP avec plus de monde que d'habitude d'après la journaliste Louise Bihan.

30 novembre, article de R*apport de Force* : https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/plus-rien-a-perdre-les-compagnons-emmaus-du-nord-determines-a-poursuivre-la-greve-113019817

1er décembre, article *l'Anticapitaliste* : https://lanticapitaliste.org/actualite/antiracisme/la-resistance-des-grevistes-demmaus-face-la-repression

13 décembre, exposition de photos sur la grève des Emmaus par Louise Bihan a l'APU de Fives.

16 décembre, journée de soutien aux grévistes de Saint-André-Lez-Lille.

19 décembre article de *l'Humanité* : https://www.humanite.fr/social-et-economie/emmaus/exploitation-logements-regularisation-pourquoi-les-compagnons-demmaus-sont-en-greve-depuis-cinq-mois

Mercredi 20 décembre, 12h rassemblement de soutien devant Emmaus France à Montreuil, voyage organisé par l'UD CGT Nord.

Le 21 décembre face au risque d'expulsion des grévistes de Saint André Lez Lille, l'UD CGT Nord appel à un rassemblement massif le 2 janvier devant le piquet de grève de la Halte Saint-Jean, relayé par la CGT.

Article de *l'Humanité* : https://www.humanite.fr/social-et-economie/emmaus/emmaus-les-grevistes-du-nord-portent-leur-combat-jusquau-siege-de-lassociation

24 décembre, rassemblement de Noel à la Halte Saint-Jean.

29 décembre, article de France 3 sur la fermeture annoncé par le préfet de la Halte Saint-Jean https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/greve-a-emmaus-la-prefecture-du-nord-aurait-demande-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean-2897855.html

Appel au rassemblement relayé par la député Rachel Keke

2 janvier, rassemblement à la Halte Saint-Jean contre le risque d'expuslion des sans-papiers.

3 janvier, publication de l'arrêté du préfet sur la fermeture de la Halte Saint-Jean. Publication d'un article par *Lille actu, France Bleu, BFM grand Lille* relayé par *BFMTV* et *BFM littoral, La Voix du Nord*, *l'Humanité* : https://actu.fr/hauts-de-france/saint-andre-lez-lille_59527/greve-a-emmaus-le-prefet-decide-de-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean-a-saint-andre-lez-lille_60518752.html

https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/le-prefet-ordonne-la-fermeture-du-emmaues-a-saint-andre-lez-lille-6658071

https://www.bfmtv.com/grand-lille/saint-andre-lez-lille-la-prefecture-ordonne-la-fermeture-de-la-communaute-emmaus-en-greve_AD-202401030486.html?at_brand=BFMTV&at_compte=BFMGrandLille&at_plateforme=twitter

https://www.lavoixdunord.fr/1415017/article/2024-01-03/saint-andre-lez-lille-le-prefet-valide-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean#Echobox=1704288142

https://www.humanite.fr/social-et-economie/emmaus/la-communaute-emmaus-fermee-pour-mise-en-peril-apres-6-mois-de-greve

Préfecture du Nord

PRÉFET DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Bureau de la prévention des risques

Arrêté n° 2023-001

Arrêté préfectoral prononçant la fermeture de l'établissement recevant du public « la halte saint Jean » situé 181, rue du Général Leclerc à Saint André lez Lille

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu les articles L.143-3 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu les articles L.184-1 et L.521-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'article R.123-2 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'article R.143-24 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n°2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Georges-François LECLERC, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du ministère de l'intérieur du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mars 2017 portant sur la composition et le fonctionnement de la commission d'arrondissement de Lille pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
Vu la circulaire n° INTE0300041C du 23 avril 2003 relative à la fourniture des rapports de vérification technique et visites de sécurité ;

Vu l'avis défavorable avec notion de dangerosité du 27 octobre 2023 émis par la commission d'arrondissement de Lille pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public à la suite de la visite de sécurité réalisée le 27 octobre 2023 au sein

Arrêté prononçant la fermeture de la Halte Saint Jean de Saint André lez Lille

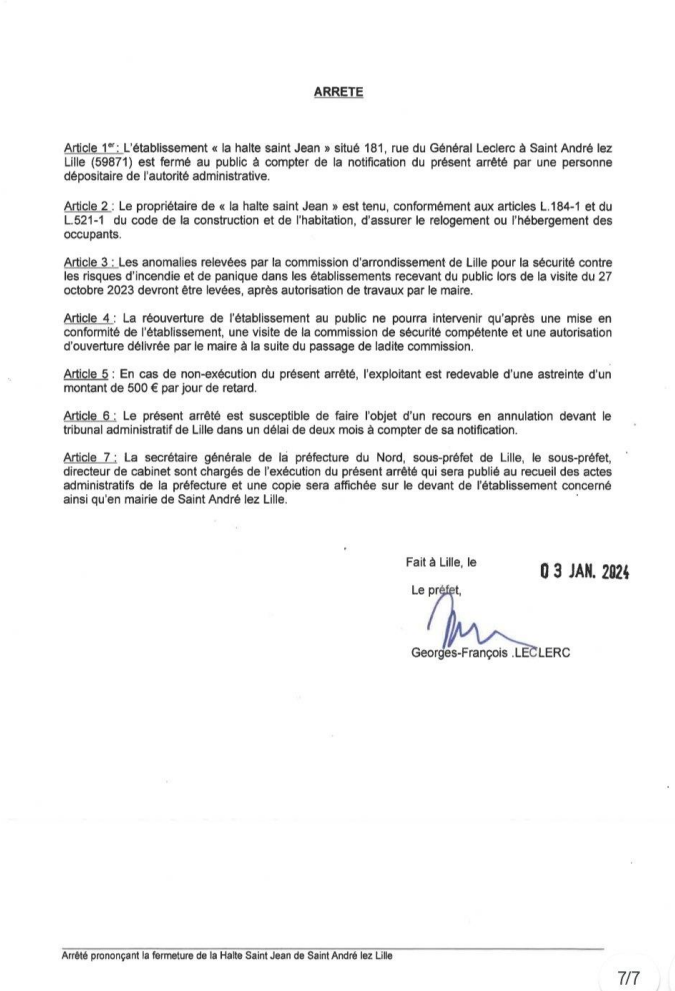

ARRETE

Article 1er : L'établissement « la halte saint Jean » situé 181, rue du Général Leclerc à Saint André lez Lille (59871) est fermé au public à compter de la notification du présent arrêté par une personne dépositaire de l'autorité administrative.

Article 2 : Le propriétaire de « la halte saint Jean » est tenu, conformément aux articles L.184-1 et du L.521-1 du code de la construction et de l'habitation, d'assurer le relogement ou l'hébergement des occupants.

Article 3 : Les anomalies relevées par la commission d'arrondissement de Lille pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public lors de la visite du 27 octobre 2023 devront être levées, après autorisation de travaux par le maire.

Article 4 : La réouverture de l'établissement au public ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité de l'établissement, une visite de la commission de sécurité compétente et une autorisation d'ouverture délivrée par le maire à la suite du passage de ladite commission.

Article 5 : En cas de non-exécution du présent arrêté, l'exploitant est redevable d'une astreinte d'un montant de 500 € par jour de retard.

Article 6 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 7 : La secrétaire générale de la préfecture du Nord, sous-préfet de Lille, le sous-préfet, directeur de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et une copie sera affichée sur le devant de l'établissement concerné ainsi qu'en mairie de Saint André lez Lille.

Fait à Lille, le 03 JAN. 2024

Le préfet,

Georges-François LECLERC

Arrêté prononçant la fermeture de la Halte Saint Jean de Saint André lez Lille

4 janvier, publication d'un article par *l'echo du Sud,* Révolution Permanente : https://www.lechodusud.com/post/la-tension-persiste-chez-emma%C3%BCs-alors-que-la-halte-saint-jean-ferme-ses-portes

https://revolutionpermanente.fr/Fermeture-du-site-Emmaus-de-Saint-Andre-lez-Lille-l-Etat-cherche-a-briser-la-greve-il-faut-faire

9 janvier, les grévistes se rassemblement de nouveau devant la mairie de Saint-André-Lez-Lille après que le tribunal administratif est cassé l'arrêté municipal interdisant les rassemblements.

24 janvier, publication d'un article sur la garde à vue de deux responsables de la Halte Saint Jean par *La Voix du Nord, BFMTV*: https://www.lavoixdunord.fr/1422320/article/2024-01-23/saint-andre-deux-responsables-de-la-halte-saint-jean-entendus-par-la-police-aux

https://www.bfmtv.com/grand-lille/greve-chez-emmaus-le-president-et-la-directrice-d-une-communaute-du-nord-juges-en-juin_AD-202401240888.html

24 janvier, vidéo UNSELA CGT sur la grève des Emmaus dans le Nord.

25 janvier, article *de l'Humanité* : https://www.humanite.fr/social-et-economie/emmaus/emmaus-la-direction-dune-communaute-du-nord-defere-devant-le-parquet-de-lille

30 janvier, action des grévistes de Saint-André-Lez-Lille devant le CCAS pour réclamer une intervention de la mairie face à la hausse de la cantine pour les enfants et de la coupure de chauffage des locaux.

Articles de médias grands publics publiés sur la grève des « Emmaus Saint-André-Lez Lille » entre le 1er juillet 2023 et le 31 mars 2024

3 juilllet : https://www.lavoixdunord.fr/1348150/article/2023-07-03/accusation-de-travail-dissimule-chez-emmaus-samedi-des-compagnons-de-la-halte

4 juillet : https://www.lavoixdunord.fr/1348545/article/2023-07-04/saint-andre-lez-lille-nouvelle-greve-des-compagnons-d-emmaus-la-halte-saint-jean

5 juillet : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/apres-la-perquisition-a-emmaus-st-andre-nouvelle-manifestation-des-compagnons-sans-papiers-2808131.html

10 juillet : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/saint-andre-lez-lille-des-compagnons-sans-papiers-en-greve-ils-denoncent-un-travail-dissimule-chez-emmaues-1587561

11 juillet : https://blogs.mediapart.fr/louisebihan/blog/120723/la-greve-des-compagnons-demmaues-dans-le-nord-entre-dans-sa-deuxieme-semaine

12 juillet : https://www.lavoixdunord.fr/1351713/article/2023-07-12/accusations-de-traite-d-etres-humains-chez-emmaus-conflit-ouvert-entre-direction

13 juillet : https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/13/pres-de-lille-la-greve-de-compagnons-emmaus-sans-papiers_6181808_3224.html

14 juillet : https://www.cnews.fr/france/2023-07-14/nord-une-antenne-locale-demmaus-visee-par-une-enquete-pour-traite-detres-humains

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/nord-une-antenne-d-emmaus-visee-par-une-enquete-pour-traite-d-etres-humains-l-association-lance-un-audit_5950448.html

https://www.cnews.fr/france/2023-07-14/nord-une-antenne-locale-demmaus-visee-par-une-enquete-pour-traite-detres-humains

https://www.bfmtv.com/grand-lille/saint-andre-les-lille-des-travailleurs-sans-papiers-d-emmaus-en-greve-une-enquete-ouverte-pour-traite-d-etres-humains_AV-202307140395.html

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/une-enquete-pour-traite-detres-humains-et-travail-dissimule-contre-une-antenne-demmaus-dans-le-nord-20230714_TZVY7N5GGNFLDG6ZM4TJ6EHASI/

15 juillet : https://www.lavoixdunord.fr/1352595/article/2023-07-15/nous-juger-responsables-de-la-situation-c-est-un-peu-fort-la-direction-de-la

https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/traite-detres-humains-et-travail-dissimule-une-antenne-demmaus-dans-la-tourmente-2158855

https://www.lavoixdunord.fr/1352594/article/2023-07-15/la-halte-saint-jean-les-compagnons-d-emmaus-decrivent-un-quotidien-marque-par-la

19 juillet : https://www.leparisien.fr/video/video-40-heures-par-semaine-pour-150-euros-par-mois-emmaus-visee-par-une-enquete-pour-traite-detres-humains-19-07-2023-MBGWFW6MNVA5DBQRQ3Z4TRGYIY.php

23 juillet : https://www.liberation.fr/societe/dans-le-nord-des-compagnons-sans-papiers-en-greve-contre-les-fausses-promesses-dune-communaute-emmaus-20230723_K6Y423BUYBE5TPPOB7ORTZISSQ/

27 juillet : https://www.humanite.fr/social-et-economie/droit-de-greve/jai-travaille-jusqua-la-fin-de-ma-grossesse-les-temoignages-de-travailleurs-surexploites-804284

22 aout : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/40-compagnons-sans-papiers-d-emmaus-grande-synthe-entrent-en-greve-pour-denoncer-leurs-conditions-de-travail-2828339.html

24 août : https://blogs.mediapart.fr/louisebihan/blog/240823/saint-andre-lez-lille-nord-emmaues-la-grande-desillusion

26 août : https://www.sudouest.fr/economie/social/manifestation-apres-deux-mois-de-greve-de-compagnons-emmaues-dans-le-nord-16402350.php

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/on-travaille-40-heures-par-semaine-a-lille-des-compagnons-d-emmaus-en-greve-depuis-deux-mois_6025526.html

https://www.bfmtv.com/grand-lille/l-esclavage-c-est-fini-une-manifestation-en-soutien-aux-compagnons-d-emmaus-en-greve-a-lille_AD-202308260367.html

28 aout : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/dunkerque/greve-a-emmaus-dunkerque-la-direction-appelle-a-la-levee-du-blocage-2830805.html

29 aout : https://www.bfmtv.com/grand-littoral/grande-synthe-une-vingtaine-de-travailleurs-sans-papiers-d-emmaus-en-greve_AN-202308290559.html

12 septembre : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/des-sans-papiers-en-greve-denoncent-la-derive-esclavagiste-d-une-communaute-emmaus-5326010

https://www.bfmtv.com/grand-lille/nord-une-troisieme-communaute-emmaus-en-greve-a-tourcoing_AD-202309120532.html

https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/tourcoing/les-compagnons-sans-papiers-d-emmaus-tourcoing-se-mettent-en-greve-apres-ceux-de-saint-andre-et-grande-synthe-2837915.html

14 septembre : https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/sans-papiers/conditions-de-travail-indignes-greves-que-se-passe-t-il-dans-ces-communautes-emmaues-du-nord-4ddbe864-52bf-11ee-b5f9-9df59b291d64

https://www.bfmtv.com/grand-lille/nord-accuses-d-imposer-des-conditions-de-travail-indignes-le-sort-des-dirigeants-de-deux-antennes-emmaus-en-suspens_AD-202309140952.html

18 septembre : https://www.humanite.fr/social-et-economie/conditions-de-travail/emmaus-a-tourcoing-les-compagnons-rejoignent-la-greve

20 septembre : https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/09/20/dans-le-nord-des-greves-qui-remettent-en-question-le-modele-emmaus_6190133_3224.html

29 septembre : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-pas-calais/une-ligne-rouge-a-ete-franchie-emmaus-france-reagit-aux-accusations-de-travail-dissimule-et-de-chantage-a-la-regularisation-de-sa-communaute-dans-le-nord-2848139.html

https://www.lavoixdunord.fr/1379221/article/2023-09-29/compagnons-sans-papiers-greve-halte-saint-jean-emmaus-france-repond

30 septembre : https://www.bfmtv.com/grand-lille/emmaus-une-quatrieme-communaute-du-nord-en-greve-pour-denoncer-les-conditions-de-travail_AD-202309300408.html

3 octobre : https://www.la-croix.com/france/compagnons-dEmmaus-modele-crise-2023-10-03-1201285234

5 octobre : https://www.lavoixdunord.fr/1381443/article/2023-10-05/emmaus-une-pocedure-engagee-contre-la-halte-saint-jean-saint-andre-et-de-celle

https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-procedure-engagee-a-l-encontre-des-communautes-emmaues-de-saint-andre-lez-lille-et-grande-synthe-9359939

6 octobre : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/emmaus-france-ouvre-deux-procedures-a-l-encontre-des-communautes-de-grande-synthe-et-de-saint-andre-2851475.html

7 octobre : https://www.lavoixdunord.fr/1382427/article/2023-10-07/greves-scissions-pourquoi-le-systeme-emmaus-vacille-dans-la-region-et-au-dela

10 octobre : https://www.lavoixdunord.fr/1383481/article/2023-10-10/greve-emmaus-saint-andre-la-direction-veut-recuperer-ses-locaux-et-en-appelle-la

22 octobre : https://www.lejdd.fr/societe/emmaus-victime-collaterale-de-limmigration-illegale-139097

31 octobre : https://www.lavoixdunord.fr/1391349/article/2023-10-31/les-compagnons-sans-papiers-grevistes-seront-ils-evacues-d-emmaus-saint-andre-la

https://www.bfmtv.com/grand-lille/emmaus-la-direction-d-une-communaute-du-nord-assigne-des-grevistes-en-justice_AD-202310310494.html

8 novembre : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/emmaues-de-saint-andre-lez-lille-le-tribunal-de-lille-demande-l-arret-du-blocage-et-la-liberation-des-lieux-7046460

9 novembre : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2023/11/09/emmaus-une-fraternite-au-bord-de-la-rupture_6199094_4500055.html

23 novembre : https://www.lavoixdunord.fr/1400228/article/2023-11-23/saint-andre-les-grevistes-repousses-par-la-police-au-sein-de-la-halte-saint-jean

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-police-intervient-chez-emmaues-a-saint-andre-lez-lille-8431861

https://www.bfmtv.com/grand-lille/saint-andre-lez-lille-intervention-de-la-police-devant-une-communaute-emmaus-en-greve_AD-202311230873.html

https://actu.fr/hauts-de-france/saint-andre-lez-lille_59527/intervention-de-la-police-que-se-passe-t-il-au-emmaus-de-saint-andre-lez-lille_60373558.html

https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/conflit-a-emmaus-les-forces-de-l-ordre-interviennent-a-la-halte-saint-jean-de-st-andre-lez-lille-2877656.html

24 novembre : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/emmaues-de-saint-andre-lez-lille-les-locaux-pourraient-fermer-pour-risque-incendie-5829611

27 novembre : https://www.leparisien.fr/nord-59/cinq-mois-de-greve-chez-les-emmaus-de-saint-andre-lez-lille-des-semaines-de-48-heures-payees-180-euros-27-11-2023-DKZAJ3XIL5CD5HG73LTOBPPL4E.php

29 décembre : https://www.lavoixdunord.fr/1413869/article/2023-12-29/halte-saint-jean-deja-300-000-eu-de-pertes-mais-la-solidarite-emmaus-permettra

https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/greve-a-emmaus-la-prefecture-du-nord-aurait-demande-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean-2897855.html

3 janvier : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille/greve-a-emmaus-la-halte-saint-jean-fermee-sur-decision-du-prefet-les-compagnons-mobilises-ne-lacheront-rien-2899118.html

https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/03/emmaus-la-prefecture-du-nord-ordonne-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean-en-greve-depuis-six-mois-par-mesure-de-protection_6208875_3224.html

https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/le-prefet-ordonne-la-fermeture-du-emmaues-a-saint-andre-lez-lille-6658071

https://www.bfmtv.com/grand-lille/saint-andre-lez-lille-la-prefecture-ordonne-la-fermeture-de-la-communaute-emmaus-en-greve_AD-202401030486.html

https://www.lavoixdunord.fr/1415017/article/2024-01-03/saint-andre-lez-lille-le-prefet-valide-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean

https://actu.fr/hauts-de-france/saint-andre-lez-lille_59527/greve-a-emmaus-le-prefet-decide-de-la-fermeture-de-la-halte-saint-jean-a-saint-andre-lez-lille_60518752.html

https://www.liberation.fr/societe/immigration/la-prefecture-du-nord-ordonne-la-fermeture-dune-communaute-emmaus-en-greve-les-travailleurs-sans-papiers-craignent-lexpulsion-20240103_BDJNE6H34ZEYFH6RGGDS4RQKPU/

5 janvier : https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/05/greves-chez-emmaus-a-la-halte-saint-jean-les-sans-papiers-se-demandent-ou-aller-apres-l-arrete-de-fermeture_6209212_3224.html

12 janvier : https://www.lavoixdunord.fr/1418138/article/2024-01-12/crise-chez-emmaus-chronologie-d-un-conflit

19 janvier : https://www.mediapart.fr/journal/france/190124/deux-communautes-emmaues-du-nord-visees-par-une-enquete-pour-traite-des-etres-humains

24 janvier : https://www.bfmtv.com/grand-lille/greve-chez-emmaus-le-president-et-la-directrice-d-une-communaute-du-nord-juges-en-juin_AD-202401240888.html

https://www.lavoixdunord.fr/1422622/article/2024-01-24/le-president-et-la-directrice-de-la-halte-saint-jean-encore-en-garde-vue-la

https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille/greve-a-emmaus-le-directeur-et-la-responsable-regionale-de-la-halte-saint-jean-places-en-garde-a-vue-2912648.html

25 janvier : https://blogs.mediapart.fr/louisebihan/blog/250124/greve-emmaues-les-responsables-de-la-halte-saint-jean-sous-controle-judiciaire

https://www.20minutes.fr/justice/4072572-20240125-nord-president-directrice-communaute-emmaus-juges-juin

https://www.bfmtv.com/grand-lille/replay-emissions/bonjour-lille/emmaus-deux-personnes-en-garde-a-vue-pour-traitre-d-etre-humains_VN-202401250150.html

https://www.lavoixdunord.fr/1422835/article/2024-01-25/emmaus-deux-responsables-de-la-halte-saint-jean-juges-pour-travail-dissimule

1er février : https://www.lavoixdunord.fr/1425850/article/2024-02-01/emmaus-apres-sept-mois-de-greve-la-halte-saint-jean-ou-en-est

https://actu.fr/hauts-de-france/saint-andre-lez-lille_59527/emmaus-de-saint-andre-lez-lille-la-directrice-et-le-president-juges-pour-travail-dissimule_60643959.html

2 janvier : https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/020224/une-marche-d-emmaues-perturbee-par-des-compagnons-en-colere

14 février : https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille/un-saccage-en-regle-avec-une-personne-aux-urgences-une-association-d-aide-aux-demandeurs-d-asile-prise-d-assaut-a-lille-2924322.html

15 février : https://www.la-croix.com/france/dans-le-nord-emmaus-n-est-toujours-pas-sorti-de-la-crise-20240214

25 mars : https://www.lavoixdunord.fr/1444654/article/2024-03-25/emmaus-saint-andre-la-prefecture-t-elle-les-cartes-en-main

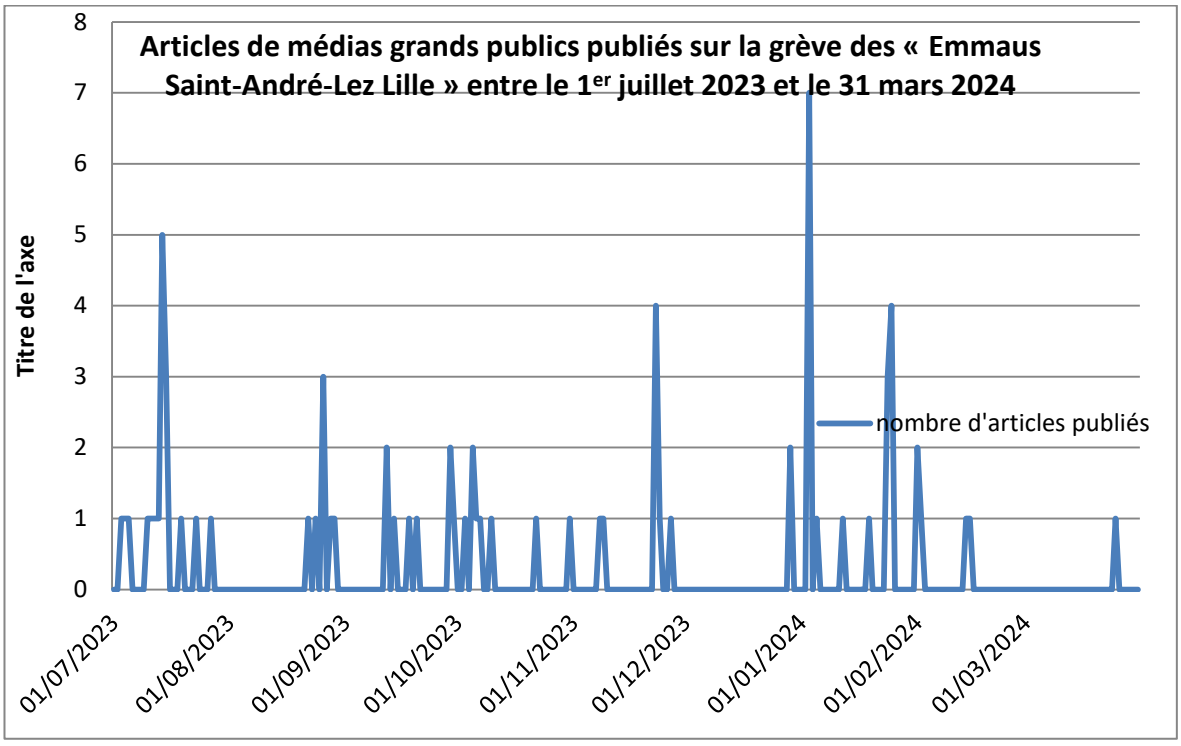

Photographies du piquet

6 juillet piquet de grève de Saint-André Lez-Lille

8 juillet piquet de grève de Saint-André Lez-Lille

20 juillet piquet de grève de Saint-André Lez-Lille

Présence et prise de parole du député de la France Insoumise Adrien Quatennens.

Présence du secrétaire général de l'UD CGT Nord Jean-Paul Delescaut et du secrétaire général de l'UL de Lille Mathias Wattel.

31 octobre rassemblement devant le tribunal judiciaire de Lille en soutien aux grévistes de Saint-André Lez-Lille.

24 novembre piquet de grève de Saint-André Lez-Lille

21 janvier manifestation contre la loi Immigration